

Merci de votre confiance

Votre véhicule Volkswagen est équipé d'une technologie des plus modernes et doté de nombreux équipements confort dont vous souhaitez certainement profiter lors de la conduite au quotidien.

Avant la première utilisation, lisez les informations contenues dans cette Notice d'Utilisation. Tenez-en compte pour vous familiariser rapidement avec tous les aspects de votre véhicule. Cela vous permettra de reconnaître et d'éviter les dangers potentiels auxquels vous-même et d'autres personnes pouvez être exposés.

Si vous avez des questions concernant votre véhicule ou si vous estimez que le Livre de Bord n'est pas complet, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Il vous est reconnaissant pour toute suggestion ou critique et répondra avec plaisir à toutes vos questions.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et une bonne route au volant de votre véhicule.

Volkswagen AG

DANGER

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives au sac gonflable frontal du passager avant ⇒ page 113, *Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant.*



1515R1GP740

Sommaire

À propos de cette notice	4	- Essuie-glaces et lave-glace	134
		- Rétroviseurs	140
Vue d'ensemble du véhicule	6	Transport	
Vues extérieures		- Recommandations pour la conduite	144
- Vue de côté	6	- Coffre à bagages	149
- Vue de face	7	- Galerie porte-bagages	158
- Vue de derrière	8	- Traction d'une remorque	161
Habitacle		Équipements pratiques	
- Vue d'ensemble de la porte du conducteur	9	- Rangements	175
- Vue d'ensemble du côté conducteur	10	- Porte-boissons	182
- Vue d'ensemble de la console centrale ..	13	- Cendriers et allume-cigare	184
- Vue d'ensemble du côté passager avant ..	15	- Prises de courant	186
- Vue d'ensemble des symboles dans le ciel de pavillon	15	- Lecteur de cartes de péage (ETC)	188
Combiné d'instruments		En cours de route	189
- Témoins d'alerte et de contrôle	16	Démarrage, passage des rapports, stationnement	
- Cadres	20	- Démarrage et arrêt du moteur	189
- Système d'information Volkswagen	27	- Passage des rapports	197
Système d'infodivertissement		- Freiner, s'arrêter et se garer	207
- Réglages du menu et du système (SETUP)	33	- Conduite respectueuse de l'environnement	219
		- Direction	222
Avant de prendre la route	38	Systèmes d'assistance à la conduite	
Avant-propos		- Systèmes d'assistance au démarrage ..	225
- Recommandations pour la conduite	38	- Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	230
- Caractéristiques techniques	41	- Caméra de recul (Rear Assist)	240
Ouverture et fermeture		- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	245
- Jeu de clés du véhicule	47	- Régulateur de vitesse (GRA)	253
- Verrouillage centralisé et système de fermeture	51	- Limiteur de vitesse	258
- Portes	61	- Régulateur de distance (ACC)	263
- Hayon	63	- Système de surveillance périmétrique (Front Assist)	273
- Lève-glaces électriques	66	- Assistant de maintien de voie (Lane Assist)	280
- Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ..	69	- Détecteur d'angle mort avec assistant de sortie de stationnement intégré	284
Position assise correcte et sûre		- Système de détection de la signalisation routière	290
- Réglage de la position du siège	73	- Détecteur de fatigue (pause recommandée)	293
- Fonctions des sièges	83	- Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)	295
- Ceintures de sécurité	87		
- Système de sacs gonflables	99		
- Sièges pour enfants (accessoires)	110		
Éclairage et vision			
- Éclairage	120		
- Protection contre le soleil	132		

– Protection proactive des occupants	299
– Système de contrôle de la pression des pneus	301

Climatisation

– Chauffage, Ventilation, Climatisation	305
– Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)	315

À la station-service

– Ravitaillement en carburant	321
– Carburant	327

Entretien, nettoyage, maintenance

Dans le compartiment-moteur

– Mesures préalables pour les interventions dans le compartiment-moteur	331
– Huile-moteur	336
– Liquide de refroidissement	342
– Batterie	347

Entretien du véhicule et remise en état

– Entretien et nettoyage extérieur du véhicule	351
– Nettoyage et entretien de l'habitacle	361
– Roues et pneus	368

– Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications	385
– Services en ligne mobiles	394
– Informations pour le consommateur	397
– Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement	401

Faites-le vous-même

Conseils pratiques

– Questions et réponses	404
– En cas d'urgence	406
– Fermeture ou ouverture d'urgence	409
– Outillage de bord	414
– Enjoliveurs de roue	416
– Changement de roue	419
– Kit de crevaillon	426
– Fusibles	431
– Changement des ampoules	437
– Démarrage de fortune	447
– Remorquage ou démarrage par remorquage	451

Abréviations utilisées

Index alphabétique

À propos de cette notice

- Cette notice est valable pour tous les modèles et toutes les versions de la Golf Plus, Golf Sportsvan.

- Vous trouverez un **index** alphabétique à la fin de cette notice.

- Un **index des abréviations** disponible à la fin de la notice explique les abréviations et désignations techniques.

- Sauf autre indication, les **indications de direction** comme à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière se rapportent en général au sens de la marche.

- Les **illustrations** servent de repère et doivent être considérées comme schémas de principe.

- Cette notice a été créée pour les véhicules à direction à gauche. Dans le cas des **véhicules avec direction à droite**, les éléments de commande sont en partie agencés autrement que ce qui est indiqué sur les illustrations ou dans le texte
⇒ page 10.

- Les modifications techniques qui ont été apportées au véhicule après la clôture de la rédaction figurent dans un **supplément** joint au Livre de Bord.

Tous les équipements et modèles sont décrits, sans que ceux-ci soient repérés en tant qu'équipements en option ou variantes de modèle. Ainsi, il est possible que soient décrits des équipements dont votre véhicule ne dispose peut-être pas ou

qui sont utilisés. L'équipement la documentation informationnelle Volkswagen

Toutes les indications sont claires et la clôture du véhicule Notice d'Utilisation indications par conséquent

Si vous devez utiliser le véhicule à un endroit de Bord co... le..

Éléments

- Plan d'Équipement
- Notice d'Utilisation

Éléments du Livre de Bord (en

- Supplément
- Autoradiogramme
- Autres documents



Vue d'ensemble du véhicule

Vues extérieures

Vue de côté

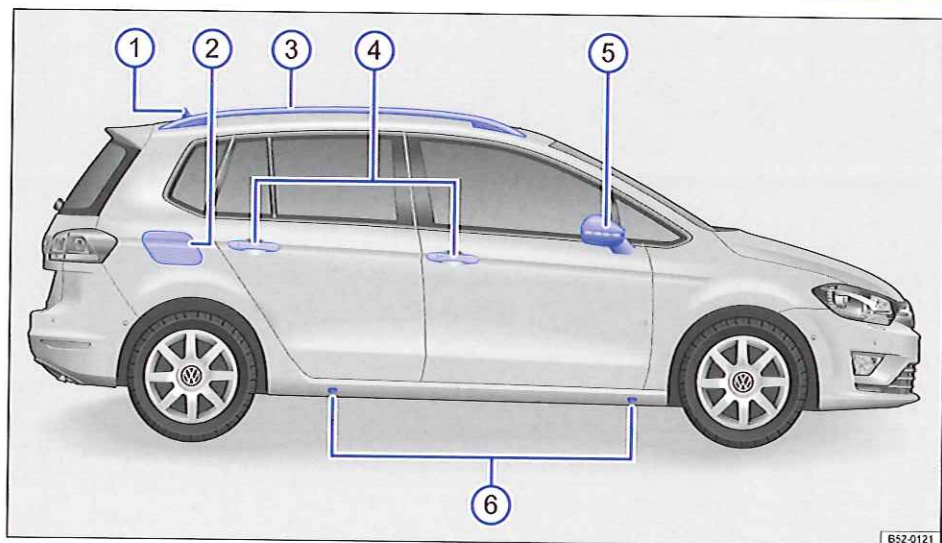


Fig. 1 Vue d'ensemble du côté droit du véhicule. Les repères ③, ④, ⑤ et ⑥ se trouvent au même endroit sur le côté gauche du véhicule.

Légende de la fig. 1 :

①	Antenne de pavillon	397
②	Trappe à carburant	321
③	Barres de toit	158
④	Levier extérieur d'ouverture de porte	61
⑤	Rétroviseurs extérieurs	140
	– Affichage du détecteur d'angle mort	284
	– Clignotant supplémentaire	120
	– Éclairage périmétrique	120
⑥	Points de prise du cric	419 ◀

Vue de face

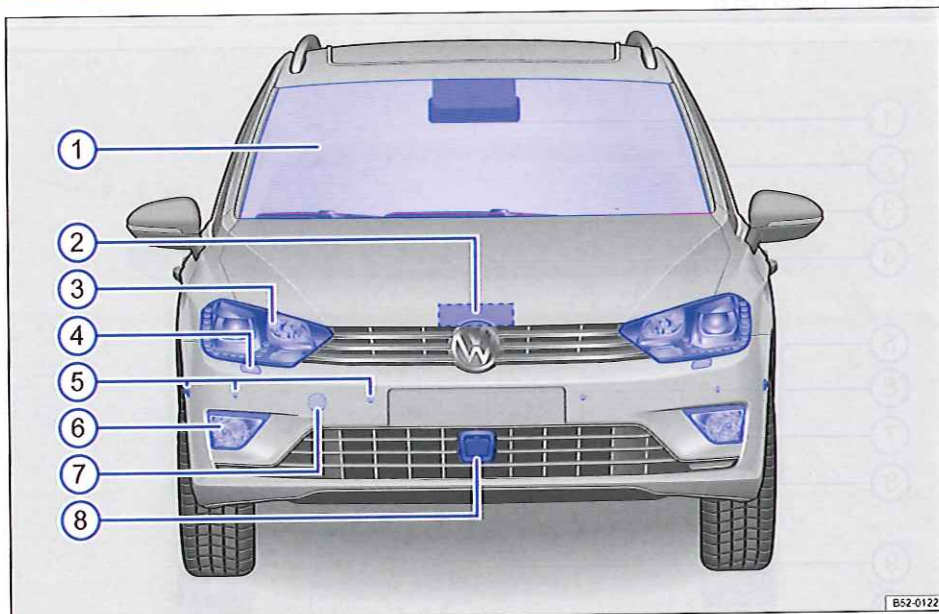


Fig. 2 Vue d'ensemble de la face avant du véhicule.

Légende de la fig. 2 :

① Pare-brise avec :	
– Essuie-glace avant	134
– Détecteur de pluie	134
– Dégivrage de pare-brise	305
– Détecteur pour allumage automatique des projecteurs	120
– Détecteur pour régulation des feux de route (Light Assist)	120
– Lucarne de caméra des systèmes d'aide à la conduite	225
② Levier de déverrouillage du capot moteur	331
③ Projecteur avant (monté à gauche et à droite)	120, 437
④ Lave-projecteurs (monté à gauche et à droite)	134
⑤ Capteurs avant du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (montés à gauche et à droite)	230, 245
⑥ Projecteurs antibrouillard/feux de braquage (montés à gauche et à droite)	120, 437
⑦ Logement de l'œillet de remorquage avant situé derrière un cache	451
⑧ Capteur radar pour :	
– Régulateur de distance (ACC)	263
– Système de surveillance périmétrique (Front Assist)	273 ◀

Vue de derrière

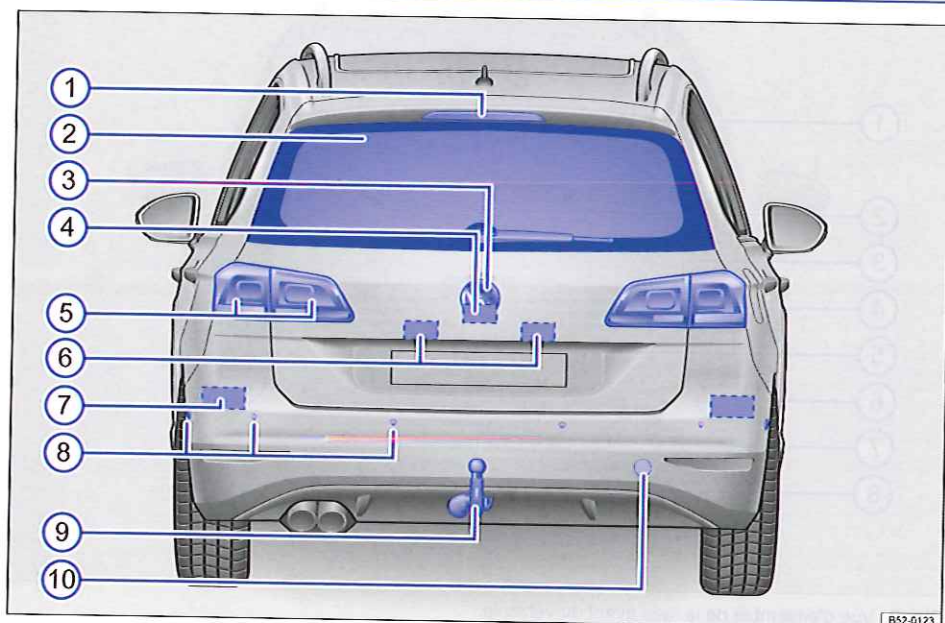


Fig. 3 Vue d'ensemble de l'arrière du véhicule.

Légende de la fig. 3 :

①	Feu stop surélevé	
②	Glace arrière avec :	
	- Essuie-glace arrière	134
	- Dégivrage de glace arrière	305
③	Emblème Volkswagen d'ouverture du hayon	63
④	Zone de la caméra de recul (Rear Assist)	240
⑤	Feux arrière (montés à gauche et à droite)	120, 437
⑥	Éclairage de plaque de police	437
⑦	Capteur radar du détecteur d'angle mort situé derrière le pare-chocs (monté à gauche et à droite)	284
⑧	Capteurs arrière du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (montés à gauche et à droite)	230, 245
⑨	Dispositif d'attelage	161
⑩	Logement de l'oeillet de remorquage arrière situé derrière un cache	451 ◀

Habitacle

Vue d'ensemble de la porte du conducteur

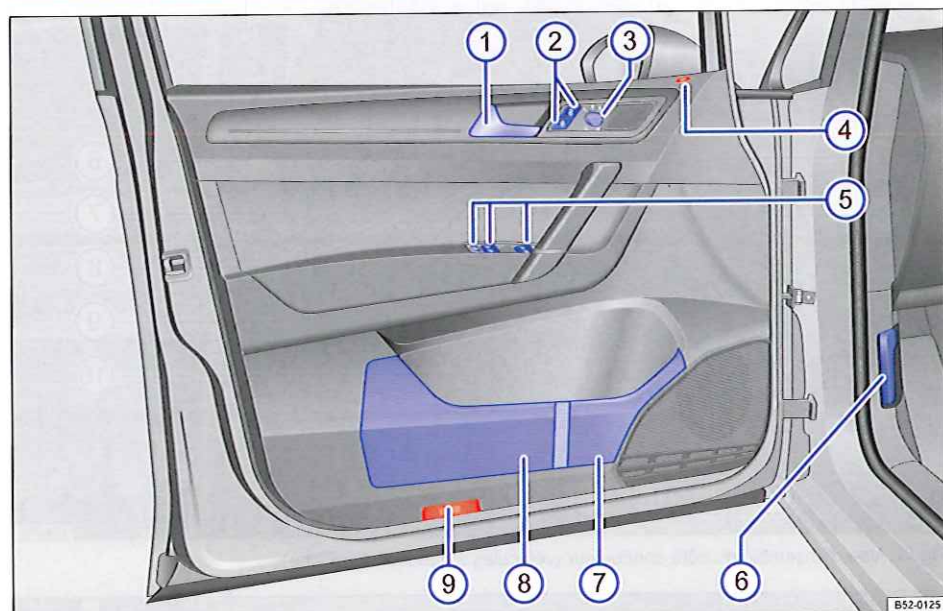


Fig. 4 Vue d'ensemble des éléments de commande dans la porte du conducteur (véhicules à direction à gauche). L'architecture des véhicules à direction à droite est symétriquement opposée.

Légende de la fig. 4 :

①	Levier d'ouverture de porte	61
②	Touche de verrouillage et de déverrouillage centralisé du véhicule	51
③	Commande de réglage des rétroviseurs extérieurs	140
	– Réglage des rétroviseurs extérieurs L – 0 – R	
	– Dégivrage des rétroviseurs extérieurs	
	– Rabattement des rétroviseurs extérieurs	
④	Témoin de verrouillage centralisé	51
⑤	Touches de commande des lève-glaces électriques	66
	– Lève-glace électrique	
	– Touche de sécurité des lève-glaces arrière	
⑥	Levier de déverrouillage du capot moteur	331
⑦	Porte-bouteille	182
⑧	Rangement permettant de placer un gilet rétro-réfléchissant	175, 406
⑨	Réflecteur	

Vue d'ensemble du côté conducteur

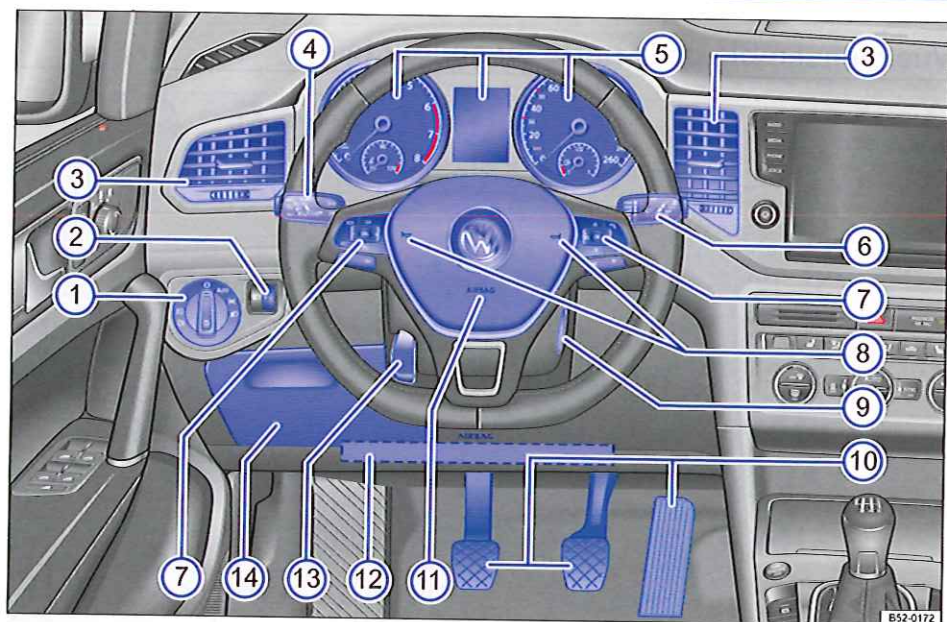


Fig. 5 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à gauche).

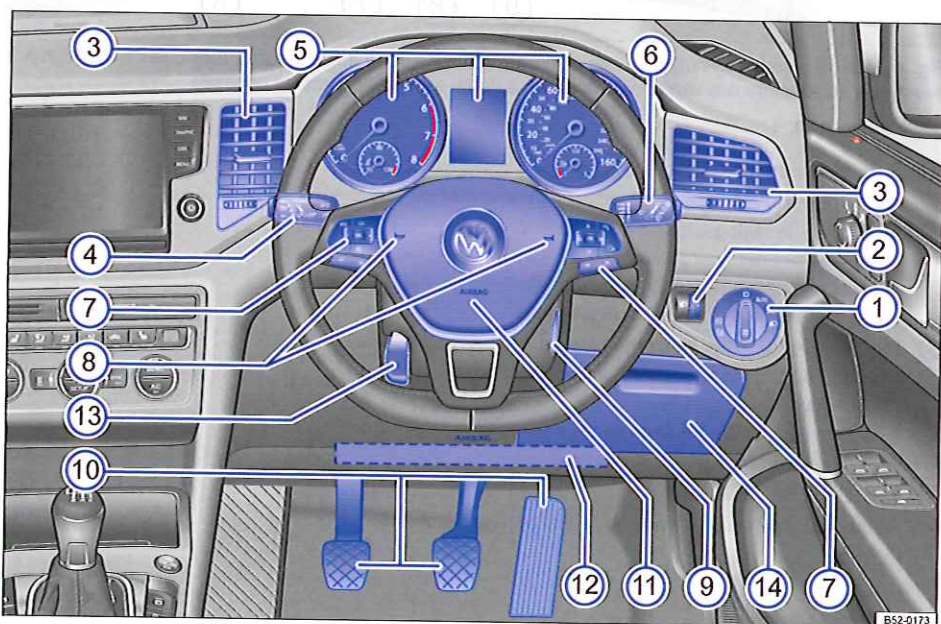


Fig. 6 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à droite).

Légende de la fig. 5 et de la fig. 6 :

Touche de protection volumétrique 	51
① Commande d'éclairage 	120
– Feux de jour ou feux continus 0	
– allumage automatique des projecteurs AUTO	
– Feux de position et feux de croisement  , 	
– Feux de brouillard  , 	
② Molette de réglage pour :	
– Réglage du site des projecteurs 	120
③ Diffuseur d'air   	305
④ Levier	120
– pour les feux de route 	
– pour les feux de croisement 	
– pour l'avertisseur optique  	
– pour les clignotants 	
– pour les feux de stationnement 	
– Avec commandes et touches du régulateur de vitesse (GRA) et du limiteur de vitesse ON – CANCEL – OFF,                       	253, 258
– Avec touche des systèmes d'aide à la conduite 	27
⑤ Combiné d'instruments :	
– Cadrons	20
– Afficheur	20
– Témoins d'alerte et de contrôle	16
⑥ Levier d'essuie-glace et de lave-glace	134
– Essuie-glace avant HIGH – LOW	
– Balayage intermittent du pare-brise INT	
– Niveaux d'intermittence ou sensibilité du détecteur de pluie/de luminosité 	
– Essuie-glaces désactivés OFF	
– « Balayage aller-retour » 1x	
– Essuie-glace avant 	
– Lavage/balayage automatique du pare-brise 	
– Essuie-glace arrière 	
– Lavage/balayage automatique de la glace arrière 	
– Levier avec touches de commande du système d'information Volkswagen et du système d'infodivertissement                       	

⑫	Emplacement de montage du sac gonflable de genoux dans le tableau de bord	99
⑬	Levier de réglage de la colonne de direction	73
⑭	Rangement	175 ◀

Vue d'ensemble de la console centrale

Partie supérieure de la console centrale



Fig. 7 Vue d'ensemble de la partie supérieure de la console centrale.

Légende de la fig. 7 :

① Rangement	175
② Système d'infodivertissement (première monte)	33
– Écran de commande	
– Autoradio ⇒ brochure <i>Autoradio</i>	
– Système de navigation ⇒ brochure <i>Système de navigation</i>	
③ Diffuseur d'air ◀ – – ▶	305
④ Témoins de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	99
⑤ Touche du chauffage de siège droit []	83
⑥ Éléments de commande pour :	
– Système de chauffage et de ventilation	305
– Climatiseur (à régulation manuelle)	305
– Climatronic	305
– Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)	315
⑦ Touche de :	
– Chauffage de siège gauche []	83
– Chauffage de volant []	305
⑧ Porte-cartes	175
⑨ Touche d'activation et de désactivation du signal de détresse []	406 <

Partie inférieure de la console centrale

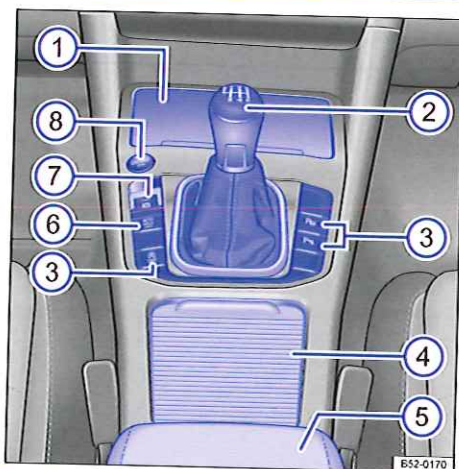


Fig. 8 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale (véhicules à direction à gauche).

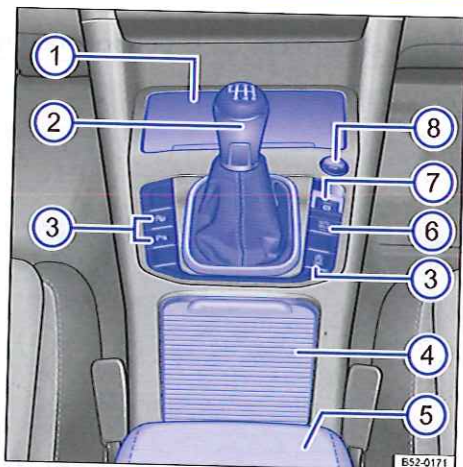


Fig. 9 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale (véhicules à direction à droite).

Légende de la fig. 8 et de la fig. 9 :

①	Rangement	175
	– Prise AUX-IN , port USB ou prise multimédia (MEDIA-IN) ⇒ brochure <i>Autoradio</i> ou ⇒ brochure <i>Système de navigation</i>	
	– Allume-cigare ou prise de courant 12 volts	184, 186
②	Levier pour :	
	– Boîte mécanique	197
	– Boîte automatique	197
③	Touche de :	
	– Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)	295
	– Dispositif start/stop de mise en veille	225
	– Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	245
	– Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	230
④	Porte-boissons (sous un cache)	182
⑤	Accoudoir central avant avec rangement	73, 175
⑥	Auto Hold	225
⑦	Frein de stationnement électronique	207
⑧	Touche de démarrage et d'arrêt du moteur (système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access)	189 ◀

Vue d'ensemble du côté passager avant

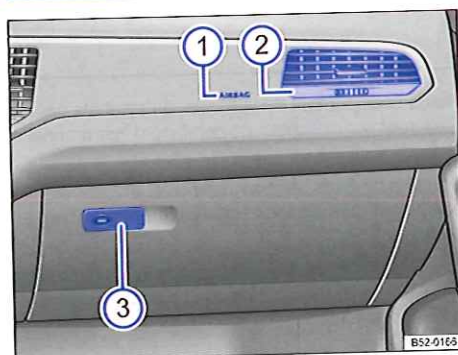


Fig. 10 Vue d'ensemble du côté passager avant (véhicules à direction à gauche). L'architecture des véhicules à direction à droite est symétriquement opposée.

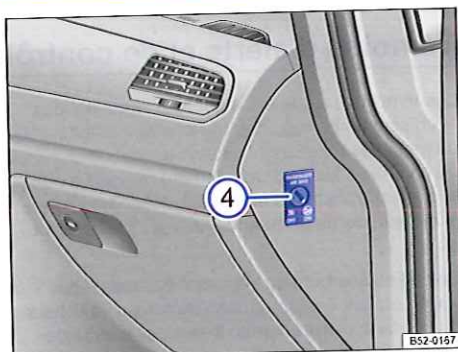


Fig. 11 Tableau de bord, la porte du passager avant étant ouverte (véhicules à direction à gauche). Les véhicules à direction à droite sont conçus de manière symétriquement opposée.

Légende de la fig. 10 et de la fig. 11 :

- | | | |
|---|---|------|
| ① | Emplacement de montage du sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord | 99 |
| ② | Diffuseur d'air ◀─▶ | 305 |
| ③ | Levier d'ouverture du rangement avec serrure | 175 |
| ④ | Sur le côté du tableau de bord : commande à clé de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant | 99 ◀ |

Vue d'ensemble des symboles dans le ciel de pavillon

Symbole	Signification	Voir
	Touches des plafonniers et des lampes de lecture	⇒ page 120
	Commande du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	⇒ page 69
	Touches du store pare-soleil	⇒ page 69

Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et de contrôle

Les témoins d'alerte et de contrôle signalent des avertissements ⇒ , des dysfonctionnements ⇒  ou certaines fonctions. Certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument au moment où vous mettez le contact d'allumage et doivent s'éteindre lorsque le moteur tourne ou pendant la marche du véhicule.

Selon l'équipement du véhicule, des messages texte peuvent également apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Ces messages texte fournissent des informations supplémentaires ou invitent le conducteur à intervenir ⇒ page 20, *Cadrans*.

Selon l'équipement du véhicule, un symbole peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place d'un témoin d'alerte.

Lorsque certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument, des signaux sonores retentissent en plus.

Les témoins de contrôle s'allument sur la commande d'éclairage sont décrits au chapitre « Éclairage » ⇒ page 120.

Symbole	Signification ⇒ 	Voir
	Arrêtez de rouler ! L'apparition de ce symbole indique qu'une ou plusieurs portes, le hayon ou le capot-moteur est ouvert ou n'est pas correctement fermé.	⇒ page 20
	Témoin d'alerte central : tenez compte des informations supplémentaires sur l'afficheur du combiné d'instruments.	—
	Arrêtez de rouler ! Frein de stationnement électronique actionné	⇒ page 207
	Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de frein insuffisant ou dysfonctionnement du système de freinage	
	Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de refroidissement insuffisant, température du liquide de refroidissement trop élevée ou dysfonctionnement du système de liquide de refroidissement ^{a)}	⇒ page 342
	Arrêtez de rouler ! Pression d'huile-moteur insuffisante ^{a)}	⇒ page 336
	Clignote : Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement de la direction S'allume : direction assistée électromécanique défaillante	⇒ page 222
	Freinez ou évitez l'obstacle ! Alerte de collision du système de surveillance périmétrique (Front Assist) ^{a)}	⇒ page 273
	Ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant non bouclée.	⇒ page 87
	Appuyez sur la pédale de frein !	Passage des rapports ⇒ page 197, ACC ⇒ page 263
	Dysfonctionnement de l'alternateur ^{a)}	⇒ page 347
	Intervention de freinage automatique déclenchée	⇒ page 284
	Présence d'eau dans le carburant sur les véhicules à moteur diesel ^{a)}	⇒ page 321

Symbole	Signification →	Voir
	Témoin d'alerte central. Tenez compte des informations supplémentaires sur l'afficheur du combiné d'instruments.	—
	Plaquettes de frein usées	Système d'infodivertissement ⇒ page 33 Freins ⇒ page 207
	S'allume : dysfonctionnement de l'ESC ou désactivation de l'ESC liée au système OU : batterie reconnectée Clignote : ESC ou ASR en phase de régulation.	
	ASR désactivé manuellement	
	Dysfonctionnement ou défaillance de l'ABS.	
	Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique ^{a)}	
	Feu arrière de brouillard allumé	⇒ page 120
	Éclairage du véhicule (sauf feux directionnels ^{b)}) partiellement ou entièrement défaillant ^{a)}	⇒ page 437
	Dysfonctionnement du catalyseur.	Démarrage du moteur ⇒ page 189 Gestion moteur, épuration des gaz d'échappement ⇒ page 401
	Allumé : préchauffage du moteur diesel. Clignote : gestion moteur perturbée (moteur diesel).	
EPC	Dysfonctionnement de la gestion moteur.	
	Régime moteur limité (protection contre la surchauffe) ^{a)}	
	Filtre à particules obstrué par de la suie ^{a)}	
	Dysfonctionnement de la direction	⇒ page 222
	Pression de gonflage des pneus trop faible ou dysfonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus.	⇒ page 301
	Niveau de liquide de lave-glace insuffisant ^{a)}	⇒ page 134
	Réservoir à carburant presque vide	⇒ page 321
	Clignote : dysfonctionnement du système d'huile-moteur ^{a)} S'allume : niveau d'huile-moteur insuffisant ^{a)}	⇒ page 336
	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures	⇒ page 99
OFF	Sac gonflable frontal du passager avant désactivé (PASSENGER AIR BAG OFF)	
ON	Sac gonflable frontal du passager avant activé (PASSENGER AIR BAG ON)	
	Bouchon du réservoir mal fermé ^{a)}	⇒ page 321
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit, mais non activé	⇒ page 280

Symbole	Signification → ⚠	Voir
	Régulateur de distance (ACC) non disponible actuellement ^{a)}	⇒ page 263
	Dysfonctionnement de la boîte de vitesses ^{a)}	⇒ page 197
	S'allume ou clignote : le détecteur d'angle mort détecte la présence d'un véhicule dans l'angle mort.	⇒ page 284
	Clignotant gauche ou droit	⇒ page 120
	Signal de détresse activé.	⇒ page 406
	Clignotants de remorque	⇒ page 120
	S'allume : appuyez sur la pédale de frein !	Démarrage du moteur ⇒ page 189 Passage des rapports ⇒ page 197 Freins ⇒ page 207
	clignote : la touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée.	Freins ⇒ page 207, Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 225
	Le véhicule est maintenu à l'arrêt par le système de freinage.	⇒ page 253
	S'allume : régulateur de vitesse (GRA) en circuit	⇒ page 263
	S'allume : régulateur de distance (ACC) activé	⇒ page 258
	S'allume : limiteur de vitesse en circuit et activé	
	Clignote : vitesse mémorisée du limiteur de vitesse dépassée	
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit et activé	⇒ page 280
	Détecteur d'angle mort activé	⇒ page 284
	Feux de route allumés ou avertisseur optique actionné	⇒ page 120
	Régulateur de distance activé. Aucun véhicule n'est détecté devant vous.	⇒ page 263
	Affichage en blanc : ACC activé. Un véhicule est détecté devant vous.	
	Affichage en gris : ACC non activé. Système en circuit, pas de régulation.	
	Régulation des feux de route en circuit	⇒ page 120
	Rappel d'entretien / entretien arrivé à échéance	⇒ page 24
	État de charge de la batterie du téléphone mobile. Uniquement lorsque le prééquipement téléphone mobile de première monte est activé.	⇒ brochure Système de navigation ou ⇒ brochure Autoradio, système de navigation
	Alerte verglas. Température extérieure inférieure à +4 °C (+39 °F).	⇒ page 20

Symbole	Signification → 	Voir
	Dispositif start/stop de mise en veille disponible, arrêt automatique du moteur	⇒ page 225
	Dispositif start/stop de mise en veille non disponible OU : démarrage automatique du moteur	
	Conduite économique	⇒ page 21
	Renvoi à des informations contenues dans le Livre de Bord	—

- a) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur
b) Tout dysfonctionnement des feux directionnels est signalé par un message distinct sur l'afficheur du combiné d'instruments.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant.

AVERTISSEMENT (suite)

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.
- Avant d'ouvrir le capot-moteur, arrêtez le moteur et laissez-le suffisamment refroidir.
- Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves ⇒ page 331.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. 

Cadrams

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Vue d'ensemble des cadrams	20
Affichages	21
Indicateur de maintenance	24

Informations complémentaires et avertissements :

- Témoins d'alerte et de contrôle ⇒ page 16
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33

- Affichage des rapports engagés (boîte automatique) ⇒ page 197
- Indications sur les interventions d'entretien ⇒ brochure *Plan d'Entretien*

⚠ AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Ne commandez jamais les touches sur le combiné d'instruments pendant la conduite.

Vue d'ensemble des cadrams

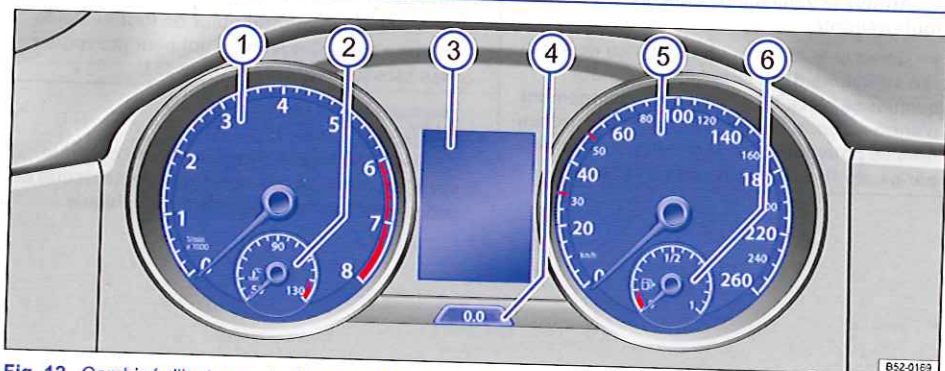


Fig. 12 Combiné d'instruments dans le tableau de bord.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 20.

Explications relatives aux cadrams ⇒ fig. 12 :

- ① **Compte-tours** (nombre de tours (x 1000) par minute du moteur en marche).
Le début de la zone rouge du compte-tours représente, pour chaque vitesse, le régime maximal autorisé du moteur rodé à sa température normale de fonctionnement. Il est recommandé d'engager la vitesse immédiatement supérieure, de placer le levier sélecteur en position D ou de lever le pied de l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge ⇒ ①.
- ② **Indicateur de température du liquide de refroidissement** ⇒ page 342
- ③ **Indications sur l'afficheur** ⇒ page 21.
- ④ **Touche de remise à zéro, de réglage et d'affichage** ⇒ page 21
- ⑤ **Tachymètre** (compteur de vitesse)
- ⑥ **Indicateur de niveau de carburant** ⇒ page 321

❗ MISE EN GARDE

- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Afin d'éviter toute avarie du moteur, l'aiguille du compte-tours ne doit pas se trouver de manière prolongée dans la zone rouge de l'échelle graduée.



Une montée rapide des rapports vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.

Affichages

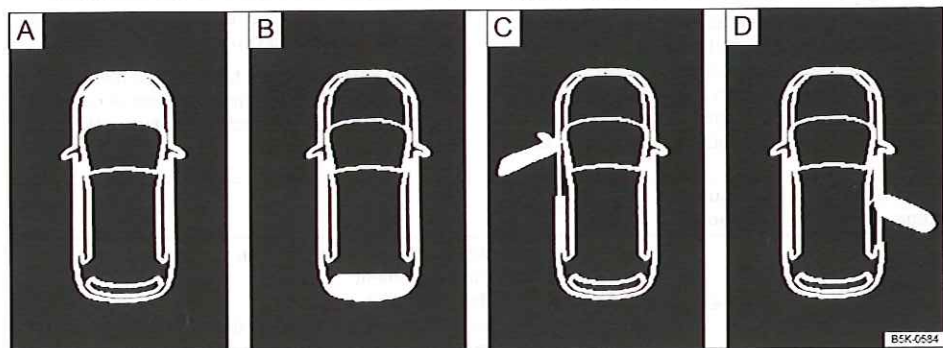


Fig. 13 A : capot-moteur ouvert, B : hayon ouvert, C : porte avant gauche ouverte, D : porte arrière droite ouverte.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 20.

Suivant l'équipement du véhicule, différentes informations peuvent apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ **fig. 12 ③** :

- Portes, capot-moteur et hayon ouverts ⇒ **fig. 13**
- Messages d'avertissement et d'information
- Totalisateurs kilométriques
- Heure
- Indications de l'autoradio et du système de navigation ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*
- Indications du téléphone ⇒ brochure *Système de navigation* ou ⇒ brochure *Autoradio, système de navigation*
- Température extérieure
- Affichage de la boussole
- Positions du levier sélecteur
- Recommandation de rapport
- Affichage de données de conduite (indicateur multifonction (MFA)) et menus de réglages divers ⇒ page 27
- Indicateur de maintenance ⇒ page 24
- Alerte de vitesse ⇒ page 27
- Alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver
- Indication d'état du dispositif start/stop de mise en veille ⇒ page 225
- Indication d'état de la gestion active des cylindres (ACT[®]) ⇒ page 219
- Panneaux de signalisation détectés par le système de détection de la signalisation routière ⇒ page 290
- Conduite économique Ⓢ
- Lettres-repères moteur (LRM)
- État de charge de la batterie (SOC)

Portes, capot-moteur et hayon ouverts

Après le déverrouillage du véhicule ainsi que pendant la marche du véhicule, l'ouverture d'une porte, du capot-moteur ou du hayon vous est signalée par un graphique correspondant sur l'afficheur du ►

combiné d'instruments ainsi qu'éventuellement par un signal sonore. La présentation peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Légende de la fig. 13 :

		Voir
A	 Arrêtez de rouler ! Capot-moteur ouvert ou mal fermé	⇒ page 331
B	 Arrêtez de rouler ! Hayon ouvert ou mal fermé	⇒ page 63
C, D	 Arrêtez de rouler ! Porte du véhicule ouverte ou mal fermée	⇒ page 61

Messages d'avertissement et d'information

Au moment où vous mettez le contact d'allumage ou pendant la marche, certaines fonctions du véhicule et l'état de certains composants du véhicule sont contrôlés. Les dysfonctionnements sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 16 par des symboles d'alerte rouges et jau-

nes¹⁾ assortis de messages texte et éventuellement d'un signal sonore. La présentation peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Vous pouvez également faire afficher manuellement les dysfonctionnements actuels. À cet effet, appelez le menu de sélection **Statut véhicule** ou **Véhicule** ⇒ page 27.

Type de message	Couleur du symbole ^{a)}	Explication
Message d'avertissement de priorité 1	Rouge	Le symbole clignote ou s'allume – en partie en même temps que des signaux sonores d'avertissement.  Arrêtez de rouler ! Danger ! ⇒  Contrôlez la fonction défaillante et supprimez la cause du dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !
Message d'avertissement de priorité 2	Jaune	Le symbole clignote ou s'allume – en partie en même temps que des signaux sonores d'avertissement. Les dysfonctionnements ou les quantités de fluides insuffisantes peuvent endommager le véhicule et entraîner une panne du véhicule ⇒  . Contrôlez la fonction défaillante le plus rapidement possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !
Message d'information	–	Informations sur différents processus sur le véhicule.

a) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Totalisateurs kilométriques

Le *totalisateur kilométrique général* enregistre la distance totale parcourue par le véhicule.

Le *totalisateur kilométrique partiel (trip)* indique le nombre de kilomètres parcourus depuis la dernière remise à zéro du totalisateur partiel. Le dernier chiffre indique les hectomètres.

- Appuyez brièvement sur la touche  du combiné d'instruments ⇒ page 20 pour remettre à zéro le totalisateur partiel.

Heure

- Pour régler l'heure, les portes étant fermées, appuyez sur la touche  du combiné d'instruments ⇒ page 20 et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'indication **Heure** apparaisse sur l'afficheur.
- Relâchez la touche. L'heure apparaît sur l'afficheur et l'affichage des heures est mis en évidence.
- Appuyez immédiatement sur la touche autant de fois que nécessaire jusqu'à obtenir l'affichage des heures souhaité. Pour effectuer un défilement rapide, maintenez la touche enfoncée.
- Une fois l'heure réglée, attendez que l'affichage des minutes soit repéré sur l'afficheur.

¹⁾ Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

- Appuyez immédiatement sur la touche autant de fois que nécessaire jusqu'à obtenir le nombre souhaité de minutes. Pour effectuer un défilement rapide, maintenez la touche enfoncée.

- Relâchez la touche pour terminer le réglage de l'heure.

Il est également possible de régler l'heure dans le système d'infodivertissement à l'aide de la touche **[CAR]** et des boutons de fonction **[F1]** et **[F2]** (Heure et date) ⇒ page 33.

Affichage de la température extérieure

Lorsque la température extérieure est inférieure à +4 °C environ (+39 °F), le symbole représentant un cristal de glace **[Glace]** (alerte verglas) apparaît en plus de la température extérieure. Ce symbole reste allumé jusqu'à ce que la température extérieure passe au-dessus de +6 °C (+43 °F) ⇒ **[Glace]**.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à vitesse très réduite, ou que le chauffage stationnaire fonctionne (⇒ page 315), la température affichée peut être légèrement supérieure à la température extérieure réelle en raison de la chaleur de rayonnement du moteur.

La plage de mesure s'étend de -45 °C (-49 °F) à +76 °C (+169 °F).

Affichage de la boussole

Lorsque le contact d'allumage est mis et que le système de navigation est en marche, le point cardinal vers lequel vous vous dirigez actuellement est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Positions du levier sélecteur (boîte automatique)

La position enclenchée du levier sélecteur est indiquée sur le côté du levier sélecteur et sur l'afficheur du combiné d'instruments. En position **D/S** ainsi qu'en mode Tiptronic, l'afficheur indique le rapport engagé ⇒ page 197.

Recommandation de rapport

Pendant la marche, une recommandation pour le choix d'une vitesse économique peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 197.

Alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver

Lorsque vous dépassez la vitesse maximale recommandée, un message d'alerte apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 27.

Il est possible de procéder aux réglages relatifs à l'alerte de vitesse dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **[CAR]** puis effleurez les boutons de fonction **[F1]** et **[Pneus]** ⇒ page 33.

Indication d'état du dispositif start/stop de mise en veille

Des informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 225.

Conduite économique **[Eco]**

Pendant la conduite, l'afficheur du combiné d'instruments indique si le véhicule se trouve en mode de conduite économique **[Eco]**, par ex. lorsque le système de gestion active des cylindres (ACT[®]) ⇒ page 219 est activé ou lorsque la boîte automatique est en roue libre ⇒ page 197.

État de charge de la batterie (SOC)

Sur certains modèles, l'état de charge de la batterie (SOC¹⁾) peut être indiqué en pour cent.

Pour afficher l'état de charge de la batterie, le contact d'allumage étant coupé, appuyez sur la touche **[SOC]** du combiné d'instruments ⇒ page 20 et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'indication SOC apparaisse sur l'afficheur.

Lettres-repères moteur (LRM)

Appuyez sur la touche **[LRM]** du combiné d'instruments ⇒ page 20 et maintenez-la enfoncée (environ 15 secondes) pour afficher les lettres-repères moteur (LRM) du véhicule. À cet effet, le contact d'allumage doit être mis et le moteur ne doit pas tourner.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument et les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.

1) State of charge

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Par des températures extérieures situées au-dessus du point de congélation, les routes et les ponts peuvent être gelés.

- Il peut y avoir du verglas, même si la température extérieure est supérieure à +4 °C (+39 °F) et même si le symbole « cristal de glace » n'apparaît pas pour prévenir du danger.
- Ne vous fiez pas uniquement à l'affichage de température extérieure !

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

i Il existe différents combinés d'instruments, c'est pourquoi les versions et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier. Sur l'afficheur sans messages d'avertissement ou d'information, les dysfonctionnements sont exclusivement indiqués par des témoins de contrôle.

i Selon l'équipement du véhicule, le système d'infodivertissement peut être utilisé pour effectuer certains réglages ou afficher certaines informations.

i Si plusieurs messages d'avertissements sont présents, les symboles apparaissent l'un après l'autre pendant quelques secondes. Les symboles apparaissent tant que la cause de la perturbation n'a pas été éliminée.

i Si, lors de la mise du contact d'allumage, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut être impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites réparer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

Indicateur de maintenance



Fig. 14 Schéma de principe : exemples d'affichages sur le combiné d'instruments lorsqu'un entretien est arrivé à échéance

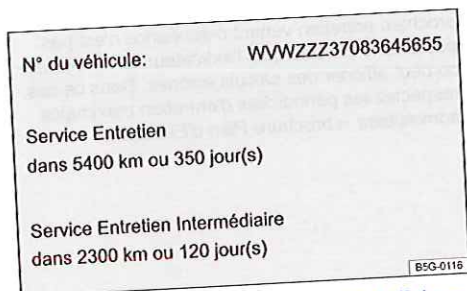


Fig. 15 Schéma de principe : exemple d'affichage des informations sur l'entretien à l'écran du système d'infodivertissement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 20.

Les entretiens arrivant échéance sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments $\Rightarrow$ fig. 14 et dans le système d'infodivertissement $\Rightarrow$ fig. 15.

Les présentations et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier en fonction de la version du combiné d'instruments et du système d'infodivertissement.

Volkswagen fait la distinction entre le Service Vidange et le Service Entretien. L'indicateur de maintenance vous informe sur la prochaine échéance d'entretien prévoyant une vidange d'huile-moteur et sur le prochain Service Entretien. Les échéances d'entretien sont également indiquées dans le Plan d'Entretien.

Pour les véhicules à **Service Vidange à intervalles fixes**, des périodicités fixes sont prescrites pour l'entretien.

Pour les véhicules à **Service Vidange à intervalles variables**, les périodicités sont déterminées au cas par cas. Le progrès technique permet de réduire considérablement la maintenance. Un Service Vidange ne doit ainsi être effectué qu'au moment où le véhicule en a besoin. Les conditions d'utilisation individuelles ainsi que le style de conduite personnel sont pris en compte pour calculer l'échéance de cet entretien. L'avertissement préalable d'entretien est signalé, pour la première fois, 30 jours avant l'échéance de l'entretien calculée. Le trajet indiqué restant à parcourir est toujours arrondi à 100 km et le temps restant à des jours entiers.

Rappel d'entretien

Lorsqu'un Service Vidange ou un Service Entretien arrive prochainement à échéance, un rappel correspondant apparaît dès que vous mettez le contact d'allumage.

Le kilométrage indiqué correspond au nombre de kilomètres pouvant être parcourus jusqu'au prochain entretien ; la durée indiquée correspond au temps restant jusqu'à l'échéance du prochain entretien.

Entretien

Lorsqu'un **Service Vidange** ou un **Service Entretien** est arrivé à échéance, un signal sonore retentit dès l'établissement du contact d'allumage et un symbole de clé à fourches  apparaît éventuellement pendant quelques secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments avec l'une des indications suivantes $\Rightarrow$ fig. 14 :

Service Entretien maintenant!

Service Vidange maintenant!

Service Vidange et Service Entretien maintenant!

Consultation d'une échéance d'entretien

Lorsque le contact d'allumage est mis, le moteur étant coupé et le véhicule à l'arrêt, vous pouvez consulter l'échéance d'entretien actuelle :

- Appuyez sur la touche  du combiné d'instruments $\Rightarrow$ page 20 et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'indication **Service** apparaisse sur l'afficheur.
- Relâchez la touche. Le message d'entretien actuel s'affiche.

Il est également possible de consulter les messages d'entretien $\Rightarrow$ fig. 15 dans le système d'infodivertissement ; actionnez à cet effet la touche  et des boutons de fonction  et  $\Rightarrow$ page 33.

Remise à zéro de l'indicateur de maintenance

Si le Service Vidange ou le Service Entretien n'a pas été effectué par un Partenaire Volkswagen, l'indicateur de maintenance peut être remis à zéro comme suit :

- Coupez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche  du combiné d'instruments $\Rightarrow$ page 20 et maintenez-la enfoncée.
- Remettez le contact d'allumage.
- Relâchez la touche  lorsque l'un des messages suivants apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments :

Réinitialiser Service Vidange?

Réinitialiser Service Entretien?

i Le message d'entretien disparaît au bout de quelques secondes lorsque le moteur tourne ou si vous appuyez sur la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → page 27.

i Si, sur les véhicules à intervalles d'entretien variables, la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, le calcul temporel du

prochain entretien venant à échéance n'est pas possible. C'est pourquoi l'indicateur de maintenance peut afficher des calculs erronés. Dans ce cas, respectez les périodicités d'entretien maximales admissibles → brochure *Plan d'Entretien*.



Système d'information Volkswagen

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Vue d'ensemble de la structure du menu	27
Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments	28
Touche des systèmes d'aide à la conduite	29
Menu de sélection	29
Données de conduite	30
Menu Assistants	31

Le contact d'allumage étant mis, vous pouvez accéder aux diverses fonctions de l'afficheur à l'aide du menu de sélection (par ex. l'affichage de données de conduite (indicateur multifonction - MFA)).

Les véhicules équipés du volant multifonction n'ont pas de touches sur le levier d'essuie-glace. Les commandes s'effectuent uniquement par les touches du volant multifonction.

L'étendue des menus et des informations apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments dépend de l'équipement électronique du véhicule et de ses options.

Suivant l'équipement du véhicule, un atelier spécialisé peut programmer ou modifier d'autres fonctions. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Tant qu'un message d'avertissement de priorité 1 est affiché, aucun menu ni information ne peuvent être consultés. Certains messages d'avertissement

peuvent être validés et désactivés à l'aide de la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou de la touche **OK** du volant multifonction.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement → page 33
- Systèmes d'assistance à la conduite → page 225
- Autoradio ou système de navigation → brochure *Autoradio* ou → brochure *Système de navigation*

⚠ AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'appellez jamais les menus sur l'afficheur du combiné d'instruments pendant la conduite.

i Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée, il est possible que les réglages (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou effacés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois la batterie suffisamment rechargée. 

Vue d'ensemble de la structure du menu

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 27.

La liste suivante présente à titre d'exemple la structure des menus du système d'information Volkswagen affichés sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'étendue réelle des menus et la désignation des différentes options de menu dépendent de l'équipement électronique du véhicule et de ses options.

Données de conduite → page 30

- Depuis départ
- Depuis le plein
- Longue durée

- Détection de signalisation routière
- Alerte de vitesse
- Vitesse numérique
- Autonomie
- Consommateurs confort

Assistants → page 29

- Lane Assist activé/désactivé
- Front Assist activé/désactivé
- Détecteur d'angle mort activé/désactivé
- Assistant de sortie de stationnement activé/désactivé
- Régulateur de distance (ACC)

Navigation → brochure *Système de navigation* 

Audio → brochure *Autoradio* ou → brochure *Système de navigation*

Téléphone → brochure *Système de navigation* ou → brochure *Autoradio, système de navigation*

Statut du véhicule → page 29

Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments

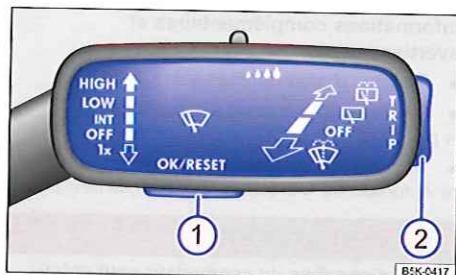


Fig. 16 Véhicules sans volant multifonction : touche ① du levier d'essuie-glace (à droite sur la colonne de direction) pour valider les options et commande à bascule ② pour changer de menu et afficher des informations.

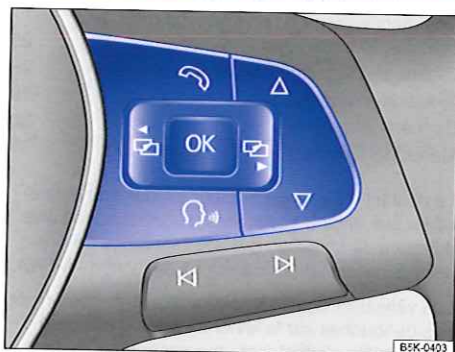


Fig. 17 Côté droit du volant multifonction : touches de commande des menus et des messages d'informations sur le combiné d'instruments

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 27.

Accès au menu de sélection et sélection d'un menu ou d'un message d'information

- Mettez le contact d'allumage.
- Si un message ou le pictogramme du véhicule est affiché, appuyez sur la touche → **fig. 16 ①** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → **fig. 17**.

- **Commande à l'aide du levier d'essuie-glace :** pour afficher le menu de sélection → page 29 ou pour retourner au menu de sélection depuis un menu ou un message d'information, maintenez la commande à bascule → **fig. 16 ②** enfoncée jusqu'à ce qu'apparaisse le menu de sélection. Pour parcourir le menu de sélection, appuyez sur le haut ou sur le bas de la commande à bascule.

- **Commande à l'aide du volant multifonction :** pour afficher le menu de sélection et pour le parcourir, appuyez sur la touche **OK** ou **OK** → **fig. 17**.

- Pour accéder au menu affiché dans le menu de sélection ou pour consulter le message d'information, appuyez sur la touche → **fig. 16 ①** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → **fig. 17** ou attendez que le menu ou le message d'information s'ouvre automatiquement au bout de quelques secondes.

Réglages dans les menus

- Dans le menu affiché, appuyez sur la commande à bascule → **fig. 16 ②** en haut ou en bas du levier d'essuie-glace ou sur les touches fléchées **▲** ou **▼** du volant multifonction → **fig. 17** jusqu'à ce que l'option souhaitée soit sélectionnée. L'option sélectionnée est repérée par un cadre.
- Procédez à la modification souhaitée en appuyant sur la touche → **fig. 16 ①** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction → **fig. 17**. Une « coche » indique que la fonction ou le système est activé(e).

Retour au menu de sélection

- **À l'aide du menu :** dans le menu, sélectionnez l'option **Retour** pour quitter le menu.
- **Commande à l'aide du volant multifonction :** appuyez sur la touche **OK** ou **OK** → **fig. 17**.

 Si, lors de la mise du contact d'allumage, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut être impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites réparer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

Touche des systèmes d'aide à la conduite

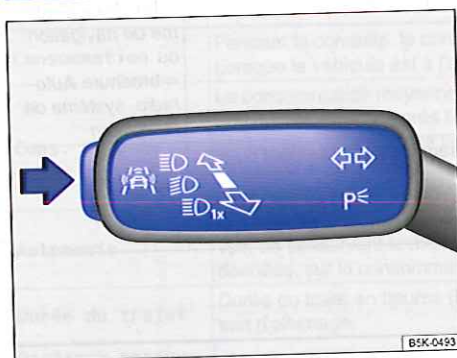


Fig. 18 Levier des clignotants et de l'inverseur-codes à gauche sur la colonne de direction : touche des systèmes d'aide à la conduite

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 27.

Vous pouvez activer ou désactiver les systèmes d'aide à la conduite indiqués dans le menu **Assistants** à l'aide de la touche du levier des clignotants et de l'inverseur-codes $\Rightarrow$ page 225.

Activation ou désactivation des différents systèmes d'aide à la conduite

- Appuyez sur la touche $\Rightarrow$ **fig. 18** dans le sens de la flèche pour accéder au menu **Assistants**.
- Sélectionnez le système d'aide à la conduite pour l'activer ou le désactiver $\Rightarrow$ page 28. Une « coche » indique que le système d'aide à la conduite est activé.
- Confirmez ensuite votre sélection en appuyant sur la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction $\Rightarrow$ page 28.

Il est également possible d'activer ou de désactiver les systèmes d'aide à la conduite via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction et **(Système d'aide à la conduite)** $\Rightarrow$ page 33.

Menu de sélection

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 27.

Menu	Fonction	Voir
Données de conduite	Informations et possibilités de réglage de l'indicateur multifonction (MFA).	$\Rightarrow$ page 30,
	Affichage des messages d'avertissement ou d'information actuels et d'autres éléments de système en fonction de l'équipement	$\Rightarrow$ page 33
Assistants	Informations et possibilités de réglage des systèmes d'aide à la conduite	$\Rightarrow$ page 31, $\Rightarrow$ page 33
Navigation	Affichage d'informations par le système de navigation en marche : Lorsqu'un guidage est actif, des flèches de changement de direction et des barres d'approche sont affichées. La représentation est similaire à la représentation par symboles du système d'infodivertissement. Si aucun guidage n'est activé, la direction (fonction boussole) et le nom de la rue empruntée sont indiqués.	$\Rightarrow$ brochure <i>Système de navigation</i>
Audio	Affichage des stations en mode radio	$\Rightarrow$ brochure <i>Auto-radio</i> ou
	Affichage de la liste des stations en mode radio	$\Rightarrow$ brochure <i>Système de navigation</i>
	Affichage des titres en mode média	

- Appuyez sur la touche **[CAR]** du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction **[F]** pour ouvrir le menu **Réglages véhicule**.
- Pour accéder à d'autres menus depuis le menu **Réglages véhicule** ou pour effectuer des réglages dans les options de menu, effleurez le bouton de fonction correspondant.

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée ☒, la fonction correspondante est activée.

Les modifications saisies dans les menus de réglage sont automatiquement validées.

Le bouton de fonction **[←]** permet de retourner au menu précédent.

Vue d'ensemble du menu

La vue d'ensemble du menu présente à titre d'exemple la structure des menus du système d'infodivertissement. L'étendue réelle des menus et la désignation des différentes options de menu dépendent de l'équipement électronique du véhicule et de ses options.

Menu	Sous-menu	Réglages possibles	Informations complémentaires
Système ESC	—	Il est possible de désactiver/activer les systèmes suivants : – Antipatinage (ASR)	⇒ page 207
Réglages pneus	Témoin de contrôle du système de contrôle de l'état des pneus (RKA)	Mémorisation de la pression de gonflage des pneus (SET)	⇒ page 301
	Pneus d'hiver	Activation/désactivation de l'alerte de vitesse Réglage de la valeur de déclenchement de l'alerte de vitesse	⇒ page 368

Menu	Sous-menu	Réglages possibles	Informations complémentaires
Réglages syst. d'aide à la conduite	ACC (régulateur de distance)	Activation/désactivation de la saisie de la dernière distance sélectionnée Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Programme de conduite – Intervalle de distance activé (temporel par rapport au véhicule qui vous précède) après l'activation de l'ACC	⇒ page 263
	Front Assist (système de surveillance périmétrique)	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Système de surveillance périmétrique, – Alerte préventive, – Affichage de l'alerte de distance, – Fonction de freinage d'urgence City	⇒ page 273
	Fonction de freinage d'urgence City	Activation/désactivation de la fonction de freinage d'urgence City	
	Lane Assist (assistant de maintien de voie)	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Assistant de maintien de voie – Maintien de voie automatique	⇒ page 280
	Détecteur angle mort	Activation/désactivation du détecteur d'angle mort	⇒ page 284
	Assistant de sortie de stationnement	Activation/désactivation de l'assistant de sortie de stationnement	⇒ page 284
	Détection de signalisation routière	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Affichage des panneaux de signalisation détectés sur l'indicateur multifonction (MFA) – Détection de remorque (affichage des panneaux de signalisation pour les véhicules avec remorque)	⇒ page 290
	Détecteur de fatigue	Activation/désactivation du détecteur de fatigue	⇒ page 293
	Protection proactive des occupants	Activation/désactivation de la protection proactive des occupants	⇒ page 299
Réglages stationnement et manœuvre	ParkPilot	Activation/désactivation du verrouillage automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Volume sonore à l'avant et à l'arrière, – Hauteur du son à l'avant et à l'arrière, – Réduction audio	⇒ page 230

Menu	Sous-menu	Réglages possibles	Informations complémentaires
Réglages éclairage	Assistants éclairage	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) – Feux directionnels – Éclairage automatique (en cas de pluie) – Clignotement confort Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Horaire d'enclenchement de l'allumage automatique des projecteurs – Mode voyage (circulation à droite ou à gauche)	⇒ page 120
	Éclairage d'ambiance	Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes – Éclairage d'ambiance à l'avant – Éclairage d'ambiance dans les portes – Éclairage du plancher	
	Fonction « Coming home/Leaving home »	Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Durée d'activation de la fonction « Coming home » (Retour maison) – Durée d'activation de la fonction « Leaving home » (Départ maison)	
Réglages rétroviseurs et essuie-glaces	Rétroviseurs	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Réglage synchrone des rétroviseurs extérieurs – Abaissement des rétroviseurs en marche arrière – Rabattement pendant le stationnement	⇒ page 140
	Essuie-glaces	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Balayage automatique en cas de pluie – Activation de l'essuie-glace arrière en marche arrière	⇒ page 134
Réglages de l'ouverture et de la fermeture	Commande des glaces	Réglage de l'ouverture confort des glaces	⇒ page 66
	Verrouillage centralisé	Réglage du déverrouillage des portes Activation et désactivation du verrouillage automatique	⇒ page 51
Réglages sièges	Mémoriser position du siège	Activation/désactivation de la clé du véhicule	⇒ page 73



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 51.

Le système Keyless Access est un système sans clé de fermeture et de démarrage qui permet de verrouiller et de déverrouiller le véhicule sans utilisation active de la clé du véhicule. Pour cela, seule une clé de véhicule valide doit se trouver dans la zone de proximité $\Rightarrow$ fig. 30 du véhicule et vous devez toucher l'une des surfaces de détection intégrées aux poignées de porte avant $\Rightarrow$ fig. 31 ou actionner l'emblème Volkswagen situé dans le hayon $\Rightarrow$ page 63 $\Rightarrow$ ①.

Informations de base

Lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve dans une zone de proximité $\Rightarrow$ fig. 30, le système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access autorise l'accès dès que vous touchez la surface de détection correspondante intégrée à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant ou lorsque vous actionnez l'emblème Volkswagen situé dans le hayon. Vous pouvez ensuite effectuer les fonctions suivantes sans utilisation active de la clé du véhicule :

- **Keyless-Entry** : déverrouillage du véhicule au moyen de la surface de détection intégrée à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant ou via l'emblème Volkswagen situé dans le hayon.
- **Keyless-Go** : démarrage du moteur et départ du véhicule. Pour cela, une clé de véhicule valable doit se trouver dans l'habitacle et le bouton de démarrage doit être enfoncé $\Rightarrow$ page 189.
- **Keyless-Exit** : verrouillage du véhicule par le biais du capteur intégré à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.

Le verrouillage centralisé et le système de fermeture fonctionnent comme un système *normal* de verrouillage et de déverrouillage. Seuls les éléments de commande diffèrent.

Le déverrouillage du véhicule est signalé par un *double* clignotement de tous les clignotants et le verrouillage par un *seul* clignotement de tous les clignotants.

Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau au bout de quelques secondes.

Déverrouillage et ouverture des portes (Keyless-Entry)

- Saisissez la poignée de la porte du conducteur ou du passager avant. Vous touchez alors la zone de déverrouillage $\Rightarrow$ fig. 31 ①.
- Ouvrez la porte.

Fermeture et verrouillage des portes sur les véhicules sans dispositif de sécurité Safe (Keyless-Exit)

- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur.
- Touchez *une fois* la surface de détection pour le verrouillage ② sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant. La porte dont la poignée est actionnée doit être fermée.

Fermeture et verrouillage des portes sur les véhicules avec dispositif de sécurité Safe (Keyless-Exit)

- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur.
- Touchez *une fois* la surface de détection pour le verrouillage ② sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant. Le véhicule est verrouillé avec le dispositif de sécurité Safe $\Rightarrow$ page 56. La porte dont la poignée est actionnée doit être fermée.
- Effleurez *deux fois* (flèche) la surface de détection pour le verrouillage ② sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant pour verrouiller le véhicule sans avoir recours au dispositif de sécurité Safe $\Rightarrow$ page 56.

Déverrouillage et verrouillage du hayon

Si, le véhicule étant verrouillé, une clé de véhicule valable se trouve dans la zone de proximité $\Rightarrow$ fig. 30 du hayon, le hayon se déverrouille automatiquement lors de son ouverture.

Ouvrez ou fermez le hayon comme un hayon *normal* $\Rightarrow$ page 63.

Le hayon se verrouille automatiquement après sa fermeture. Le hayon **ne se verrouille pas** automatiquement après sa fermeture lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Le véhicule est entièrement déverrouillé.
- La dernière clé du véhicule que vous avez utilisée se trouve à l'intérieur du véhicule. Tous les clignotants du véhicule clignotent *quatre fois*. Si vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau au bout de quelques secondes.

Comportement lors du verrouillage avec une deuxième clé de véhicule

Si une clé de véhicule se trouve dans l'habitacle et que vous verrouillez le véhicule de l'extérieur avec une deuxième clé de véhicule valable, la clé se trouvant dans le véhicule est bloquée lors du démarrage du moteur → page 189. Pour débloquer le démarrage du moteur, appuyez sur le bouton  de la clé restée dans le véhicule → fig. 27 ou → fig. 28.

Désactivation automatique des capteurs

Si un capteur extérieur intégré à une poignée de porte est déclenché de manière excessivement fréquente lorsque le véhicule est verrouillé, par ex. sous l'effet du frottement des branches d'une haie, ce capteur de proximité se désactive pendant un certain temps.

Les capteurs se réactivent lorsque l'un des événements suivants se produit :

- Un certain temps s'est écoulé.
- **OU** : déverrouillage du véhicule à l'aide de la touche  intégrée à la clé du véhicule.
- **OU** : ouvrez le hayon.
- **OU** : déverrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

Fonctions de confort

Pour procéder à la **fermeture confort** de toutes les glaces électriques et du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique, maintenez le doigt pendant quelques secondes sur la zone de détection pour le verrouillage → fig. 31  du côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant, jusqu'à ce que les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se ferment.

L'**ouverture de porte** par actionnement de la surface de détection intégrée à la poignée de porte intervient conformément aux réglages activés dans le système d'infodivertissement à l'aide de la touche  et des boutons de fonction  et  (ouverture et fermeture) → page 33.

Dispositif de sécurité Safe

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 51.

Selon son équipement, le véhicule peut disposer d'un dispositif de sécurité Safe et d'une alarme antivol → page 57.

! MISE EN GARDE

Les surfaces de détection intégrées aux poignées de portes peuvent être activées sous l'effet d'un jet d'eau ou de vapeur puissant lorsqu'une clé de véhicule valable se trouve à proximité. Si au moins une glace est ouverte et que la surface de détection  (flèche) intégrée à une poignée de porte est activée en permanence, toutes les glaces se ferment. Si le jet d'eau ou de vapeur est éloigné brièvement de la surface de détection  (flèche) intégrée à une poignée de porte, puis ramené, il se peut que toutes les glaces s'abaissent → page 56, *Fonctions de confort*.

 Lorsque la batterie ou la pile de la clé du véhicule est faible ou déchargée, il se peut que le véhicule ne puisse pas être verrouillé ou déverrouillé à l'aide du système Keyless Access. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule manuellement → page 409.

 Selon la fonction des rétroviseurs paramétrée dans le système d'infodivertissement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent lors du déverrouillage du véhicule par l'intermédiaire de la surface de détection intégrée à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant et l'éclairage périmétrique se met en marche → page 140.

 Si aucune clé valable pour le véhicule ne se trouve à bord du véhicule ou si celle-ci n'est pas détectée, l'afficheur du combiné d'instrument indique un message correspondant. Cela peut se produire lorsque la clé du véhicule est masquée par un autre signal radio ou est cachée par un objet, par ex. un accessoire pour appareils mobiles ou une valise en aluminium.

 Le fonctionnement des capteurs intégrés aux poignées de porte peut être entravé en cas de fort encrassement, par ex. par d'importants dépôts de sel. Nettoyez le véhicule si nécessaire → page 351.

 Vous ne pouvez verrouiller un véhicule à boîte automatique que si le levier sélecteur se trouve en position P.



Lorsque le véhicule est verrouillé, le dispositif de sécurité Safe met les leviers d'ouverture des portes hors fonction afin de rendre plus difficiles les effractions du véhicule. Les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur ⇒ ⚠.

Fonction	Mesure
Verrouillage du véhicule et activation du dispositif de sécurité Safe.	Appui sur le bouton de verrouillage
Verrouillage du véhicule sans activation du dispositif de sécurité Safe.	Appui sur le bouton de verrouillage sans activation du dispositif de sécurité Safe

En fonction du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer que le dispositif de sécurité Safe est activé lorsque vous coupez le contact d'allumage (**Verrouillage SAFE** ou **SAFE LOCK**).

Désactivation du dispositif de sécurité Safe

Le dispositif de sécurité Safe peut être désactivé en utilisant l'une des possibilités suivantes :

- Appuyez *deux fois* sur la touche  intégrée à la clé du véhicule.
- Touchez *deux fois* la surface de détection du verrouillage du système sans clé de démarrage Keyless Access sur la face interne de la poignée de porte ⇒ page 54.
- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur le bouton de démarrage sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access.

Lorsque le dispositif de sécurité Safe est désactivé :

- Le véhicule peut être déverrouillé de l'intérieur à l'aide du levier d'ouverture
- L'alarme antivol est activée.
- La protection volumétrique et la protection de soulèvement sont désactivées.

Alarme antivol



Lisez tout d'abord l'exposé et les consignes de sécurité à la page 51.

Menu	Sous-menu
Réglages indicateur multifonction	-
Réglages de l'heure et de la date	-
Réglages unités	-
Service	-
Réglages usine	-

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule de l'intérieur



Fig. 29 Dans la porte du conducteur : touche de verrouillage centralisé.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 51.

Appuyez sur la touche $\Rightarrow$ fig. 29 :



Déverrouillage du véhicule



Verrouillage du véhicule.

La touche de verrouillage centralisé fonctionne aussi bien lorsque le contact d'allumage est mis que lorsqu'il est coupé si toutes les portes sont fermées.

Si vous avez verrouillé le véhicule à l'aide de la clé du véhicule, la touche de verrouillage centralisé est hors service.

Lorsque vous verrouillez le véhicule à l'aide de la touche de verrouillage centralisé :

- Le témoin de contrôle  intégré à la touche s'allume en jaune $\Rightarrow$ fig. 29 lorsque toutes les portes sont fermées et verrouillées.
- Véhicules avec dispositif de sécurité Safe : le dispositif de sécurité Safe n'est pas activé $\Rightarrow$ page 56.
- l'alarme antivol n'est pas activée.
- Il n'est pas possible d'ouvrir les portes et le hayon de l'extérieur, par ex. à un arrêt aux feux de circulation.
- Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte. Le témoin de contrôle  s'éteint dans toutes les portes. Le cas échéant, il faut à nouveau tirer sur le levier d'ouverture de porte. Les portes qui ne sont pas ouvertes ainsi que le hayon restent verrouillés et ne peuvent pas être ouverts de l'extérieur.

Le véhicule déverrouille automatiquement toutes les portes et le hayon $\Rightarrow$ page 33 lorsque :

- La touche  est actionnée $\Rightarrow$ fig. 29
- Vous arrêtez le véhicule et retirez la clé du véhicule
- Vous ouvrez une porte du véhicule (en fonction du réglage menu effectué dans le système d'infodivertissement) $\Rightarrow$ page 33

Déverrouillage et verrouillage du véhicule avec le système Keyless Access

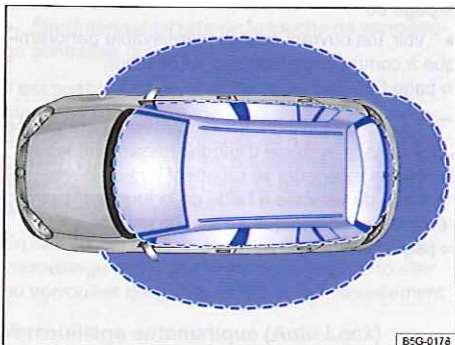


Fig. 30 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : zones de proximité.

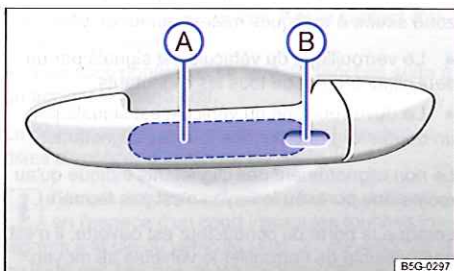


Fig. 31 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : surface de détection (A) pour le déverrouillage sur la face intérieure de la poignée de porte et surface de détection (B) pour le verrouillage sur la face extérieure de la poignée de porte

Protection volumétrique et protection anti-soulèvement

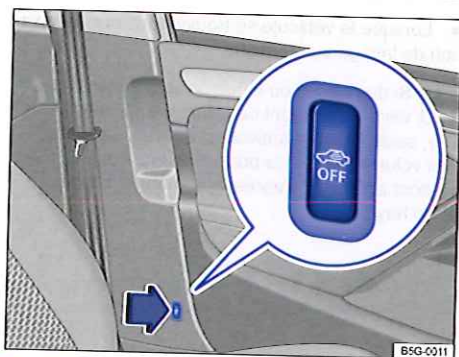


Fig. 32 À côté du siège du conducteur : touche de désactivation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 51.

Lorsque le véhicule est verrouillé, la protection volumétrique déclenche l'alarme si des mouvements sont détectés dans l'habitacle du véhicule.

La protection anti-soulèvement déclenche l'alarme si un soulèvement du véhicule est détecté.

Activation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. Lorsque l'alarme antivol est activée, la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement le sont aussi.

Si vous avez désactivé la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement à l'aide de la touche  $\Rightarrow$ fig. 32, vous pouvez réactiver la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement en actionnant une nouvelle fois la touche . Le témoin de contrôle jaune s'éteint alors.

Désactivation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

Pour pouvoir procéder à la désactivation, l'éclairage d'orientation intégré à la touche  doit être allumé $\Rightarrow$ fig. 32. Pour activer l'éclairage d'orientation, retirez la clé du contact-démarrreur et ouvrez la porte du conducteur.

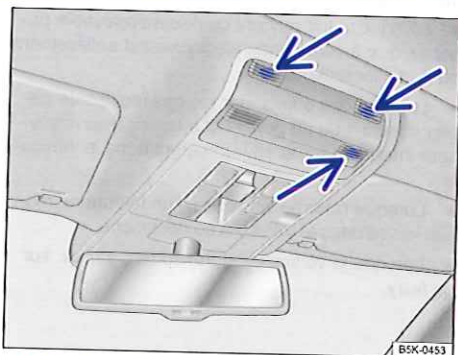


Fig. 33 Dans la console de pavillon : capteurs de la protection volumétrique

- Appuyez sur la touche  $\Rightarrow$ fig. 32. Un témoin de contrôle jaune reste allumé dans la touche jusqu'à ce que le véhicule soit verrouillé.
- Fermez toutes les portes et le hayon.
- Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées jusqu'au prochain verrouillage du véhicule.

Désactivez la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement avant de verrouiller le véhicule, par ex. dans les situations suivantes :

- Lorsque vous laissez des personnes ou des animaux pour une courte durée dans l'habitacle du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit être chargé sur un autre moyen de transport.
- Lorsque le véhicule est transporté (par ex. sur un ferry).
- Lorsque le véhicule doit être remorqué avec un essieu soulevé.
- Lorsque vous devez garer votre véhicule dans un garage à deux étages.
- Lorsque vous devez arrêter votre véhicule dans une installation de lavage automatique.

Risques de fausses alarmes

La protection volumétrique ne fonctionne de façon impeccable que si tous les ouvrants du véhicule sont fermés. Tenez compte des dispositions légales. Une fausse alarme peut se produire dans les cas suivants :

- Lorsqu'une ou plusieurs glaces sont entièrement ou partiellement ouvertes.
- Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique est entièrement ou partiellement ouvert.
- Lorsque des objets, par ex. des feuilles de papier volantes ou un pendentif suspendu au rétroviseur intérieur (sentorettes), restent dans le véhicule.
- Lorsque l'alarme vibratoire d'un téléphone mobile laissé dans le véhicule se déclenche.
- Lorsque le véhicule est transporté, par ex. sur un ferry.

- Lorsque le véhicule est garé dans un garage à deux étages.

- Lorsque le véhicule se trouve dans une installation de lavage automatique.

i Si des portes ou le hayon sont encore ouverts au moment où l'alarme antivol est activée, seule l'alarme antivol est activée. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement ne sont activées qu'après la fermeture des portes et du hayon.



Portes

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	61
Sécurité enfants	62

Informations complémentaires et avertissements :

- Cadrons → page 20
- Jeu de clés du véhicule → page 47
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 51
- Fermeture ou ouverture d'urgence → page 409

AVERTISSEMENT

Une porte mal fermée peut s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez la porte.
- Lors de la fermeture de la porte, veillez à ce que la porte s'enclenche correctement et entièrement. La porte fermée doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Ouvrez ou fermez les portes uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.

AVERTISSEMENT

Une porte immobilisée par un limiteur d'ouverture peut se fermer d'elle-même dans des côtes ou si le vent souffle fort et peut provoquer des blessures.

- Lors de l'ouverture et de la fermeture des portes, tenez toujours la poignée de porte.

Témoin d'alerte

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 61.

Indication	Cause possible	Remède
	Porte(s) du véhicule ouverte(s) ou mal fermée(s).	 Arrêtez de rouler ! Ouvrez la porte correspondante du véhicule et refermez-la.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Un symbole  apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe qu'une des portes du véhicule est ouverte ou mal fermée. Ce symbo-

le est également visible lorsque le contact d'allumage est coupé → page 20. L'affichage s'éteint au bout d'environ 15 secondes, une fois le véhicule verrouillé après fermeture des portes.

Sécurité enfants

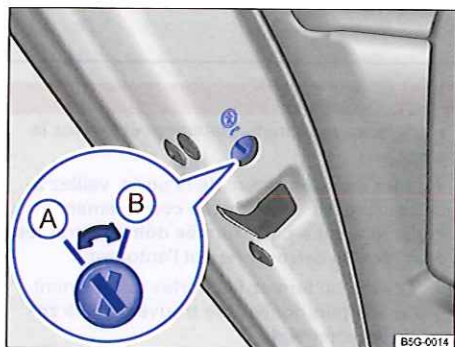


Fig. 34 Dans la porte arrière gauche : sécurité enfants (A) désactivée, (B) activée.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 61.

La sécurité enfants empêche l'ouverture de l'intérieur des portes arrière afin, par exemple, que les enfants ne puissent pas ouvrir une porte par inadvertance pendant la marche du véhicule. Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte ne peut être ouverte que de l'extérieur.

Activation ou désactivation de la sécurité enfants

- Déverrouillez le véhicule et ouvrez la porte arrière concernée.
- Dégagez le panneton de la clé du véhicule.
- À l'aide du panneton, tournez la fente dans la position souhaitée.

Position de la fente ⇒ [fig. 34](#) ou ⇒ [fig. 35](#) :

- (A) Sécurité enfants désactivée.
- (B) Sécurité enfants activée.

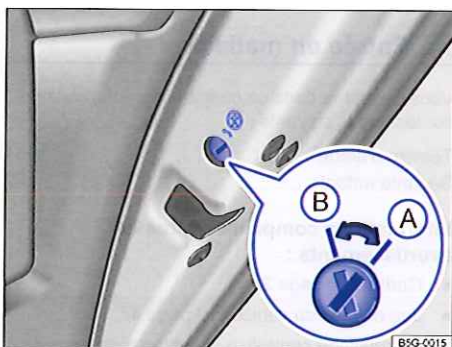


Fig. 35 Dans la porte arrière droite : sécurité enfants (A) désactivée, (B) activée.

AVERTISSEMENT

Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte correspondante ne peut pas être ouverte de l'intérieur.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque les portes sont verrouillées. Il peut arriver que ces personnes s'enferment dans le véhicule. Ils ne pourraient pas sortir seuls du véhicule ou se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

Hayon

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	64
Ouverture du hayon	64
Fermeture du hayon	65

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Cadrons ⇒ page 20
- Verrouillage centralisé ⇒ page 51
- Transport ⇒ page 144
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 409

AVERTISSEMENT

Le déverrouillage, l'ouverture ou la fermeture incorrecte et non contrôlée du hayon peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ouvrez ou fermez le hayon uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.
- Ne fermez en aucun cas le hayon en appuyant sur la glace arrière avec la main. La glace arrière pourrait voler en éclats et provoquer des blessures.
- Une fois le hayon fermé, vérifiez s'il est correctement fermé et verrouillé de sorte qu'il ne puisse pas s'ouvrir de lui-même pendant la marche du véhicule. Le hayon fermé doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Maintenez toujours le hayon fermé pendant la marche du véhicule de sorte que les gaz d'échappement toxiques ne puissent pas pénétrer dans l'habitacle.
- N'ouvrez jamais le hayon lorsqu'un chargement est posé dessus, par ex. sur un porte-bagages. De même, le hayon risque éven-

AVERTISSEMENT (suite)

tuellement de ne pas pouvoir s'ouvrir si un chargement y est fixé, par ex. des bicyclettes. Une fois ouvert, le hayon peut se rabaisser tout seul sous l'effet du poids supplémentaire. Soutenez, le cas échéant, le hayon ou retirez au préalable le chargement.

- Fermez et verrouillez le hayon et toutes les portes lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Ce faisant, veillez à ce que personne ne se trouve dans le véhicule.

- Ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance dans et autour du véhicule, notamment lorsque le hayon est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le hayon et s'enfermer dans le véhicule. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils peuvent verrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule ou de la touche de verrouillage centralisé et s'enfermer dans le véhicule.

MISE EN GARDE

Avant d'ouvrir le hayon, vérifiez si vous disposez d'un espace libre suffisant pour ouvrir et fermer le hayon, par ex. lors de la présence d'une remorque ou dans les garages.

MISE EN GARDE

N'utilisez jamais les vérins pneumatiques ou, selon l'équipement du véhicule, le becquet arrière pour fixer le chargement ou pour vous retenir. Cela risquerait d'endommager le becquet arrière, les vérins pneumatiques ou le hayon et de rendre la fermeture du hayon impossible. ◀

Témoin d'alerte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 63.

Indication	Cause possible	Remède
	Hayon ouvert ou non fermé correctement.	➡ Arrêtez de rouler ! Ouvrez le hayon et refermez-le.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

L'apparition du symbole sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe que le hayon est ouvert ou mal fermé. Ce symbole est également visible lorsque le contact d'allumage est coupé ➔ page 20. L'affichage s'éteint au bout de quelques secondes une fois que le véhicule a été verrouillé, les portes étant fermées.

⚠ AVERTISSEMENT

Un hayon mal fermé peut s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez le hayon.
- Après avoir fermé le hayon, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté.

Ouverture du hayon

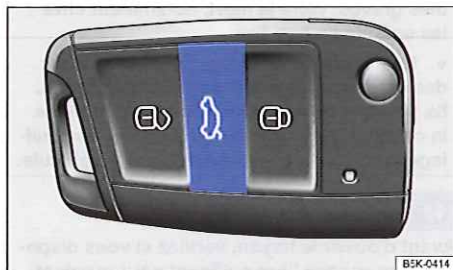


Fig. 36 Dans la clé du véhicule : touche de déverrouillage et d'ouverture du hayon.

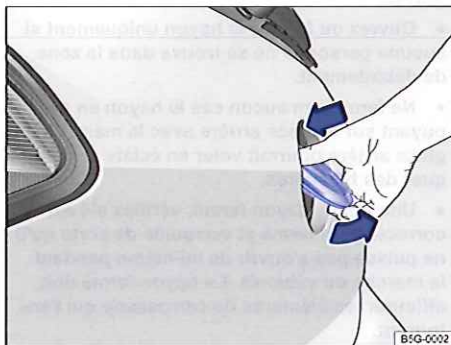


Fig. 37 Ouverture du hayon depuis l'extérieur.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 63.

Si, par ex., des bicyclettes sont fixées sur un porte-vélos monté sur le hayon, celui-ci risque de ne pas pouvoir s'ouvrir ➔ ▲. Retirez le chargement du porte-bagages et soutenez le hayon ouvert.

Ouverture à l'aide de la clé du véhicule

Appuyez pendant moins d'une seconde sur la touche intégrée à la clé du véhicule ➔ fig. 36 pour déverrouiller le hayon ou maintenez enfoncée la touche intégrée à la clé du véhicule jusqu'à ce

que le hayon s'ouvre de lui-même de quelques millimètres. Ouvrez ensuite le hayon par l'emblème Volkswagen.

Ouverture par l'emblème Volkswagen

- Déverrouillez le véhicule ou le hayon ou ouvrez une porte.
- Appuyez avec le pouce sur la partie supérieure de l'emblème Volkswagen ➔ fig. 37 et faites ressortir la partie inférieure de l'emblème. Introduisez la main sous l'emblème puis soulevez le hayon.

⚠ AVERTISSEMENT

Le déverrouillage ou l'ouverture incorrecte ou non contrôlée du hayon peut provoquer des blessures graves.

- Lorsqu'un porte-bagages est monté sur le hayon et qu'il porte un chargement, il n'est pas toujours possible de s'apercevoir que le

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

hayon est déverrouillé. Lorsqu'il est déverrouillé, le hayon risque de s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule.

- ❗ Lorsque la température extérieure est inférieure à 0 °C (+32 °F), le mécanisme d'ouverture ne peut pas toujours soulever automatiquement le hayon ouvert. Dans ce cas, il est nécessaire de soulever le hayon à la main.

Fermeture du hayon

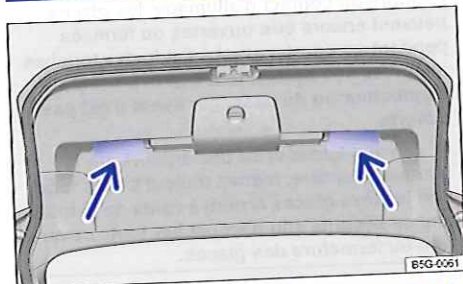


Fig. 38 Hayon ouvert : poignées concaves pour la fermeture

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 63.

Fermeture du hayon

- Saisissez l'une des poignées concaves dans le revêtement intérieur du hayon → fig. 38 (flèche).
- Tirez avec élan le hayon vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans la serrure.
- Vérifiez que le hayon s'est correctement enclenché en tirant dessus.

Verrouillage du hayon

Lorsque le véhicule est déverrouillé et que vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement au bout de quelques secondes. Cette fonction empêche que le véhicule reste déverrouillé involontairement durant une période prolongée.

Le verrouillage est uniquement possible lorsque le hayon est correctement fermé et enclenché.

- Le hayon est également verrouillé par le verrouillage centralisé.
- Lorsque le hayon d'un véhicule verrouillé a été déverrouillé à l'aide de la touche  intégrée à la clé du véhicule, il se verrouille de nouveau quelques secondes après sa fermeture. L'alarme anti-vol est activée immédiatement après la fermeture → page 51.
- Un hayon fermé mais non verrouillé se verrouille automatiquement à une vitesse supérieure à 5 km/h environ (3 mph).

⚠ AVERTISSEMENT

La fermeture incorrecte ou non contrôlée du hayon peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance ni les enfants jouer dans et autour du véhicule, notamment lorsque le hayon est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le hayon et s'enfermer dans le véhicule. Un véhicule fermé à clé peut, selon la saison, chauffer ou refroidir extrêmement et entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort.

- ❗ Avant de fermer le hayon, vérifiez que la clé du véhicule ne se trouve pas dans le coffre à bagages.

Lève-glaces électriques

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Ouverture et fermeture électrique des glaces	66
Lève-glaces électriques – Fonctions	67
Dispositif antipincement des lève-glaces	68

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 51

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, il n'est plus possible d'ouvrir les glaces.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches intégrées aux portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.
- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin d'empêcher toute ouverture ou fermeture des glaces.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque les glaces sont ouvertes, des précipitations subites peuvent mouiller les équipements intérieurs du véhicule et endommager le véhicule.



Ouverture et fermeture électrique des glaces

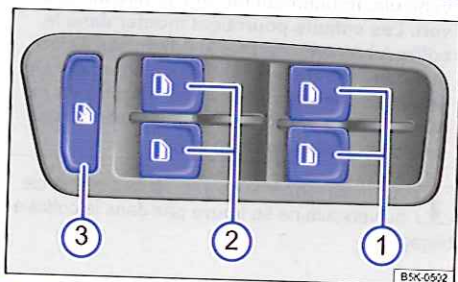


Fig. 39 Dans la porte du conducteur : touches des lève-glaces avant et arrière.

Touches dans la porte du conducteur

Légende de la fig. 39 :

- ① Pour les glaces des portes avant.
- ② Pour les glaces des portes arrière.
- ③ Touche de sécurité.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 66.

Ouverture et fermeture des glaces

Fonction	Mesure à prendre
Ouverture :	Appuyez sur la touche  .
Fermeture :	Tirez la touche  .
Arrêt du fonctionnement automatique :	Appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.
	La touche de sécurité  désactive les touches de lève-glaces sur les portes arrière. Le témoin de contrôle jaune intégré à la touche s'allume.

Les lève-glaces électriques ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est mis.

Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte. Lorsque la clé du véhicule est retirée du contact-démarrreur et que la porte du conducteur est ouverte, vous pouvez ouvrir ou fermer toutes les glaces électriques en actionnant la touche de la glace intégrée à la porte du conducteur et en la maintenant enfoncée. L'ouverture ou la fermeture confort démarre au bout de quelques secondes ⇒ page 67.

Lève-glaces électriques – Fonctions



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 66.

Remontée et abaissement automatiques

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques permet d'ouvrir et de fermer entièrement les glaces. Pour cela, il n'est pas nécessaire de maintenir la touche du lève-glaces.

Pour la remontée automatique : tirez brièvement la touche de la glace vers le haut jusqu'au deuxième niveau.

Pour l'abaissement automatique : poussez brièvement la touche de la glace vers le bas jusqu'au deuxième niveau.

Arrêt du fonctionnement automatique : appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.

Rétablissement de la fonction remontée et abaissement automatiques

Si la batterie a été déconnectée ou si elle était déchargée alors que la glace n'était pas entièrement fermée, la remontée et l'abaissement automatiques sont hors fonction et doivent être rétablis :

- Fermez toutes les glaces et toutes les portes.
- Mettez le contact d'allumage.
- Tirez vers le haut la touche de la glace concernée et maintenez-la dans cette position pendant plus de deux secondes.
- Relâchez la touche et tirez-la à nouveau vers le haut en la maintenant dans cette position. La remontée et l'abaissement automatiques sont alors de nouveau opérationnels.

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques des glaces peut être rétablie individuellement ou pour plusieurs glaces simultanément.

Ouverture et fermeture confort

Les glaces peuvent être ouvertes et fermées de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage de la clé du véhicule. Toutes les glaces équipées de lève-glaces électriques s'ouvrent ou se ferment.
- Pour interrompre cette fonction, relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage.

Lors de la fermeture confort, les glaces des portes et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se ferment.

Il est possible de procéder à divers réglages relatifs à la commande des glaces dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche , puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 33.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, il n'est plus possible d'ouvrir les glaces.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches intégrées aux portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin d'empêcher toute ouverture ou fermeture des glaces.



En cas de dysfonctionnement des lève-glaces électriques, la fonction remontée et abaissement automatiques et le dispositif antipincement ne fonctionnent pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.



Dispositif antipincement des lève-glaces



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 66.

Le dispositif antipincement des lève-glaces électriques peut réduire le risque de contusions lors de la fermeture des glaces $\Rightarrow$ . Si le processus de remontée automatique (fermeture) d'une glace est entravé par un coulisement difficile ou un obstacle, la glace se rabaisse immédiatement.

- Vérifiez la raison pour laquelle la glace ne s'est pas fermée.

- Essayez à nouveau de fermer la glace.

- Si, en l'espace d'environ 10 secondes depuis le premier arrêt et la première ouverture de la glace, la fermeture de la glace en remontée automatique est à nouveau entravée en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle, la remontée automatique est hors fonction pendant environ 10 secondes.

Si la glace ne peut toujours pas se fermer en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle, elle s'arrête à l'endroit correspondant. Si vous appuyez à nouveau sur la touche en l'espace d'environ 10 secondes, la glace se ferme sans intervention du dispositif antipincement $\Rightarrow$ .

Fermeture des glaces sans intervention du dispositif antipincement

- Essayez à nouveau de fermer la glace en maintenant la touche enfoncée en l'espace d'environ 10 secondes. Le dispositif antipincement est alors désactivé pour une partie limitée de la course de remontée de la glace !
- Si le processus de fermeture dure plus d'environ 10 secondes, le dispositif antipincement est à nouveau activé. La glace s'arrête à nouveau en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle.
- Si la glace ne remonte toujours pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

La fermeture des glaces sans intervention du dispositif antipincement des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- Fermez toujours les glaces avec précaution.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement des lève-glaces électriques, en particulier lorsqu'ils sont fermés sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre d'une glace. Par conséquent, il n'empêche pas les blessures aux doigts ou à d'autres parties du corps.



Le dispositif antipincement est aussi actif lors de la fermeture confort des glaces à l'aide de la clé du véhicule $\Rightarrow$ page 67.



Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Ouverture et fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	70
Ouverture ou fermeture du store pare-soleil ..	71
Fonctions du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	71
Dispositif antipincement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	72

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 51
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 409

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique et le store pare-soleil qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui, en particulier lorsqu'ils ont accès à la clé du véhicule. Un manque d'attention lors de l'uti-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

lisation de la clé du véhicule risque de verrouiller le véhicule, démarrer le moteur, mettre le contact d'allumage et activer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.

- Une fois le contact d'allumage coupé, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique peut encore être ouvert ou fermé pendant un court instant tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

⚠ MISE EN GARDE

• Pour éviter tout risque d'endommagement par des températures hivernales, débarrassez le toit du véhicule de la neige et du givre avant d'ouvrir ou de relever le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.

- Fermez systématiquement le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique en cas de précipitations subites et avant de quitter le véhicule. Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique est ouvert ou relevé, des précipitations subites peuvent mouiller l'habitacle et endommager considérablement l'équipement électrique. Le véhicule risque alors de subir d'autres dommages.

 Les feuilles et autres objets doivent être régulièrement retirés des rails de guidage du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique au moyen d'un aspirateur ou à la main.

 En cas de dysfonctionnement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique, le dispositif antipincement ne fonctionne pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

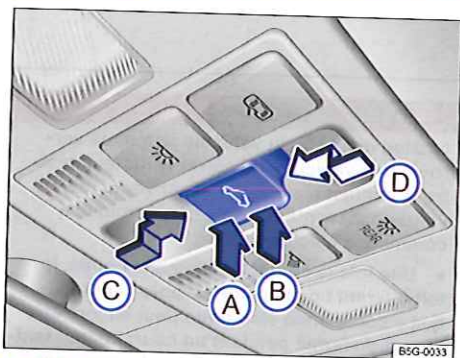


Fig. 40 Dans le ciel de pavillon : touche du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 69.

Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Après la coupure du

contact d'allumage, il est encore possible d'ouvrir ou de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique pendant quelques minutes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Parallèlement au toit ouvrant coulissant/relevable panoramique, le store pare-soleil s'ouvre automatiquement s'il était auparavant entièrement fermé ou s'il se trouve devant le toit en verre. Le store pare-soleil reste dans la position précédente et ne se ferme pas automatiquement avec le toit. Le store pare-soleil ne peut être fermé complètement qu'une fois le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique fermé.

La touche  $\Rightarrow$ fig. 40 est une touche à 2 positions. Dans la 1^{re} position, il est possible de relever, d'ouvrir ou de fermer le toit partiellement ou complètement.

Dans la 2^e position, le toit se déploie automatiquement jusqu'à sa position finale lorsque vous actionnez brièvement la touche. Appuyez de nouveau sur la touche pour interrompre le fonctionnement automatique.

Relèvement, ouverture et fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique

Fonction	Mesure à prendre $\Rightarrow$ fig. 40
Relèvement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique	Appuyez sur l'arrière (B) de la touche jusqu'à atteindre la 1 ^{re} position. Fonctionnement automatique : appuyez brièvement sur l'arrière de la touche (B) jusqu'à atteindre la 2 ^e position.
Fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique relevé	Appuyez sur l'avant (A) de la touche jusqu'à atteindre la 1 ^{re} position. Fonctionnement automatique : appuyez brièvement sur l'avant de la touche (A) jusqu'à atteindre la 2 ^e position.
Interruption du relèvement ou de la fermeture automatique du toit	Appuyez une nouvelle fois sur la touche (A) ou (B).
Ouverture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique	Poussez la touche (C) vers l'arrière jusqu'à atteindre la 1 ^{re} position. Fonctionnement automatique jusqu'en position confort : poussez brièvement la touche (C) vers l'arrière jusqu'à atteindre la 2 ^e position.
Fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique	Poussez la touche (D) vers l'avant jusqu'à atteindre la 1 ^{re} position. Fonctionnement automatique : poussez brièvement la touche (D) vers l'avant jusqu'à atteindre la 2 ^e position.
Interruption de l'ouverture ou de la fermeture automatique du store pare-soleil	Appuyez une nouvelle fois sur la touche (C) ou (D).

Ouverture ou fermeture du store pare-soleil

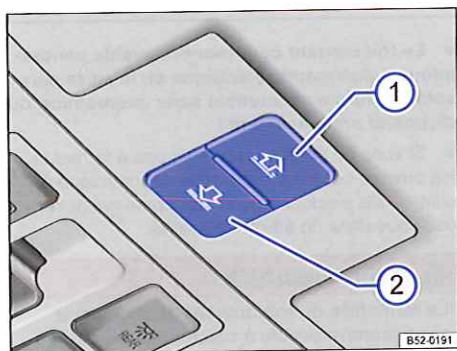


Fig. 41 Dans le ciel de pavillon : touches du store pare-soleil

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 69.

Le store pare-soleil électrique fonctionne lorsque le contact d'allumage est mis.

Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique est entièrement relevé, le store pare-soleil est amené automatiquement en position de ventilation. Le store pare-soleil reste en position de ventilation même lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique est fermé.

Les touches fig. 41 et peuvent être amenées dans deux positions. Dans la 1^{re} position, il est possible d'ouvrir ou de fermer le store pare-soleil partiellement ou complètement.

Dans la 2^e position, le store pare-soleil se déploie automatiquement jusqu'à sa position finale après un bref actionnement de la touche. Appuyez de nouveau sur la touche pour interrompre le fonctionnement automatique.

Fonction	Mesure à prendre fig. 41
Ouverture du store pare-soleil	Poussez la touche jusqu'à atteindre la 1 ^{re} position. Fonctionnement automatique : poussez brièvement la touche jusqu'à atteindre la 2 ^e position.
Fermeture du store pare-soleil	Poussez la touche jusqu'à atteindre la 1 ^{re} position. Fonctionnement automatique : poussez brièvement la touche jusqu'à atteindre la 2 ^e position.
Interruption de l'ouverture ou de la fermeture automatique du store pare-soleil	Appuyez une nouvelle fois sur la touche ou .

Après la coupure du contact d'allumage, le store pare-soleil peut encore être ouvert ou fermé pendant quelques minutes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique est ouvert, le store pare-soleil électrique ne peut être fermé que jusqu'au rebord avant du toit en verre.

Fonctions du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 69.

Ouverture et fermeture confort

Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique peut être ouvert et fermé de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage intégrée à la clé du véhicule. Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se relève ou se ferme.
- Relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre la fonction.

Lors de la fermeture confort, les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se ferment.

Dispositif antipincement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 69.

Le dispositif antipincement permet de réduire le risque de contusions lors de la fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique et du store pare-soleil $\Rightarrow$ . Si la fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou du store pare-soleil est entravée par un coulisement difficile ou un obstacle, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil s'ouvre à nouveau immédiatement.

- Essayez de voir pourquoi le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil ne s'est pas fermé.
- Essayez de nouveau de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil.
- Si le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil ne peut pas se fermer en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle, il s'arrête à l'endroit correspondant puis retourne dans sa position initiale. En mode de fonctionnement automatique, le toit se referme.
- S'il n'est toujours pas possible de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil, fermez-le sans intervention du dispositif antipincement.

Fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou du store pare-soleil sans intervention du dispositif antipincement

- *Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique* : en l'espace d'environ 5 secondes après le déclenchement du dispositif antipincement, poussez la touche  $\Rightarrow$ fig. 40 dans le sens de la flèche  jusqu'en 2^e position et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique soit entièrement fermé.
- *Store pare-soleil* : en l'espace d'environ 5 secondes après le déclenchement du dispositif antipincement, appuyez sur la touche $\Rightarrow$ fig. 41  jusqu'à ce que le store pare-soleil soit entièrement fermé.

- Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil se ferme maintenant sans intervention du dispositif antipincement !
- Si vous ne parvenez toujours pas à fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

La fermeture du toit ouvrant panoramique coulissant/relevable à commande électrique ou du store pare-soleil sans intervention du dispositif antipincement peut provoquer des blessures graves.

- Fermez toujours avec précaution le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ou du store pare-soleil, en particulier lorsqu'il est fermé sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre de pavillon. Par conséquent, il n'empêche pas les blessures aux doigts ou à d'autres parties du corps.



Le dispositif antipincement intervient également lors de la fermeture confort des glaces et du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique à l'aide de la clé du véhicule $\Rightarrow$ page 67.



Position assise correcte et sûre

Réglage de la position du siège

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Risque lié à une mauvaise position assise ...	74
Position assise correcte	75
Éléments de commande mécaniques sur le siège avant	76
Éléments de commande électriques sur le siège avant	77
Réglage de la banquette arrière	78
Réglage de l'appuie-tête	79
Dépose et repose de l'appuie-tête	80
Réglage de la position du volant de direction ..	81
Accoudoir central	82

Nombre de places assises

Le véhicule comporte 5 places assises : 2 à l'avant et 3 à l'arrière. Chaque place assise est équipée d'une ceinture de sécurité.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Fonctions des sièges ⇒ page 83
- Ceintures de sécurité ⇒ page 87
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 99
- Sièges pour enfants (accessoires) ⇒ page 110

⚠ Avertissement

En cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques, d'accident ou de collision et en cas de déclenchement des sacs gonflables, une mauvaise position assise dans le véhicule peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles.

- Avant de démarrer, tous les occupants doivent toujours adopter une position assise correcte et la conserver pendant tout le trajet. Cela s'applique également pour le bouclage de la ceinture de sécurité.
- Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises dotées d'une ceinture de sécurité dans le véhicule.

⚠ Avertissement (suite)

- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué adapté à leur poids et à leur taille ⇒ page 110, *Sièges pour enfants (accessoires)* et ⇒ page 99, *Système de sacs gonflables*.
- Laissez toujours vos pieds au plancher pendant tout le trajet. Ne posez jamais par ex. les pieds sur le siège ou sur le tableau de bord et ne faites jamais dépasser les pieds au dehors. Sinon, le sac gonflable et la ceinture de sécurité ne peuvent pas offrir de protection et peuvent même au contraire augmenter le risque de blessures lors d'un accident.

⚠ Avertissement

Réglez correctement votre siège, votre ceinture de sécurité et les appuie-têtes avant chaque trajet et assurez-vous que tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture.

- Reculez le plus possible le siège du passager avant.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant. Réglez le siège du conducteur en longueur de telle sorte que vous puissiez enfoncer à fond les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et que la distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux soit de 10 cm minimum. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé pour faire procéder, si nécessaire, à des aménagements spéciaux.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné fortement vers l'arrière. Plus le dossier est incliné vers l'arrière, plus les risques de blessures dues à un mauvais ajustement de la ceinture et à une mauvaise position assise sont élevés.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné vers l'avant. Un sac gonflable frontal qui se déclenche peut projeter le dossier de siège vers l'arrière et blesser les personnes occupant les sièges arrière.
- Adoptez une distance qui soit la plus grande possible entre le volant et le tableau de bord et conservez-la.
- Adoptez toujours une position assise droite, le dos plaqué contre le dossier, les sièges avant étant correctement réglés. Ne placez jamais directement une partie du corps sur l'emplacement de montage du sac gonflable ou trop près de celui-ci.
- Les occupants des places arrière encourrent des risques plus élevés de blessures graves s'ils ne se tiennent pas en position assise verticale étant donné que les ceintures de sécurité ne sont alors pas correctement positionnées.

AVERTISSEMENT

Un réglage non conforme des sièges peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez les sièges uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; les sièges risquent sinon de se dérégler inopinément durant la

AVERTISSEMENT (suite)

marche du véhicule, ce qui peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. De plus, vous adoptez une position assise incorrecte lors du réglage des sièges.

- Réglez la hauteur, l'inclinaison et la longueur des sièges avant uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de réglage des sièges.
- La zone de réglage des sièges avant ne doit pas être restreinte par des objets.

AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous ne vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou des boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne déposez jamais des briquets dans des rangements, des boîtes à gants ou d'autres casiers du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

Risque lié à une mauvaise position assise

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 73.

Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité ou si vous ne l'avez pas ajustée correctement, les risques de blessures graves ou mortelles augmentent. Les ceintures de sécurité ne peuvent vous protéger de façon optimale que lorsqu'elles sont correctement ajustées. Une mauvaise position assise réduit considérablement la protection offerte par les ceintures de sécurité. Elle risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles. Les risques de blessures graves ou mortelles s'accroissent notamment lorsqu'un sac gonflable qui se déclenche vient percuter l'occupant ayant adopté une position assise incorrecte. Le conducteur est responsable de tous les occupants du véhicule, notamment des enfants transportés à bord du véhicule.

La liste suivante énumère des exemples de positions assises pouvant être dangereuses pour tous les occupants du véhicule.

Lorsque le véhicule est en marche :

- Ne vous tenez jamais debout dans le véhicule.
- Ne vous tenez jamais debout sur les sièges.
- Ne vous agenouillez jamais sur les sièges.
- N'inclinez jamais votre dossier fortement vers l'arrière.
- Ne vous appuyez jamais contre le tableau de bord.
- Ne vous allongez jamais sur la banquette arrière.
- Ne vous asseyez jamais uniquement sur la partie avant d'un siège.
- Ne vous asseyez jamais en étant tourné vers le côté.
- Ne vous penchez jamais au dehors.

- Ne faites jamais dépasser les pieds au dehors.
- Ne posez jamais les pieds sur le tableau de bord.
- Ne posez jamais les pieds sur l'assise ou sur le dossier.
- Ne roulez jamais avec un passager installé au plancher.
- Ne vous asseyez jamais sur l'accoudoir avant ou arrière.
- Ne roulez jamais comme passager sans avoir bouclé votre ceinture.
- Ne vous installez jamais dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute position assise incorrecte dans le véhicule augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accident et de manœuvres de conduite ou de freinage brusques.

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours adopter une position assise correcte et rester attachés durant le déplacement.
- En adoptant une mauvaise position assise, en ne bouclant pas leur ceinture de sécurité ou en ne respectant pas une distance suffisante par rapport au sac gonflable, les occupants s'exposent à des risques de blessures très graves voire mortelles, en particulier lorsque les sacs gonflables se déploient et heurtent un occupant mal assis.

Position assise correcte

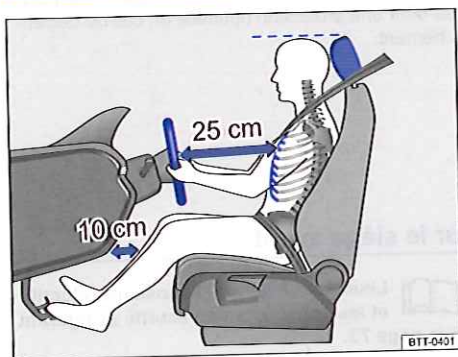


Fig. 42 La distance correcte du conducteur par rapport au volant doit être de 25 cm au minimum. La distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux doit être de 10 cm au minimum.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 73.

Vous trouverez ci-après les positions assises correctes pour le conducteur et les passagers.

Il est conseillé aux personnes qui ne peuvent pas adopter une position assise correcte en raison de leur morphologie, de s'informer auprès d'un atelier spécialisé sur les dispositifs spéciaux possibles. La protection optimale de la ceinture de sécurité et des sacs gonflables est assurée uniquement lorsque les occupants ont adopté une position assise correcte. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

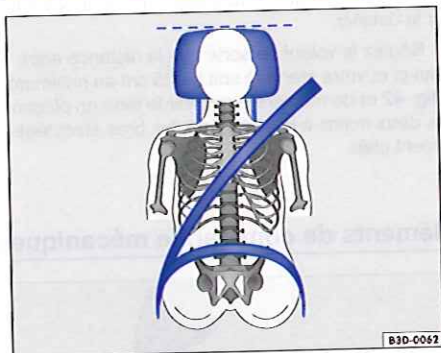


Fig. 43 Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appuie-tête.

Pour votre propre sécurité et pour réduire les risques de blessures en cas de manœuvre de freinage brusque ou en cas d'accident, Volkswagen vous recommande d'adopter les positions assises suivantes :

Ce qui suit est valable pour tous les passagers :

- Réglez l'appui-tête de manière à ce que son bord supérieur soit, si possible, sur la même ligne que la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appui-tête ⇒ fig. 42 et ⇒ fig. 43.
- Pour les personnes de petite taille, abaissez l'appui-tête au maximum, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appui-tête.
- Pour les personnes de grande taille, relevez l'appui-tête jusqu'en butée.
- Laissez vos pieds au plancher pendant tout le trajet.
- Ajustez et bouclez correctement les ceintures de sécurité ⇒ page 87.

Valable en plus pour le conducteur :

- Réglez le dossier du siège en position verticale de manière à ce que le dos s'applique entièrement sur le dossier.
- Réglez le volant de sorte que la distance entre celui-ci et votre sternum soit de 25 cm au minimum ⇒ fig. 42 et de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie, les bras étant légèrement pliés.

- Une fois réglé, le volant doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage.

- Réglez le siège du conducteur en longueur de telle sorte que vous puissiez enfoncer les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et que la distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux soit de 10 cm minimum ⇒ fig. 42.

- Réglez le siège du conducteur en hauteur de telle sorte que le point supérieur du volant puisse être atteint.

- Maintenez toujours vos deux pieds au niveau du plancher afin de garder à tout moment le contrôle du véhicule.

Valable en plus pour le passager avant :

- Réglez le dossier du siège en position verticale de manière à ce que le dos s'applique entièrement sur le dossier.

- Reculez le plus possible le siège du passager avant vers l'arrière pour que le sac gonflable puisse offrir une protection optimale en cas de déclenchement.

Éléments de commande mécanique sur le siège avant

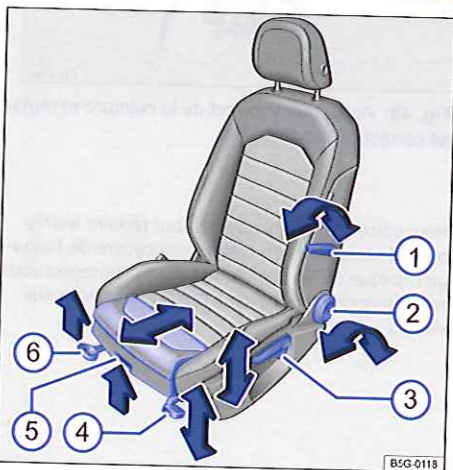


Fig. 44 Éléments de commande sur le siège avant gauche.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 73.

Les éléments de commande du siège avant droit sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

Les éléments de commande disponibles sont décrits ci-après. Le nombre d'éléments de commande peut varier selon la version du siège.

Il est possible de combiner les éléments de commande mécaniques et électriques du siège ⇒ page 77.

fig. 44	Fonction	Mesure à prendre
①	Réglage de l'appui lombaire	Changez la position du levier.
②	Réglage du dossier de siège.	Soulagez le dossier et tournez la molette.
③	Réglage en hauteur du siège.	Le cas échéant, déplacez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas.
④	Réglage de l'inclinaison de l'assise.	Éventuellement, tirez ou poussez plusieurs fois le levier.
⑤	Réglage en longueur de l'assise	Soulevez la poignée puis poussez l'assise vers l'avant ou vers l'arrière.
⑥	Avance ou recul du siège avant.	Tirez le levier puis déplacez le siège avant. Le siège avant doit s'encliqueter une fois que vous avez lâché le levier !

Éléments de commande électriques sur le siège avant

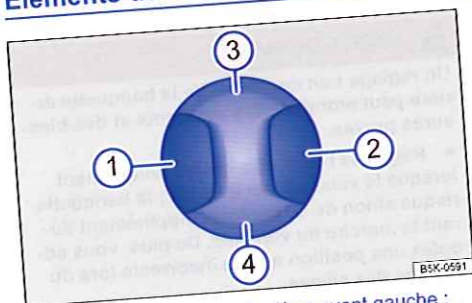


Fig. 45 Commande sur le siège avant gauche : réglage de l'appui lombaire

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 73.

Les éléments de commande du siège avant droit sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

Il est possible de combiner les éléments de commande mécaniques et électriques du siège.

Appuyez sur la commande dans la zone correspondante → fig. 45 :

① ou ②	Réglage du bombement de l'appui lombaire.
③ ou ④	Réglage en hauteur de l'appui lombaire.

MISE EN GARDE

Pour ne pas endommager les composants électriques des sièges avant, ne vous agenouillez pas sur le dossier de siège ou ne concentrez pas une charge en un point précis.

Si le niveau de charge de la batterie est trop faible, il se peut que le siège ne puisse être réglé électriquement.

Lors du démarrage du moteur, le réglage du siège éventuellement en cours est interrompu.

Réglage de la banquette arrière

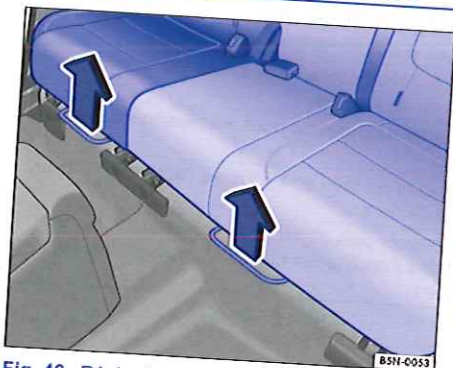


Fig. 46 Réglez la banquette arrière.

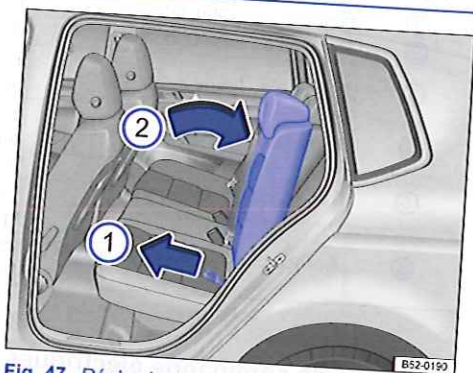


Fig. 47 Réglez le dossier de banquette arrière

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 73.

La banquette arrière est fractionnable. Chaque partie est réglable individuellement.

- Tirez le levier droit ou gauche vers le haut dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 46 et déplacez la partie respective de la banquette arrière vers l'avant ou l'arrière dans le sens de la longueur.

- Relâchez le levier et faites encliquer la partie de la banquette arrière en la déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.

- Sollicitez avec une main le dossier de banquette arrière droit ou gauche et tirez la dragonne correspondante avec l'autre main $\Rightarrow$ fig. 47 ①. Amenez le dossier de banquette arrière avec la main dans la position souhaitée en l'opposant à la force du ressort ②.

- Relâchez la dragonne et faites encliquer le dossier en le déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.

AVERTISSEMENT

Un réglage non conforme de la banquette arrière peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez la banquette arrière uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; la banquette risque sinon de se dérégler inopinément durant la marche du véhicule. De plus, vous adoptez une position assise incorrecte lors du réglage des sièges.
- Réglez alors la banquette arrière en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage de la banquette arrière.
- Guidez toujours avec la main le dossier de siège vers le bas et ne le laissez jamais « retomber » brusquement.

MISE EN GARDE

La présence d'objets dans le coffre à bagages risque de causer des endommagements lors du déplacement en longueur de la banquette arrière.

Réglage de l'appuie-tête

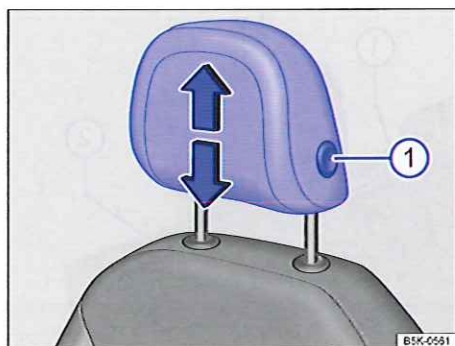


Fig. 48 Réglage de l'appuie-tête avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 73.

Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête. L'appuie-tête arrière central est conçu uniquement pour la place centrale de la banquette arrière. Par conséquent, ne le posez pas à d'autres endroits.

Réglage en hauteur de l'appuie-tête avant

- Déplacez l'appuie-tête dans le sens de la flèche, vers le haut ou vers le bas, en maintenant la touche enfoncée ⇒ fig. 48 enfoncée .
- L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage en hauteur de l'appuie-tête arrière

- Déplacez l'appuie-tête dans le sens de la flèche vers le haut ou, en maintenant la touche enfoncée, vers le bas ⇒ fig. 49 enfoncée, vers le bas .
- L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage correct de l'appuie-tête

Réglez l'appuie-tête de manière à ce que son bord supérieur soit, si possible, sur la même ligne que la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de petite taille

Abaissez l'appuie-tête au maximum jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête. Dans la position la plus basse, il peut y avoir un petit espace entre l'appuie-tête et le dossier de siège.

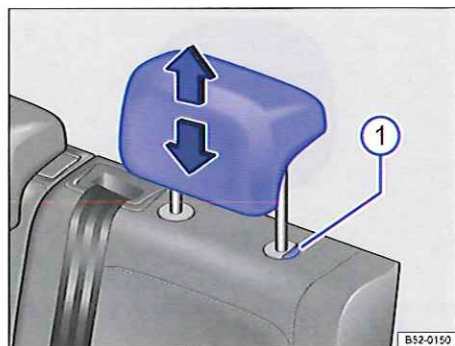


Fig. 49 Réglage de l'appuie-tête arrière.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de grande taille

Faites coulisser l'appuie-tête vers le haut, jusqu'en butée.

AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.
- Chaque occupant doit avoir réglé correctement son appuie-tête en fonction de sa taille afin de réduire le risque de blessure au niveau de la nuque en cas d'accident. Le bord supérieur de l'appuie-tête doit alors arriver si possible au niveau de la partie supérieure de la tête sans se trouver toutefois en dessous des yeux. Positionnez l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête.
- Ne réglez jamais l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Dépose et repose de l'appuie-tête

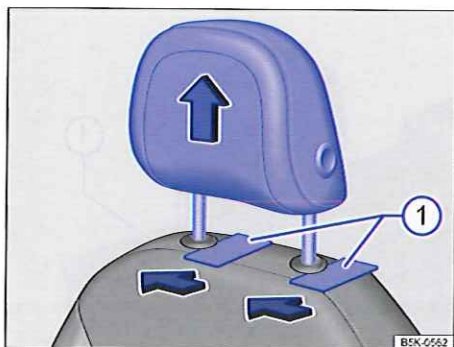


Fig. 50 Dépose de l'appuie-tête avant



 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 73.

Toutes les places assises sont équipées d'un appui-tête. Les appui-têtes avant sont conçus uniquement pour les sièges avant et l'appui-tête arrière central est prévu uniquement pour la place centrale de la banquette arrière. Par conséquent, ne les posez pas à d'autres endroits.

Dépose de l'appuie-tête avant

- Éventuellement, abaissez l'appui-tête ⇒ .
- Pour déverrouiller l'appui-tête, glissez des objets plats (par ex. des cartes en plastique) entre la garniture du dossier de siège et les capuchons des barres de guidage de l'appui-tête ⇒ [fig. 50](#) .

Repose de l'appuie-tête avant

- Positionnez correctement l'appui-tête au-dessus des guides d'appui-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Abaissez l'appui-tête jusqu'à ce que les barres de guidage s'enclenchent.
- Réglez les appui-têtes en fonction de la position assise correcte ⇒ page 79.

Dépose de l'appuie-tête arrière

- Déverrouillez le dossier de la banquette arrière et rabattez-le quelque peu vers l'avant
⇒ page 149.
- Déplacez l'appui-tête entièrement vers le haut
⇒ 

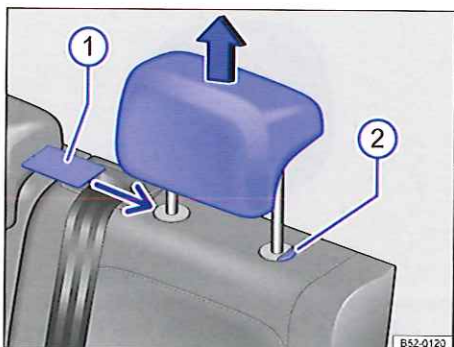


Fig. 51 Dépose de l'appuie-tête arrière

- Le cas échéant, glissez un objet plat, par exemple une carte en plastique, entre la garniture du dossier de siège et le capuchon de la barre de guidage de l'appui-tête pour procéder au déverrouillage ⇒ [fig. 51 ①](#).
- Appuyez en même temps sur la touche ② pendant qu'une deuxième personne retire complètement l'appui-tête.
- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement.

Repose de l'appuie-tête arrière

- Déverrouillez le dossier de la banquette arrière et rabattez-le vers l'avant ⇒ page 149.
- Positionnez correctement l'appui-tête au-dessus des guides d'appui-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Déplacez l'appui-tête vers le bas en appuyant sur la touche ②.
- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement.
- Réglez les appui-têtes en fonction de la position assise correcte ⇒ page 79.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si les appuie-têtes sont déposés, replacez-les immédiatement afin que les passagers soient correctement protégés.

⚠ MISE EN GARDE

Lors de la dépose et de la repose de l'appuie-tête, veillez à ce que l'appuie-tête ne heurte pas le ciel de pavillon ou d'autres pièces du véhicule. Le ciel de pavillon ainsi que d'autres pièces du véhicule risquent sinon d'être endommagés. ◀

Réglage de la position du volant de direction

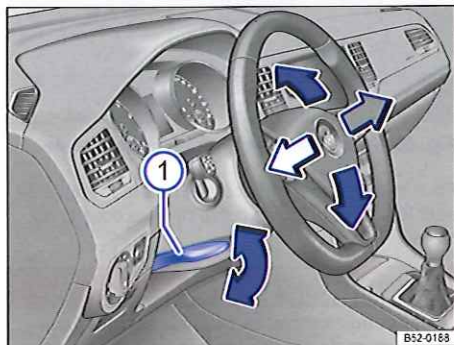


Fig. 52 Réglage mécanique de la position du volant de direction.



Fig. 53 Sur le volant : positions 9 h et 3 h.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 73.

Réglez le volant de direction avant de démarrer et uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Faites basculer le levier ⇒ fig. 52 ① vers le bas ⇒ ⚠.
- Réglez le volant de direction de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie (positions 9 h et 3 h), les bras étant légèrement pliés ⇒ fig. 53 ⇒ ⚠.
- Poussez fermement le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il affleure la colonne de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

Un usage incorrect du réglage de la position du volant ainsi qu'un mauvais réglage du volant peuvent provoquer des blessures graves voire mortelles.

- Bloquez le levier ⇒ fig. 52 ① en le faisant pivoter vers le haut après le réglage afin que le volant de direction ne change pas de position de manière inopinée pendant la marche du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne réglez jamais le volant de direction lorsque le véhicule roule. Si, pendant la conduite, vous constatez qu'un réglage s'avère nécessaire, arrêtez-vous en toute sécurité et réglez correctement le volant de direction.
- Une fois réglé, le volant de direction doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage pour ne pas réduire l'effet protecteur du sac gonflable frontal du conducteur en cas d'accident.
- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie (positions 9 h et 3 h) ⇒ fig. 53 afin de réduire tout risque de blessures en cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur.
- Ne tenez jamais le volant en position 12 h ou autrement (par ex. par le milieu). En cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur, de telles positions peuvent entraîner des blessures graves aux bras, aux mains et à la tête. ◀

Accoudoir central

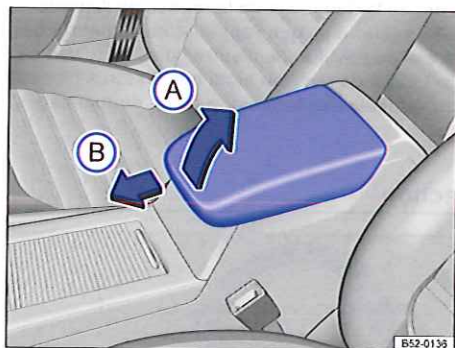


Fig. 54 Accoudoir central avant

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 73.

Réglage de l'accoudoir central avant

Pour le *soulever*, tirez vers le haut l'accoudoir central avant cran par cran dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 54 (A).

Pour l'*abaisser*, tirez l'accoudoir central avant entièrement vers le haut. Abaissez ensuite l'accoudoir central avant.

Pour *régler* l'accoudoir central avant en longueur, avancez-le (B) ou reculez-le complètement jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Accoudoir central arrière

Un accoudoir central arrière escamotable peut être intégré au dossier de la place centrale de la banquette arrière $\Rightarrow$ fig. 55.

Pour *escamoter* l'accoudoir central arrière, tirez la dragonne dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 55.

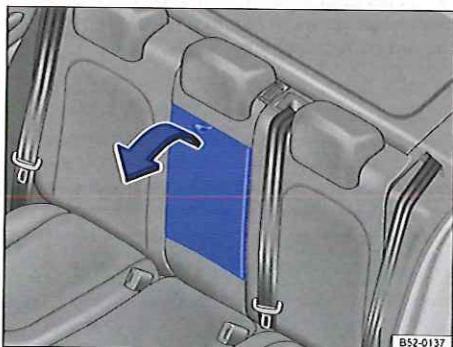


Fig. 55 Accoudoir central arrière escamotable

Pour *relever* l'accoudoir central arrière, rabattez-le vers le haut et jusqu'en butée dans le dossier de siège.

AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central avant ou arrière fermés pendant la conduite.
- Ne transportez jamais de personne ou d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière. Une telle position incorrecte risque de causer des blessures graves.
- Ne placez jamais de boissons ou de liquides chauds dans le porte-boissons. Ils pourraient se renverser pendant la marche du véhicule et en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

Fonctions des sièges

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Chauffage de siège	83
Fonction de massage dorsal	84
Escamotage du dossier de siège du passager avant	85

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglage de la position assise → page 73
- Ceintures de sécurité → page 87
- Système de sacs gonflables (airbags) → page 99
- Sièges pour enfants (accessoires) → page 110
- Climatisation → page 305

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme des fonctions des sièges peut entraîner des blessures graves.

- Avant de démarrer, adopter toujours une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers.
- N'activez et ne désactivez la fonction de massage dorsal que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement et de réglage des sièges.

Chauffage de siège

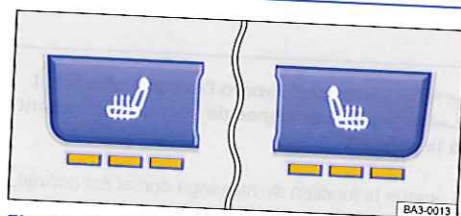


Fig. 56 Dans la partie supérieure de la console centrale : touches de réglage du chauffage des sièges avant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 83.

Lorsque le contact est mis, les assises et les dossiers de sièges peuvent être chauffés électriquement. Sur certaines versions de sièges, les joues latérales des sièges peuvent également être chauffées.

Sous l'une des conditions suivantes, n'activez pas le chauffage de siège :

- Le siège n'est pas utilisé.
- Le siège est doté d'une housse de protection.
- Le siège pour enfants est installé sur le siège.
- L'assise est humide ou mouillée.
- La température de l'habitacle ou la température extérieure est supérieure à 25 °C (77 °F).

Fonction	Mesure à prendre avec le chauffage de siège → fig. 56
Mise en marche	Appuyez sur la touche ou sur la touche . Le chauffage de siège fonctionne alors avec une puissance calorifique maximale. Tous les témoins de contrôle s'allument. Selon l'équipement, le chauffage du volant de direction se met également en marche → page 305.
Réglage de la puissance de chauffage	Appuyez autant de fois que nécessaire sur la touche ou jusqu'à ce que la puissance calorifique souhaitée soit atteinte.
Désactivation	Appuyez plusieurs fois sur la touche ou sur la touche jusqu'à ce que plus aucun témoin de contrôle ne soit allumé sur la touche. Selon l'équipement, le chauffage du volant de direction s'éteint également → page 305.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation du chauffage de siège, les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur due à une prise de médicaments, à une paralysie ou à une maladie chronique (par ex. le diabète) peuvent subir des brûlures au dos, aux fesses et aux jambes qui sont très longues à guérir ou qui ne peuvent plus guérir complètement. Pour vous informer sur votre état de santé, veuillez consulter un médecin.

- Les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur ne doivent jamais utiliser le chauffage de siège.

⚠ AVERTISSEMENT

Des garnitures trempées risquent d'entraîner des dysfonctionnements du chauffage de siège et augmenter le risque de brûlures.

- Veillez à ce que l'assise soit sèche avant d'utiliser le chauffage de siège.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne vous asseyez pas sur le siège si vos vêtements sont humides ou mouillés.
- Ne déposez pas d'objets ou de vêtements humides ou mouillés sur le siège.
- Ne renversez aucun liquide sur le siège.

ⓘ MISE EN GARDE

- Pour ne pas endommager les résistances du chauffage de siège, ne vous agenouillez pas sur les sièges ou ne concentrez pas de charge en un point précis de l'assise ou du dossier.
- Les liquides, objets pointus et matériaux d'isolation (par ex. une housse de protection ou un siège pour enfants) déposés sur le siège peuvent endommager le chauffage de siège.
- En cas de dégagement d'odeurs, désactivez immédiatement le chauffage de siège et faites-le vérifier par un atelier spécialisé.



Ne laissez le chauffage de siège activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.

Fonction de massage dorsal



Fig. 57 Dans la zone inférieure du siège du conducteur : touche de la fonction de massage dorsal



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 83.

Lorsque la fonction de massage dorsal est activée, l'appui lombaire se déplace et masse la zone lombaire du dos. Durant le fonctionnement, le bombement de l'appui lombaire peut être réglé individuellement à l'aide de la commande correspondante
⇒ page 73.

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche	Appuyez sur la touche  située dans l'unité de commande du siège
Arrêt	Appuyez à nouveau sur la touche  située dans l'unité de commande du siège
Désactivation automatique	La fonction de massage dorsal se désactive automatiquement au bout d'environ 10 minutes.

Escamotage du dossier de siège du passager avant

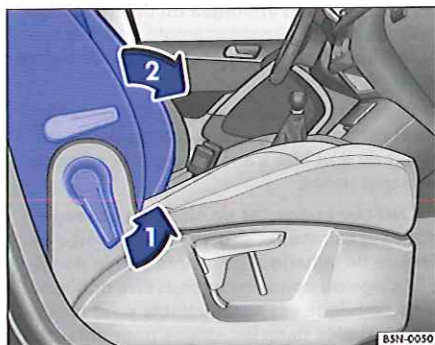


Fig. 58 Escamotage du dossier de siège du passager avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 83.

Vous pouvez escamoter le dossier de siège du passager avant et le verrouiller en position horizontale.

Si des objets sont transportés sur le siège escamoté du passager avant, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé $\Rightarrow$ page 99.

Escamotage du dossier de siège du passager avant

- Retirez les objets posés sur l'assise du siège du passager avant $\Rightarrow$ .
- Réglez le siège du passager avant le plus bas possible $\Rightarrow$ page 73.
- Abaissez entièrement l'appuie-tête $\Rightarrow$ page 73.
- Déverrouillez le dossier de siège du passager avant $\Rightarrow$ fig. 58 (flèche 1) et $\Rightarrow$ fig. 59.
- Escamotez le dossier de siège du passager avant en position horizontale $\Rightarrow$ fig. 58 (flèche 2).
- Le dossier de siège du passager avant doit s'enclencher de manière sûre dans la position escamotée vers le bas.

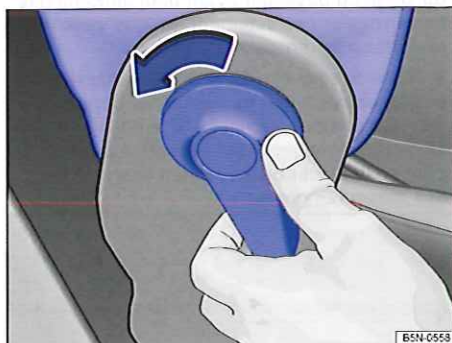


Fig. 59 Déverrouillage du dossier de siège escamotable du passager avant.

Relèvement du dossier de siège du passager avant

- Lors du relèvement du dossier, aucun objet ou aucune partie du corps ne doit se trouver dans la zone des charnières.
- Pour relever le dossier de siège du passager avant, déverrouillez-le de nouveau $\Rightarrow$ fig. 58 (flèche $^{\circ}1$).
- Relevez le dossier de siège du passager avant vers l'arrière en position verticale. Le dossier de siège doit s'enclencher correctement.

AVERTISSEMENT

Tout escamotage ou tout relèvement incontrôlé ou accidentel du dossier de siège du passager avant peut causer des blessures graves !

- Escamotez ou relevez le dossier de siège du passager avant uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle  PASSENGER AIR BAG Off doit être allumé.
- Lors de l'escamotage ou du relèvement, éloignez les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement des charnières du siège et du mécanisme de verrouillage du siège.
- Les tapis de sol ou d'autres objets peuvent se coincer dans les charnières du dossier de siège du passager avant. Le dossier

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

du siège du passager avant peut alors ne pas se verrouiller correctement lorsque vous le remettez à la verticale.

- Lors du relèvement, le dossier du siège du passager avant doit se verrouiller correctement en position verticale. Si le dossier de siège du passager avant est mal verrouillé, il peut se déplacer brusquement et entraîner des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT

Les charnières et ancrages du dossier de siège du passager avant escamoté peuvent entraîner des blessures graves en cas de freinage ou d'accident.

- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, aucun adulte ou aucun enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant.
- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, seule la place assise extérieure de la banquette arrière située derrière le siège du conducteur peut être occupée. Cette consigne est aussi valable pour les enfants installés dans les sièges pour enfants.

Ceintures de sécurité

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	89
Collisions frontales et lois de la physique	90
Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?	91
Protection offerte par les ceintures de sécurité	92
Utilisation des ceintures de sécurité	92
Bouclage ou débouclage des ceintures de sécurité	93
Ajustement de la ceinture	95
Réglage en hauteur de la ceinture	96
Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture	97
Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceinture	97

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. En cas d'endommagement des fibres textiles, des ancrages, de l'enrouleur automatique ou du boîtier de verrouillage d'une ceinture de sécurité, faites remplacer immédiatement cette ceinture dans un atelier spécialisé ➡. L'atelier doit utiliser les pièces de rechange adéquates correspondant au véhicule, à l'équipement et au millésime. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglage de la position assise ➡ page 73
- Système de sacs gonflables (airbags) ➡ page 99
- Sièges pour enfants (accessoires) ➡ page 110
- Rangements ➡ page 175
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ➡ page 361
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ➡ page 385

AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité vous protègent de façon optimale uniquement si elles sont bouclées et utilisées correctement.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Les ceintures de sécurité constituent le moyen le plus efficace de réduire les risques de blessures graves et mortelles en cas d'accident. Pour assurer la protection du conducteur et de tous les occupants, il est impératif de toujours boucler correctement les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est en mouvement.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et également lorsque vous circulez en ville.
- Durant la marche du véhicule, les enfants doivent être attachés dans le véhicule par un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille ainsi que par des ceintures de sécurité correctement ajustées
⇒ page 110.
- Ne démarrez que lorsque tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture de sécurité.
- Insérez toujours le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement. L'utilisation d'un boîtier de verrouillage qui n'appartient pas au siège réduit l'effet protecteur et peut entraîner des blessures graves.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Ceci risquerait de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et à celui des ceintures de sécurité.
- Ne débouclez jamais votre ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule.
- Une ceinture de sécurité est fondamentalement prévue pour attacher une seule personne.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé sur les genoux et ne l'attachez jamais avec vous.
- Ne portez pas vêtements amples et très épais, par ex. un manteau par-dessus un veston, afin de ne pas gêner le bon positionnement et le fonctionnement des ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité endommagées constituent un grand danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

- N'endommagez jamais la ceinture de sécurité en la coinçant dans la porte ou dans le mécanisme du siège.
- Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, les ceintures de sécurité risquent de se rompre en cas d'accident ou lors d'un freinage brusque.
- En cas d'endommagement, faites immédiatement remplacer les ceintures de sécurité par des ceintures de sécurité neuves, agréées par Volkswagen pour votre véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées par un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.
- N'essayez jamais de réparer, de modifier ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité. Faites réparer les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques ou les boîtiers de verrouillage uniquement par un atelier spécialisé.

Témoin d'alerte



Fig. 60 Témoin d'alerte dans le combiné d'instruments



Fig. 61 Indicateur de statut des ceintures pour les places arrière dans le combiné d'instruments.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 87.

S'allume ou clignote	Cause possible	Remède
	Ceinture de sécurité du conducteur non bouclée et/ou, si le siège du passager avant est occupé, ceinture du passager avant non bouclée.	Bouclez les ceintures de sécurité.
	OU : présence d'objets sur le siège du passager avant	Retirez les objets posés sur le siège du passager avant et rangez-les de telle sorte qu'ils ne présentent aucun danger.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées au moment où le véhicule commence à rouler et se déplace à une vitesse supérieure à environ 25 km/h (15 mph) ou si elles sont débouclées pendant la marche, un signal sonore retentit pendant quelques secondes. Parallèlement, le témoin d'alerte clignote ➔ fig. 60.

Le témoin d'alerte ne s'éteint que lorsque le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, le contact d'allumage étant mis.

Indicateur de statut des ceintures pour les places arrière

Dès l'établissement du contact d'allumage, l'indicateur de statut des ceintures ➔ fig. 61 indique au conducteur, via l'afficheur du combiné d'instruments, si les passagers éventuellement installés aux places arrière ont bouclé leur ceinture de sécurité. Le symbole ▲ indique que le passager assis à cette place a bouclé « sa » ceinture de sécurité.

Lorsqu'une ceinture de sécurité est bouclée ou débouclée aux places arrière, l'affichage du statut des ceintures apparaît durant environ 30 secondes. L'affichage peut être effacé en appuyant sur la touche [00] sur le combiné d'instruments.

Si, pendant la marche du véhicule, une ceinture de sécurité est débouclée aux places arrière, l'indicateur de statut des ceintures clignote pendant 30 secondes maxi. À une vitesse supérieure à env. 25 km/h (15 mph), un signal acoustique retentit également.

▲ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité ne vous assurent une protection optimale que si elles sont bouclées et utilisées correctement.

Collisions frontales et lois de la physique

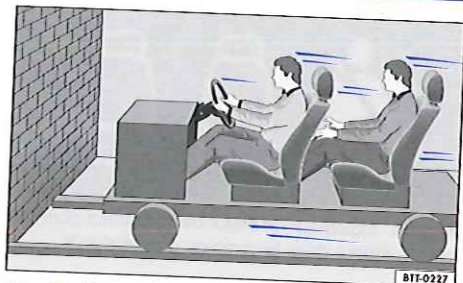


Fig. 62 Véhicule avec occupants non attachés se dirigeant droit sur un mur.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 87.

Le principe physique d'une collision frontale est simple à expliquer. Dès que le véhicule se déplace $\Rightarrow$ fig. 62, une énergie est générée tant sur le véhicule que sur ses passagers : c'est l'« énergie cinétique ».

Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

La vitesse du véhicule est néanmoins le facteur prépondérant. Si la vitesse double, passant par ex. de 25 km/h (15 mph) à 50 km/h (31 mph) environ, l'énergie cinétique dégagée se trouve multipliée par quatre !

La quantité d'« énergie cinétique » dégagée dépend essentiellement de la vitesse du véhicule, de son poids et de celui de ses occupants. Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

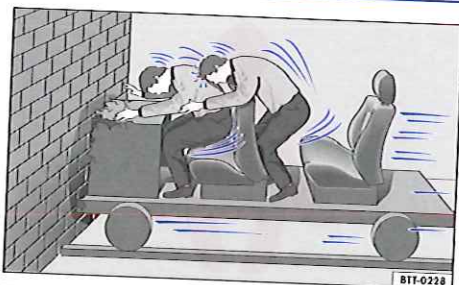


Fig. 63 Véhicule avec occupants non attachés heurtant le mur.

Les occupants qui n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité ne sont donc pas « solidaires » de leur véhicule. Lors d'une collision frontale, ces personnes continuent donc de se déplacer à la vitesse à laquelle roulait le véhicule avant la collision jusqu'à ce qu'elles percutent un obstacle ! Comme les occupants du véhicule représentés dans notre exemple ne portent pas de ceinture de sécurité, toute leur énergie cinétique est dissipée uniquement par l'impact contre le mur en cas de collision $\Rightarrow$ fig. 63.

À une vitesse de 30 km/h (18 mph) à 50 km/h (31 mph), les forces qui s'exercent sur votre corps en cas d'accident peuvent facilement dépasser une tonne (1 000 kg). Les forces qui s'exercent sur le corps augmentent même davantage à des vitesses plus élevées.

Cet exemple s'applique non seulement aux collisions frontales, mais aussi à tous les types d'accidents et de collisions.

Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?



Fig. 64 Le conducteur non sanglé est projeté en avant.

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 87.**

De nombreuses personnes croient qu'il est possible de se retenir avec les mains en cas de léger accident. C'est une idée fausse !

Même lors de collisions à vitesse réduite, les forces qui s'exercent sur le corps sont telles que les bras et les mains ne peuvent le retenir. En cas de collision frontale, les occupants qui n'ont pas bouclé leur ceinture sont projetés en avant et percutent de façon incontrôlée des éléments de l'habitacle tels que le volant de direction, le tableau de bord ou le pare-brise $\Rightarrow$ **fig. 64**.

Le système de sacs gonflables ne saurait en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité. Lorsqu'ils se déclenchent, les sacs gonflables n'offrent qu'une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne se déploient pas dans tous les types d'accidents. Même si le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables, tous les occupants – y



Fig. 65 Le passager arrière non sanglé est projeté en avant et vient heurter le conducteur sanglé.

compris le conducteur – doivent avoir bouclé leur ceinture de sécurité et la porter correctement pendant toute la durée du trajet. Le danger de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident s'en trouve ainsi réduit, indépendamment de la présence ou de l'absence d'un sac gonflable pour la place assise.

Un sac gonflable ne se déclenche qu'une fois. Afin d'obtenir la meilleure protection possible, ajustez toujours correctement votre ceinture pour être protégé même en cas d'accident sans déclenchement des sacs gonflables. Les occupants non attachés risquent d'être éjectés hors du véhicule et de subir des blessures graves, voire mortelles.

Il importe que les occupants des sièges arrière ajustent aussi leur ceinture de sécurité correctement, étant donné qu'ils se trouvent projetés de façon incontrôlée à travers le véhicule en cas d'accident. Un passager non attaché sur le siège arrière met aussi bien sa propre vie en danger que celle du conducteur et d'autres personnes dans le véhicule $\Rightarrow$ **fig. 65**.

Protection offerte par les ceintures de sécurité



Fig. 66 Conducteur correctement sangle, retenu par sa ceinture de sécurité lors d'un freinage brusque.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 87.

Des ceintures de sécurité correctement ajustées peuvent faire toute la différence. Les ceintures de sécurité correctement ajustées maintiennent les occupants du véhicule dans la position assise correcte et réduisent considérablement l'énergie cinétique en cas d'accident. Les ceintures de sécurité empêchent aussi les mouvements incontrôlés susceptibles d'entraîner des blessures graves. De plus, les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent le danger d'être éjecté hors du véhicule $\Rightarrow$ fig. 66.

Les passagers dont la ceinture de sécurité est correctement ajustée bénéficient dans une large mesure du fait que celle-ci absorbe l'énergie cinétique. La structure avant de la carrosserie ainsi que d'autres éléments de sécurité passive du véhicule,

tel le système de sacs gonflables, garantissent également une réduction de l'énergie cinétique. L'énergie générée est alors plus faible et les risques de blessures sont moindres.

Les exemples décrivent des collisions frontales. Il va de soi que les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent considérablement les risques de blessures également dans tous les autres types d'accidents. C'est pourquoi les ceintures de sécurité doivent être bouclées avant chaque départ même si vous allez « juste faire un tour ». Assurez-vous que tous les passagers ont également ajusté correctement leur ceinture.

Les statistiques sur les accidents de la route ont démontré que le port correct des ceintures de sécurité réduisait considérablement les risques de blessures et augmentait les chances de survie en cas d'accident grave. Les ceintures de sécurité correctement ajustées augmentent en outre l'effet protecteur optimal des sacs gonflables qui se déclenchent en cas d'accident. C'est la raison pour laquelle la législation rend obligatoire, dans la plupart des pays, le port des ceintures de sécurité.

Bien que le véhicule soit équipé de sacs gonflables, les occupants doivent attacher leur ceinture de sécurité. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent que lors de certains accidents frontaux. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent pas en cas de collisions frontales et latérales légères, de collisions par l'arrière, de tonneaux et d'accidents où la valeur de déclenchement du sac gonflable programmée dans le calculateur électronique n'a pas été dépassée.

Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que tous les passagers aient correctement ajusté la leur avant de prendre la route ! 

Utilisation des ceintures de sécurité

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 87.

Liste de contrôle

Utilisation des ceintures de sécurité $\Rightarrow$  :

-  Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité.
-  Gardez les ceintures de sécurité propres.
-  Gardez la sangle, le pêne et la fente d'insertion dans le boîtier de verrouillage exempts de tout corps étranger et hors de contact de tout liquide.

Liste de contrôle (suite)

- ✓ Ne coincez pas ou n'endommagez pas la ceinture de sécurité et le pêne, par ex. lors de la fermeture de la porte.
- ✓ Ne déposez, modifiez ou réparez jamais la ceinture de sécurité et les éléments de fixation de la ceinture.
- ✓ Attachez toujours votre ceinture de sécurité avant de prendre la route et laissez-la bouclée pendant toute la durée du trajet.

Ceinture de sécurité vrillée

S'il s'avère difficile d'extraire la ceinture de sécurité du guide-ceinture, il se peut qu'elle se soit vrillée dans le revêtement latéral en raison d'un enroulement trop rapide lors du débouclage de la ceinture :

- Déroulez entièrement la ceinture de sécurité en tirant lentement et avec précaution sur le pêne.
- Dévrillez la ceinture de sécurité, puis laissez-la s'enrouler lentement avec précaution en la guidant avec la main.

Bouclez la ceinture de sécurité, même si vous ne parvenez pas à la dévriller. La ceinture ne doit alors pas être vrillée dans la zone qui porte directement sur le corps ! Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire dévriller la ceinture.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme des ceintures de sécurité augmente le risque de blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez régulièrement si les ceintures de sécurité et les pièces qui en font partie sont dans un état irréprochable.
- Gardez la ceinture de sécurité toujours propre.
- Ne coincez pas la sangle, ne l'endommagez pas ou ne la frottez pas sur des arêtes vives.
- Assurez-vous que le boîtier de verrouillage et la fente d'insertion du pêne sont toujours exempts de corps étrangers et de liquides.

Bouclage ou débouclage des ceintures de sécurité

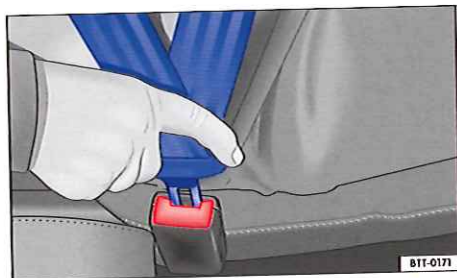


Fig. 67 Insertion du pêne de la ceinture de sécurité dans le boîtier de verrouillage.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 87.

En cas de freinage ou d'accident, les ceintures de sécurité correctement ajustées et bouclées maintiennent les occupants du véhicule de manière à leur offrir une protection maximale ➡.

Si la sangle a été *entièrement* retirée et que vous entendez un « déclic » lors de l'enroulement de la ceinture de sécurité, il s'agit d'une ceinture de sé-

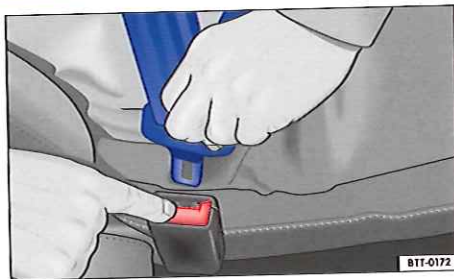


Fig. 68 Retrait du pêne du boîtier de verrouillage.

curité blocable. L'arrêtoir de la ceinture de sécurité doit uniquement être utilisé pour fixer certains systèmes de retenue pour enfants ➡ page 110, *Sièges pour enfants (accessoires)*. S'il est activé, l'arrêtoir doit être désactivé lorsqu'un occupant boucle sa ceinture de sécurité.

Bouclage de la ceinture de sécurité

Bouclez la ceinture de sécurité avant chaque départ.

- Réglez correctement le siège avant et l'appui-tête ⇒ page 73.
- Encliquez le dossier de siège arrière en position verticale ⇒ .
- Faites passer la sangle devant la poitrine et le bassin de façon régulière en la tirant par le pêne. Ce faisant, veillez à **ne pas vriller** la sangle ⇒ .
- Insérez fermement le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant ⇒ **fig. 67**.
- Tirez sur la ceinture de sécurité pour vérifier que le pêne est bien encliqueté dans le boîtier de verrouillage.

Débouclage de la ceinture de sécurité

Débouclez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ⇒ .

- Appuyez sur le bouton rouge du boîtier de verrouillage ⇒ **fig. 68**. Le pêne est éjecté.
- Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.

AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la ceinture risque de provoquer des blessures graves ou mortelles en cas d'accident.

- Les ceintures de sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est en position verticale et la ceinture de sécurité correctement ajustée à la taille des occupants.
- Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves ou mortelles en cas d'accident ou de freinage ! 

Ajustement de la ceinture

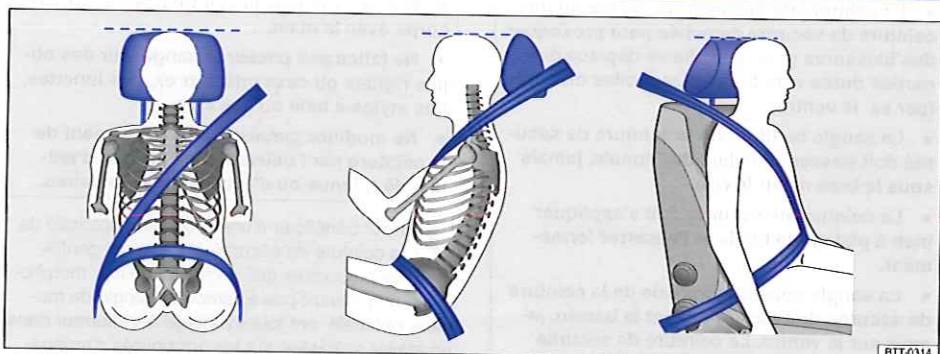


Fig. 69 Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appui-tête.



Fig. 70 Ajustement correct de la sangle recommandé pour les femmes enceintes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 87.

En cas d'accident, seules les ceintures de sécurité correctement ajustées offrent une protection optimale et réduisent le risque de blessures graves ou mortelles. De plus, l'ajustement correct de la sangle maintient l'occupant dans une position qui lui assure une protection maximale en cas de déclenchement du sac gonflable. Par conséquent, bouclez toujours la ceinture de sécurité et veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.

Une mauvaise position assise risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles $\Rightarrow$ page 73, Réglage de la position du siège.

Ajustement correct de la sangle

- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit toujours passer environ au milieu de l'épaule, jamais sur le cou, au-dessus du bras, en dessous du bras ou dans le dos.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit toujours passer devant le bassin, jamais sur le ventre.
- La ceinture de sécurité doit toujours s'appliquer bien à plat sur le corps et l'enserrer fermement. Resserrez quelque peu la sangle si nécessaire.

Pendant toute leur grossesse, les **femmes enceintes** doivent positionner leur ceinture de sécurité uniformément sur la poitrine, le plus bas possible devant le bassin et toujours l'appliquer bien à plat, de façon à n'exercer aucune pression sur le bas-ventre $\Rightarrow$ fig. 70.

Adaptation de l'ajustement de la ceinture à la taille des occupants

L'ajustement de la ceinture peut être adapté avec les équipements suivants :

- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant $\Rightarrow$ page 96.
- Sièges avant réglables en hauteur $\Rightarrow$ page 73.

AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves en cas d'accident ou de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

- Les ceintures de sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est en position verticale et la ceinture de sécurité correctement ajustée.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La ceinture de sécurité elle-même ou une ceinture de sécurité détachée peut provoquer des blessures graves si elle se déplace des parties dures vers les parties molles du corps (par ex. le ventre).
- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit passer au milieu de l'épaule, jamais sous le bras ni sur le cou.
- La ceinture de sécurité doit s'appliquer bien à plat sur le buste et l'enserrer fermement.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit passer devant le bassin, jamais sur le ventre. La ceinture de sécurité doit s'appliquer bien à plat sur le bassin et l'enserrer fermement. Resserrez un peu la sangle, le cas échéant.
- Chez les femmes enceintes, la sangle sous-abdominale doit être positionnée le plus bas possible devant le bassin et être appliquée bien à plat autour du ventre « rond ».
- Ne vrillez pas la sangle lorsque vous portez la ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'écartez jamais la ceinture de sécurité du corps avec la main.
- Ne faites pas passer la sangle sur des objets rigides ou cassants, par ex. des lunettes, des stylos à bille ou des clés.
- Ne modifiez jamais le positionnement de la ceinture par l'utilisation de pinces, d'œilllets de retenue ou d'accessoires similaires.



Pour bénéficier d'une protection optimale de la ceinture de sécurité et des sacs gonflables, les personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas ajuster leur sangle de manière optimale, ont tout avantage à s'informer dans un atelier spécialisé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Réglage en hauteur de la ceinture

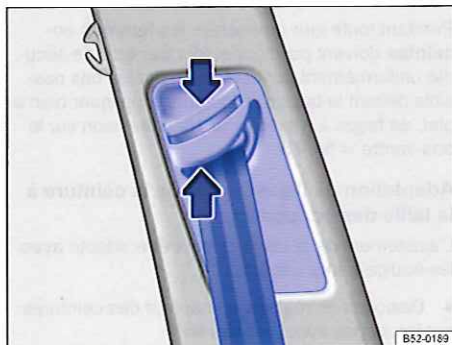


Fig. 71 À côté des sièges avant : réglage en hauteur de la ceinture.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 87.

Le dispositif de réglage en hauteur de la ceinture sur les sièges avant vous permet d'adapter la ceinture de sécurité à votre taille au niveau de l'épaule afin qu'elle puisse être correctement ajustée :

- Comprimez la ferrure d'inversion dans le sens des flèches et maintenez-la comprimée ⇒ fig. 71.
- Poussez la ferrure d'inversion vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la ceinture de sécurité passe au milieu de l'épaule ⇒ page 95, *Ajustement de la ceinture*.
- Relâchez la ferrure d'inversion.
- Tirez ensuite la sangle d'un coup sec pour vous assurer que la ferrure d'inversion est correctement encliquetée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez jamais la hauteur de la ceinture lorsque le véhicule roule.

Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 87.

Les ceintures de sécurité du véhicule font partie intégrante du concept global de sécurité du véhicule ⇒ page 99 et comportent les fonctions suivantes :

Enrouleur automatique de ceinture

Chaque ceinture de sécurité est équipée d'un enrouleur automatique sur la sangle baudrier. Lorsque vous tirez lentement sur la ceinture de sécurité ou lorsque vous roulez normalement, la sangle baudrier vous garantit une entière liberté de mouvement. Cependant, l'enrouleur automatique bloque la ceinture de sécurité lorsque vous tirez rapidement sur la ceinture, en cas de freinage brusque, dans les parcours en montagne, dans les virages ou lors d'une accélération.

Rétracteurs de ceintures

Les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant et, le cas échéant, des places arrière latérales sont équipées de rétracteurs.

En cas de collisions frontales, latérales ou par l'arrière de forte intensité, les rétracteurs de ceintures sont activés par des capteurs et tendent les ceintures

de sécurité dans le sens inverse de leur déroulement. Une ceinture de sécurité relâchée est tendue de manière à réduire le mouvement des occupants du véhicule vers l'avant ou dans le sens du choc. Le rétracteur de ceinture fonctionne conjointement avec le système de sacs gonflables. En cas de tonneaux, le rétracteur de ceinture ne se déclenche pas si les sacs gonflables latéraux ne sont pas activés.

Lors du déclenchement, une fine poussière peut être libérée. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

Limiteur d'effort de ceinture

Un limiteur d'effort de ceinture diminue la pression qu'exerce la ceinture de sécurité sur le corps lors d'un accident.



Lors de la mise au rebut du véhicule ou des composants du système, les directives de sécurité s'y rapportant doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives ⇒ page 97.

Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceinture



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 87.

Lors de travaux effectués au niveau du rétracteur et lors de la dépose et de la pose d'autres pièces du véhicule dans le cadre de travaux de réparation, la ceinture de sécurité risque d'être endommagée de manière inaperçue. Il peut s'ensuivre que les rétracteurs de ceintures ne fonctionnent pas correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des rétracteurs de ceintures et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.



AVERTISSEMENT

Toute manipulation incorrecte ou toute réparation que vous effectuez vous-même sur les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les rétracteurs de ceintures peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles. Le rétracteur de ceinture risque de ne pas se déclencher quand il le faut ou de se déclencher de manière inattendue.

- N'effectuez jamais vous-même les réparations, les réglages, la dépose et la repose des pièces des rétracteurs de ceintures ou des ceintures de sécurité mais confiez ces opérations uniquement à un atelier spécialisé ⇒ page 385.
- Les rétracteurs et les enrouleurs automatiques de ceintures ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.



Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture peuvent contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales sur la mise au rebut.



Système de sacs gonflables

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant	100
Témoin de contrôle	101
Description et fonctionnement des sacs gonflables	102
Sacs gonflables frontaux	104
Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé	105
Sacs gonflables latéraux	107
Sacs gonflables de tête	108
Sac gonflable de genoux	109

Le véhicule est équipé respectivement d'un sac gonflable frontal pour le conducteur et pour le passager avant. Les sacs gonflables assurent une protection supplémentaire pour la cage thoracique et la tête du conducteur et du passager avant si le siège, les ceintures de sécurité, les appuie-têtes et, pour le conducteur, le volant de direction sont correctement réglés et utilisés. Les sacs gonflables ne sont conçus que pour offrir une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne sauraient en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité ; celles-ci doivent toujours être portées même si les places avant sont équipées de sacs gonflables frontaux.

Informations complémentaires et avertissements :

- Recommandations pour la conduite ⇒ page 38
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 51
- Position assise correcte ⇒ page 73
- Ceintures de sécurité ⇒ page 87
- Sièges pour enfants (accessoires) ⇒ page 110
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 361
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385
- Informations pour le consommateur ⇒ page 397

⚠ AVERTISSEMENT

Ne vous fiez jamais uniquement au système de sacs gonflables pour vous protéger.

- Même si un sac gonflable se déclenche, il n'offre qu'une protection complémentaire.
- Le système de sacs gonflables n'offre une protection optimale et réduit les risques de blessures que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité ⇒ page 87, *Ceintures de sécurité*.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et s'applique également lorsque vous circulez en ville.

⚠ AVERTISSEMENT

La présence d'objets entre les occupants et la zone de déploiement des sacs gonflables augmente le risque de blessures en cas de déclenchement des sacs gonflables. En effet, la zone de déploiement des sacs gonflables est modifiée ou les objets sont projetés contre le corps.

- Ne tenez jamais d'objets dans les mains ou sur les genoux durant la marche du véhicule.
- Ne transportez jamais d'objets sur le siège du passager avant. En cas de freinage ou de manœuvre de conduite brusques, les objets risquent de parvenir dans la zone de déploiement des sacs gonflables et d'être projetés dangereusement à travers l'habitacle en cas de déclenchement des sacs gonflables.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

⚠ AVERTISSEMENT

La fonction protectrice du système de sacs gonflables ne suffit que pour une seule activation du sac gonflable. Lorsque les sacs gonflables se sont déclenchés, le système doit être remplacé.

- Faites immédiatement remplacer les sacs gonflables déclenchés et les composants concernés du système par des pièces neuves agréées par Volkswagen et homologuées pour votre véhicule.
- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié nécessaires.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.
- Ne modifiez jamais des composants du système de sacs gonflables.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fine poussière et de la vapeur d'eau peuvent être libérées lors du déclenchement des sacs gonflables. Ce phénomène est normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La fine poussière peut irriter la peau et les muqueuses des yeux ainsi que conduire à des gênes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant ou ayant souffert d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires. Pour réduire les gênes respiratoires, descendez du véhicule ou ouvrez les glaces ou les portes pour respirer de l'air frais.
- En cas de contact avec de la poussière, lavez-vous les mains et le visage avec un savon doux et de l'eau avant le prochain repas.
- Veillez à ce qu'aucune poussière n'entre en contact avec les yeux ou des plaies ouvertes.
- Rincez-vous les yeux à l'eau si de la poussière y a pénétré.

⚠ AVERTISSEMENT

Les nettoyeurs contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyeurs contenant des solvants.

Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 99.

Deux types différents de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant sont proposés par Volkswagen :

A	B
Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable uniquement par l'atelier spécialisé.	Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable manuellement à l'aide de la commande à clé → page 105.
– Témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments – Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord.	– Témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments – Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF  dans la partie supérieure de la console centrale. – Commande à clé dans le rangement du tableau de bord, côté passager avant. – Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord.
Désignation : système de sacs gonflables (airbags)	Désignation : système de sacs gonflables (airbags) avec désactivation du sac gonflable frontal du passager avant.

Témoin de contrôle



Fig. 72 Dans la partie supérieure de la console centrale : témoin de désactivation du sac gonflable du passager avant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 99.

Allumé	Lieu	Cause possible	Pour y remédier
	Combiné d'instruments	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système.
OFF	Partie supérieure de la console centrale $\Rightarrow$ fig. 72 A	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables. Sac gonflable frontal du passager avant désactivé.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système. Vérifiez si le sac gonflable doit rester désactivé.
ON	Partie supérieure de la console centrale $\Rightarrow$ fig. 72 B	Sac gonflable frontal du passager avant activé	Aucun remède – le témoin de contrôle s'éteint automatiquement environ 60 secondes après l'établissement du contact d'allumage ou suite à l'activation du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si, lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé, le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF situé dans la partie supérieure de la console centrale **ne reste pas allumé en permanence** ou s'il s'allume en même temps que le témoin dans le combiné d'instruments, il se peut que le système de sacs gonflables soit défaillant $\Rightarrow$.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher imparfaitement ou de manière inopinée, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables par un atelier spécialisé.
- Ne montez jamais de siège pour enfant sur le siège du passager avant ou retirez le siège pour enfant déjà installé ! En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher malgré le dysfonctionnement.

❗ MISE EN GARDE

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.

Description et fonctionnement des sacs gonflables

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 99.

En cas d'accident, le sac gonflable peut protéger les occupants du véhicule en amortissant leur déplacement dans le sens du choc lors de collisions frontales et latérales.

Chaque sac gonflable déployé est rempli d'un générateur de gaz. Les caches des modules de sacs gonflables en question s'ouvrent alors et, sous l'effet d'une force importante, les sacs gonflables se déploient en quelques millisecondes dans leurs zones de déploiement. Lorsque les occupants attachés du véhicule plongent dans le sac déployé, le gaz qu'il contient s'échappe pour les amortir et les freiner. Le risque de blessures graves ou mortelles est ainsi réduit. D'autres blessures telles que des boursoffures, des contusions et des éraflures ne peuvent pas être exclues lors du déploiement du sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable déclenché peut entraîner l'apparition de chaleur de friction.

Les sacs gonflables n'offrent aucune protection pour les bras ainsi que pour les parties inférieures du corps. Exception : sur les véhicules équipés de sacs gonflables de genoux, la zone des genoux du conducteur est protégée.

Les facteurs les plus déterminants pour le déclenchement des sacs gonflables sont le type d'accident, l'angle de collision, la vitesse du véhicule et la nature de l'objet percuté. Par conséquent, les sacs gonflables ne se déclenchent pas à chaque endommagement visible du véhicule.

Le déclenchement du système de sacs gonflables dépend du taux de décélération du véhicule engendré par une collision et enregistré par le calculateur électronique. Si la valeur du taux de décélération est inférieure à la valeur de référence programmée dans le calculateur, les sacs gonflables ne se déclenchent pas bien que la collision puisse entraîner des endommagements importants sur le véhicule. Les dommages causés au véhicule, les frais de réparation ou même l'absence de dommages sur le véhicule en cas d'accident ne justifient pas obligatoirement le déclenchement ou non d'un

sac gonflable. Étant donné que les circonstances dans lesquelles les différentes collisions se produisent peuvent varier fortement, il est impossible de définir une gamme de vitesses et de valeurs de référence. Il n'est donc pas possible de couvrir chaque type de choc et chaque angle de collision possible entraînant systématiquement le déclenchement du sac gonflable. Les facteurs déterminants pour le déclenchement du sac gonflable sont, entre autres, la nature (dure ou souple) de l'objet percuté par le véhicule, l'angle de collision et la vitesse du véhicule.

Dans certains types d'accidents, les sacs gonflables ne servent que de complément à la ceinture de sécurité automatique trois points, lorsque la décélération du véhicule est suffisamment élevée pour déclencher les sacs gonflables. Les sacs gonflables ne se déclenchent qu'une seule fois et que dans des conditions particulières. Les ceintures de sécurité sont toujours présentes pour garantir une protection dans des situations où les sacs gonflables ne se déclenchent pas ou lorsque ces derniers se sont déjà déclenchés. Ceci est par exemple le cas lorsque, après une première collision, le véhicule entre en collision avec un autre véhicule ou est percuté par un autre véhicule.

Le système de sacs gonflables fait partie intégrante du concept global de sécurité passive du véhicule. Le système de sacs gonflables ne peut garantir une protection optimale que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité et ont adopté une position assise correcte  ⇒ page 73.

Composants du concept de sécurité du véhicule

Les équipements de sécurité suivants montés dans le véhicule forment à eux tous le concept de sécurité du véhicule afin de réduire le risque de blessures graves ou mortelles. Selon la dotation du véhicule, il se peut que certains équipements ne puissent pas être montés sur le véhicule ou qu'ils ne soient même pas disponibles sur certains marchés.

- Ceintures de sécurité optimisées à toutes les places assises.
- Rétracteurs de ceintures pour le conducteur et le passager avant et, le cas échéant, aux places arrière latérales en liaison avec des sacs gonflables latéraux.
- Limiteur d'effort de ceinture pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places arrière latérales.
- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant.
- Témoin d'alerte  et, éventuellement, indicateur de statut des ceintures.
- Sacs gonflables frontaux pour le conducteur et le passager avant.
- Sacs gonflables latéraux pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places arrière latérales.
- Sacs gonflables de tête à gauche et à droite.
- Sac gonflable de genoux pour le conducteur, le cas échéant.
- Témoin de contrôle des sacs gonflables .
- Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF  dans la partie supérieure de la console centrale.
- Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG ON  dans la partie supérieure de la console centrale.

- Calculateurs et capteurs.
- Appuie-tête optimisés et réglables en hauteur.
- Colonne de direction réglable.
- Points d'ancrage pour sièges pour enfants aux places arrière latérales et sur le siège du passager avant, le cas échéant.
- Points d'ancrage pour la ceinture de retenue supérieure pour sièges pour enfants, le cas échéant.

Situations dans lesquelles les sacs gonflables frontaux, de genoux, latéraux et de tête ne se déclenchent pas :

- Si le contact d'allumage est coupé lors d'une collision.
- Si, en cas de collision avec le véhicule qui vous précède, la décélération mesurée par le calculateur est trop faible.
- En cas de collisions latérales sans gravité.
- En cas de collisions par l'arrière.
- En cas de tonneaux.
- Lorsque la vitesse de collision est inférieure au seuil exigé par la valeur de référence enregistrée dans le calculateur.

Sacs gonflables frontaux

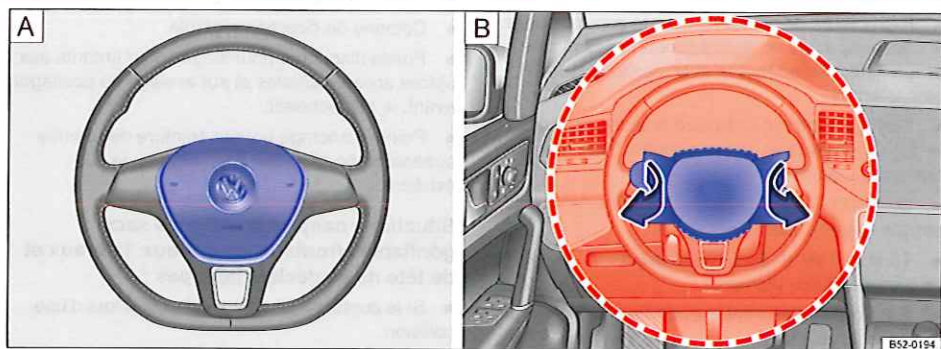


Fig. 73 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable frontal du conducteur.

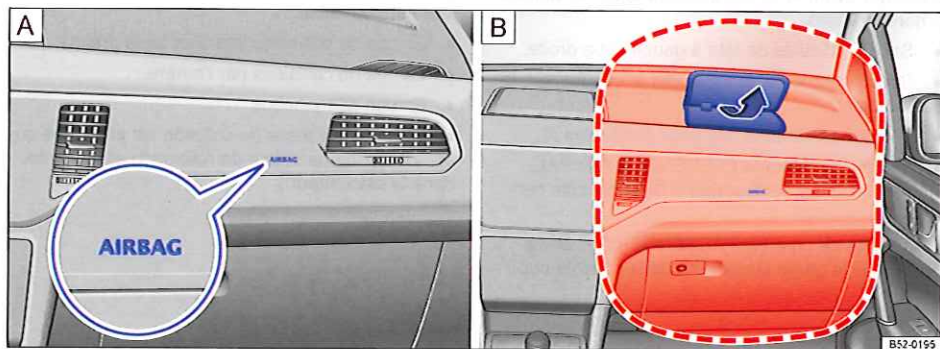


Fig. 74 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable frontal du passager avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 99.

Le système de sacs gonflables frontaux offre, en complément des ceintures de sécurité, une protection supplémentaire de la tête et du buste du conducteur ainsi que du passager avant en cas de collisions frontales correspondant à un accident de gravité supérieure. L'occupant doit toujours respecter un écartement maximal par rapport au sac gonflable frontal $\Rightarrow$ page 73. Ainsi, les sacs gonflables frontaux peuvent entièrement se déployer en cas de déclenchement et offrir une protection maximale.

Le sac gonflable frontal du conducteur est logé dans le volant de direction $\Rightarrow$ fig. 73 A et celui du passager avant se trouve dans le tableau de bord $\Rightarrow$ fig. 74 A. Les emplacements de montage des sacs gonflables sont repérés par les monogrammes « AIRBAG ».

Les zones repérées par un cadre rouge $\Rightarrow$ fig. 73 B et $\Rightarrow$ fig. 74 B correspondent aux zones de déploiement des sacs gonflables frontaux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones $\Rightarrow$ . Les pièces rapportées de première monte, comme par ex. la plaque de base pour support de téléphone mobile, ne se trouvent pas dans la zone de déploiement des sacs gonflables du conducteur et du passager avant.

Lorsque les sacs gonflables frontaux du conducteur et du passager avant se déploient, les caches des modules de sacs gonflables se rabattent hors du volant de direction $\Rightarrow$ fig. 73 B ou du tableau de bord $\Rightarrow$ fig. 74 B.

DANGER

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

⚠ DANGER (suite)

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux.
- Ne fixez jamais d'objets ni sur les caches ni dans la zone de déploiement des modules de sacs gonflables, comme par ex. des porte-boissons ou des supports de téléphone.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant et les zones de déploiement des sacs gonflables. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne fixez pas d'objets sur le pare-brise ni au-dessus du sac gonflable frontal côté passager avant (par ex. appareils de navigation amovibles).
- Ne munissez pas d'autocollants, ne recouvrez pas et ne modifiez pas par ailleurs la plaque de rembourrage du volant de direction ni la surface en mousse du module de sac gonflable frontal dans le tableau de bord, côté passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables frontaux se déploient devant le volant de direction ⇒ **fig. 73** et devant le tableau de bord ⇒ **fig. 74**.

- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie, dans les positions 9 h et 3 h.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé.
- Réglez le siège du passager avant de telle sorte que la distance entre le passager avant et le tableau de bord soit la plus grande possible.

Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé



Fig. 75 Dans la boîte à gants : commande à clé de désactivation et d'activation du sac gonflable frontal du passager avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 99.

Lorsqu'un siège pour enfants est monté dos à la route sur le siège du passager avant, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé !

Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez la porte du passager avant.
- Dégagez entièrement le pannelon de la clé du véhicule ⇒ page 47, *Jeu de clés du véhicule*.
- Introduisez le pannelon entièrement sorti dans la commande à clé du tableau de bord ⇒ **fig. 75** jusqu'au deuxième cran de résistance. Le pannelon est alors introduit à environ 3/4 de la commande à clé ⇒ **①**.
- Tournez la clé du véhicule sans trop forcer en position **OFF**.
- Retirez la clé du véhicule de la commande à clé ⇒ **⚠** et rabattez le pannelon.
- Fermez la porte du passager avant.
- Le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG **OFF** situé dans la partie supérieure de la console centrale reste allumé en permanence lorsque le contact d'allumage est mis ⇒ page 101.

Activation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez la porte du passager avant.

• Dégagez entièrement le panneton de la clé du véhicule ⇒ page 47, *Jeu de clés du véhicule*.

• Introduisez le panneton entièrement sorti dans la commande à clé du tableau de bord ⇒ fig. 75 jusqu'au deuxième cran de résistance. Le panneton est alors introduit à environ 3/4 de la commande à clé ⇒ ①.

• Tournez la clé du véhicule sans trop forcer en position ② ON.

• Retirez la clé du véhicule de la commande à clé ⇒ ③ et rabattez le panneton.

• Le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG ON ④ situé dans la partie supérieure de la console centrale s'allume, puis s'éteint au bout de 60 secondes environ ⇒ page 101.

• Fermez la porte du passager avant.

• Le contact d'allumage étant mis, vérifiez que le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF ⑤, situé dans la partie supérieure de la console centrale n'est pas allumé ⇒ page 101.

Critère de détection de la désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

La désactivation du sac gonflable frontal du passager avant est **uniquement** indiquée par l'allumage en permanence du témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF ⑤ dans la partie supérieure de la console centrale (OFF ⑤ reste allumé en permanence en jaune) ⇒ page 101, *Témoin de contrôle*.

Si le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF ⑤ dans la partie supérieure de la console centrale **ne reste pas allumé en permanence** ou s'il s'allume en même temps que le témoin de contrôle ⑥ situé dans le combiné d'instruments, aucun système de retenue pour enfants ne doit être installé, pour des raisons de sécurité, sur le siège du passager avant. En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas la clé du véhicule introduite dans la commande à clé pendant un trajet.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

• Des secousses peuvent en effet provoquer la rotation intempestive de la clé du véhicule dans la commande à clé et, le cas échéant, activer le sac gonflable frontal du passager avant.

• Le sac gonflable du passager avant peut alors se déclencher de manière imprévue, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé **uniquement** dans des cas particuliers.

• Activez et désactivez le sac gonflable frontal du passager avant **uniquement** lorsque le contact d'allumage est coupé afin d'éviter tout endommagement du système de sacs gonflables.

• Le conducteur assume l'entière responsabilité de la bonne position de la commande à clé.

• Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant **uniquement** lorsqu'un siège pour enfants est fixé à titre exceptionnel sur le siège du passager avant.

• Réactivez le sac gonflable frontal du passager avant dès que le siège pour enfants n'est plus utilisé sur le siège du passager avant.

① MISE EN GARDE

Un panneton non suffisamment engagé peut endommager la commande à clé lors de la rotation.

① MISE EN GARDE

Ne laissez pas la clé du véhicule engagée dans la commande à clé. Le revêtement de porte, le tableau de bord, la commande à clé et la clé du véhicule risqueraient d'être endommagés lors de la fermeture de la porte du passager avant. ◀

Sacs gonflables latéraux

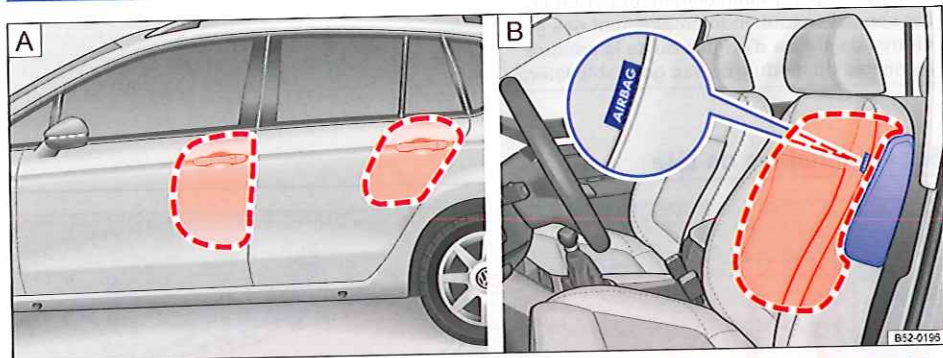


Fig. 76 A : côté gauche du véhicule : zones de déploiement des sacs gonflables latéraux. B : sur le côté du siège avant : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable latéral.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 99.

Suivant l'équipement du véhicule, les places avant et arrière latérales sont également dotées chacune d'un sac gonflable latéral. Les sacs gonflables latéraux des places avant se trouvent respectivement dans les rembourrages extérieurs des dossiers du siège du conducteur et du siège du passager avant $\Rightarrow$ fig. 76 B. Les sacs gonflables latéraux des places arrière latérales se trouvent entre le seuil de porte et le dossier des sièges. Les emplacements de montage sont repérés par des étiquettes portant le logo « AIRBAG ».

Les zones repérées en rouge $\Rightarrow$ fig. 76 correspondent aux zones de déploiement des sacs gonflables latéraux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones $\Rightarrow$ .

En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déclenchent du côté du véhicule exposé au choc et réduisent le risque de blessures des occupants de ce côté du véhicule.

AVERTISSEMENT

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places

AVERTISSEMENT (suite)

arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Utilisez uniquement des garnitures de sièges ou des housses de protection expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule. Dans le cas contraire, le sac gonflable latéral ne peut pas se déployer lors de son déclenchement.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du siège du conducteur et du siège du passager avant peut entraver le bon fonctionnement des sacs gonflables latéraux et entraîner des blessures graves.

- Ne déposez jamais les sièges avant du véhicule et ne changez jamais des parties des sièges avant.
- Lorsque des forces trop élevées sont exercées sur les parties latérales des dossiers de sièges, les sacs gonflables latéraux risquent de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher imparfaitement ou de manière inopinée.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Faites réparer immédiatement par un atelier spécialisé tout endommagement des garnitures de sièges d'origine ou de la couture au niveau du module de sac gonflable latéral.

Sacs gonflables de tête

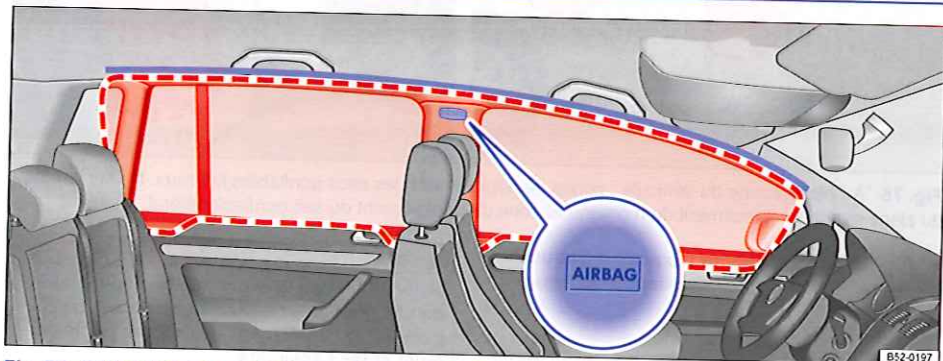


Fig. 77 Côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 99.

Un sac gonflable de tête se trouve respectivement au-dessus des portes côté conducteur et côté passager avant ⇒ fig. 77. L'emplacement de montage est repéré par les monogrammes « AIRBAG ».

La zone repérée en rouge ⇒ fig. 77 correspond à la zone de déploiement du sac gonflable de tête. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans cette zone ⇒ .

En cas de collision latérale, c'est le sac gonflable de tête situé du côté du choc qui se déclenche.

En cas de collision latérale, les sacs gonflables de tête diminuent les risques de blessures des occupants des sièges avant et des places latérales arrière au niveau de la partie du corps tournée vers la zone du choc.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables de tête.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de tête.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Ne posez pas sur les glaces latérales des stores pare-soleil qui n'ont pas été expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule.
- Ne rabattez les pare-soleil vers les glaces latérales que si aucun objet n'est accroché au pare-soleil (par ex. un stylo ou la télécommande d'une porte de garage).

Sac gonflable de genoux

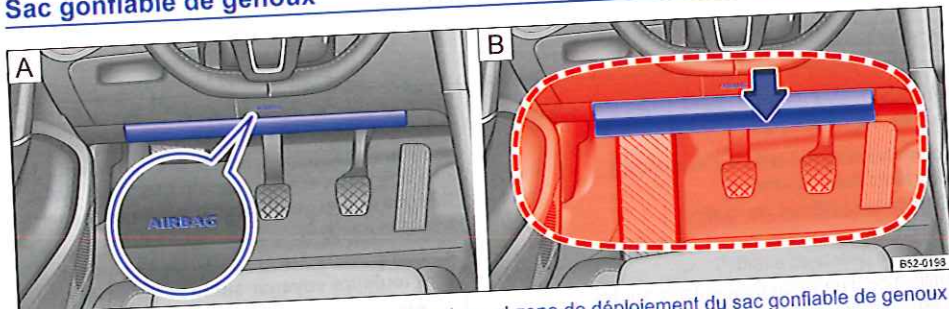


Fig. 78 Côté conducteur : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de genoux



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 99.

Le sac gonflable de genoux se trouve du côté conducteur, dans la zone inférieure du tableau de bord ⇒ **fig. 78 A**. L'emplacement de montage est repéré par le monogramme « AIRBAG ».

La zone repérée en rouge ⇒ **fig. 78 B** correspond à la zone de déploiement du sac gonflable de genoux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objets dans cette zone ⇒ ▲.

⚠ AVERTISSEMENT

Après son déclenchement, le sac gonflable se déploie à très grande vitesse (en quelques fractions de seconde).

- Le sac gonflable de genoux se déploie devant les genoux du conducteur. Dégagez toujours la zone de déploiement du sac gonflable de genoux.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de genoux.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 10 cm entre les genoux et l'emplacement de montage du sac gonflable de genoux. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé.

Sièges pour enfants (accessoires)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Informations générales sur le transport d'enfants dans le véhicule	111
Différents systèmes de fixation	112
Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant	113
Utilisation d'un siège pour enfants sur les sièges arrière	115
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité	115
Fixation du siège pour enfants à l'aide des points d'ancrage inférieurs (ISOFIX)	117
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether	119

Avant de transporter des nourrissons et des enfants dans un siège pour enfants placé sur le siège du passager avant, il est indispensable de lire entièrement les informations sur le système de sacs gonflables.

Ces informations sont très importantes pour la sécurité du conducteur ainsi que pour la sécurité de tous les passagers, en particulier des nourrissons et des enfants en bas âge.

Volkswagen recommande d'utiliser des sièges pour enfants de la gamme d'accessoires Volkswagen. Ces sièges pour enfants ont été conçus et contrôlés pour être utilisés dans les véhicules Volkswagen. Des sièges pour enfants dotés de différents systèmes de fixation sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Ceintures de sécurité → page 87
- Système de sacs gonflables (airbags) → page 99

AVERTISSEMENT

Les enfants non attachés ou mal attachés peuvent subir des blessures graves ou mortelles pendant la marche du véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'installez jamais un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé.
- Les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans doivent toujours voyager sur le siège arrière.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué correspondant à leur poids et à leur taille.
- Attachez toujours correctement les enfants et faites-leur adopter une position assise correcte.
- Réglez le dossier du siège en position verticale lorsqu'un siège pour enfant est utilisé à cette place.
- Éloignez la tête ou d'autres parties du corps des enfants de la zone de déploiement du sac gonflable latéral.
- Veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.
- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé dans les bras ou sur les genoux.
- Attachez un seul enfant dans le siège pour enfants.
- Lorsqu'un siège pour enfants est utilisé avec un pied de soutien, veillez à ce que le pied de soutien soit toujours installé correctement et en toute sécurité.
- Lisez la notice d'utilisation du fabricant du siège pour enfants et tenez-en compte.

AVERTISSEMENT

En cas d'accident ou de manœuvre de freinage ou de conduite brusque, un siège pour enfants non attaché et non utilisé risque d'être projeté dans l'habitacle et de causer des blessures.

- Pendant la marche du véhicule, fixez toujours correctement un siège pour enfants non utilisé ou rangez-le à l'abri dans le coffre à bagages.

 Après un accident, remplacez tout siège pour enfants qui a été mis à mal. Il peut avoir subi des dommages non visibles.

Informations générales sur le transport d'enfants dans le véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 110.

De manière générale, les directives et dispositions légales sont prioritaires sur les descriptions figurant dans la présente notice d'utilisation. Il existe différentes normes et directives sur l'utilisation de sièges pour enfants et sur leurs possibilités de fixation (⇒ tabl. à la page 112). Ainsi, dans certains pays, l'utilisation de sièges pour enfants peut être interdite à certaines places assises du véhicule, par exemple.

Les lois de la physique, qui ont des répercussions sur le véhicule lors d'une collision ou d'un autre type d'accident, s'appliquent également aux enfants ⇒ page 87. À la différence de ceux des adultes et des adolescents, les muscles et l'ossature des en-

fants ne sont pas encore entièrement développés. Lors d'un accident, le risque de blessures graves est plus important chez les enfants que chez les adultes.

Le corps des enfants n'étant pas encore entièrement développé, il est indispensable de les attacher dans un système de retenue qui soit spécialement adapté à leur taille, leur poids et leur morphologie. Dans de nombreux pays, l'utilisation de systèmes de sièges pour enfants homologués pour les nourrissons et les enfants en bas âge est prescrite par la loi.

Utilisez uniquement des sièges pour enfants conformes et homologués pour le véhicule. En cas de doute, adressez-vous toujours à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé.

Liste de contrôle

Transport d'enfants à bord du véhicule ⇒  :

- ✓ Respectez la législation en vigueur spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.
- ✓ Volkswagen recommande de toujours transporter les enfants de moins de 12 ans sur les sièges arrière.
- ✓ Ne transportez un enfant sur le siège du passager avant que dans certains cas exceptionnels ⇒ page 113. L'endroit du véhicule le plus sûr est le siège arrière situé derrière le passager avant.
- ✓ Attachez toujours un enfant dans le véhicule dans un système de retenue. Le système de retenue doit être adapté à la taille, au poids et à la morphologie de l'enfant.
- ✓ Transportez toujours un seul enfant par siège pour enfants.
- ✓ Tenez compte de la notice d'utilisation du fabricant de sièges pour enfants et conservez-la toujours dans le véhicule.
- ✓ Lors de la fixation du siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité, faites passer la sangle à travers ou autour du siège pour enfants conformément aux instructions du fabricant de sièges pour enfants.
- ✓ Veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée sur l'enfant et à ce qu'il garde une position assise correcte.
- ✓ Montez le siège pour enfants sur la banquette arrière, de préférence derrière le siège du passager avant, pour que les enfants puissent descendre du côté du trottoir.
- ✓ Pendant la marche du véhicule, ne laissez pas de jouets ou d'autres objets non attachés dans le siège pour enfants ou sur le siège.

Normes spécifiques aux pays sur les sièges pour enfants (sélection)

Les sièges pour enfants doivent être conformes à la norme ECE-R 44¹⁾. De plus amples informations sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou sur Internet sous www.volkswagen.com. ►

¹⁾ ECE-R : Economic Commission for Europe (Règlement de la Commission Économique pour l'Europe).

Catégories de sièges pour enfants selon la norme ECE-R 44

Catégorie de poids	Poids de l'enfant	Âge
Groupe 0	jusqu'à 10 kg	jusqu'à 9 mois environ
Groupe 0+	jusqu'à 13 kg	jusqu'à 18 mois environ
Groupe 1	de 9 à 18 kg	jusque 4 ans
Groupe 2	de 15 à 25 kg	jusque 7 ans
Groupe 3	de 22 à 36 kg	à partir de 7 ans

Tous les enfants ne peuvent pas prendre place dans le siège de leur catégorie de poids. De même, tous les sièges ne peuvent pas être installés dans tous les véhicules. Par conséquent, vérifiez toujours si l'enfant peut prendre place correctement dans le siège pour enfants et si le siège peut être fixé correctement dans le véhicule.

Le label de contrôle ECE-R 44 est apposé par moulage sur les sièges pour enfants conformes à la norme du même nom : E majuscule encadrée et le numéro d'homologation en dessous.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident, le siège arrière est en principe la place la plus sûre pour les enfants correctement attachés.

- Un siège pour enfants adapté, qui est correctement monté et qui est utilisé sur un siège arrière offre, dans la plupart des accidents, la meilleure protection possible pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation de cette liste de contrôle, qui est importante pour votre propre sécurité, risque de provoquer des accidents et des blessures.

Différents systèmes de fixation

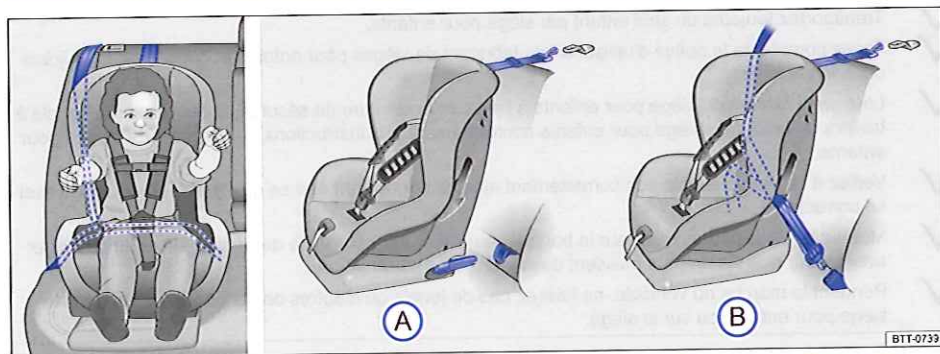


Fig. 79 Sur les sièges arrière : la figure (A) présente le principe de fixation du système de retenue pour enfants aux œillets de retenue inférieurs et à l'aide de la ceinture de retenue supérieure. La figure (B) montre la fixation du système de retenue pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 110.

Fixez toujours les sièges pour enfants correctement et de manière sûre conformément à la notice de montage du fabricant de sièges pour enfants.

Le siège pour enfants installé doit être appliqué contre le siège du véhicule et ne doit pas bouger ou basculer de plus de 2,5 cm.

Les sièges pour enfants prévus pour être fixés à l'aide d'une ceinture de retenue Top Tether doivent également être fixés avec la ceinture de retenue

Top Tether dans le véhicule → page 119. Fixez la ceinture de retenue uniquement aux œillets de retenue prévus à cet effet. Serrez toujours la ceinture de retenue Top Tether de manière à ce que le siège pour enfants soit fermement appliqué contre la place assise.

Systèmes de fixation spécifiques aux pays

Variantes des fixations → fig. 79 :

- (A) Œillets de retenue ISOFIX et ceinture de retenue supérieure, entre autres, en Europe → page 117 et → page 119
- (B) Ceinture de sécurité automatique trois points et ceinture de retenue supérieure → page 115

Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant



Fig. 80 Sur le pare-soleil côté passager avant : autocollant de sac gonflable



Fig. 81 Sur le montant B côté passager avant : autocollant de sac gonflable

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 110.

Le transport d'enfants sur le siège du passager avant n'est pas autorisé dans tous les pays. Et tous les sièges pour enfants ne sont pas homologués pour être utilisés sur le siège du passager avant. Le Partenaire Volkswagen possède une liste actualisée de tous les sièges pour enfants homologués. Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués pour votre véhicule.

Le sac gonflable frontal activé du côté du passager avant représente un très grand danger pour un enfant. Le transport d'un enfant dans un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant risque de mettre en péril la vie de l'enfant.

Un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant risque d'être percuté très violemment par le sac gonflable frontal du passager avant qui se déclenche, ce qui peut provoquer des blessures extrêmement graves, voire mortelles → . Par conséquent, n'utilisez jamais un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé !

Utilisez un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant uniquement si vous vous êtes assuré que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé. Ceci est reconnaissable au témoin de contrôle jaune allumé sur le tableau de bord **PASSENGER AIR BAG OFF**  ; → page 99. Si le sac gonflable frontal du passager avant ne peut pas être désactivé et qu'il reste activé, aucun enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant → .

Autocollant de sac gonflable

Des autocollants comportant des informations importantes sur le sac gonflable frontal du passager avant peuvent se trouver sur le pare-soleil du passager avant ⇒ fig. 80 ou sur le montant B côté passager avant ⇒ fig. 81. Le contenu des autocollants peut varier en fonction du marché. Suivant le marché, l'autocollant de sac gonflable sur le pare-soleil peut également se trouver sur le pare-soleil côté conducteur. Dans certains pays, des autocollants de sacs gonflables peuvent être placés sur le pare-soleil et sur le montant B côté passager avant. Avant de procéder au montage d'un siège pour enfants dos à la route, respectez impérativement les mises en garde ⇒ ⚠.

Lorsqu'un siège pour enfants est monté sur le siège du passager avant, tenez impérativement compte de ce qui suit :

- Lorsqu'un siège pour enfants est monté dos à la route, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé ⚠ ⇒ page 99.
- L'appui-tête du siège du passager avant doit être déposé et rangé en toute sécurité dans le véhicule ⇒ page 73.
- Le dossier du siège du passager avant doit être en position verticale.
- Le siège du passager avant doit être entièrement reculé.
- Le siège du passager avant doit être réglé dans la position la plus haute, s'il est réglable en hauteur.
- La ceinture de sécurité doit être réglée en hauteur dans la position la plus haute.

Sièges pour enfants adaptés

Le siège pour enfants doit être spécialement homologué par le constructeur automobile pour pouvoir être utilisé sur le siège du passager avant des véhicules avec sac gonflable frontal et latéral.

Des sièges universels pour enfants des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3 et conformes à la norme ECE-R 44 peuvent être montés sur le siège du passager avant.

Certains systèmes de retenue pour enfants sont dotés d'un pied de soutien qui s'appuie sur le plancher du véhicule. Les systèmes de retenue pour enfants dotés d'un pied de soutien doivent être utilisés sur le siège du passager avant.

⚠ DANGER

En cas d'accident, les risques de blessures très graves ou mortelles sont d'autant plus importants pour l'enfant quand le siège pour enfants est monté sur le siège du passager avant. N'installez jamais un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé. Le déclenchement du sac gonflable frontal peut entraîner la mort de l'enfant étant donné que le siège pour enfants est alors percuté très violemment et projeté contre le dossier.

⚠ DANGER

Si, à titre exceptionnel, un enfant est transporté dos à la route sur le siège du passager avant, tenez compte de ce qui suit :

- Désactivez toujours le sac gonflable frontal du passager avant et laissez-le désactivé.
- Le siège pour enfants doit être homologué par son fabricant pour être monté sur le siège du passager avant avec sac gonflable frontal ou latéral.
- Suivez les instructions de montage données par le fabricant du siège pour enfants et tenez impérativement compte des avertissements.
- Reculez au maximum le siège du passager avant et amenez-le dans sa position la plus haute afin de l'éloigner le plus possible du sac gonflable frontal.
- Positionnez le dossier du siège à la verticale.
- Réglez en hauteur la ceinture de sécurité dans la position la plus haute.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué correspondant à leur poids et à leur taille.

Utilisation d'un siège pour enfants sur les sièges arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 110.

Lors de la fixation d'un siège pour enfants sur un siège arrière, la position du siège avant doit être adaptée de manière à ce que l'enfant ait suffisamment de place. Par conséquent, adaptez le siège avant à la taille de l'enfant et du siège pour enfants. Veillez également à ce que le passager avant adopte une position assise correcte  $\Rightarrow$ page 73.

Reculez entièrement la banquette arrière et bloquez-la. Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte qu'il soit entièrement en appui sur le dossier du siège pour enfants. Déposez l'appuie-tête fixé derrière le siège pour enfants et rangez-le en toute sécurité dans le véhicule $\Rightarrow$ page 73.

Sièges pour enfants adaptés

Le siège pour enfants doit être homologué par le constructeur pour pouvoir être utilisé sur les sièges arrière équipés de sacs gonflables latéraux.

Des **sièges universels pour enfants** des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3 et conformes à la norme ECE-R 44 peuvent être montés sur les sièges arrière.

Les places arrière latérales conviennent aux sièges pour enfants dotés du **système ISOFIX** qui sont spécialement autorisés pour ce type de véhicule, conformément à la norme ECE-R 44.

Certains systèmes de retenue pour enfants sont dotés d'un pied de soutien qui s'appuie sur le plancher du véhicule. Les systèmes de retenue pour enfants dotés d'un pied de soutien doivent être uti-

lisés exclusivement sur les places latérales de la banquette arrière. Les systèmes de retenue pour enfants dotés d'un pied de soutien ne doivent pas être utilisés sur la place centrale de la banquette arrière.

Sièges pour enfants ISOFIX homologués pour les sièges arrière

Les sièges pour enfants ISOFIX sont classés dans les catégories homologuées : « universelle », « semi-universelle » ou « spécifique au véhicule ».

- Si le siège pour enfants ISOFIX est de catégorie « universelle », il doit être fixé à l'aide des points d'ancrage inférieurs et de la ceinture de retenue Top Tether.
- Avant d'utiliser un siège pour enfants ISOFIX homologué sous la catégorie « semi-universelle » ou « spécifique au véhicule », vérifiez si celui-ci est homologué pour le véhicule. Le fabricant des sièges pour enfants ISOFIX joint à cet effet une liste des véhicules pour lesquels le siège ISOFIX est homologué. Adressez-vous le cas échéant au fabricant du siège pour enfants pour recevoir une liste de véhicules actualisée.



AVERTISSEMENT

En jouant avec les ceintures de sécurité bloables non utilisées, un enfant installé dans le siège pour enfants sur la banquette arrière peut être blessé mortellement.

- Fixez toujours les ceintures de sécurité bloables non utilisées de la banquette arrière.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 110.

Les sièges pour enfants portant l'inscription **universelle** sur le label orange peuvent être fixés à l'aide de la ceinture de sécurité sur les places assises repérées dans le tableau par un u.

Catégorie de poids	Siège du passager avant	Places assises sur les sièges latéraux de la banquette arrière	Places assises sur le siège central de la banquette arrière
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	u	u	u
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	u	u	u
Groupe 1 de 9 à 18 kg	u	u	u

Catégorie de poids	Siège du passager avant	Places assises sur les sièges latéraux de la banquette arrière	Places assises sur le siège central de la banquette arrière
Groupe 2 de 15 à 25 kg	u	u	u
Groupe 3 de 22 à 36 kg	u	u	u

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

- Lisez la notice du fabricant du siège pour enfants et tenez-en compte.
- En cas de montage sur le siège du passager avant, reculez complètement le siège du passager avant et amenez le dossier de siège en position verticale → page 73.
- Déposez l'appuie-tête fixé derrière le siège pour enfants et rangez-le en toute sécurité dans le véhicule → page 73.
- Posez le siège pour enfants sur le siège conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
- La ceinture de sécurité doit être réglée en hauteur dans la position la plus haute.
- Bouclez la ceinture de sécurité ou passez-la dans le siège pour enfants conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas vrillée.
- Insérez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.
- La sangle supérieure doit être appliquée fermement et intégralement sur le siège pour enfants.
- Tirez sur la ceinture de sécurité à des fins de contrôle – il ne doit plus être possible de dérouler la sangle inférieure.

Dépose du siège pour enfants

Détachez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt → .

- Appuyez sur la touche rouge du boîtier de verrouillage. Le pêne est éjecté.
- Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.
- Retirez du véhicule le siège pour enfants.
- Le cas échéant, reposez l'appuie-tête → page 73.



AVERTISSEMENT

Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite !

- Débouclez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.



Fixation du siège pour enfants à l'aide des points d'ancrage inférieurs (ISOFIX)

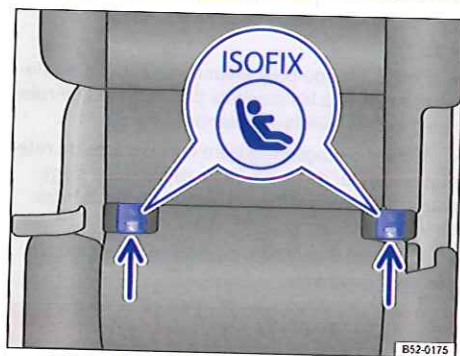


Fig. 82 Sur le siège : identification des points d'ancrage inférieurs des sièges pour enfants

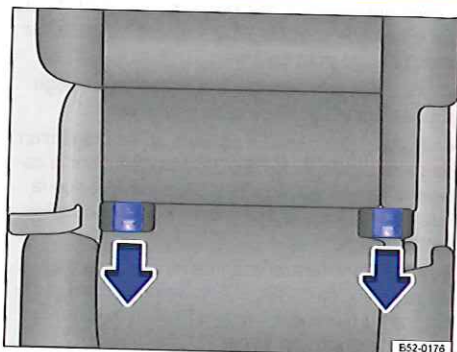


Fig. 83 Sur le siège : capuchons de protection pour les points d'ancrage inférieurs

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 110.

Les places latérales de la banquette arrière peuvent être dotées chacune de 2 œillets de retenue appelés points d'ancrage inférieurs.

Vue d'ensemble de la repose avec ISOFIX

Conformément à la directive européenne ECE 16, le tableau suivant présente les possibilités de fixation des sièges pour enfants ISOFIX aux points d'ancrage inférieurs sur les différentes places du véhicule.

Groupe	Catégorie	Montage du siège du passager avant	Montage des places assises extérieures de la banquette arrière	Montage de la place assise centrale de la banquette arrière
Groupe 0 : jusqu'à 10 kg	E	X	IL-SU	X
Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg	E	X	IL-SU	X
	D	X		X
	C	X		X
Groupe 1 : de 9 à 18 kg	D	X	IL-SU IUF	X
	C	X		X
	B	X		X
	B1	X		X
	A	X		X
Groupe 2 : de 15 à 25 kg	—	X	IL-SU	X
Groupe 1 : de 22 à 36 kg	—	X	IL-SU	X

• **Catégorie** : la catégorie indiquée sur le siège pour enfants correspond au poids maximal autorisé sur le siège. La catégorie « universelle » et « semi-universelle » des sièges pour enfants figure sur le label de contrôle ECE. Elle est indiquée sur chaque siège pour enfants.

• **X** : place non adaptée à la fixation d'un siège pour enfants ISOFIX de cette catégorie.

• **IL-SU** : place assise adaptée au montage d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « universelle ». Tenez compte de la liste de véhicules fournie par le fabricant du siège pour enfants.

• **IUF** : place assise adaptée au montage d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « universelle » et à la fixation avec la ceinture de retenue Top Tether.

Sièges pour enfants à fixation rigide

Vous pouvez utiliser des dispositifs de guidage pour le montage d'un siège pour enfants à fixation rigide. Les dispositifs de guidage facilitent le montage et protègent les garnitures de sièges. Les dispositifs de guidage sont en partie fournis avec le siège pour enfants ou sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen. Encliquez si nécessaire les dispositifs de guidage sur les deux points d'ancrage du véhicule ⇒ ①.

• Lors de la dépose et de la pose du siège pour enfants, tenez compte de la notice du fabricant ⇒ ⚠.

• Le cas échéant, retirez les capuchons de protection des points d'ancrage inférieurs dans le sens des flèches ⇒ fig. 83.

• Engagez le siège pour enfants dans le sens des flèches sur les œillets de retenue ⇒ fig. 82. Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.

• Tirez des deux côtés du siège pour enfants à des fins de contrôle.

Siège pour enfants avec ceintures de retenue réglables

• Lors de la dépose et de la pose du siège pour enfants, tenez compte de la notice du fabricant ⇒ ⚠.

• Posez le siège pour enfants sur l'assise du siège et accrochez les crochets des ceintures de retenue dans les œillets de retenue ⇒ fig. 82.

• Tendez de façon régulière les ceintures de retenue au niveau du dispositif de réglage. Le siège pour enfants doit être bien plaqué contre le siège du véhicule.

• Tirez des deux côtés du siège pour enfants à des fins de contrôle.

⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage inférieurs prévus pour les sièges pour enfants ne sont pas des œillets d'arrimage. Fixez uniquement des sièges pour enfants aux points d'ancrage inférieurs.

ⓘ MISE EN GARDE

• Afin d'éviter la formation d'empreintes permanentes sur les rembourrages, retirez les dispositifs de guidage des points d'ancrage lorsqu'aucun siège pour enfants n'est monté sur les points d'ancrage du véhicule.

• Afin d'éviter tout endommagement des garnitures de siège, des rembourrages ou des dispositifs de guidage, retirez systématiquement les dispositifs de guidage des points d'ancrage avant d'escamoter les sièges arrière.



Lorsqu'aucun siège pour enfants n'est fixé aux points d'ancrage du véhicule, il est recommandé de toujours laisser les capuchons de protection des points d'ancrage inférieurs en place. ◀

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether



Fig. 84 Œillets de retenue pour la ceinture de retenue supérieure au dos de la banquette arrière

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 110.

- Lors de la dépose et de la pose, tenez compte de la notice du fabricant du siège pour enfants .
- Déverrouillez le dossier de siège et rabattez-le légèrement en avant $\Rightarrow$ page 149.
- Déposez l'appuie-tête fixé derrière le siège pour enfants et rangez-le en toute sécurité dans le véhicule $\Rightarrow$ page 73.
- Amenez la ceinture de retenue supérieure du siège pour enfants vers l'arrière dans le coffre à bagages en la faisant passer entre le dossier et le couvre-coffre.

- Relevez le dossier de siège et poussez-le fermement dans le verrouillage.
- Fixez le siège pour enfants aux points d'ancrage inférieurs $\Rightarrow$ page 117.
- Accrochez la ceinture de retenue supérieure logée dans le coffre à bagages dans l'œillet de retenue situé derrière le siège correspondant $\Rightarrow$ fig. 84 et repéré par le nom Top Tether.
- Tendez la ceinture.

Reposez l'appuie-tête après avoir déposé le siège pour enfants $\Rightarrow$ page 73.

AVERTISSEMENT

Les sièges pour enfants dotés de points d'ancrage inférieurs et d'une ceinture de retenue supérieure doivent être montés conformément aux indications du fabricant. Dans le cas contraire, il peut s'ensuivre des blessures graves.

- Fixez toujours *une seule* ceinture de retenue d'un siège pour enfants à un œillet de retenue dans le coffre à bagages.
- Utilisez toujours les œillets de retenue prévus pour la ceinture de retenue.
- Ne fixez jamais la ceinture de retenue à un œillet d'arrimage.

Éclairage et vision

Éclairage

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle	120
Levier des clignotants et de l'inverseur-codes	122
Allumage et extinction de l'éclairage	123
Éclairage et vision – Fonctions	124
Régulation des feux de route	126
Adaptation des projecteurs (mode voyage) ..	128
Fonction « Retour maison » et « Départ maison » (éclairage d'orientation)	128
Réglage du site des projecteurs, rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes ..	129
Plafonniers et lampes de lecture	130

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.

La responsabilité du réglage correct des projecteurs et des feux de croisement en déplacement incombe toujours au conducteur.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'infodivertissement ⇒ page 33
- Changement des ampoules ⇒ page 437

⚠ Avertissement

Des accidents susceptibles de causer des blessures graves peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.

⚠ Avertissement

Des projecteurs réglés trop haut ainsi que toute utilisation incorrecte des feux de route risquent de distraire et d'éblouir les autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Veillez toujours à ce que les projecteurs soient correctement réglés.
- N'utilisez jamais les feux de route ou l'avertisseur optique lorsque les autres usagers de la route risquent d'être éblouis.

Témoins de contrôle

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 120.

Témoins de contrôle dans le combiné d'instruments

Allumé	Cause possible	Remède
	Éclairage du véhicule, sauf feux directionnels ^{a)} , entièrement ou partiellement défaillant. ^{b)}	Remplacez l'ampoule concernée ⇒ page 437 Si toutes les ampoules sont en bon état, rendez-vous dans un atelier spécialisé.
	Feu arrière de brouillard allumé	⇒ page 123.
	Clignotant gauche ou droit Lorsqu'un clignotant du véhicule est défaillant, le témoin de contrôle clignote deux fois plus vite.	Vérifiez éventuellement l'éclairage du véhicule.

Allumé	Cause possible	Remède
	Clignotants de remorque Le témoin de contrôle s'éteint lorsqu'un clignotant de la remorque ou l'ensemble de l'éclairage de la remorque est défaillant.	Vérifiez éventuellement l'éclairage de la remorque.
	Feux de route allumés ou avertisseur optique actionné	⇒ page 122.
	Régulation des feux de route en circuit	⇒ page 126.

- a) Tout dysfonctionnement des feux directionnels est signalé par un message distinct sur l'afficheur du combiné d'instruments.
b) Affichage couleur sur le combiné d'instruments équipé d'un afficheur couleur

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Témoins de contrôle dans la commande d'éclairage

Allumé	Cause possible
	Projecteurs antibrouillard allumés ⇒ page 123.
	Feux de position allumés ⇒ page 123.
	Allumage automatique des projecteurs et, le cas échéant, feux continus ou feux de jour allumés ⇒ page 123.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant, de l'huile etc.

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.

🚫 MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Levier des clignotants et de l'inverseur-codes

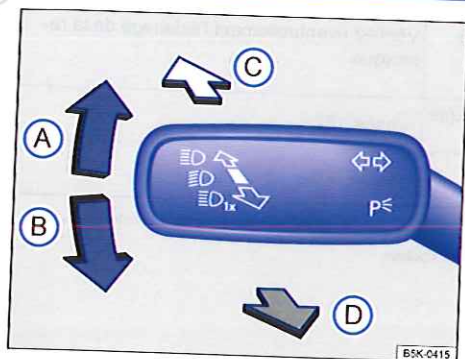


Fig. 85 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 120.

Placement du levier dans la position souhaitée :

- (A) Clignotant droit ⇒ ⚠. Depuis la position médiane pour le feu de stationnement droit, le contact d'allumage étant coupé. ⇒ page 124.
- (B) Clignotant gauche ⇒ ⚠. Depuis la position médiane pour le feu de stationnement gauche, le contact d'allumage étant coupé ⇒ page 124.
- (C) Allumage des feux de route ⇒ ⚠. Lorsque les feux de route sont allumés, le témoin de contrôle s'allume sur le combiné d'instruments.
- (D) Actionnement de l'avertisseur optique ou désactivation des feux de route. L'avertisseur optique s'allume tant que le levier est tiré. Le témoin de contrôle est alors allumé.

Amenez le levier en position de base pour désactiver la fonction correspondante.

Clignotement confort

Pour actionner le clignotement confort, soulevez ou abaissez le levier seulement jusqu'au point dur puis relâchez le levier. Le clignotant clignote alors trois fois.

Il est possible d'activer et de désactiver le clignotement confort via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche puis effleurez les boutons de fonction et ⇒ page 33.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des clignotants, leur non-utilisation ou l'oubli d'éteindre les clignotants risque d'induire en erreur les usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Mettez toujours le clignotant au moment opportun pour signaler tout changement de voie, toute manœuvre de dépassement ou tout changement de direction.
- Éteignez les clignotants après avoir effectué un changement de voie, un dépassement et un changement de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des feux de routes peut entraîner des accidents et des blessures graves dans la mesure où les feux de route peuvent distraire et éblouir les autres usagers de la route.

- Le clignotant ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Le signal de détresse fonctionne aussi lorsque le contact d'allumage est coupé ⇒ page 406.
- En cas de défaillance d'un clignotant sur le véhicule, le témoin de contrôle clignote environ deux fois plus vite.
- Les feux de route ne peuvent être allumés que si les feux de croisement sont allumés.
- Si aucun signal sonore ne retentit lorsque le clignotant est actionné, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Allumage et extinction de l'éclairage

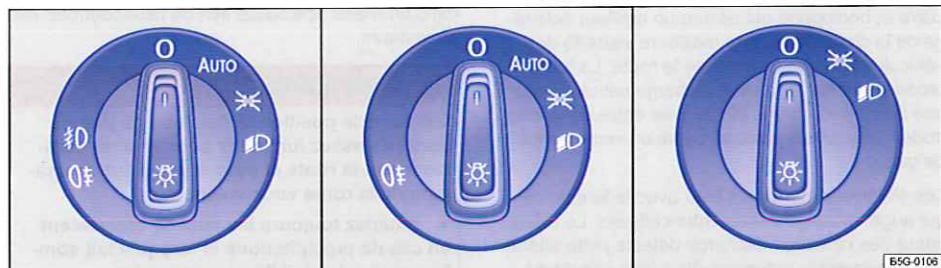


Fig. 86 À côté du volant : représentation de certaines versions de commande d'éclairage.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 120.

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.

Sur les véhicules avec **dispositif d'attelage** installé en première monte : dans le cas d'une remorque raccordée électriquement avec feu arrière de brouillard, le feu arrière de brouillard du véhicule se désactive automatiquement.

Tournez la commande d'éclairage dans la position souhaitée ⇒ fig. 86 :

Symbole	Lorsque le contact d'allumage est coupé	Lorsque le contact d'allumage est mis
0	Éclairage antibrouillard, feux de croisement et feux de position éteints.	Éclairage éteint et feux continus ou feux de jour allumés.
AUTO	L'éclairage d'orientation peut être allumé.	Allumage automatique des projecteurs et, le cas échéant, feux continus ou feux de jour allumés.
	Feux de position allumés	Feux de position allumés
	Feux de croisement éteints – les feux de position restent éventuellement encore allumés un certain temps.	Feux de croisement allumés.

Éclairage antibrouillard

Les témoins de contrôle ou de la commande d'éclairage ou du combiné d'instruments indiquent que les feux antibrouillard sont allumés.

Il est possible d'allumer les feux antibrouillard lorsque la commande d'éclairage se trouve sur la position **AUTO**, feux de position ou feux de croisement .

- Allumage des projecteurs antibrouillard : tirez la commande d'éclairage jusqu'au premier cran.
- Allumage des feux arrière de brouillard : tirez entièrement la commande d'éclairage.
- Pour éteindre les feux antibrouillard, appuyez sur la commande d'éclairage ou tournez-la dans la position **0**.

Si, l'allumage automatique des projecteurs **AUTO** étant activé, les projecteurs antibrouillard ou les feux arrière de brouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

Signaux d'avertissement pour éclairage non éteint

Lorsque la clé du véhicule est retirée du contact-démarrreur et que la porte du conducteur est ouverte, des signaux sonore d'avertissement retentissent dans les conditions suivantes. Ces signaux sonores vous rappellent d'éteindre l'éclairage, si nécessaire.

- Lorsque les feux de stationnement sont allumés ⇒ page 122, ⇒ page 124.
- La commande d'éclairage est en position ou .

Lampes à décharge

Les lampes à décharge émettent une lumière claire et homogène qui assure un meilleur éclairage de la chaussée et une meilleure visibilité des véhicules pour les usagers de la route. La lumière produite par les lampes à décharge est créée par une tension électrique très élevée entre deux électrodes se trouvant dans un bulbe en verre rempli de gaz.

Les électrodes peuvent s'user avec le temps, ce qui augmente la distance entre celles-ci. Le calculateur des lampes à décharge détecte cette altération et augmente la tension électrique afin de générer en continu un éclairage clair et homogène.

Les lampes à décharge peuvent toutefois également griller. Avant de griller, les lampes à décharge émettent un éclairage vacillant ou irrégulier. Selon l'équipement, un message correspondant peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Si les lampes à décharge émettent un éclairage vacillant ou irrégulier, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les projecteurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Les feux de position ou les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour éclairer suffisamment la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.

Éclairage et vision – Fonctions



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 120.

Feux de stationnement

Lorsque les feux de stationnement sont allumés (clignotant droit ou gauche), le projecteur avec son feu de position et des zones partielles du feu arrière sont allumés sur le côté correspondant du véhicule. Les feux de stationnement ne peuvent être allumés que si le contact d'allumage est coupé et lorsque le levier des clignotants et de l'inverseur-codes se trouvait en position médiane avant l'actionnement.

Feux de position

Lorsque la commande d'éclairage se trouve sur la position ➡, les deux projecteurs s'allument avec les feux de position, certaines parties du bloc de feux arrière, l'éclairage de plaque de police, l'éclairage du combiné d'instruments ainsi que les touches intégrées à la console centrale et au tableau de bord.

Feux de stationnement continus des deux côtés

Lorsque les feux de stationnement continus des deux côtés sont allumés, les deux projecteurs s'allument avec les feux de position et certaines parties du bloc de feux arrière.

Activation des feux de stationnement continus des deux côtés :

- Tournez la commande d'éclairage sur la position ➡.
- Coupez le contact d'allumage.
- Verrouillez le véhicule de l'extérieur.

Feux de jour

Des feux spécifiques se trouvent dans les projecteurs avant ou dans le pare-chocs avant pour les feux de jour.

Lorsque les feux de jour sont activés, seules les ampoules séparées sont allumées ➡ ⚠.

Les feux de jour s'allument chaque fois que vous mettez le contact d'allumage si la commande d'éclairage se trouve en position 0 ou AUTO.

Lorsque la commande d'éclairage se trouve sur la position AUTO, un détecteur de pluie et de luminosité allume ou éteint automatiquement les feux de croisement, y compris l'éclairage des cadrans et des commandes.

Les feux de jour ne peuvent pas être allumés ou éteints manuellement.

Allumage automatique des projecteurs AUTO

L'allumage automatique des projecteurs ne constitue qu'une aide et ne peut pas détecter suffisamment les situations de conduite.

Lorsque la commande d'éclairage est en position **AUTO**, l'éclairage du véhicule et l'éclairage des cadrans et des commandes s'allument et s'éteignent automatiquement dans les situations suivantes ⇒  :

Allumage automatique :	Arrêt automatique :
Le détecteur de pluie/de luminosité détecte l'obscurité, par ex. lors d'un passage dans un tunnel.	Lors de la détection d'une luminosité suffisante.
Le détecteur de pluie et de luminosité détecte les fortes pluies et met en marche les essuie-glaces.	Lorsque les essuie-glaces n'ont pas fonctionné pendant quelques minutes.
Sur les véhicules sans feux de jour : lorsque vous roulez à plus de 140 km/h (87 mph) pendant quelques secondes.	Sur les véhicules sans feux de jour : lorsque vous roulez à moins de 65 km/h (40 mph) pendant quelques secondes.

Si le véhicule est équipé en conséquence, l'heure de l'allumage automatique des projecteurs peut être modifiée via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 33.

Si, l'allumage automatique des projecteurs étant activé, les projecteurs antibrouillard ou le feu arrière de brouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

Feux permanents

Lorsque les feux permanents sont activés, les feux de croisement ou les feux de position ainsi que le feu de plaque de police sont allumés.

Les feux continus s'allument chaque fois que vous mettez le contact d'allumage si la commande d'éclairage se trouve en position **0** ou **AUTO**. Le témoin de contrôle  intégré à la commande d'éclairage indique que les feux continus sont allumés.

Lorsque la commande d'éclairage se trouve sur la position **AUTO**, le détecteur de pluie/de luminosité allume ou éteint automatiquement les feux de croisement, y compris l'éclairage des cadrans et des commandes.

Les feux permanents ne peuvent pas être allumés ou éteints manuellement.

Feux directionnels (AFS)

En virage, les lampes pivotantes éclairent automatiquement mieux la route. Les feux directionnels ne fonctionnent que si les feux de croisement sont allumés et si le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 10 km/h (6 mph).

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), le profil de conduite sélectionné peut avoir une incidence sur le comportement des ampoules pivotantes ⇒ page 295.

Si le profil de conduite **Eco** est sélectionné sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), les feux directionnels sont désactivés ⇒ page 295.

Lorsque le mode voyage ⇒ page 128 est activé, les feux directionnels ne fonctionnent pas.

Sur certains modèles, les ampoules tournent, indépendamment les unes des autres, même lors de trajets en ligne droite. Ceci a lieu en fonction de la météo et de la vitesse afin que la chaussée soit mieux éclairée. Le retour en position initiale s'effectue en fonction de la vitesse et après un certain laps de temps.

Si le véhicule est équipé en conséquence, les feux directionnels peuvent être activés et désactivés via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 33.

Feux de braquage

Lors d'un lent changement de direction ou dans un virage très serré, un feu de braquage s'allume automatiquement. Le feu de braquage est intégré soit dans le projecteur antibrouillard soit dans le projecteur avant et s'allume uniquement à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mph).

Lorsque vous enclenchez la marche arrière, les feux de braquage peuvent s'allumer des deux côtés du véhicule afin d'optimiser l'éclairage périphérique du véhicule pendant les manœuvres de stationnement.

AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- L'allumage automatique des projecteurs (AUTO) allume uniquement les feux de croisement en cas de changement de luminosité et non en cas de brouillard, par exemple.
- N'allumez jamais les feux de jour lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée en raison de mauvaises conditions météorologiques ou d'éclairage. Les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour éclairer suffisamment la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.
- Les feux arrière ne sont pas allumés lorsque les feux de jour sont utilisés. Un véhicule dont les feux arrière ne sont pas allumés peut

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

ne pas être vu par d'autres usagers de la route en cas de précipitations ou lorsqu'il fait sombre et que la visibilité est mauvaise.



Par temps frais ou humide, l'intérieur des projecteurs, des feux arrière et des clignotants peut momentanément s'embuer. Ce phénomène est normal et n'a aucune répercussion sur la longévité de l'éclairage du véhicule.

Régulation des feux de route



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 120.

Régulation des feux de route (Light Assist)

La régulation des feux de route allume automatiquement, dans les limites autorisées par le système, les feux de route en fonction des conditions environnantes et de la circulation, et à partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph). La régulation éteint les feux de route lorsque le véhicule roule à moins de 30 km/h (18 mph) ⇒ ⚠. La commande s'effectue à l'aide d'une caméra logée dans la zone du rétroviseur intérieur.

La régulation des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations.

Régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist)

La régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) peut, dans les limites inhérentes au système, minimiser ou éviter l'éblouissement des autres usagers de la route ⇒ ⚠.

Le système détecte les autres usagers de la route ainsi que leur distance par rapport à votre véhicule et masque en conséquence une partie des projecteurs. Lorsqu'il n'est plus possible d'empêcher l'éblouissement des autres usagers de la route, la

répartition de l'éclairage est assurée automatiquement par les feux de croisement. La commande s'effectue à l'aide d'une caméra située sur la face intérieure du pare-brise, au-dessus du rétroviseur intérieur.

À partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph) environ, le système de régulation automatique des feux de route active automatiquement les feux de route en fonction des véhicules qui vous précèdent et des véhicules arrivant en sens inverse ainsi qu'en fonction des conditions environnantes et de circulation ; il les éteint à nouveau dès que le véhicule roule à une vitesse inférieure à 30 km/h (18 mph) environ.

Si les feux directionnels sont désactivés

⇒ page 125 ou le mode voyage ⇒ page 128 activé, ou si le profil de conduite **Eco** est sélectionné sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) ⇒ page 295, les feux de route ne s'activent et se désactivent que de manière automatique. Cette intervention a lieu en fonction des véhicules qui vous précèdent ou qui arrivent en sens inverse ainsi qu'en fonction de l'éclairage extérieur.

La régulation automatique des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations.

Activation et désactivation de la régulation des feux de route et de la régulation dynamique des feux de route

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche :	– Mettez le contact d'allumage et tournez la commande d'éclairage en position AUTO. – Imprimez au levier des clignotants et de l'inverseur-codes une impulsion vers l'avant depuis la position de base ⇒ page 122. Lorsque le témoin de contrôle  apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments, le système de régulation des feux de route ou le système de régulation automatique des feux de route est activé.
Désactivation :	– Coupez le contact d'allumage. – OU : tournez la commande d'éclairage dans une autre position que AUTO ⇒ page 123. – OU : les feux de route étant allumés, tirez vers l'arrière le levier des clignotants et de l'inverseur-codes. – OU : imprimez au levier des clignotants et de l'inverseur-codes une impulsion vers l'avant pour allumer les feux de route manuels. La régulation des feux de route est alors désactivée.

Si le véhicule est équipé en conséquence, la régulation dynamique des feux de route peut être activée et désactivée via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 33.

Dysfonctionnement

Dans les conditions suivantes, il se peut que les feux de route allumés ne puissent pas être éteints à temps, voire pas du tout, par la régulation des feux de route :

- Dans des rues mal éclairées avec des panneaux réfléchissant fortement la lumière incidente
- Lorsque les usagers de la route disposent d'un éclairage insuffisant, par ex. les piétons, les cyclistes
- Dans les virages serrés, sur des pentes ou dénivelités raides ou lorsque les véhicules circulant en sens inverse sont à moitié masqués
- Dans le cas de véhicules arrivant en sens inverse sur des routes équipées d'une glissière de sécurité centrale, le conducteur pouvant voir au-dessus de la glissière de sécurité centrale (par ex. un chauffeur de camion)
- Lorsque la caméra est défectueuse et en cas de coupure de l'alimentation en courant
- En cas de brouillard, de neige et de fortes précipitations
- En cas de tourbillonnements de poussière et de sable
- En cas d'endommagement du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra
- Si le champ de vision de la caméra est embué, encrassé ou masqué par des autocollants, de la neige et du givre

⚠ AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu'apporte le système de régulation des feux de route ou le système de régulation automatique des feux de route ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Contrôlez toujours vous-même l'éclairage et adaptez-le aux conditions d'éclairage, de visibilité et de circulation.
- La régulation des feux de route ou la régulation automatique des feux de route peut ne pas détecter correctement toutes les situations de conduite et risque parfois de fonctionner de manière restreinte.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de régulation des feux de route ou du système de régulation automatique des feux de route risque d'être entravé. Cela s'applique également en cas de modifications apportées au système d'éclairage du véhicule, par ex. le montage de projecteurs supplémentaires.

⚠ MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre et exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

 L'avertisseur optique et les feux de route peuvent à tout moment être activés et désactivés manuellement à l'aide du levier des clignotants et de l'inverseur-codes ⇒ page 122.

 Des objets diffusant de la lumière dans la zone d'influence de la caméra, par ex. des systèmes de navigation nomades, peuvent entraver le fonctionnement du système de régulation automatique des feux de route.

Adaptation des projecteurs (mode voyage)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Lorsque vous roulez dans des pays où l'on circule du côté opposé à celui de votre pays d'origine, les projecteurs dotés d'ampoules à décharge peuvent éblouir les automobilistes venant en sens inverse. C'est pourquoi il vous faut adapter les projecteurs lorsque vous roulez dans ces pays.

Sur les véhicules équipés du système de régulation automatique des feux de route, il est possible d'adapter l'orientation des projecteurs dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 33.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela un Partenaire Volkswagen.

 Le mode voyage n'est autorisé que s'il est utilisé pendant une courte période. Pour une transformation permanente, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

 Lorsque le mode voyage est activé, le système de feux directionnels et le système de régulation automatique des feux de route ⇒ page 125, *Feux directionnels (AFS)* est désactivé. Les feux de route ne s'activent et se désactivent alors que de manière automatique. ⇒ page 126, *Régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist)*.

Fonction « Retour maison » et « Départ maison » (éclairage d'orientation)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

La fonction « Retour maison » doit être activée manuellement. À l'inverse, la fonction « Leaving home » (Départ maison) est pilotée automatiquement par un détecteur de pluie/de luminosité.

« Retour maison »	Mesure à prendre
Mise en marche :	– Coupez le contact d'allumage. – Actionnez l'avertisseur optique pendant environ une seconde ⇒ page 122. L'éclairage « Coming home » (Retour maison) s'allume lorsque vous ouvrez la porte du conducteur. Le <i>post-éclairage</i> commence dès la fermeture de la dernière porte du véhicule ou du hayon.
Désactivation :	– Automatiquement après l'écoulement du post-éclairage réglé. – Automatiquement si, environ 30 secondes après l'activation, une porte du véhicule ou le hayon est encore ouvert(e). – Tournez la commande d'éclairage sur la position 0. – Mettez le contact d'allumage.

« Départ maison »	Mesure à prendre
Mise en marche :	– Déverrouillez le véhicule lorsque la commande d'éclairage est en position AUTO et que le détecteur de pluie/de luminosité détecte qu'il fait <i>sombre</i>.
Désactivation :	– Automatiquement après l'écoulement de la durée de post-éclairage. – Verrouillez le véhicule. – Tournez la commande d'éclairage sur la position 0. – Mettez le contact d'allumage.

Éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs

L'éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs éclaire l'environnement direct des portes pendant la montée à bord et la descente. Il s'active au moment du déverrouillage du véhicule, lorsque vous ouvrez une porte, lorsque la fonction « Retour maison » ou la fonction « Départ maison » est activée. Si le véhicule est équipé d'un détecteur de luminosité, l'éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs est activé uniquement lorsqu'il fait sombre.

i Il est possible de régler la durée de post-éclairage et d'activer ou désactiver la fonction dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **[CAR]** puis effleurez les boutons de fonction **[<]** et **[Éclairage]** ⇒ page 33.

i Lorsque la fonction « Retour maison » est activée, aucun signal sonore d'avertissement ne retentit lors de l'ouverture de la porte du conducteur pour prévenir que l'éclairage est encore allumé.

Réglage du site des projecteurs, rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes

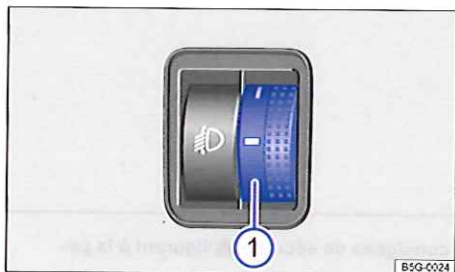


Fig. 87 À côté du volant : molette de réglage du site des projecteurs ①

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 120.

Réglage du site des projecteurs

Selon la valeur réglée, le réglage du site des projecteurs ⇒ **fig. 87** ① adapte en continu les faisceaux lumineux des projecteurs à l'état de chargement du véhicule. Le conducteur bénéficie ainsi d'une visibilité optimale et les automobilistes venant en sens inverse ne sont pas éblouis ⇒ .

Les projecteurs ne peuvent être réglés que si les feux de croisement sont allumés.

Pour effectuer le réglage, tournez la molette ① :

Valeur réglée	État de charge ^{a)} du véhicule
–	Sièges avant occupés et coffre à bagages vide.
1	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est vide.
2	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est complètement plein. Traction d'une remorque avec faible poids sur flèche.
3	Seul le siège du conducteur est occupé et le coffre à bagages est chargé complètement. Traction d'une remorque avec poids sur flèche maximal.

^{a)} En cas d'autres chargements du véhicule, des positions intermédiaires peuvent également être choisies.

Réglage dynamique du site des projecteurs

Sur les véhicules dotés du réglage dynamique du site des projecteurs, la molette ① est supprimée. Le site des projecteurs s'adapte automatiquement à l'état de charge du véhicule lors de l'allumage des projecteurs ⇒ .

Rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage des cadrans et des commandes dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 33.

La luminosité réglée s'adapte automatiquement aux variations de la luminosité ambiante dans le véhicule.

Éclairage du combiné d'instruments

L'éclairage du combiné d'instruments s'éteint en cas d'obscurité, par ex. lors de la traversée de tunnels. Le conducteur doit ainsi être avisé qu'il doit allumer manuellement les feux de croisement afin que les feux arrière du véhicule soient également allumés ⇒ page 124.

⚠ AVERTISSEMENT

La présence d'objets lourds dans le véhicule peut avoir une influence sur les projecteurs qui risquent d'éblouir et de détourner l'attention des autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Adaptez toujours le faisceau lumineux en fonction de l'état de charge du véhicule de manière à ne pas éblouir les autres usagers de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de défaillance ou de dysfonctionnement du réglage dynamique du site des projecteurs, les projecteurs risquent d'éblouir les autres usagers de la route et de détourner leur attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Faites immédiatement vérifier le système de réglage du site des projecteurs dans un atelier spécialisé.

Plafonniers et lampes de lecture



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 120.

Touche	Fonction
	Allumage ou extinction des plafonniers avant
 REAR	Allumage ou extinction des plafonniers arrière
	Activation ou désactivation du contacteur de porte Les plafonniers s'allument automatiquement lorsque vous déverrouillez le véhicule, ouvrez une porte ou retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur. L'éclairage s'éteint au bout de quelques secondes après la fermeture de toutes les portes, lors du verrouillage du véhicule ou lors de l'établissement du contact d'allumage.
	Allumage ou extinction des lampes de lecture.
	

Éclaireur de boîte à gants et de coffre à bagages

Lors de l'ouverture et de la fermeture du hayon et de la boîte à gants, une lampe s'allume ou s'éteint automatiquement.

Éclairage d'ambiance

Lorsque les feux de position ou les feux de croisement sont allumés, l'éclairage d'ambiance éclaire par le haut les éléments de commande situés dans les portes.

Le plancher peut également être éclairé.

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage d'ambiance dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **MR** puis effleurez les boutons de fonction **MR** et **Éclairage** ⇒ page 33.

i Les lampes de lecture s'éteignent au moment du verrouillage du véhicule ou quelques minutes après que vous avez retiré la clé du véhicule du contact-démarrreur. Cela empêche la batterie de se décharger.



Protection contre le soleil

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

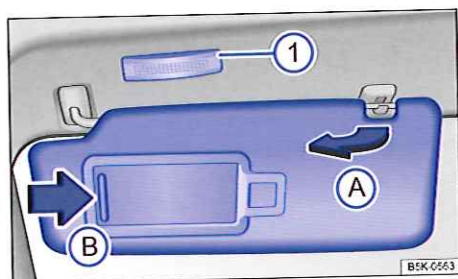
Pare-soleil	132
Pare-brise en verre isolant	132

⚠ AVERTISSEMENT

Les pare-soleil rabattus peuvent réduire la visibilité.

- Remettez les pare-soleil dans leur support lorsque vous n'en avez plus besoin.

Pare-soleil



Éclairage du miroir de courtoisie

Un miroir de courtoisie se trouve dans le pare-soleil rabattu vers le bas, derrière un volet d'occultation. Lorsque vous ouvrez le volet d'occultation (B), un éclairateur s'allume dans le ciel de pavillon (1).

L'éclairateur s'éteint lorsque vous fermez le volet d'occultation du miroir de courtoisie ou lorsque vous relevez le pare-soleil ou le rabattez entièrement vers l'avant.

- i** Dans certaines conditions, l'éclairateur situé au-dessus du pare-soleil s'éteint automatiquement au bout de quelques minutes. Cela empêche la batterie de se décharger.

Fig. 88 Dans le ciel de pavillon avant : pare-soleil

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 132.

Possibilités de réglage des pare-soleil pour le conducteur et le passager avant :

- Rabattement contre le pare-brise.
 - Retrait du support et pivotement vers la porte
- ⇒ fig. 88 (A).

Pare-brise en verre isolant

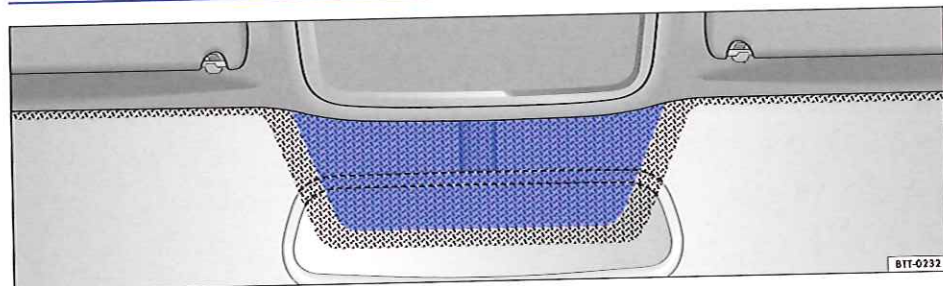


Fig. 89 Pare-brise en verre isolant : fenêtre de communication au-dessus du rétroviseur intérieur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 132.

En plus d'être dotés d'un revêtement réfléchissant les rayons infrarouges, les pare-brise en verre isolant peuvent, selon l'équipement, être dégivrés à l'aide de fils intégrés au pare-brise.

Pour permettre le fonctionnement de composants électroniques disponibles dans les magasins d'accessoires, une zone non revêtue se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur (fenêtre de communication) ⇒ fig. 89.

La zone réfléchissante ne doit être recouverte ni de l'intérieur ni de l'extérieur ou occultée par des autocollants afin de ne pas entraîner des dysfonctionnements des composants électroniques. ▲

Essuie-glaces et lave-glace

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle	134
Levier d'essuie-glace	135
Fonctions des essuie-glaces	136
Position de maintenance des essuie-glaces avant	137
Détecteur de pluie/luminosité	137
Contrôle et apport de liquide de lave-glace	139

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Activation ⇒ page 197
- Chauffage, Ventilation, Climatisation ⇒ page 305
- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 331
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule ⇒ page 351

⚠ AVERTISSEMENT

Sans protection antigel suffisante, le liquide de lave-glace peut geler sur le pare-brise et limiter la visibilité vers l'avant.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Par des températures hivernales, utilisez le lave-glace uniquement avec suffisamment de protection antigel.
- Par températures hivernales, n'utilisez jamais le lave-glace tant que le pare-brise n'est pas réchauffé à l'aide du système de ventilation. Le mélange antigel pourrait sinon geler sur le pare-brise et limiter la visibilité.

⚠ AVERTISSEMENT

- S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.
- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus correctement le pare-brise.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de gel, vérifiez avant la mise en marche de l'essuie-glace si les balais ne sont pas collés ! Si le véhicule reste immobilisé par temps froid, la position de maintenance des essuie-glaces avant peut être utile ⇒ page 137.



Témoin de contrôle

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 134.

Allumé	Cause possible	Remède
	Niveau de liquide de lave-glace trop bas.	Remplissez le réservoir du lave-glace à la prochaine occasion ⇒ page 139.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.



Levier d'essuie-glace

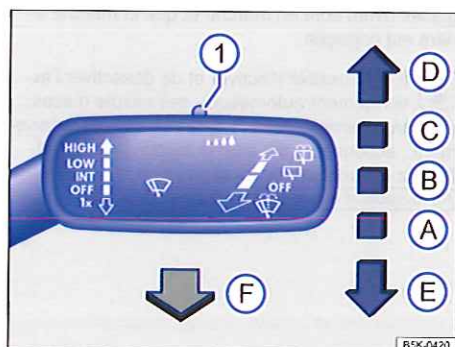


Fig. 90 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace avant

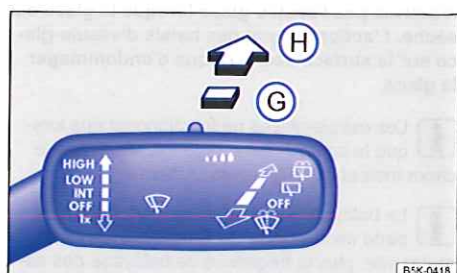


Fig. 91 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace arrière



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 134.

Placement du levier dans la position souhaitée ⇒ ① :

①	OFF	Essuie-glaces désactivés.
②	INT	Balayage intermittent du pare-brise
③	LOW	Balayage lent.
④	HIGH	Balayage rapide.
⑤	tx	Balayage aller-retour – balayage bref. Maintenez le levier enfoncé plus longtemps pour effectuer un balayage plus rapide.
⑥		Lavage-balayage automatique pour nettoyer le pare-brise lorsque le levier est tiré.
⑦		Balayage intermittent de la glace arrière. L'essuie-glace balaie environ toutes les 6 secondes.
⑧		Lavage-balayage automatique pour nettoyer la glace arrière lorsque le levier est poussé.
⑨		Commande des niveaux d'intermittence (véhicules sans détecteur de pluie/de luminosité) ou réglage de la sensibilité du détecteur de pluie/de luminosité

① MISE EN GARDE

Si vous coupez le contact d'allumage alors que les essuie-glaces sont en marche, les essuie-glaces reprennent leur balayage à la même vitesse dès que vous rétablissez le contact d'allumage. La présence de gel, de neige et d'autres obstacles sur le pare-brise peut endommager les essuie-glaces et le moteur des essuie-glaces.

② MISE EN GARDE (suite)

- Le cas échéant, enlevez la neige et le givre se trouvant sur les essuie-glaces avant de prendre la route.
- Détachez avec précaution du pare-brise les balais d'essuie-glace collés par le gel. Volkswagen vous recommande pour cela d'utiliser un aérosol dégivrant.

MISE EN GARDE

N'activez pas l'essuie-glace lorsque la glace est sèche. L'actionnement des balais d'essuie-glace sur la surface sèche risque d'endommager la glace.

 Les essuie-glaces ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est mis et que le capot moteur et/ou le hayon est fermé.

 Le balayage intermittent du pare-brise dépend de la vitesse du véhicule. Plus vous roulez vite, plus la fréquence de balayage des essuie-glaces est élevée.

 Les essuie-glaces arrière se mettent automatiquement en marche lorsque les essuie-glaces avant sont en marche et que la marche arrière est engagée.

 Il est possible d'activer et de désactiver l'actionnement automatique des essuie-glaces en marche arrière dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  et  **Rétroviseurs et essuie-glaces** ⇒ page 33.

Fonctions des essuie-glaces

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 134.

Comportement des essuie-glaces dans différentes situations :

Lorsque le véhicule est à l'arrêt :	L'essuie-glace passe momentanément à la vitesse de balayage inférieure.
Pendant le lavage/balayage automatique :	Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) passe au mode recyclage de l'air ambiant pendant env. 30 secondes pour éviter les odeurs de liquide de lave-glace dans l'habitacle.
Pendant le balayage intermittent :	L'intermittence dépend de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les intervalles sont brefs.

Gicleurs de lave-glace dégivrants

Le dégivrage dégèle les gicleurs de lave-glace gelés, mais pas les conduites de liquide de lave-glace. Les gicleurs de lave-glace dégivrants régulent automatiquement leur puissance calorifique lors de la mise du contact d'allumage en fonction de la température ambiante.

Lave-projecteurs

Le lave-projecteurs nettoie les verres des projecteurs et ne fonctionne que lorsque l'éclairage du véhicule est activé.

Après l'établissement du contact d'allumage, les projecteurs sont nettoyés lors du premier actionnement du lave-glace du pare-brise puis à rythme d'un actionnement sur cinq du lave-glace du pare-brise. Pour cela, le levier d'essuie-glace doit être ti-

ré en direction du volant lorsque les feux de croisement ou de route sont allumés. Éliminez régulièrement les salissures (par ex. les restes d'insectes) adhérant fortement au verre des projecteurs, par exemple lors du ravitaillement en carburant.

Afin de garantir le fonctionnement du lave-projecteurs même en hiver, retirez la neige présente sur les porte-gicleurs situés dans le pare-chocs avant l'utilisation du lave-projecteurs. Si nécessaire, utilisez un aérosol dégivrant.

 Lorsqu'un obstacle se trouve sur le pare-brise, l'essuie-glace essaie de le balayer sur le côté. Si l'obstacle continue à bloquer l'essuie-glace, ce dernier reste immobile. Retirez l'obstacle et mettez de nouveau l'essuie-glace en marche.

Position de maintenance des essuie-glaces avant

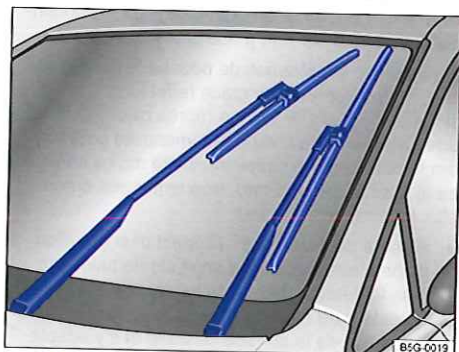


Fig. 92 Essuie-glaces en position de maintenance.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 134.

En position de maintenance, les bras d'essuie-glace peuvent être écartés du pare-brise $\Rightarrow$ fig. 92. Pour amener les essuie-glaces en position de maintenance, procédez comme suit :

- Le capot-moteur doit être fermé $\Rightarrow$ page 331.
- Mettez le contact d'allumage puis coupez-le.
- Poussez brièvement le levier d'essuie-glace vers le bas $\Rightarrow$ fig. 90

Rabattez les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route ! Le contact d'allumage étant mis, abaissez brièvement le levier d'essuie-glace pour ramener les bras d'essuie-glace dans leur position initiale.

Soulèvement des balais d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les bras d'essuie-glace en position de maintenance $\Rightarrow$ ①.
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez que dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, ne soulevez les bras d'essuie-glace du pare-brise que lorsqu'ils sont en position de maintenance.
- Rabattez toujours les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

Les bras d'essuie-glace ne peuvent être amenés en position de maintenance que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Détecteur de pluie/luminosité

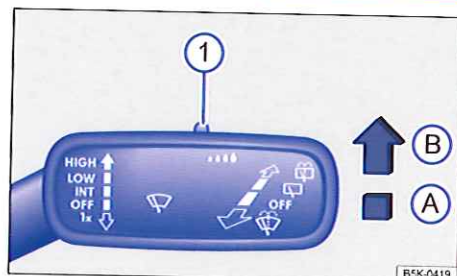


Fig. 93 Sur le levier d'essuie-glace, à droite sur la colonne de direction : réglage du détecteur de pluie/de luminosité ①

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 134.

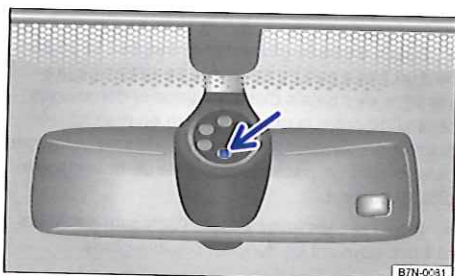


Fig. 94 Sur le pare-brise, au-dessus du rétroviseur intérieur : surface sensible du détecteur de pluie/de luminosité

Le détecteur de pluie/luminosité activé pilote de manière autonome l'intermittence des essuie-glaces en fonction de l'intensité des précipitations

⇒  La sensibilité du détecteur de pluie/luminosité peut être réglée manuellement. Balayage manuel ⇒ page 135.

Il est possible d'activer et de désactiver le balayage automatique via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  (Rétroviseurs et essuie-glaces) ⇒ page 33.

Lorsque le détecteur de pluie/de luminosité est désactivé, l'intermittence des balayages est réglée par niveaux.

Poussez le levier dans la position souhaitée

⇒ fig. 93 :

-  Détecteur de pluie/luminosité désactivé.
-  Détecteur de pluie/luminosité activé – balayage automatique, si nécessaire.
-  Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie/luminosité :
 - Réglage de la commande vers la droite – haute sensibilité.
 - Réglage de la commande vers la gauche – faible sensibilité.

Après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage, le détecteur de pluie/de luminosité reste activé et fonctionne de nouveau lorsque le levier d'essuie-glace est en position  et que vous roulez à plus de 4 km/h (2 mph).

Modification du comportement de déclenchement du détecteur de pluie/de luminosité

Causes possibles des dysfonctionnements et des interprétations erronées dans la zone de la surface sensible ⇒ fig. 94 du détecteur de pluie/de luminosité :

- Balais d'essuie-glace endommagés : la présence d'un film d'eau ou de traces de balayage laissées par des balais d'essuie-glace endommagés peut augmenter la durée de mise en marche, réduire considérablement les intervalles de balayage ou entraîner un passage en mode de balayage rapide et continu.
- Insectes : les insectes qui s'écrasent sur le pare-brise peuvent déclencher l'essuie-glace.

- Stries formées par le sel : en hiver, les stries formées par le sel de déneigement sur le pare-brise peuvent entraîner un post-balayage exceptionnellement long sur une glace presque sèche.
- Saletés : la présence de poussière sèche, de cire, de revêtements de glace (effet lotus) ou de résidus de produits de lavage (après passage dans une installation de lavage automatique) peut rendre le détecteur de pluie/luminosité moins sensible ou le faire réagir trop tard, trop lentement ou ne plus le faire réagir du tout.
- Fissure du pare-brise : l'impact d'un gravillon ou d'une pierre déclenche un cycle de balayage lorsque le détecteur de pluie/luminosité est activé. Le détecteur de pluie/luminosité reconnaît ensuite la diminution de la surface sensible et s'y adapte. Le comportement de déclenchement du détecteur de pluie/de luminosité dépend de la violence de l'impact.

AVERTISSEMENT

Le détecteur de pluie/luminosité ne peut pas détecter suffisamment toutes les précipitations et activer les essuie-glaces.

- Si nécessaire, mettez en marche manuellement l'essuie-glace à temps si la présence d'eau sur le pare-brise nuit à la visibilité.

 Nettoyez régulièrement la surface sensible du détecteur de pluie/de luminosité ⇒ fig. 94 (flèche) et vérifiez l'état des balais d'essuie-glace.

 Pour éliminer les traces de cire et de revêtements brillants, nous vous recommandons d'utiliser un nettoyeur pour glaces à base d'alcool. ◀

Contrôle et appoint de liquide de lave-glace

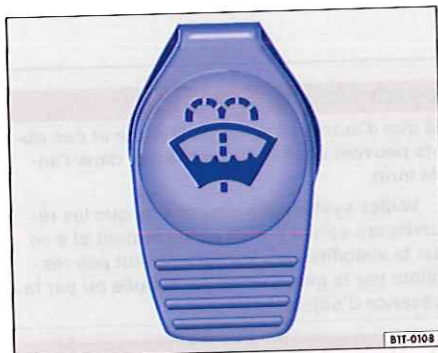


Fig. 95 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de lave-glace.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 134.

Contrôlez régulièrement le niveau de liquide de lave-glace et faites l'appoint si nécessaire.

Un tamis se trouve dans la goulotte de remplissage du réservoir de liquide de lave-glace. Le tamis protège les gicleurs de lave-glace en retenant les grosses particules de saleté lorsque vous faites l'appoint. Ne retirez le tamis qu'en cas de nettoyage. En cas d'endommagement ou d'absence du tamis, ces particules de saleté peuvent pénétrer dans le système et obstruer les gicleurs de lave-glace lorsque vous faites l'appoint.

- Ouvrez le capot-moteur  ⇒ page 331.
- Le réservoir de lave-glace est repéré par le symbole  figurant sur le couvercle ⇒ fig. 95.
- Vérifiez si le réservoir contient suffisamment de liquide de lave-glace.
- Pour faire l'appoint, mélangez de l'eau claire et un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen ⇒ . Tenez compte des instructions de mélange figurant sur l'emballage.
- En cas de températures extérieures basses, ajoutez un antigel spécial pour que l'eau ne gèle pas ⇒ .

Nettoyants pour glaces recommandés

- Cristall glaces été G 052 184 A1 pour la période de l'année où les températures sont clémentes. Proportion de mélange 1:100 (1 dose de produit concentré pour 100 doses d'eau) dans le réservoir du lave-glace.
- Cristall glaces G 052 164 A2 toute l'année. Proportion de mélange en hiver jusqu'à -18° C (0 °F) : environ 1 pour 2 (1 dose de produit concentré pour 2 doses d'eau); sinon proportion de mélange de 1 pour 4 dans le réservoir de lave-glace.

Capacités

Suivant l'équipement du véhicule, la capacité de remplissage du réservoir de lave-glace est d'environ 3 à 5 litres.

AVERTISSEMENT

Ne mélangez jamais d'antigel ou d'additifs similaires inappropriés dans le liquide de lave-glace. Un film huileux pourrait sinon se former sur la glace et nuire considérablement à la visibilité.

- Pour faire l'appoint, utilisez de l'eau propre et claire et un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen.
- Ajoutez, le cas échéant, un antigel approprié au liquide de lave-glace.

MISE EN GARDE

- Ne mélangez jamais les produits de nettoyage recommandés par Volkswagen avec d'autres produits de nettoyage. Sinon, il peut s'ensuivre une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.
- Lors de l'appoint, ne confondez en aucun cas les fluides ! Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !

Rétroviseurs

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rétroviseur intérieur	141
Rétroviseurs extérieurs	142

Pour assurer la sécurité de conduite, vous devez impérativement régler correctement les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur avant de prendre la route ⇒ .

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur permettent au conducteur d'observer les véhicules qui le suivent et d'adapter son comportement de conduite en conséquence. Le conducteur ne peut pas voir intégralement l'environnement du véhicule à l'arrière et sur les côtés à travers les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur. Ces zones non visibles forment l'angle mort. D'autres usagers de la route ou des objets peuvent se trouver dans l'angle mort.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Réglage confort individuel dans le système d'information Volkswagen ⇒ page 27
- Réglage de la position assise ⇒ page 73
- Activation ⇒ page 197
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207

AVERTISSEMENT

Le réglage des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur durant la conduite peut détourner votre attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Ne réglez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- En cas de stationnement, de changement de voie, de manœuvre de dépassement ou de changement de direction, observez toujours attentivement la zone périphérique étant don-

AVERTISSEMENT (suite)

né que d'autres usagers de la route et des objets peuvent également se trouver dans l'angle mort.

- Veillez systématiquement à ce que les rétroviseurs soient réglés correctement et à ce que la visibilité vers l'arrière ne soit pas restreinte par la glace, la neige, la buée ou par la présence d'objets.

AVERTISSEMENT

Les rétroviseurs photosensibles contiennent un liquide électrolyte qui peut s'écouler lorsque le miroir est brisé.

- Le liquide électrolyte qui s'écoule peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant d'asthme ou de maladies similaires. Aérez suffisamment à l'air frais et sortez du véhicule ou, si cela n'est pas possible, ouvrez toutes les portes et les glaces.
- Si le liquide électrolyte entre en contact avec les yeux et la peau, rincez immédiatement les yeux et la peau avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si le liquide électrolyte entre en contact avec des chaussures et des vêtements, rincez immédiatement avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Avant de réutiliser des vêtements ou des chaussures, nettoyez-les soigneusement.
- Si vous avez avalé du liquide électrolyte, rincez-vous immédiatement la bouche avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Ne vous faites pas vomir tant qu'un médecin ne vous l'a pas ordonné. Le cas échéant, faites appel à un médecin.

MISE EN GARDE

Dans le cas des rétroviseurs intérieurs photosensibles, du liquide électrolyte peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide agresse les surfaces en plastique. Éliminez le liquide le plus rapidement possible, par ex. à l'aide d'une éponge humide.

Rétroviseur intérieur

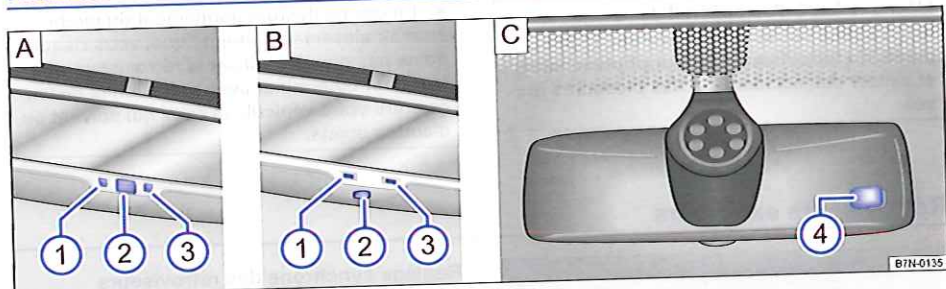


Fig. 96 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur photosensible.

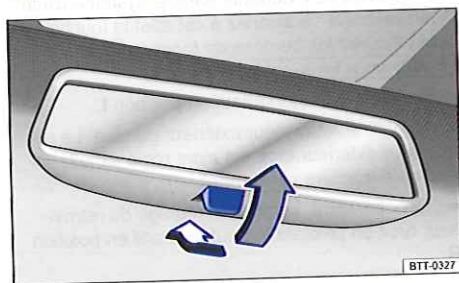


Fig. 97 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur jour/nuit manuel.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 140.

Réglez le rétroviseur intérieur de manière à ce que le conducteur dispose d'une visibilité suffisante vers l'arrière à travers la glace arrière.

La visibilité vers l'arrière peut être restreinte ou masquée par exemple par un store pare-soleil de la glace arrière, par des vêtements déposés sur le couvre-coffre ou lorsque la glace arrière est givrée, sale ou recouverte de neige.

Rétroviseur intérieur photosensible

Légende de la fig. 96 :

- ① Témoin de contrôle
- ② Commande
- ③ Dispositif de détection de l'incidence de la lumière venant de l'arrière.
- ④ Commande de détection de l'incidence de la lumière venant de l'avant.

Vous pouvez activer et désactiver la position nuit automatique à l'aide de la commande intégrée au rétroviseur intérieur $\Rightarrow$ fig. 96 A ② ou $\Rightarrow$ fig. 96 B

②. Lorsque le mode antiéblouissement automatique est activé, le témoin de contrôle A ① ou B ① s'allume.

Deux capteurs se trouvent dans le boîtier du rétroviseur intérieur :

- Un capteur dirigé vers l'habitacle, qui mesure l'incidence de la lumière venant de l'arrière $\Rightarrow$ fig. 96 A ③ ou $\Rightarrow$ fig. 96 B ③.
- Un capteur dirigé vers le pare-brise qui mesure l'incidence de la lumière venant de l'avant $\Rightarrow$ fig. 96 C ④.

Lorsque le contact d'allumage est mis, le rétroviseur intérieur passe *automatiquement* en position nuit en fonction de l'obscurité et en cas de lumière incidente venant de l'arrière.

Lorsque l'incidence de la lumière sur les capteurs est amoindrie ou interrompue (par ex. en présence d'un store pare-soleil), la position nuit automatique du rétroviseur intérieur ne fonctionne pas ou ne fonctionne pas correctement.

La position nuit automatique est désactivée lorsque la marche arrière est engagée ou que la lampe de lecture ou le plafonnier est allumé.

Ne posez jamais de systèmes de navigation externes contre le pare-brise ou à proximité du rétroviseur intérieur photosensible $\Rightarrow$.

Rétroviseur intérieur jour/nuit manuel

- Position de base : le levier situé sur le bord inférieur du rétroviseur est orienté vers l'avant (vers le pare-brise).
- Pour sélectionner la position nuit, tirez le levier vers l'arrière $\Rightarrow$ fig. 97.

⚠ AVERTISSEMENT

L'écran allumé d'un appareil de navigation externe peut entraîner des dysfonctionnements du rétroviseur intérieur photosensible et causer des accidents et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- En cas de dysfonctionnement du mode antiéblouissement automatique, vous risquez de ne pas pouvoir utiliser le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.

Rétroviseurs extérieurs

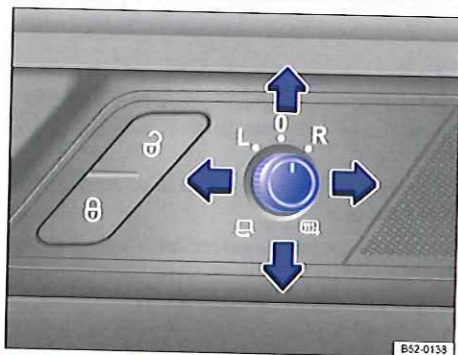


Fig. 98 Dans la porte du conducteur : bouton rotatif pour les rétroviseurs extérieurs.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 140.

Le contact d'allumage étant mis, tournez le bouton rotatif dans la position souhaitée :



Rabattement électrique des rétroviseurs extérieurs sur le véhicule ➡.



Activation du dégivrage des rétroviseurs extérieurs. Dégivre uniquement à des températures ambiantes inférieures à + 20 °C (+68° F).

L

Réglage du rétroviseur extérieur gauche par pivotement du bouton rotatif vers l'avant, l'arrière, la droite ou la gauche.

R

Réglage du rétroviseur extérieur droit par pivotement du bouton rotatif vers l'avant, l'arrière, la droite ou la gauche.

O

Position neutre. Rétroviseurs extérieurs mis en place, dégivrage des rétroviseurs extérieurs désactivé, réglage des rétroviseurs extérieurs impossible.

Réglage synchrone des rétroviseurs

- Il est possible d'activer le réglage synchrone des rétroviseurs extérieurs dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction **☺** et **Rétroviseurs et essuie-glaces** ➡ page 33.
- Tournez le bouton rotatif en position L.
- Régalez le rétroviseur extérieur gauche. Le rétroviseur extérieur droit est alors réglé simultanément (de manière synchrone).
- Si nécessaire, corrigez le réglage du rétroviseur droit en pivotant le bouton rotatif en position R.

Rabattement des rétroviseurs extérieurs pendant le stationnement

- Il est possible d'activer le rabattement des rétroviseurs extérieurs pendant le stationnement dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction **☺** et **Rétroviseurs et essuie-glaces** ➡ page 33.
- Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur avec la clé du véhicule ou avec le système Keyless Access, les rétroviseurs extérieurs se rabattent automatiquement.
- Si le véhicule est déverrouillé de l'extérieur avec la clé du véhicule ou avec le système Keyless Access, les rétroviseurs extérieurs se remettent en place automatiquement.

Mémorisation du réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière

- Choisissez une clé de véhicule valable sur laquelle vous souhaitez mémoriser le réglage.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide de cette clé.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Mettez le contact d'allumage.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.

- Il est possible d'activer la fonction d'abaissement du rétroviseur en marche arrière dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction **(☞)** et **(Rétroviseurs et essuie-glaces)** → page 33.

- Passez la marche arrière.
- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à voir par exemple correctement la bordure du trottoir.
- La position réglée du rétroviseur est mémorisée automatiquement et affectée à la clé du véhicule avec laquelle le véhicule a été déverrouillé.

Accès aux réglages du rétroviseur extérieur côté passager avant

- Tournez le bouton rotatif des rétroviseurs extérieurs en position **R**.
- Le contact d'allumage étant mis, passez la marche arrière.
- Le rétroviseur extérieur côté passager avant quitte sa position mémorisée pour la marche arrière lorsque le véhicule avance à plus d'env. 15 km/h (9 mph) ou que le bouton rotatif est déplacé de la position **R** sur une autre position.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout rabattement ou remise en place accidentel des rétroviseurs extérieurs peut entraîner des blessures.

- Rabattez ou remettez en place les rétroviseurs extérieurs uniquement lorsqu'aucune personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Veillez à ne jamais coincer vos doigts entre le rétroviseur extérieur et le pied du rétroviseur lorsque vous déplacez les rétroviseurs extérieurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Une estimation imprécise de la distance entre votre véhicule et ceux qui vous suivent peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les miroirs de rétroviseurs bombés (convexes ou asphériques) agrandissent le champ visuel et font paraître les objets plus petits et plus lointains dans le rétroviseur.
- L'utilisation de miroirs de rétroviseurs bombés permettant de déterminer la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent lors d'un changement de voie n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.
- Dans la mesure du possible, utilisez le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.
- Assurez-vous que la visibilité est suffisante vers l'arrière.

ⓘ MISE EN GARDE

- Dans une installation de lavage automatique, rabattez toujours les rétroviseurs extérieurs.
- Ne rabattez ou ne remettez jamais en place manuellement les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement afin de ne pas endommager le moteur électrique.



Ne laissez le dégivrage des rétroviseurs extérieurs activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.

i Au début, le dégivrage des rétroviseurs extérieurs dégivre à la puissance maximale. Au bout d'env. deux minutes, il dégivre en fonction de la température ambiante.

i En cas de dysfonctionnement, les rétroviseurs extérieurs électriques peuvent être réglés manuellement en appuyant sur le bord du miroir des rétroviseurs.

Transport

Recommandations pour la conduite

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rangement des bagages	145
Circulation avec le hayon ouvert	145
Circulation avec un véhicule chargé	146
Indications de poids spécifiques au véhicule ..	146

Rangerez toujours le chargement lourd en toute sécurité dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers de banquette arrière soient encliquetés en position verticale. Utilisez toujours les ceils d'arrimage à l'aide de cordes appropriées pour attacher les objets lourds. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement de conduite et l'efficacité de freinage ⇒ .

Informations complémentaires et avertissements :

- Hayon ⇒ page 63
- Escamotage du dossier de siège du passager avant ⇒ page 83
- Éclairage ⇒ page 120
- Coffre à bagages ⇒ page 149
- Galerie porte-bagages ⇒ page 158
- Traction d'une remorque ⇒ page 161
- Roues et pneus ⇒ page 368

AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire le risque de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas pénétrer dans la zone

AVERTISSEMENT (suite)

de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.

- Rangez les objets dans l'habitacle de façon à ce qu'ils ne puissent en aucun cas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables pendant la conduite.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, retirez tous les objets du rembourrage du siège du passager avant. Même les objets petits et légers peuvent être enfoncés dans la natte de détection de poids située sous l'assise du siège lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, et transmettre ainsi des informations erronées aux calculateurs de sac gonflable.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle **PASSENGER AIR BAG OFF**  doit être allumé.
- Les objets rangés ne doivent jamais obliger les occupants du véhicule à adopter une mauvaise position assise.
- Si les objets rangés bloquent une place assise, celle-ci ne doit jamais être occupée par un passager.

AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'effet de freinage sont considérablement modifiés lors du transport d'objets encombrants et lourds.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude.

Rangement des bagages



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 144.

Rangez en toute sécurité tous les bagages dans le véhicule

- Répartissez les charges le plus uniformément possible dans le véhicule, sur le toit ou sur une remorque.
- Placez les objets lourds le plus loin possible à l'avant du coffre à bagages et encliquez le dossier des sièges arrière en position verticale.
- Attachez les bagages placés dans le coffre à bagages aux œilletons d'arrimage, à l'aide de sangles de maintien appropriées $\Rightarrow$ page 149.
- Adaptez le site des projecteurs $\Rightarrow$ page 120.

• Adaptez la pression de gonflage des pneus en fonction de la charge. Tenez compte des instructions figurant sur l'autocollant de pression des pneus $\Rightarrow$ page 368.

• Sur les véhicules équipés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus, réglez si nécessaire le nouvel état de charge $\Rightarrow$ page 301.

MISE EN GARDE

Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.



Tenez compte des informations sur le chargement d'une remorque $\Rightarrow$ page 161 et d'une galerie porte-bagages $\Rightarrow$ page 158.

Circulation avec le hayon ouvert



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 144.

La circulation avec le hayon ouvert représente un danger particulier. Fixez correctement tous les objets de même que le hayon ouvert et prenez des mesures adéquates pour éviter que des gaz d'échappement toxiques ne pénètrent dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

La circulation avec le hayon déverrouillé ou ouvert peut provoquer des blessures graves.

- Roulez toujours avec le hayon fermé.
- Rangez en toute sécurité tous les objets dans le coffre à bagages. Des objets non attachés peuvent tomber du coffre à bagages et blesser les usagers de la route circulant derrière votre véhicule.
- Conduisez toujours de manière particulièrement prudente et prévoyante.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque afin d'éviter tout mouvement incontrôlé du hayon ouvert.
- Signalez visiblement les objets dépassant du coffre à bagages. Tenez compte des dispositions légales.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si des objets dépassent du coffre à bagages, vous ne devez jamais utiliser le hayon pour les « coincer » ou les « maintenir ».
- Retirez dans tous les cas le porte-bagages monté sur le hayon ainsi que son chargement si vous devez circuler avec le hayon ouvert.

AVERTISSEMENT

Si le hayon est ouvert, des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il peut s'ensuivre des pertes de connaissance, une intoxication au monoxyde de carbone, des accidents et des blessures graves.

- Pour empêcher la pénétration de gaz d'échappement toxiques, roulez toujours avec le hayon fermé.
- Si vous devez circuler exceptionnellement avec le hayon ouvert, tenez compte de ce qui suit afin d'éviter de faire pénétrer des gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle :
 - Fermez toutes les fenêtres ainsi que le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.
 - Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur.
 - Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord.

AVERTISSEMENT (suite)

- Réglez la soufflante du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur sur la vitesse la plus élevée.

MISE EN GARDE

La longueur et la hauteur du véhicule changent lorsque le hayon est ouvert.

Circulation avec un véhicule chargé

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 144.

Afin de garantir les bonnes qualités routières d'un véhicule chargé, tenez compte de ce qui suit :

- Rangez tous les bagages en toute sécurité ⇒ page 145.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Si nécessaire, tenez compte des informations sur la conduite avec une remorque ⇒ page 161..
- Tenez compte des informations sur la galerie porte-bagages, le cas échéant ⇒ page 158.

AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle ainsi que la sécurité de conduite du véhicule et par conséquent provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Fixez correctement le chargement de sorte qu'il ne glisse pas.
- Utilisez des cordes ou des sangles de serrage appropriées pour fixer les objets lourds.
- Encliquez correctement le dossier des sièges arrière.

Non valable en Chine

Indications de poids spécifiques au véhicule

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 144.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Les valeurs de poids à vide indiquées dans les tableaux ci-après s'appliquent aux véhicules en ordre de marche avec conducteur (75 kg), fluides

dont le réservoir à carburant est rempli à 90 %, ouillage de bord et roue de secours le cas échéant ⇒ . Le poids à vide indiqué augmente en raison de certaines options et de l'installation d'accessoires en deuxième monte, ce qui réduit d'autant la charge utile possible.

La charge se compose des poids suivants :

- Passagers
- Ensemble des bagages
- Charge sur le pavillon (y compris des supports de base/barres porteuses et du système de porte-bagages)
- Poids sur flèche en cas de traction d'une remorque.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
63 kW BlueMotion Technology	CYVA	BM5	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology	CJZD	BM6	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
		DSG®7	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology	CYVB	BM6	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
		DSG®7	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
92 kW BlueMotion Technology	CXSB, CZCA	BM6	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
		DSG®7	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
110 kW BlueMotion Technology, sans coupure d'alimentation des cylindres	CHPB	BM6	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
		DSG®7	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
110 kW BlueMotion Technology, avec coupure d'alimentation des cylindres	CZDA	BM6	1 391 kg	1 880 kg	970 kg	960 kg
		DSG®7	1 409 kg	1 900 kg	990 kg	960 kg

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteurs diesel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
66 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKA	BM5	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKB	BM5	1 420 kg	1 920 kg	1 050 kg	920 kg
		DSG®7	1 436 kg	1 940 kg	1 070 kg	920 kg
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CXXB	BM5	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
		DSG®7	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRVA	BM5	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
		DSG®6	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
110 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRLB	BM6	1 474 kg	1 970 kg	1 070 kg	950 kg
		DSG®6	1 492 kg	1 990 kg	1 090 kg	990 kg

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteur E85 MultiFuel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
92 kW BlueMotion Technology	CPVB	BM6	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout dépassement des poids et des charges sur essieux maximum autorisés risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les charges réelles sur essieux ne doivent jamais dépasser les charges maximales autorisées sur les essieux.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La charge et la répartition du chargement dans le véhicule ont des répercussions sur le comportement routier ainsi que sur l'efficacité de freinage. Adaptez votre vitesse en conséquence.

ⓘ MISE EN GARDE

Répartissez toujours la charge uniformément et le plus bas possible dans le véhicule. Lorsque vous transportez des objets lourds dans le coffre à bagages, vous devez les placer devant ou au-dessus de l'essieu arrière afin d'altérer le moins possible le comportement routier.

Coffre à bagages

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Escamotage et relèvement du dossier de banquette arrière	150
Couvre-coffre	151
Trappe de chargement	152
Sac à skis	153
Œillets d'arrimage	153
Crochet pour sac	154
Filet à bagages	154
Ouverture et fermeture du plancher modulable de coffre à bagages	155
Fonctions du plancher modulable de coffre à bagages	156
Rangements dans le cuvelage de roue de secours	157

Rangez toujours le chargement lourd dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers des sièges arrière soient encliquetés en position verticale. Utilisez toujours les œillets d'arrimage avec des cordes appropriées. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement de conduite et l'efficacité de freinage ⇒ ⚠.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 99
- Éclairage ⇒ page 120
- Transport ⇒ page 144
- Traction d'une remorque ⇒ page 161
- Roues et pneus ⇒ page 368

⚠ AVERTISSEMENT

Si votre véhicule reste inutilisé ou sans surveillance, verrouillez toujours les portes et le hayon afin de réduire tout risque de blessures graves voire mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance, surtout lorsque le hayon est ouvert. Les enfants risqueraient de s'introduire dans le coffre à bagages, de fermer le hayon et ne pourraient pas sortir seuls du véhicule. Ceci peut entraîner des blessures graves et mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais des enfants jouer dans ou autour du véhicule.
- Ne transportez jamais des personnes dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire le risque de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas être projetés à travers l'habitacle ni pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le couvre-coffre ou sur le tableau de bord.
- Retirez les d'objets durs, lourds ou coupants des vêtements et des sacs présents dans l'habitacle et rangez-les en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées et la distance de freinage augmente. Un chargement lourd qui n'a pas été rangé ou fixé correctement peut entraîner une perte du contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées en raison du déplacement du centre de gravité.
- Répartissez toujours le chargement uniformément et le plus bas possible dans le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Rangez toujours en toute sécurité les objets lourds dans le coffre à bagages, le plus loin possible devant l'essieu arrière.

ⓘ MISE EN GARDE

Les objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage ou l'antenne.

Escamotage et relèvement du dossier de banquette arrière

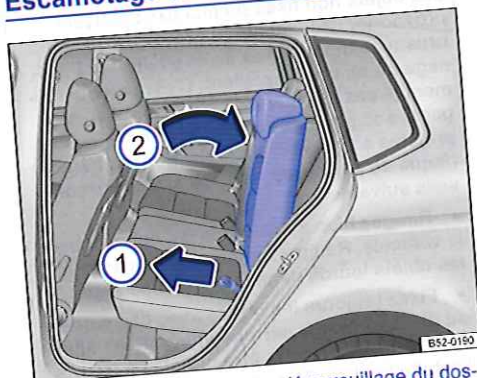


Fig. 99 Banquette arrière : déverrouillage du dossier

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 149.

Le dossier de siège arrière est fractionnable. Chaque partie du dossier de banquette arrière peut être escamotée individuellement pour agrandir le coffre à bagages.

Escamotage du dossier de siège arrière

- Poussez la banquette entièrement vers l'arrière ⇒ page 73.
- Abaissez entièrement l'appui-tête ⇒ page 73.
- Tirez la dragonne correspondante dans le sens de la flèche ⇒ fig. 99 ① ou ⇒ fig. 100 ① tout en escamotant le dossier de siège arrière correspondant.
- Poussez le dossier de siège arrière vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Lorsque le dossier de la banquette arrière est escamoté, aucune personne ou aucun enfant ne doit être transporté sur les places assises de la banquette arrière escamotée.



Fig. 100 Dans le coffre à bagages : dragonnes pour le déverrouillage du dossier de siège arrière

Relèvement du dossier de banquette arrière

- Tirez la dragonne vers l'avant dans le sens de la flèche ⇒ fig. 99 ① et relevez simultanément le dossier dans le sens de la flèche ② jusqu'à ce que la position souhaitée du dossier soit atteinte ⇒ ⚠.
- Le dossier de banquette arrière doit être correctement encliqueté.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout escamotage ou relèvement incontrôlé ou accidentel du dossier peut causer des blessures graves !

- N'escamotez ou ne relevez jamais le dossier pendant la marche du véhicule.
- Veillez à ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lors du relèvement du dossier de la banquette arrière.
- Lors de l'escamotage et du relèvement du dossier de siège arrière, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de pivotement.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Chaque dossier de banquette arrière doit toujours être encliqueté en position verticale de manière sûre afin de garantir l'effet protecteur des ceintures de sécurité aux places arrière. Cela vaut en particulier pour la place du milieu de la banquette arrière. Si une place assise est occupée et que le dossier du siège arrière correspondant n'est pas correctement enclenché, le passager se déplace vers l'avant avec le dossier de siège arrière en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite ainsi qu'en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le dossier de siège arrière est escamoté ou non enclenché de manière sûre, aucun adulte ni enfant ne doit voyager à ces places.

! MISE EN GARDE

Un manque d'attention et de surveillance lors de l'escamotage ou du rabattement du dossier de siège arrière risque de provoquer l'endommagement du véhicule ou d'autres objets.

- Avant d'escamoter le dossier de siège arrière, réglez toujours les sièges avant de sorte que l'appui-tête ou le rembourrage du dossier de siège arrière ne percute pas les sièges avant.

Couvre-coffre

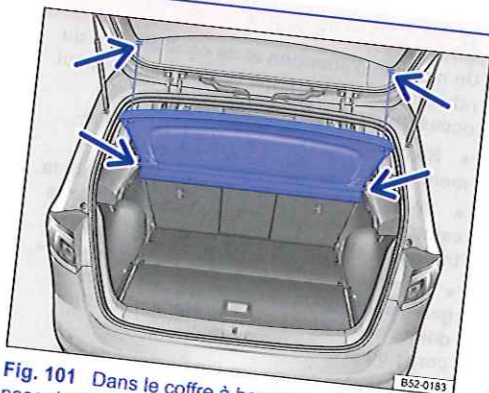


Fig. 101 Dans le coffre à bagages : dépose et repose du couvercle.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 149.

Lors de l'ouverture et de la fermeture du hayon, le couvercle est relevé ou abaissé automatiquement lorsque les sangles de retenue sont accrochées.

Vous pouvez déposer des vêtements légers sur le couvercle. Veillez à ce que la vue vers l'arrière soit pas limitée.

Dépose du couvercle

- Décrochez les sangles de retenue du hayon ⇒ fig. 101 (flèches du haut).
- Tirez le couvercle vers l'arrière pour le faire sortir des fixations latérales ⇒ fig. 101 (flèches du bas).
- Si nécessaire, rangez le couvercle sous le plancher modulable de coffre à bagage ⇒ page 155.

Repose du couvercle

- Poussez le couvercle vers l'avant dans les fixations latérales ⇒ fig. 101 (flèches du bas).
- Accrochez les sangles de retenue au hayon ⇒ fig. 101 (flèches du haut).

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés ou les animaux sur le couvercle peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident.

- Ne déposez pas d'objets durs, lourds ou coupants en vrac ou dans des sacs sur le couvercle.
- Ne transportez jamais d'animaux sur le couvercle.

! MISE EN GARDE

Afin d'éviter tout endommagement au niveau du couvercle, chargez le coffre à bagages de telle sorte que le couvercle n'appuie pas sur le chargement lorsque le hayon est fermé.

Trappe de chargement

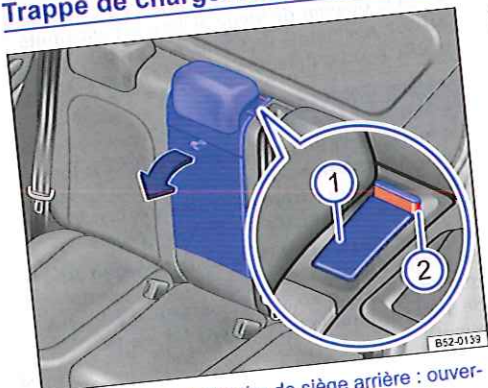


Fig. 102 Dans le dossier de siège arrière : ouverture de la trappe de chargement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 149.

Une trappe de chargement prévue pour transporter des objets longs (par ex. des skis) dans l'habitacle du véhicule se trouve dans le dossier de banquette arrière, derrière l'accoudoir central arrière.

Afin d'éviter tout encrassement de l'habitacle du véhicule, enveloppez les objets sales dans une couverture, par exemple, avant de les faire passer par la trappe de chargement.

Lorsque l'accoudoir central est rabattu vers le bas, aucune personne ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière.

Ouverture de la trappe de chargement

- Appuyez sur la touche de déverrouillage $\Rightarrow$ fig. 102 ① et rabattez la trappe de chargement vers l'avant.
- Ouvrez le hayon.
- Si le plancher modulable de coffre à bagages est en position relevée, escamotez le couvre-coffre central $\Rightarrow$ fig. 103 (flèche).
- Faites glisser les objets longs depuis le coffre à bagages à travers la trappe de chargement.
- Fixez les objets à l'aide de la ceinture de sécurité.
- Fermez le hayon.

Fermeture de la trappe de chargement

- Rabattez la trappe de chargement vers l'arrière et enfoncez-la fermement dans le verrouillage jusqu'à ce qu'elle s'enclenche correctement $\Rightarrow$ .
- Le repère rouge sur l'indicateur de verrouillage $\Rightarrow$ fig. 102 ② ne doit plus être visible.



Fig. 103 Dans le coffre à bagages : escamotage du couvre-coffre

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de contrôle lors du rabattement de la trappe de chargement peut occasionner des blessures graves.

- Ne rabattez jamais la trappe de chargement pendant la marche du véhicule.
- Veillez à ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lorsque vous rabattez la trappe de chargement vers l'arrière.
- Lors du rabattement de la trappe de chargement, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de rabattement.
- Un repère rouge sur l'indicateur de verrouillage $\Rightarrow$ fig. 102 ② indique que la trappe de chargement n'est pas encliquetée. Veillez toujours à ce que le repère rouge ne soit jamais visible lorsque la trappe de chargement se trouve en position verticale.
- Si la trappe de chargement est rabattue vers l'avant ou non enclenchée correctement, aucun adulte ni enfant ne doit voyager à cette place.

Sac à skis



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 149.

Le sac à skis permet de transporter des objets longs sans salir l'habitacle.

Chargement et fixation du sac à skis

- Ouvrez le hayon.
- Ouvrez la trappe de chargement → page 152 ou rabattez vers l'avant une partie du dossier de la banquette arrière → page 150.
- Dépliez le sac à skis.
- Faites glisser les objets dans le sac à skis depuis le coffre à bagages.
- Encliquez la sangle de fixation du sac à skis dans le boîtier de verrouillage central.
- Tendez la sangle de fixation en la tirant sur son extrémité libre → ▲.



AVERTISSEMENT

Les objets non attachés peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvre ou de freinage brusque ou encore d'accident, et causer des blessures graves.

- Tendez toujours la sangle de fixation du sac à skis après avoir effectué le chargement.
- Le sac à skis est uniquement conçu pour le chargement d'objets légers.



MISE EN GARDE

Afin d'éviter la formation de moisissures ou de piqûres d'humidité, nettoyez le sac à skis à l'aide d'un chiffon sec avant de le replier.

Œillets d'arrimage

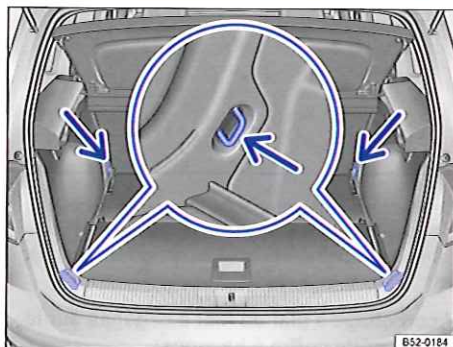


Fig. 104 Dans le coffre à bagages : œillets d'arrimage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 149.

Des œillets d'arrimage prévus pour la fixation des bagages se trouvent à l'avant et à l'arrière du coffre à bagages → fig. 104 (flèches).

Les œillets d'arrimage avant doivent être rabattus pour pouvoir être utilisés.



AVERTISSEMENT

Des cordes ou sangles de maintien inappropriées ou endommagées peuvent se rompre en cas de manœuvre de freinage ou d'accident. Des objets peuvent alors être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Attachez solidement les cordes et les sangles de serrage aux œillets d'arrimage.
- Les objets non attachés dans le coffre à bagages peuvent brusquement glisser et modifier le comportement routier du véhicule.
- Fixez également les objets petits et légers.
- Lors de la fixation d'objets, ne dépassez jamais la charge de traction maximale de l'œillet.
- N'attachez jamais un siège pour enfants aux œillets d'arrimage.



La charge de traction maximale des œillets s'élève à env. 3,5 kN.

i Des sangles et systèmes de fixation de chargement appropriés sont disponibles dans les ateliers spécialisés. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Crochet pour sac

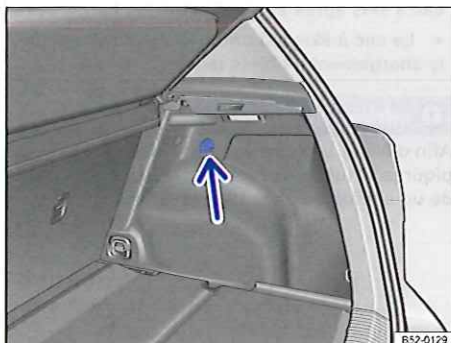


Fig. 105 Dans le coffre à bagages : crochet pour sac

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 149.

Des crochets pour sac peuvent se trouver en haut du coffre à bagages, côté gauche et côté droit ⇒ **fig. 105** (flèche).

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le crochet pour sac pour attacher des objets. En cas de freinage brusque ou d'accident, le crochet pour sac pourrait être arraché.

ⓘ MISE EN GARDE

Le crochet pour sac peut supporter au maximum 2,5 kg.

Filet à bagages

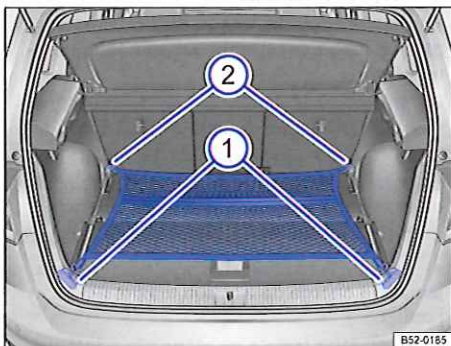


Fig. 106 Dans le coffre à bagages : filet à bagages accroché à plat.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 149.

Le filet à bagages empêche un chargement léger de glisser. Le filet à bagages comporte un sac à fermeture éclair qui permet de ranger de petits objets.

Accrochage à plat du filet à bagages sur le plancher de coffre à bagages

- Si nécessaire, relevez les œillets d'arrimage avant ⇒ **fig. 106** ②.
- Accrochez les crochets du filet à bagages dans les œillets d'arrimage ② ⇒ **⚠**. Pendant cette opération, la fermeture éclair du filet à bagages doit être tournée vers le haut.
- Accrochez les crochets du filet à bagages dans les œillets d'arrimage ①.

Dépose du filet à bagages

Le filet à bagages accroché est tendu ⇒ **⚠**.

- Débranchez des œillets d'arrimage les crochets et les dragonnes du filet à bagages.
- Rangez le filet à bagages dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Le filet à bagages élastique doit être distendu s'il est fixé aux œillets d'arrimage dans le coffre à bagages. Lorsqu'il est accroché, le filet à bagages est tendu. Les crochets du filet à

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

bagages peuvent causer des blessures si le filet à bagages n'est pas correctement accroché ou décroché.

- Maintenez toujours les crochets du filet à bagages pour qu'ils ne soient pas éjectés de l'œillet lors de l'accrochage et du décrochage.
- Protégez-vous le visage et les yeux pour éviter des blessures dues à l'éjection des crochets lors de l'accrochage et du décrochage.
- Accrochez toujours les crochets du filet à bagages dans l'ordre indiqué. Le risque de blessures est augmenté lorsque l'un des crochets du filet à bagages est éjecté.

Ouverture et fermeture du plancher modulable de coffre à bagages

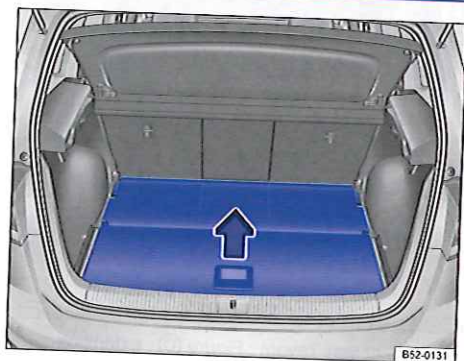


Fig. 107 Dans le coffre à bagages : soulèvement du plancher modulable de coffre à bagages



Fig. 108 Dans le coffre à bagages : plancher modulable de coffre à bagages relevé

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 149.

Ouverture et fermeture du plancher de coffre à bagages

- Éventuellement, débranchez le filet à bagages ⇒ page 154.
- Pour ouvrir le plancher de coffre à bagages, soulevez la poignée du plancher de coffre à bagages ⇒ **fig. 107** puis relevez le plancher de coffre à bagages jusqu'à ce qu'il soit maintenu par les crantages latéraux (flèches) ⇒ **fig. 108**.
- Pour fermer le plancher de coffre à bagages, abaissez-le jusqu'à ce qu'il soit posé.

⚠ MISE EN GARDE

Lors de la fermeture, ne laissez pas tomber le plancher de coffre à bagages, mais veillez toujours à le guider jusqu'en bas. Les revêtements ou le plancher de coffre à bagages risqueraient sinon d'être endommagés.

 Si vous souhaitez ranger le couvre-coffre déposé sous le plancher modulable de coffre à bagages, placez le plancher de coffre à bagages dans les guidages supérieurs.

Fonctions du plancher modulable de coffre à bagages

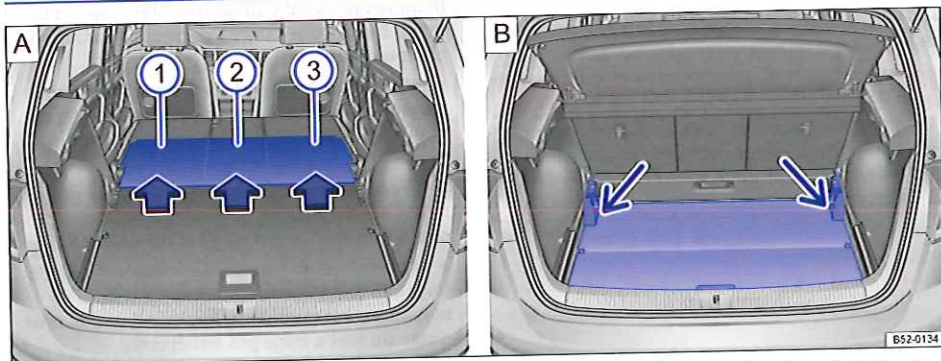


Fig. 109 Figure (A) : extension du coffre à bagages vers l'avant ; Figure (B) : extension du coffre à bagages vers le bas.

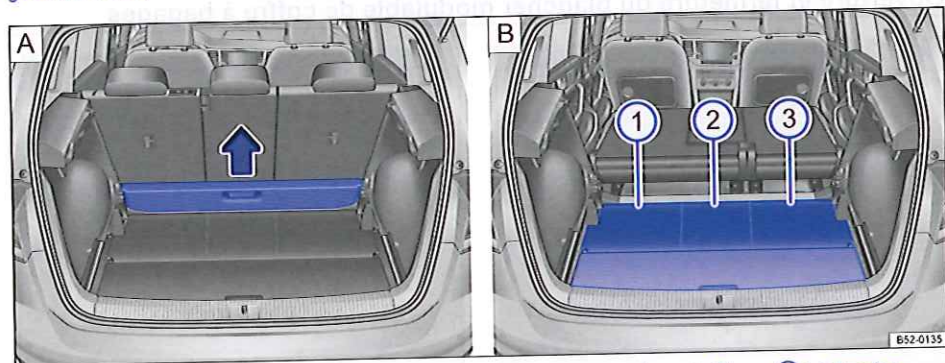


Fig. 110 Figure (C) : extension du coffre à bagages vers le bas et vers l'avant ; Figure (D) : extension maximale du coffre à bagages.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 149.

Le plancher modulable de coffre à bagages offre diverses possibilités d'agrandissement du coffre à bagages.

(A) Extension du coffre à bagages vers l'avant

- Déposez le couvre-coffre $\Rightarrow$ page 151.
- Escamotez les dossiers de banquette arrière $\Rightarrow$ page 73.
- Poussez les deux parties de la banquette arrière vers l'avant $\Rightarrow$ page 73.
- Rabattez les caches $\Rightarrow$ fig. 109 (1), (2) et (3) vers l'avant dans le sens de la flèche.

(B) Extension du coffre à bagages vers le bas

- Déposez le couvre-coffre $\Rightarrow$ page 151.
- Soulevez légèrement le plancher de coffre à bagages $\Rightarrow$ page 155 et tirez-le vers l'arrière.
- Poussez vers l'avant le plancher de coffre à bagages dans la zone inférieure des supports $\Rightarrow$ fig. 109 (flèches) puis poser le plancher de coffre à bagages.

(C) Extension du coffre à bagages vers le bas et vers l'avant

- Élargissez le coffre à bagages vers le bas $\Rightarrow$ page 156, (B) Extension du coffre à bagages vers le bas
- Poussez les deux parties de la banquette arrière vers l'avant $\Rightarrow$ page 73.

- Rabattez les dossiers de banquette arrière vers l'avant en position verticale ⇒ page 73.
- Retirez la traverse par le haut ⇒ fig. 110 (flèche).

D Extension maximale du coffre à bagages

- Élargissez le coffre à bagages vers le bas ⇒ page 156, **B** Extension du coffre à bagages vers le bas
- Escamotez les dossiers de banquette arrière ⇒ page 73.
- Poussez les deux parties de la banquette arrière vers l'avant ⇒ page 73.
- Retirez la traverse par le haut ⇒ fig. 110 (flèche).

! MISE EN GARDE

Si, les dossiers de banquette arrière étant escamotés, le plancher modulable de coffre à bagages est abaissé **D**, les caches **1**, **2** et **3** ne doivent pas être rabattus vers l'avant. Ils risqueraient d'être endommagés sous le poids du chargement.

Rangements dans le cuvelage de roue de secours

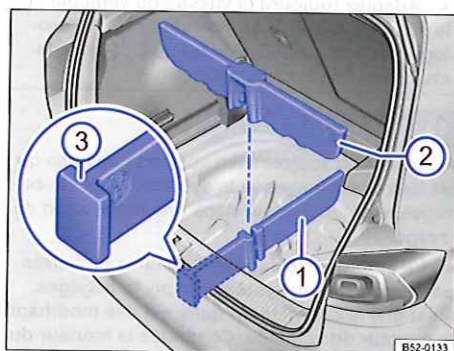


Fig. 111 Dans le coffre à bagages : mise en place des parois enfichables dans le cuvelage de roue de secours

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 149.

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de placer des objets de petite taille dans les rangements prévus à cet effet dans le cuvelage de roue de secours.

Les parois enfichables ⇒ fig. 111 **1** et **2** des rangements peuvent être retirées vers le haut.

Mise en place des parois enfichables

- Éventuellement, décrochez le filet à bagages ⇒ page 154.
- Ouvrez le plancher modulable de coffre à bagages ⇒ page 155.
- Insérez dans le sens longitudinal la paroi enfichable **1** dans les évidements du cuvelage de roue de secours. Vérifiez que le talon **3** se trouve à l'arrière.
- Insérez dans le sens transversal la paroi enfichable **2** dans les évidements du cuvelage de roue de secours. Veillez alors à ce que l'emblème VW se trouve du côté droit.

Galerie porte-bagages

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Fixation des supports de base ou barres porteuses et du système de porte-bagages . . 159
- Chargement du système de porte-bagages . . 160

Le pavillon du véhicule a été conçu pour optimiser l'aérodynamisme. C'est pourquoi les supports de base ou les barres porteuses et les systèmes de galerie porte-bagages classiques ne peuvent plus être fixés sur une gouttière.

Étant donné que les gouttières sont intégrées au pavillon de manière aérodynamique, seuls les supports de base, les barres porteuses et les systèmes de porte-bagages homologués par Volkswagen peuvent être utilisés.

Quand les supports de base ou les barres porteuses et le système de porte-bagages doivent-ils être déposés ?

- Lorsqu'ils ne sont plus utilisés.
- Lorsque vous voulez faire passer votre véhicule dans une installation de lavage.
- Lorsque la hauteur du véhicule dépasse la hauteur de passage requise, par ex. dans un garage.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Éclairage ⇒ page 120
- Transport ⇒ page 144
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 219
- Roues et pneus ⇒ page 368
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

AVERTISSEMENT

Lorsque vous transportez des objets lourds ou encombrants sur le système de porte-bagages, les qualités routières du véhicule se

AVERTISSEMENT (suite)

modifient en raison du déplacement du centre de gravité et d'une plus grande prise au vent.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
- Tout chargement volumineux, lourd, long ou plat a une influence négative sur l'aérodynamisme du véhicule, le centre de gravité et le comportement routier.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

MISE EN GARDE

- Démontez toujours les supports de base ou les barres porteuses et le système de porte-bagages avant de passer dans une installation de lavage.
- Le montage de supports de base ou barres porteuses et d'un système de porte-bagages ainsi que le chargement qui y est fixé modifient la hauteur du véhicule. Comparez la hauteur du véhicule aux hauteurs de passage existantes, par ex. de passages souterrains et de portes de garages.
- L'antenne de pavillon, le débattement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ⇒ page 69 et du hayon ne doivent pas être entravés par les supports de base, les barres porteuses ou le système de porte-bagages, ni par le chargement qui y est fixé.
- Veillez à ce que le hayon ne vienne pas heurter le chargement se trouvant sur le pavillon lors de son ouverture.



En raison de la résistance à l'air plus élevée, votre véhicule consomme plus de carburant lorsque des supports de base ou barres porteuses et un système de porte-bagages sont montés. <

Fixation des supports de base ou barres porteuses et d

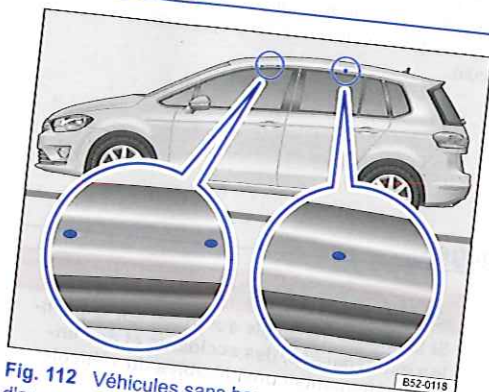


Fig. 112 Véhicules sans barres de toit : points d'ancrage des supports de base

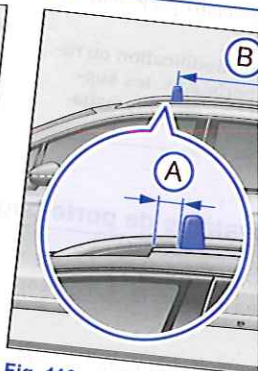


Fig. 113 Véhicules avec barres porteuses

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 158.

Les supports de base ou barres porteuses servent de base à des systèmes de porte-bagages spécifiques. Pour des raisons de sécurité, des systèmes de porte-bagages spécifiques sont nécessaires selon que vous transportez des bagages, des bicyclettes, une planche de surf, des skis ou un bateau. Des accessoires appropriés sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Fixation des supports de base et du système de porte-bagages

Les supports de base et les systèmes de porte-bagages doivent toujours être fixés correctement. Veuillez impérativement tenir compte des instructions de montage livrées avec les supports de base et le système de porte-bagages.

Les alésages et les repères de fixation se trouvent sur les faces inférieures des hauts de caisse et sont uniquement visibles lorsque la porte est ouverte → fig. 112.

Une fois les supports de base montés, fixez le système de porte-bagages sur les supports de base conformément aux instructions de montage.

Fixation des barres porteuses et du système de porte-bagages

Les barres porteuses et le système de porte-bagages doivent toujours être fixés correctement. Veuillez impérativement tenir compte des instructions de montage livrées avec les barres porteuses et le système de porte-bagages.

Les barres porteuses se montent sur le toit. L'écart de la barre porteuse au pied avant de la barre de toit doit être de 3,5 cm. L'écart entre les barres porteuses doit être d'environ 75 cm.

Une fois les barres porteuses montées, le système de porte-bagage sur les barres porteuses conformément aux instructions de montage fournies.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fixation et une utilisation incorrectes des supports de base ou barres porteuses et du système de porte-bagages peuvent entraîner l'origine du décrochage du système et par conséquent entraîner des blessures.

- Tenez toujours compte des instructions de montage du fabricant.
- N'utilisez pas les supports de base ou barres porteuses et le système de porte-bagage s'ils ne présentent aucun descripteur de montage correctement fixés.
- Montez toujours correctement les supports de base et les barres porteuses. Respectez à cet effet les écarts indiqués → fig. 112 ou → fig. 113.
- Contrôlez les assemblages vissés avant de prendre la route et, après un court trajet, resserrer les vis après un court trajet, contrôlez les visages de fixation lors de chaque pause.

ectement les systè-
spéciaux pour vélos,
etc.



système de porte-bagages

ne doit être fixé en toute sécurité
sur la base ou barres porteuses et
les bagages sont monté correcte-

transporté sur le pavillon ⇒ ⚠.

ours du poids du système de supports de base ou des barres de chargement à transporter et, le cas échéant, l'ensemble. Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon.

s supports de base ou barres
systèmes de porte-bagages à fai-
charge, la charge maximale autori-
ne ne peut pas être entièrement
cas, le système de porte-baga-
chargé que jusqu'à la limite de
ans la notice de montage.

chargement

fixations

AVERTISSEMENT

- N'excédez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon, les charges maximales autorisées sur les essieux et le poids total autorisé en charge.
- N'excédez pas la capacité de charge des supports de base ou barres porteuses et du système de porte-bagages, même si la capacité de charge du pavillon n'est pas atteinte.
- Fixez les objets lourds le plus possible vers l'avant et répartissez toujours le chargement uniformément.

AVERTISSEMENT

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Fixez correctement le chargement.

Traction d'une remorque

Non valable en Chine

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conditions techniques	163
Boule à basculement mécanique	164
Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique	165
Accrochage et raccordement de la remorque	166
Chargement de la remorque	167
Conduite avec une remorque	168
Système de stabilisation de la remorque	169
Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte	171
Poids tractés maximum autorisés	172
Poids total roulant maximal autorisé	173

Tenez compte des directives nationales relatives à la conduite avec une remorque et à l'utilisation d'un dispositif d'attelage.

Le véhicule a normalement été conçu pour transporter des personnes et peut - s'il est équipé d'un dispositif technique adéquat - être utilisé pour tracter une remorque. Ce poids tracté supplémentaire a des répercussions sur la longévité, la consommation de carburant et la puissance du véhicule ; il peut aussi entraîner un rapprochement des périodicités d'entretien.

La traction d'une remorque ne représente pas seulement une plus grande sollicitation pour le véhicule, elle requiert également une plus grande concentration de la part du conducteur.

Par des températures hivernales, montez des pneus d'hiver sur le véhicule et sur la remorque.

Poids sur flèche

Le poids sur flèche *maximal* autorisé du timon sur la boule d'attelage ne doit pas dépasser **80 kg**.

Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte ou d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille se désactive automatiquement dès qu'une remorque est attelée.

Si la remorque n'est pas détectée ou si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, il est nécessaire, avant l'utilisation de la remorque, de

désactiver manuellement le dispositif start/stop de mise en veille à l'aide de la touche située dans la partie inférieure de la console centrale. Le dispositif start/stop de mise en veille doit alors rester désactivé pendant toute la durée de la traction de la remorque ⇒ .

Véhicules avec fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte ou d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte par Volkswagen, le profil de conduite **Eco** est bloqué dès qu'une remorque est attelée.

Si, au moment où vous attelez une remorque, votre véhicule est réglé sur le profil de conduite **Eco**, le système active automatiquement le profil de conduite **Normal**. Si la remorque n'est pas détectée ou si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, il est nécessaire de sélectionner manuellement le profil de conduite **Normal** avant d'utiliser la remorque ⇒ .

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Alarme antivol ⇒ page 51
- Éclairage ⇒ page 120
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 219
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 225
- Roues et pneus ⇒ page 368
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

AVERTISSEMENT

Le transport de personnes dans une remorque représente un danger mortel et peut être illégal.

AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut entraîner des blessures et des accidents.

AVERTISSEMENT (suite)

- Utilisez un dispositif d'attelage uniquement si celui-ci ne présente pas de dommage et qu'il est correctement fixé.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation du dispositif d'attelage.
- Pour réduire le risque de blessures en cas de collisions par l'arrière et protéger les piétons et les cyclistes lorsque le véhicule est garé, escamotez ou retirez toujours la boule amovible lorsqu'aucune remorque n'est utilisée.
- Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule. Le véhicule n'est pas conçu pour ces types de dispositifs d'attelage. Le dispositif d'attelage peut présenter des dysfonctionnements et la remorque du véhicule risque de se détacher.

AVERTISSEMENT

La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et entraîner des accidents.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer plus facilement que les remorques dont le centre de gravité est bas.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement.
- Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) avec une remorque (100 km/h (60 mph) dans certains cas exceptionnels). Cette recomman-

AVERTISSEMENT (suite)

dation vaut également pour les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées. Respectez les vitesses maximales spécifiques à chaque pays qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles pour les véhicules sans remorque.

- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille doit toujours être désactivé manuellement lors de la traction de la remorque. Le système de freinage risque sinon de présenter des dysfonctionnements, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille si une remorque est attelée à un dispositif d'attelage non monté en deuxième monte par Volkswagen.

 Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque
⇒ page 57. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

 Ne conduisez pas avec une remorque pendant les 1 000 premiers kilomètres si le moteur du véhicule est neuf ⇒ page 385.

 Volkswagen recommande, si possible, de déposer ou d'escamoter la boule d'attelage avant chaque trajet effectué sans remorque. En cas de collision par l'arrière, l'endommagement du véhicule peut être plus important lorsque la boule du dispositif d'attelage est montée.

 Sur certains modèles, le dispositif d'attelage est nécessaire pour le remorquage ou le démarrage par remorquage des véhicules. C'est pourquoi il est conseillé de toujours conserver à bord du véhicule la boule amovible d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte.

Conditions techniques



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

Si le véhicule a été équipé d'un dispositif d'attelage en première monte, il est déjà pourvu de tout le nécessaire, sur le plan technique comme sur le plan légal, pour la traction d'une remorque.

Utilisez comme **solution en deuxième monte** uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le poids total autorisé de la remorque tractée. Le dispositif d'attelage doit convenir pour le véhicule et la remorque et être correctement fixé au châssis du véhicule. Utilisez uniquement un dispositif d'attelage agréé par Volkswagen pour votre véhicule. Vérifiez et respectez toujours les instructions du fabricant de dispositifs d'attelage. Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule.

Dispositif d'attelage monté sur le pare-chocs

Ne montez jamais un dispositif d'attelage sur le pare-chocs ou sur sa fixation. Un dispositif d'attelage ne doit pas compromettre l'efficacité des pare-chocs. Ne procédez à aucune modification du système d'échappement ni du système de freinage. Vérifiez à des intervalles réguliers si le dispositif d'attelage est correctement fixé.

Système de refroidissement du moteur

Le moteur et le système de refroidissement sont davantage sollicités lorsque vous tractez une remorque. Le système de refroidissement doit conte-

nir suffisamment de liquide de refroidissement et être conçu pour pouvoir supporter une sollicitation supplémentaire due à la traction d'une remorque.

Frein de remorque

Si la remorque possède son propre système de freinage, tenez compte des règlements en vigueur. Le système de freinage de la remorque ne doit jamais être relié au système de freinage du véhicule.

Câble de rupture d'attelage

Utilisez toujours un câble de rupture d'attelage entre le véhicule et la remorque → page 166.

Feux arrière de la remorque

Les feux arrière de la remorque doivent être conformes aux prescriptions légales → page 166.

Ne raccordez jamais les feux arrière de la remorque directement à l'équipement électrique du véhicule. Si vous n'êtes pas sûr que la remorque est correctement raccordée électriquement, demandez à un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela un Partenaire Volkswagen.

Rétroviseurs extérieurs

Si les rétroviseurs de série ne vous offrent pas une visibilité suffisante de la circulation derrière la remorque, vous devez faire monter des rétroviseurs extérieurs supplémentaires selon les dispositions en vigueur dans le pays concerné. Réglez les rétroviseurs extérieurs avant chaque départ de façon à obtenir un champ visuel suffisant vers l'arrière.

Puissance absorbée maximale de la remorque

Consommateur	Europe, Asie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale	Australie
Feux stop (valeur totale)	84 watts	108 watts
Clignotant de chaque côté	42 watts	54 watts
Feux de position (valeur totale)	100 watts	100 watts
Feux arrière (valeur totale)	42 watts	54 watts
Feu arrière de brouillard	42 watts	54 watts

Ne dépassez jamais les valeurs indiquées !



AVERTISSEMENT

Tout dispositif d'attelage mal monté ou non approprié peut entraîner le détachement de la remorque du véhicule et causer des blessures graves.



MISE EN GARDE

- Si les feux arrière de la remorque ne sont pas correctement raccordés, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé. ►

❶ MISE EN GARDE (suite)

- Si la remorque consomme trop de courant, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant. Utilisez uniquement des raccords électriques appropriés pour l'alimentation en tension de la remorque.

i Si vous tractez souvent une remorque, Volkswagen vous conseille, en raison de la plus grande sollicitation du véhicule, de faire réviser ce dernier même entre les échéances d'entretien.

i Dans certains pays, un extincteur supplémentaire est obligatoire à bord du véhicule lorsque le poids total de la remorque, chargement compris, est supérieur à 2 500 kg.

Non valable en Chine

Boule à basculement mécanique

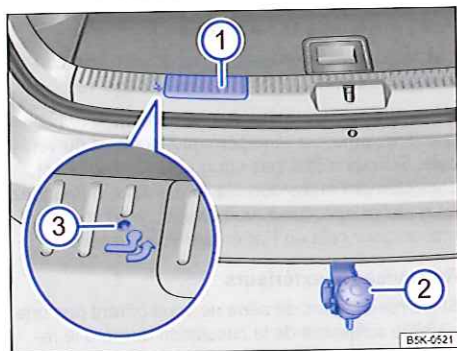


Fig. 114 Dans le coffre à bagages : basculement de la boule d'attelage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

La boule d'attelage se trouve dans le pare-chocs et doit être basculée mécaniquement pour être utilisée. Il n'est pas possible de retirer la boule.

Basculement de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et actionnez le frein de stationnement électronique $\Rightarrow$ page 207.
- Coupez le moteur.
- Ouvrez le hayon.
- Assurez-vous qu'aucune personne ni objet ne se trouve dans le débattement de la boule $\Rightarrow$ fig. 114 ② puis tirez la poignée ① jusqu'au basculement de la boule.
- Une fois la boule sortie, faites coulisser lentement la poignée dans sa position initiale.
- Lorsque la boule a basculé mais ne s'est pas encliquetée, le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée clignote en rouge.

- Faites basculer davantage la boule jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée s'allume en vert.

- Fermez le hayon.

- Si la boule est munie d'un capuchon de protection antipoussière, retirez celui-ci avant d'atteler une remorque et conservez-le dans un lieu sûr.

La prise de courant pour remorque se trouve à gauche dans la boule d'attelage à basculement.

Escamotage de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et actionnez le frein de stationnement électronique $\Rightarrow$ page 207.
- Coupez le moteur.
- Mettez en place le capuchon de protection antipoussière sur la boule (si elle en est équipée).
- Retirez éventuellement l'adaptateur de la prise de courant pour remorque.
- Ouvrez le hayon.
- Assurez-vous qu'aucune personne ni objet ne se trouve dans le débattement de la boule ② puis tirez la poignée ① jusqu'au basculement de la boule.
- Faites coulisser lentement la poignée dans sa position initiale.
- Lorsque la boule a basculé mais ne s'est pas encliquetée, le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée clignote en rouge.
- Faites basculer la boule dans le pare-chocs jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée s'allume en vert.
- Fermez le hayon.

AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut provoquer des blessures et des accidents.

- Assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans le débattement de la boule.
- N'intervenez jamais avec des auxiliaires ou des outils lorsque la boule d'attelage est en cours de basculement.
- N'utilisez pas le dispositif d'attelage tant que le témoin de contrôle ③ ne s'allume pas en vert.
- Si la boule ne s'enclenche pas correctement, n'utilisez pas le dispositif d'attelage et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'actionnez jamais la poignée ① lorsque la boule est sollicitée.
- Si le plus petit diamètre de la boule est inférieur à 49 mm, n'utilisez jamais le dispositif d'attelage.

MISE EN GARDE

Ne dirigez pas le jet d'un nettoyeur haute pression ou d'un nettoyeur à vapeur directement sur la boule à basculement ou sur la prise de courant pour remorque. Cela pourrait endommager les joints ou éliminer la graisse nécessaire pour la lubrification.

Non valable en Chine

Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement mécanique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

Si vous roulez avec un porte-vélos monté sur la boule d'attelage, la charge maximale est de 80 kg pour une distance entre appuis de 300 mm maxi. La distance entre appuis est la distance séparant le centre de gravité du porte-vélos chargé de vélos et le centre de la boule d'attelage.

AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage et du porte-vélos monté sur la boule peut entraîner des blessures et des accidents.

- Ne dépassez jamais la charge utile indiquée et la distance entre appuis.

AVERTISSEMENT (suite)

- La fixation d'un porte-vélos sur le col situé sous la boule d'attelage n'est pas autorisée étant donné qu'en raison de la forme du col de la boule et qu'en fonction de la version du porte-vélos, il peut en résulter une position inappropriée du porte-vélos.
- Lisez la notice de montage jointe au porte-vélos et tenez-en compte.

MISE EN GARDE

Si la charge utile maximale indiquée ou la distance entre appuis est dépassée, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées.

Accrochage et raccordement de la remorque

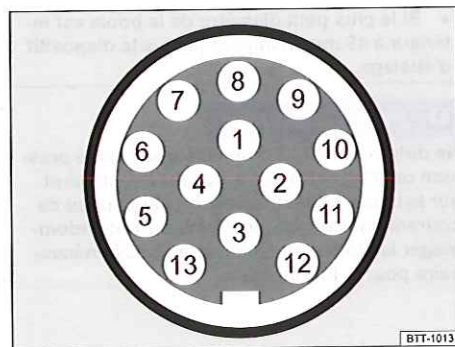


Fig. 115 Schéma de principe : affectation des broches de la prise de courant pour remorque

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 161.

Légende concernant le schéma de principe fig. 115 :

Broche	Signification
1	Clignotants gauches
2	Feu arrière de brouillard
3	Masse broches 1, 2, 4 - 8
4	Clignotant droit
5	Feu rouge arrière droit
6	Feu stop
7	Feu arrière gauche
8	Feu de recul
9	Plus permanent
10	Câble de chargement plus
11	Non affectée
12	Non affectée
13	Masse broche 9

Prise de courant pour remorque

La liaison électrique entre le véhicule tracteur et la remorque est assurée par une prise à 13 broches pour remorque. En cas de détection électrique d'une remorque, les consommateurs dans la remorque sont alimentés en tension électrique par le biais de la liaison électrique.

La broche 9 est alimentée en plus permanent de sorte que par ex. l'éclairage intérieur d'une remorque peut être activé. La broche 10 n'est alimentée

en tension électrique que lorsque le moteur tourne. Le câble de charge (broche 10) recharge par ex. la batterie d'une caravane.

Les broches 9 et 10 ne doivent pas être reliées ensemble afin d'éviter que la batterie ne se décharge ou ne soit endommagée.

Les câbles de masse reliés aux broches 3, 11 et 13 ne doivent jamais être reliés ensemble afin que l'équipement électrique ne soit pas surchargé.

Si la remorque est dotée d'un connecteur 7 broches, vous devez utiliser un câble adaptateur approprié. La fonction de la broche 10 n'est alors pas disponible.

Câble de rupture d'attelage

Fixez toujours correctement le câble de rupture de la remorque sur l'œillet au niveau du collet de la boule du dispositif d'attelage du véhicule tracteur. Laissez le câble de rupture de la remorque pendre un peu pour permettre la conduite en virage. Le câble de rupture ne doit toutefois pas traîner par terre lors du déplacement.

Feux arrière de la remorque

Veillez à ce que les feux arrière de la remorque fonctionnent correctement et qu'ils soient conformes aux dispositions légales. Veillez à ce que la puissance absorbée maximale de la remorque ne soit pas dépassée ⇒ page 163.

Intégration dans l'alarme antivol

La remorque est intégrée à l'alarme antivol dans les conditions suivantes :

- Si le véhicule a été équipé, en première monte, d'une alarme antivol et d'un dispositif d'attelage.
- Si la remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- Si l'équipement électrique du véhicule et de la remorque est opérationnel, exempt de tout dysfonctionnement et non endommagé.
- Si le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule et l'alarme antivol activée.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme se déclenche dès que la liaison électrique avec la remorque est interrompue.

Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

Remorque équipée de feux arrière à DEL

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas être intégrées à l'alarme antivol.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme ne se déclenche pas dès que la liaison électrique avec la remorque équipée de feux arrière à DEL est interrompue.

Si, au moment où vous attachez une remorque, votre véhicule est réglé sur le profil de conduite **Eco**, le système active automatiquement le profil de conduite **Normal**. Une fois la remorque désaccouplée, coupez le contact d'allumage puis remettez-le pour réactiver le profil de conduite **Eco**.

AVERTISSEMENT

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent mettre sous tension la remorque, entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer tous les travaux au niveau de l'équipement électronique du véhicule uniquement par un atelier spécialisé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant.

AVERTISSEMENT

Le contact entre les broches de la prise de courant pour remorque peut provoquer des courts-circuits, la surcharge de l'équipement électrique ou la défaillance de l'éclairage et ainsi entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais ensemble les broches de la prise de courant pour remorque.
- Faites réparer les broches tordues par un atelier spécialisé.

MISE EN GARDE

Une remorque reposant sur une roue jockey ou des chandelles de remorque ne doit pas rester attelée au véhicule. En effet, le véhicule se relève ou s'abaisse en cas de modification de la charge ou d'un endommagement des pneus. Des forces importantes risquant d'endommager le véhicule et la remorque s'exercent alors sur le dispositif d'attelage et sur la remorque.

 En cas de dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule ou de la remorque et de dysfonctionnement avec l'alarme antivol, faites vérifier les systèmes par un atelier spécialisé.

 La batterie se décharge si une liaison électrique est établie via la prise de courant de la remorque alors que le moteur est arrêté et que les accessoires sur la remorque sont activés.

 Si l'état de charge de la batterie est insuffisant, la liaison électrique avec la remorque est automatiquement interrompue.

Non valable en Chine

Chargement de la remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

Poids tracté et poids sur flèche

Le poids tracté est le poids que le véhicule peut tracter $\Rightarrow$ . Le poids sur flèche est le poids qui appuie à la verticale et de haut en bas sur la boule du dispositif d'attelage $\Rightarrow$ page 172.

Les indications de poids tracté et de poids sur flèche figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage sont seulement des valeurs d'essai du dispositif. Les données véhicule se situant fréquemment *en-deçà* de ces valeurs figurent dans les papiers du véhicule. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous conseille de toujours exploiter le **poids sur flèche maximal autorisé**. Un poids sur flèche trop faible nuit au comportement routier de l'attelage.

Le poids sur flèche existant augmente le poids sur l'essieu arrière et réduit la charge possible dans le véhicule.

Poids total roulant

Le poids total roulant est égal à la somme du poids total en charge réel du véhicule tracteur et du poids total en charge réel de la remorque.

Chargement de la remorque

L'attelage doit être équilibré. Pour cela, exploitez le poids sur flèche maximal autorisé et ne chargez pas la remorque principalement sur l'arrière ni principalement sur l'avant :

- Répartissez la charge dans la remorque en veillant à placer les objets lourds le plus près possible de l'essieu ou au-dessus de l'essieu.
- Fixez correctement le chargement sur la remorque.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus de la remorque correspond aux recommandations du fabricant de la remorque.

Non valable en Chine

Conduite avec une remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

Réglage des projecteurs

Lorsqu'une remorque est attelée, la partie avant du véhicule peut se soulever et les feux de croisement allumés peuvent éblouir les autres usagers de la route. Abaissez les faisceaux lumineux en conséquence avec le réglage du site des projecteurs. Si votre véhicule n'est pas équipé du réglage du site des projecteurs, faites régler les projecteurs

En cas de traction d'une remorque, les pneus du véhicule tracteur doivent être gonflés à la pression de gonflage maximale autorisée $\Rightarrow$ page 368.

AVERTISSEMENT

Le dépassement du poids sur flèche maximal et de la charge sur essieu maximale ainsi que du poids total ou du poids roulant du véhicule et de la remorque peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées.
- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur les essieux avec le poids actuel sur les essieux avant et arrière. Ne dépassez jamais le poids total maximal autorisé avec le poids avant et arrière du véhicule.

AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle et la sécurité de conduite de l'attelage et par conséquent provoquer des accidents et des blessures graves.

- Chargez toujours correctement la remorque.
- Fixez toujours le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.

dans un atelier spécialisé. Les projecteurs à lampes à décharge s'adaptent automatiquement et ne doivent pas être réglés.

Particularités lors de la conduite avec une remorque

- Si la remorque possède un **frein à inertie**, freinez *en douceur dans un premier temps* puis plus énergiquement. Ceci évite les à-coups au freinage dus au blocage des roues de la remorque.
- La distance de freinage s'allonge en fonction du poids total roulant.

• Avant d'emprunter une descente, rétrogradez à temps pour profiter du frein-moteur. Le système de freinage risquerait sinon de surchauffer et de tomber en panne.

• Le centre de gravité du véhicule et par conséquent les qualités routières ont été modifiés par le poids tracté et par le poids total plus élevé de l'attelage.

• La configuration véhicule tracteur à vide/remorque chargée est des plus défavorables en termes de répartition de la charge. Dans ce cas, conduisez avec une grande prudence et lentement.

Démarrage en côte avec une remorque

En fonction de la pente et du poids total de l'ensemble de véhicules, il peut arriver qu'un ensemble de véhicules en stationnement recule légèrement lors d'un démarrage.

Lors du démarrage en côte avec une remorque, procédez comme suit :

• Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

• Appuyez une fois sur la touche  pour désactiver le frein de stationnement électronique
→ page 207.

• En présence d'une boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.

• Engagez la 1^{re} vitesse ou le rapport D
→ page 197, *Passage des rapports*.

• Tirez sur la touche  et maintenez-la dans cette position pour bloquer l'ensemble de véhicules avec le frein de stationnement électronique.

• Relâchez la pédale de frein.

• Démarrez lentement. Pour cela, relâchez lentement la pédale d'embrayage sur les véhicules avec boîte mécanique.

• Ne relâchez la touche  que lorsque le moteur délivre suffisamment de force motrice pour démarrer.

AVERTISSEMENT

La traction non conforme d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

• La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et rallonger la distance de freinage.

• Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante. Freinez en anticipant plus que d'habitude.

• Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Réduisez votre vitesse, en particulier en descente.

• Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.

• Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement. Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.

• N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.

• Respectez les vitesses maximales qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles pour les véhicules sans remorque.

Non valable en Chine

Système de stabilisation de la remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

Le système de stabilisation de la remorque constitue une extension du programme électronique de stabilisation (ESC). Le système de stabilisation de la remorque détecte les mises en lacets d'une remorque attelée.

Lorsque le système de stabilisation de la remorque détecte un mouvement de lacet de la remorque, il aide automatiquement à réduire les risques de « balancement » de la remorque, en même temps que la fonction de contre-braquage.

Conditions pour le système de stabilisation de la remorque

- L'ESC est activé. Le témoin de contrôle  ou  dans le combiné d'instruments ne s'allume pas.
- La vitesse est supérieure à environ 60 km/h (37 mph).
- Le poids sur flèche maximal est exploité.
- Les remorques doivent posséder un timon rigide.
- Les remorques freinées doivent avoir un dispositif mécanique à inertie.

AVERTISSEMENT

Le supplément de sécurité qu'apporte le système de stabilisation de la remorque ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Sur chaussées glissantes, accélérez avec prudence.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si un système effectue une régulation, levez le pied de l'accélérateur.

AVERTISSEMENT

Le système de stabilisation peut ne pas détecter correctement toutes les situations.

- Lorsque l'ESC est désactivé, le système de stabilisation de la remorque l'est aussi.
- Étant donné que le système de stabilisation de la remorque ne détecte pas toujours les mouvements pendulaires des remorques légères, il ne les stabilise pas non plus.
- Sur chaussées glissantes offrant une faible adhérence, une remorque peut se mettre *en portefeuille* en dépit du système de stabilisation de la remorque.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer avant d'effectuer des mouvements pendulaires.

Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

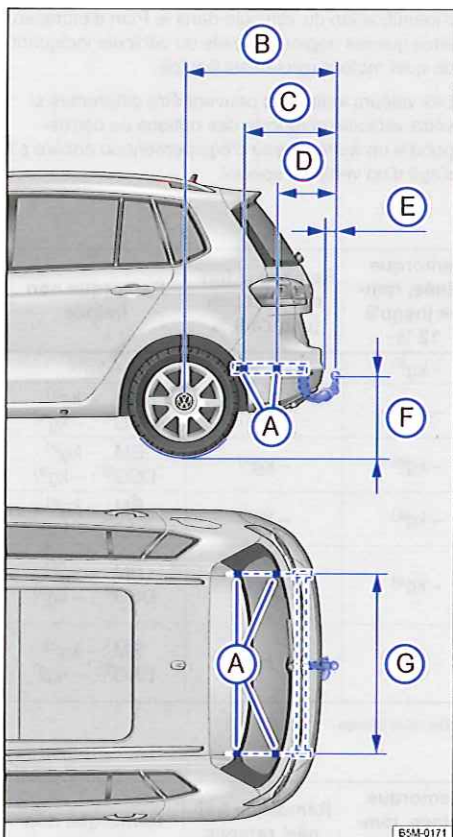


Fig. 116 Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 161.

Volkswagen vous recommande de faire effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage par un atelier spécialisé. Il peut s'avérer nécessaire par exemple de transformer le système de refroidissement ou de monter des tôles pare-chaleur. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

En cas de montage ultérieur d'un dispositif d'attelage, respectez impérativement les cotes d'écartement. La plus petite cote allant du milieu de la boucle jusqu'à la chaussée $\Rightarrow$ fig. 116 (F) ne doit en aucun cas être inférieure à celle indiquée. Ceci est également valable lorsque le véhicule est complètement chargé, poids sur flèche maximal compris.

Cotes d'écartement $\Rightarrow$ fig. 116 :

(A) Points de fixation.

(B) 873 mm

(C) 549 mm

(D) 329 mm

(E) 65 mm mini

(F) 350 – 420 mm

(G) 1 043 mm

AVERTISSEMENT

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant inappropriées. Utilisez uniquement des fiches appropriées pour raccorder la remorque.
- Faites effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage sur le véhicule par un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

En cas de dispositif d'attelage mal monté ou inadapté, la remorque peut se détacher du véhicule tracteur. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

Utilisez uniquement des dispositifs d'attelage agréés par Volkswagen pour le type de véhicule concerné.

Poids tractés maximum autorisés



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette

d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Moteurs à essence

Puissance du moteur ⇒ 	LRM	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, rampes jusqu'à 8 %	Remorque non freinée
63 kW BlueMotion Technology	CYVA	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology	CJZD	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	BM : – kg ^{a)} DSG® : – kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology	CYVB	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	BM : – kg ^{a)} DSG® : – kg ^{a)}
92 kW BlueMotion Technology	CXSB, CZCA	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	BM : – kg ^{a)} DSG® : – kg ^{a)}
110 kW BlueMotion Technology, sans coupure d'alimentation des cylindres	CHPB	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	BM : – kg ^{a)} DSG® : – kg ^{a)}
110 kW BlueMotion Technology, avec coupure d'alimentation des cylindres	CZDA	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	BM : – kg ^{a)} DSG® : – kg ^{a)}

^{a)} Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteurs diesel

Puissance du moteur ⇒ 	LRM	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, rampes jusqu'à 8 %	Remorque non freinée
66 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKA	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKB	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	BM : 690 kg DSG® : 700 kg
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CXXB	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	BM : – kg ^{a)} DSG® : – kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRVA	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	BM : – kg ^{a)} DSG® : – kg ^{a)}
110 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRLB	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	BM : – kg ^{a)} DSG® : – kg ^{a)}

^{a)} Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteur E85 MultiFuel

Puissance du moteur ⇒ 	LRM	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, rampes jusqu'à 8 %	Remorque non freinée
92 kW BlueMotion Technology	CPVB	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}	– kg ^{a)}

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

AVERTISSEMENT

Si le poids tracté maximal indiqué est dépassé, des accidents et des blessures graves peuvent avoir lieu.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne dépassez jamais le poids tracté indiqué.

MISE EN GARDE

Si le poids tracté maximal indiqué est dépassé, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids tracté indiqué. <

Non valable en Chine

Poids total roulant maximal autorisé

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 161.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Les poids totaux roulant indiqués ne sont valables qu'à des altitudes n'excédant pas 1 000 m au-dessus du niveau de la mer. Le poids total roulant maximal autorisé doit être réduit d'env. 10 % par tranche de 1 000 m supplémentaire.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ 
63 kW BlueMotion Technology	CYVA	BM5	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology	CJZD	BM6	– kg ^{a)}
		DSG [®] 7	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology	CYVB	BM6	– kg ^{a)}
		DSG [®] 7	– kg ^{a)}
92 kW BlueMotion Technology	CXSB, CZCA	BM6	– kg ^{a)}
		DSG [®] 7	– kg ^{a)}
110 kW BlueMotion Technology, sans coupure d'alimentation des cylindres	CHPB	BM6	– kg ^{a)}
		DSG [®] 7	– kg ^{a)}

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
110 kW BlueMotion Technology, avec coupure d'alimentation des cylindres	CZDA	BM6	– kg ^{a)}
		DSG [®] 7	– kg ^{a)}

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteurs diesel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
66 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKA	BM5	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRKB	BM5	– kg ^{a)}
		DSG [®] 7	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CXXB	BM5	– kg ^{a)}
		DSG [®] 7	– kg ^{a)}
81 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRVA	BM5	– kg ^{a)}
		DSG [®] 6	– kg ^{a)}
110 kW BlueMotion Technology avec FAP	CRLB	BM6	– kg ^{a)}
		DSG [®] 6	– kg ^{a)}

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteur E85 MultiFuel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
92 kW BlueMotion Technology	CPVB	BM6	– kg ^{a)}

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le poids total roulant maximal indiqué est dépassé, des accidents et des blessures graves peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids total roulant indiqué.

⚠ MISE EN GARDE

Si le poids total roulant maximal indiqué est dépassé, de graves endommagements du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids total roulant indiqué.



Équipements pratiques

Rangements

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rangement côté conducteur	176
Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)	176
Rangements dans la console de pavillon	177
Rangement dans la partie supérieure de la console centrale	177
Rangement dans la partie inférieure de la console centrale	177
Rangement dans l'accoudoir central avant ...	178
Porte-cartes	179
Boîte à gants	179
Tiroirs	180
Tablette escamotable	181
Autres rangements	181

Utilisez les rangements uniquement pour ranger des objets légers ou de petite taille.

Informations complémentaires et avertissements :

- Habitacle ⇒ page 9
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 361
- ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *système de navigation*

⚠ Avertissement

En cas de manœuvre ou de freinage brusque, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut entraîner des blessures graves ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- Ne rangez pas d'animaux ou d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le tableau de bord, sur la plage arrière derrière les sièges arrière, dans des vêtements et dans des sacs présents dans l'habitacle.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.

⚠ Avertissement

Des objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte du contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours le tapis de sol au plancher pour qu'il évite de glisser.
- Ne posez jamais de tapis ou d'autres revêtements de sol sur ceux qui sont déjà installés.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne parvienne au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.

⚠ Avertissement

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous ne vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou des boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne déposez jamais des briquets dans des rangements, des boîtes à gants ou d'autres casiers du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

ⓘ Mise en garde

- Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.
- Ne conservez pas d'objets, de produits alimentaires et de médicaments sensibles à la chaleur dans l'habitacle. La chaleur et le froid peuvent les endommager ou les rendre inutilisables.

❶ MISE EN GARDE (suite)

- Les objets conçus à partir de matériaux transparents (tels que les lunettes, loupes ou ventouses transparentes fixées sur les glaces)

❶ MISE EN GARDE (suite)

qui sont posés dans le véhicule peuvent focaliser la lumière du soleil et provoquer ainsi des endommagements sur le véhicule.

Rangement côté conducteur

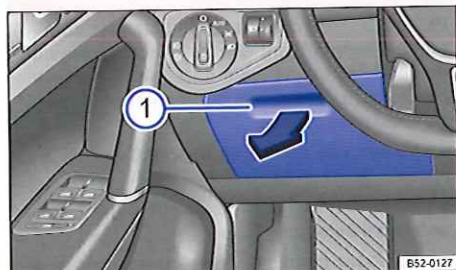


Fig. 117 Côté conducteur : rangement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Pour ouvrir le rangement, tirez la poignée dans le sens de la flèche ⇒ fig. 117.

Pour fermer le rangement, appuyez vers le haut sur le couvercle jusqu'à ce qu'il s'encliquette.



Un support pour pièces de monnaie peut se trouver sur la face intérieure du couvercle.

Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)

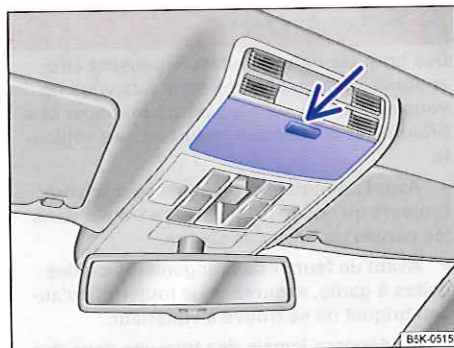


Fig. 118 Dans la console de pavillon : rangement.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Vous pouvez utiliser le rangement pour ranger des lunettes ou d'autres objets.

Pour ouvrir le rangement, appuyez sur la touche puis relâchez-la ⇒ fig. 118 (flèche).

Pour fermer le rangement, poussez le couvercle vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Rangements dans la console de pavillon

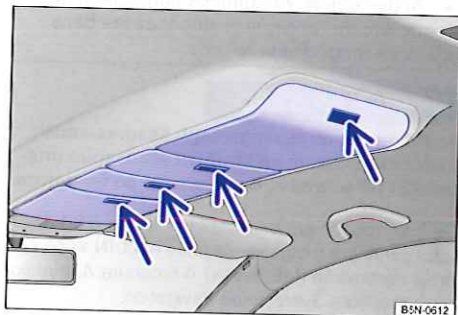


Fig. 119 Dans la console de pavillon : rangements

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 175.

Ouverture ou fermeture des rangements

Pour *ouvrir* un rangement, appuyez sur la touche correspondante $\Rightarrow$ fig. 119 puis relâchez-la. Le rangement correspondant s'ouvre automatiquement.

Pour *fermer* le rangement, poussez-le vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Pour garantir le fonctionnement de la protection volumétrique, veillez à ce que le rangement soit fermé lors du verrouillage du véhicule.

Rangement dans la partie supérieure de la console centrale



Fig. 120 Dans la partie supérieure de la console centrale : rangement

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 175.

Ouverture ou fermeture du rangement

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez sur la partie arrière du cache dans le sens de la flèche puis relâchez $\Rightarrow$ fig. 120. Le rangement s'ouvre automatiquement.

Pour *fermer* le rangement, poussez le cache vers le bas jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Rangement dans la partie inférieure de la console centrale

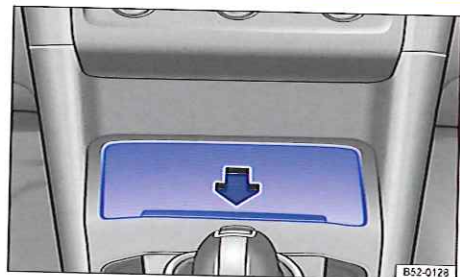


Fig. 121 Dans la partie inférieure de la console centrale : rangement

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 175.

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez brièvement sur la barre située sur le bord inférieur du rangement $\Rightarrow$ fig. 121 (flèche).

Pour *fermer* le rangement, rabaissez le cache jusqu'en butée.

Si vous utilisez une clé USB, veillez à ce qu'elle soit la plus petite possible afin de ne pas empêcher la fermeture du rangement $\Rightarrow$.

Branchez les appareils multimédia de plus grande taille à l'aide d'un câble suffisamment long et rangez-les en toute sécurité dans la console centrale.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de manœuvre ou de freinage brusque, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut provoquer des blessures graves et entraîner la perte de contrôle du véhicule.

- S'il n'est pas possible de fermer le rangement en raison de l'utilisation des prises multimédia ou de l'allume-cigare comme prise de courant 12 volts, ne déposez aucun objet dans le rangement.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si des objets volumineux empêchent la fermeture du rangement, déposez-les dans d'autres rangements fermés.

ⓘ MISE EN GARDE

Avant de fermer le rangement, assurez-vous toujours qu'aucun appareil ou accessoire multimédia ne se trouve dans la zone de fermeture.



Le rangement peut contenir le port USB de première monte ➡, la prise AUX-IN ➡ ou la prise multimédia (MEDIA-IN) ➡ brochure *Système de navigation*.

Rangement dans l'accoudoir central avant



Fig. 122 Rangement dans l'accoudoir central avant.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Pour ouvrir le rangement, soulevez entièrement l'accoudoir central dans le sens de la flèche ➡ fig. 122.

Pour fermer le rangement, rabaissez l'accoudoir central.

⚠ AVERTISSEMENT

L'accoudoir central peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central fermés pendant la conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais de personne ou d'enfant sur l'accoudoir central.



Le rangement peut contenir le chargeur de CD installé en première monte.

Porte-cartes



Fig. 123 Dans la partie supérieure de la console centrale : porte-cartes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Un porte-cartes permettant de ranger des pièces de monnaie, des cartes de paiement de carburant, des tickets de stationnement ou d'autres objets similaires peut se trouver dans la partie supérieure de la console centrale ⇒ fig. 123.



Afin d'éviter tout risque d'abus ou de vol, n'utilisez pas les porte-cartes pour conserver des cartes bancaires ou cartes de crédit.

Boîte à gants



Fig. 124 Boîte à gants



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Ouverture et fermeture de la boîte à gants

Déverrouillez la boîte à gants, le cas échéant. Le rangement est verrouillé lorsque la fente de la serrure est à la verticale.

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur le levier d'ouverture ⇒ fig. 124.

Pour la fermer, poussez le couvercle vers le haut.

Rangement pour Livre de Bord

La boîte à gants est prévue pour contenir un rangement pour Livre de Bord. Il est conseillé de toujours ranger le Livre de Bord dans ce rangement.

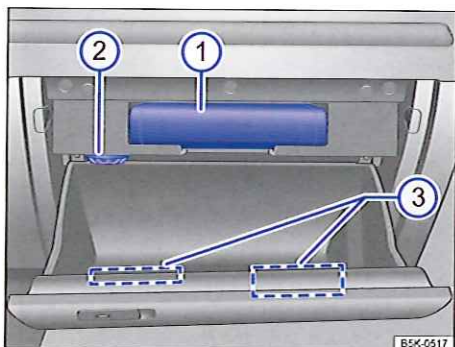


Fig. 125 Boîte à gants ouverte

Selon l'équipement du véhicule, un casier de rangement séparé pour Livre de Bord ⇒ fig. 125 ① peut se trouver dans la partie supérieure de la boîte à gants.

Appareils du système d'infodivertissement, lecteurs de cartes

Des appareils du système d'infodivertissement ainsi que des lecteurs de cartes peuvent se trouver dans la partie supérieure de la boîte à gants ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*.

Réfrigération de la boîte à gants

Dans la partie supérieure de la boîte à gants se trouve une buse de sortie d'air ② par laquelle de l'air réfrigéré parvient dans la boîte à gants lorsque le climatiseur est en marche. Ouvrez ou fermez le diffuseur en le tournant.

Support pour pièces de monnaie, logement pour range-lunettes

Le couvercle de la boîte à gants peut comporter un support pour pièces de monnaie ainsi qu'un logement pour range-lunettes ③.

⚠ AVERTISSEMENT

Une boîte à gants ouverte risque d'augmenter les risques de blessures graves en cas d'accident ou de manœuvres de freinage et de conduite brusques.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Laissez toujours la boîte à gants fermée pendant la conduite.

ⓘ MISE EN GARDE

Pour des raisons de construction, la boîte à gants de certains modèles de véhicule présente des ouvertures, par ex. derrière le rangement prévu pour le Livre de Bord. Des petits objets peuvent glisser à travers ces ouvertures et tomber derrière le revêtement. Cela peut être à l'origine de bruits inhabituels et endommager le véhicule. Évitez par conséquent de ranger des petits objets dans la boîte à gants.

Tiroirs

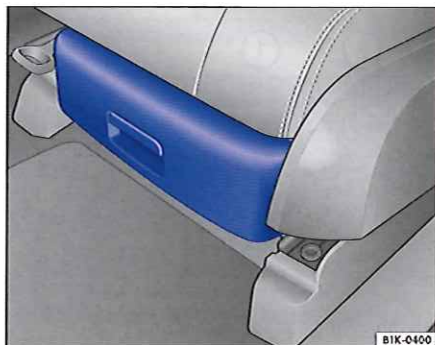


Fig. 126 Tiroir sous le siège avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 175.

Un tiroir peut se trouver sous chaque siège avant
⇒ fig. 126.

Ouverture et fermeture du tiroir

Pour *ouvrir* le tiroir, actionnez la touche située sur la poignée du tiroir et ouvrez le tiroir.

Pour le *fermer*, poussez le tiroir sous le siège avant jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

⚠ AVERTISSEMENT

Un tiroir ouvert peut entraver l'actionnement des pédales. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours le tiroir fermé pendant la conduite. Dans le cas contraire, le tiroir ainsi que les objets qu'il contient peuvent entre autres tomber au plancher du conducteur et entraver l'actionnement des pédales.

Tablette escamotable

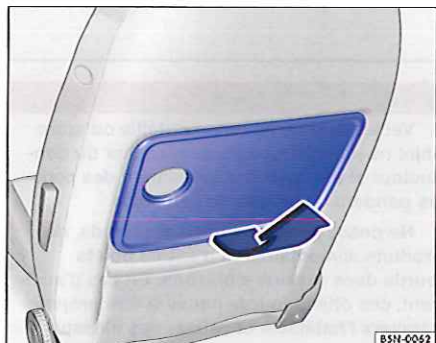


Fig. 127 Sur le siège avant : tablette escamotable.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 175.

Pour *ouvrir* la tablette escamotable, tirez-la vers le haut ⇒ fig. 127 (flèche).

Un porte-boissons est intégré dans la tablette escamotable ⇒ page 182.

Pour *abaïsser* la tablette escamotable, poussez-la le plus loin possible vers le bas ⇒ fig. 127.



AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures, la tablette escamotable doit toujours être rabattue pendant la marche du véhicule.

Autres rangements

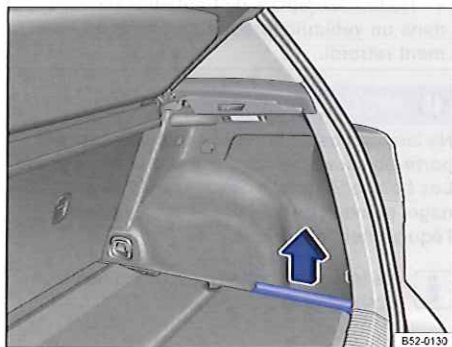


Fig. 128 Dans le coffre à bagages : rangement latéral



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 175.

Rangements dans le coffre à bagages

Des rangements supplémentaires peuvent se trouver dans le cuvelage de roue de secours

⇒ page 149 et sur les côtés du coffre à bagages.

Pour ranger des objets plus volumineux dans le coffre à bagages, il est possible de retirer les panneaux des rangements latéraux vers le haut

⇒ fig. 128 (flèche).

Autres possibilités de rangement :

- Dans la console centrale.
- Dans les revêtements de portes avant et arrière.
- Aumônières sur les dossiers des sièges avant.
- À côté de la banquette arrière
- Plaque arrière derrière le dossier de siège arrière pour des vêtements légers.
- Patères sur les montants de porte centraux et sur les poignées de maintien arrière dans le pavillon.
- Crochets pour sacs dans le coffre à bagages ⇒ page 149.



AVERTISSEMENT

Les vêtements accrochés peuvent limiter la visibilité du conducteur et provoquer ainsi des accidents et des blessures graves.

- Accrochez toujours les vêtements à la patère de manière à ce que la visibilité du conducteur soit suffisante.
- N'utilisez pas les patères que pour accrocher des vêtements légers. Ne laissez jamais d'objets lourds, durs ou à arêtes vives dans les poches.

Porte-boissons

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Porte-boissons dans la partie inférieure de la console centrale	182
Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière	183

Porte-bouteilles

Des porte-bouteilles se trouvent dans les rangements ouverts des portes du conducteur et du passager avant.

Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'habitacle
→ page 361

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation impropre des porte-boissons peut entraîner des blessures.

- Ne placez jamais de boissons chaudes dans un porte-boissons. Pendant la marche du véhicule, en cas de freinage soudain ou d'accident, des boissons chaudes posées dans un porte-boissons peuvent se renverser et provoquer des brûlures.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce qu'aucune bouteille ou autre objet ne puisse accéder au plancher du conducteur et entraver l'actionnement des pédales pendant la marche du véhicule.
- Ne posez jamais de gobelets lourds, de produits alimentaires ni d'autres objets lourds dans le porte-boissons. En cas d'accident, ces objets lourds peuvent être projetés à travers l'habitacle et causer des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT

Les bouteilles fermées peuvent exploser dans le véhicule sous l'effet de la chaleur ou du gel.

- Ne laissez jamais de bouteilles fermées dans un véhicule fortement chauffé ou fortement refroidi.

ⓘ MISE EN GARDE

Ne laissez pas de boissons ouvertes dans le porte-boissons pendant la marche du véhicule. Les boissons renversées, par ex. lors d'un freinage, peuvent endommager le véhicule et l'équipement électrique.

- ⓘ Les inserts du porte-boissons peuvent être retirés pour être nettoyés.

Porte-boissons dans la partie inférieure de la console centrale

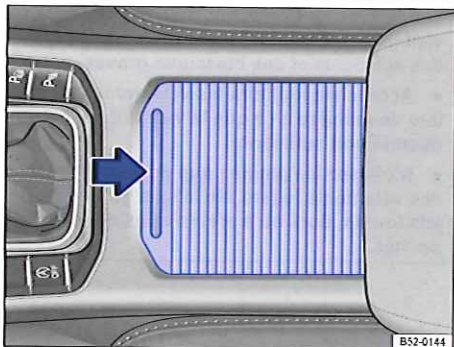


Fig. 129 Dans la partie inférieure de la console centrale : ouverture du porte-boissons

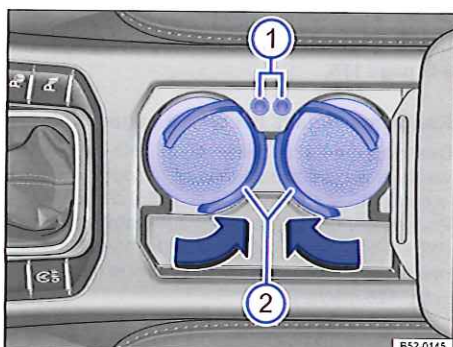


Fig. 130 Dans la partie inférieure de la console centrale : fermeture du porte-boissons

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 182.

Il existe différentes versions de porte-boissons dans la partie inférieure de la console centrale.

Ouverture du porte-boissons

Pour *ouvrir* le porte-boissons, poussez vers l'arrière le cache dans la console centrale $\Rightarrow$ fig. 129.

Utilisation du porte-boissons

Placez le récipient dans le porte-boissons correspondant $\Rightarrow$ fig. 130.

Pour *adapter* le porte-boissons à la taille du récipient, appuyez sur la touche correspondante ①.

Lorsque vous n'utilisez plus le porte-boissons, poussez l'étrier de retenue correspondant ② dans le sens de la flèche jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Fermeture du porte-boissons

Pour *fermer* le porte-boissons, poussez vers l'avant le cache dans la console centrale en procédant dans le sens inverse de la flèche $\Rightarrow$ fig. 129. 

Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière

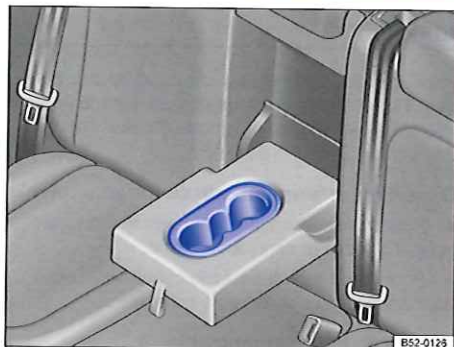


Fig. 131 Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 182.

- Pour *ouvrir* le porte-boissons, abaissez l'accoudoir central arrière.
 - Pour le *fermer*, relevez l'accoudoir central arrière.
- 

Cendriers et allume-cigare

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Cendrier amovible dans le porte-boissons ...	184
Allume-cigare	185

Informations complémentaires et avertissements :

- Prises de courant → page 186
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 385

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des cendriers et de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et des blessures graves.

- Ne mettez jamais dans le cendrier du papier ou d'autres objets susceptibles de provoquer un incendie.

Cendrier amovible dans le porte-boissons

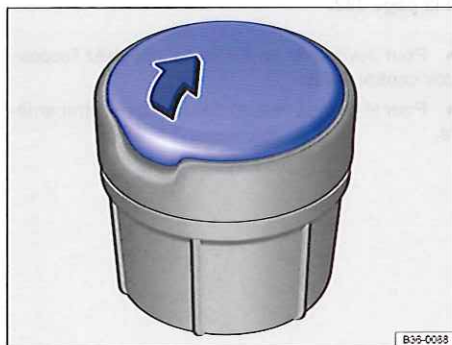


Fig. 132 Cendrier amovible

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 184.

Pour pouvoir l'utiliser, placez le cendrier amovible dans l'un des porte-boissons situés dans la partie inférieure de la console centrale ou dans l'accoudoir central arrière → page 182.

Ouverture et fermeture du cendrier amovible

- Pour *ouvrir* le cendrier, soulevez le couvercle → fig. 132 dans le sens de la flèche.
- Pour le *fermer*, abaissez le couvercle du cendrier dans le sens inverse de la flèche.

Vidage du cendrier amovible

- Retirez le cendrier amovible du porte-boissons vers le haut.
- Ouvrez le cendrier amovible et videz la cendre refroidie dans une poubelle adaptée.
- Une fois vidé, remettez en place le cendrier amovible par le haut dans le porte-boissons.

Allume-cigare

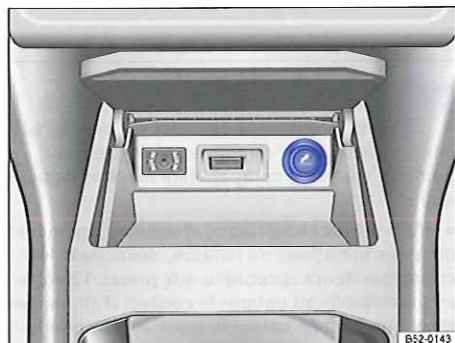


Fig. 133 Dans la partie inférieure de la console centrale, sous un cache : allume-cigare

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 184.

Un allume-cigare se trouve dans la partie inférieure de la console centrale.

- Enfoncez le bouton de l'allume-cigare lorsque le contact d'allumage est mis $\Rightarrow$ fig. 133.
- Attendez jusqu'à l'éjection du bouton de l'allume-cigare.

- Retirez l'allume-cigare et allumez votre cigarette ou votre cigare à l'aide de la spirale incandescente $\Rightarrow$ .
- Remettez l'allume-cigare dans son support.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Veillez à toujours utiliser correctement l'allume-cigare pour allumer votre cigarette ou votre cigare.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. L'allume-cigare peut être utilisé lorsque le contact d'allumage est mis.

 L'allume-cigare peut également être utilisé comme prise de courant 12 volts $\Rightarrow$ page 186.

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Prises de courant dans le véhicule 187

Les prises de courant du véhicule permettent de raccorder des accessoires électriques.

Les appareils branchés doivent être dans un état irréprochable et fonctionner correctement.

Informations complémentaires et avertissements :

- Allume-cigare → page 184
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 385

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des prises de courant et des accessoires électriques peut provoquer un incendie et des blessures graves.

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Les prises de courant et les appareils qui y sont raccordés peuvent être utilisés lorsque le contact d'allumage est mis.
- Si l'appareil électrique raccordé est trop chaud, désactivez-le immédiatement et débranchez-le de l'alimentation électrique.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement sur l'équipement électrique, ne branchez jamais des accessoires fournissant du courant électrique pour charger la batterie, par ex. un panneau solaire ou des chargeurs de batterie, à la prise de courant 12 volts.

MISE EN GARDE (suite)

- Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.

• Afin d'éviter tout risque d'endommagement dû à des variations de tension, désactivez les consommateurs raccordés aux prises 12 volts avant d'établir ou couper le contact d'allumage ainsi qu'avant de lancer le moteur. Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille coupe automatiquement le moteur puis le redémarre, il n'est pas nécessaire de désactiver les consommateurs raccordés.

- Ne branchez jamais sur une prise de courant 12 volts des consommateurs électriques ayant une puissance plus importante que la valeur indiquée. Tout dépassement de la puissance absorbée maximale risque d'endommager l'équipement électrique du véhicule.



Ne faites pas tourner le moteur à l'arrêt.



La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un accessoire est en marche.



Les appareils non blindés peuvent occasionner des perturbations dans l'autoradio et l'électronique de bord.



Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace arrière.



Prises de courant dans le véhicule

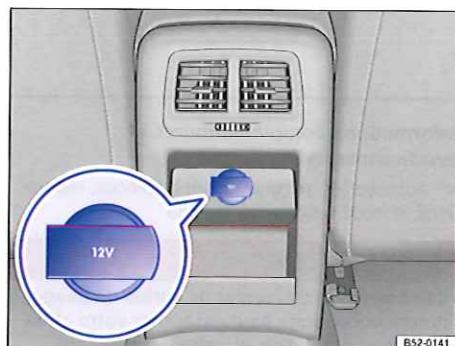


Fig. 134 Dans la partie arrière de la console centrale : prise de courant 12 volts

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 186.

Puissance absorbée maximale

Prise de courant	Puissance absorbée maximale
12 volts	120 watts

La puissance absorbée maximale des différentes prises ne doit pas être dépassée. La puissance absorbée des appareils figure sur leur plaque signalétique.

Si vous branchez simultanément 2 appareils ou plus, veillez à ce que la puissance absorbée totale de l'ensemble des appareils électriques branchés ne dépasse jamais 190 watts $\Rightarrow$ ①.

Prise de courant 12 volts

La prise de courant 12 volts fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est mis.

La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un appareil électrique est en marche. Par conséquent, utilisez les consommateurs électriques branchés à la prise de courant uniquement lorsque le moteur tourne.

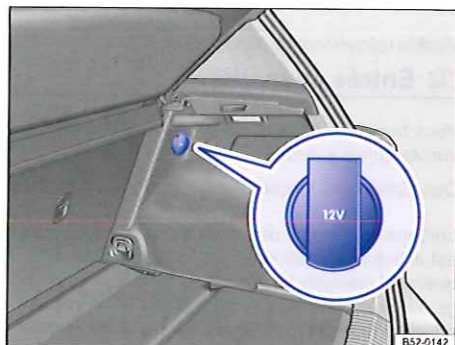


Fig. 135 Dans le coffre à bagages : prise de courant 12 volts.

Afin d'éviter tout dommage dû à des variations de tension, désactivez l'appareil raccordé avant de mettre ou de couper le contact d'allumage et avant de démarrer le moteur.

Des prises de courant 12 volts peuvent se trouver aux endroits suivants dans le véhicule :

- Dans la partie arrière de la console centrale $\Rightarrow$ fig. 134
- Dans le coffre à bagages $\Rightarrow$ fig. 135
- Dans la partie inférieure de la console centrale, sous un cache $\Rightarrow$ page 184

MISE EN GARDE

- Tenez compte des notices d'utilisation des appareils raccordés !
- Ne dépassez jamais la puissance absorbée maximale afin de ne pas endommager l'ensemble de l'équipement électrique du véhicule.
- Prise de courant 12 volts :
 - Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
 - N'alimentez jamais en courant la prise de courant.

Lecteur de cartes de péage (ETC)

Valable uniquement au Japon

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Description des fonctions 188

Lorsque le système de cartes de péage autoroutier est activé et opérationnel, les frais sont automatiquement prélevés lorsque vous traversez un péage. Le prélèvement est confirmé par un signal sonore. Le montant du péage vous est communiqué par un message vocal et affiché à l'écran du système de navigation avec le nom du lieu.

Valable uniquement au Japon

Description des fonctions

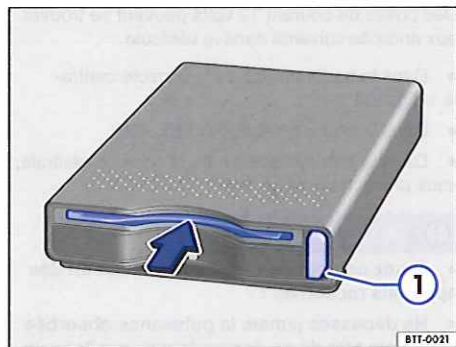


Fig. 136 Dans la boîte à gants : lecteur de cartes de péage

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 188.

Informations complémentaires et avertissements :

- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 385

AVERTISSEMENT

La commande du lecteur de cartes de péage durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.

Mise en service du système de cartes de péage

Mettez en marche le système de navigation et insérez une carte ETC adéquate dans le lecteur de cartes de péage ⇒ [fig. 136](#) (flèche).

Un long signal sonore confirme l'état de disponibilité du lecteur et le symbole ETC apparaît dans la ligne d'état du système de navigation.

Éjection de la carte de péage

Pour éjecter la carte de péage, appuyez sur la touche .

Message de défaut

Si, après la mise en marche, une brève série de sons est émise, le système présente un défaut (par ex. carte ETC manquante ou défectueuse). Le système de cartes de péage n'est pas prêt à fonctionner.

En cours de route

Démarrage, passage des rapports, stationnement

Démarrage et arrêt du moteur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	190
Contact-démarreur	190
Bouton de démarrage	191
Démarrage du moteur	192
Arrêt du moteur	194
Antidémarrage électronique	194
Réchauffage du moteur	195

Les remarques relatives à la boîte de vitesses automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique et à la boîte DSG® à double embrayage.

Affichage de l'antidémarrage

Si la clé du véhicule utilisée n'est pas valable ou si le système présente un dysfonctionnement, le message apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le moteur ne peut pas être lancé.

Démarrage en poussant ou en remorquant le véhicule

Pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant. Effectuez à la place un démarrage de fortune.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 47
- Passage des rapports ⇒ page 197
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207
- Direction ⇒ page 222
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 225
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 321
- Carburant ⇒ page 327
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 409
- Démarrage de fortune ⇒ page 447
- Remorquage ou démarrage par remorquage ⇒ page 451

AVERTISSEMENT

L'arrêt du moteur pendant la marche du véhicule rend plus difficile l'arrêt du véhicule. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule ainsi que des accidents et des blessures graves.

- Les systèmes d'assistance de freinage et de direction, le système de sacs gonflables, les rétracteurs de ceinture ainsi que les autres équipements de sécurité du véhicule ne sont activés que lorsque le moteur tourne.
- Arrêtez le moteur uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Le risque de blessures graves peut être réduit lorsque le moteur tourne ou lors du démarrage du moteur.

- Ne démarrez et ne laissez jamais tourner le moteur dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.
- Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance pendant que le moteur tourne. Le véhicule pourrait se déplacer subitement ou engendrer un événement inhabituel pouvant entraîner des dommages et des blessures graves.
- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage peut exploser et entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, etc.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

Témoins d'alerte et de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 189.

Allumé	Cause possible	Remède
	Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage	⇒ page 192.
	Pédale de frein non actionnée	Pour démarrer le moteur, appuyez sur la pédale de frein.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

Contact-démarrreur

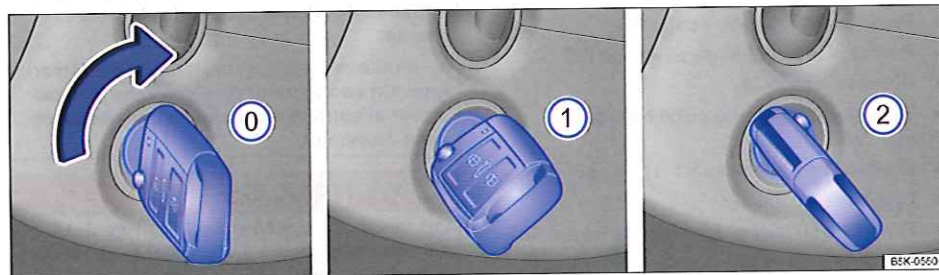


Fig. 137 Positions de la clé du véhicule dans le contact-démarrreur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

Si aucune clé ne se trouve dans le contact-démarrreur : le dispositif de blocage de la direction peut être activé.

Positions de la clé du véhicule $\Rightarrow$ fig. 137

- ① Contact d'allumage coupé. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
- ② Contact d'allumage mis. Vous pouvez désactiver le dispositif de blocage.
- ③ Démarrez le moteur. Relâchez la clé du véhicule dès que le moteur a démarré. Lorsque vous lâchez la clé du véhicule, celle-ci revient en position ①.

Clé du véhicule non appropriée

Si une clé du véhicule non appropriée a été insérée dans le contact-démarrreur, vous pouvez la retirer comme suit :

- **Boîte automatique** : appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
- **Boîte mécanique** : retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur.

AVERTISSEMENT

Une utilisation distraite ou sans surveillance de la clé du véhicule risque de causer des accidents et d'entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lève-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Par exemple, selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

 Le fait de laisser la clé du véhicule dans le contact-démarrreur pendant une période prolongée lorsque le moteur est arrêté décharge la batterie.

 Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, la clé du véhicule peut uniquement être retirée du contact-démarrreur lorsque le levier sélecteur se trouve en position P. Enfoncez la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la si nécessaire.

Bouton de démarrage



Fig. 138 Dans la partie inférieure de la console centrale : bouton de démarrage du système de fermeture et de démarrage Keyless Access

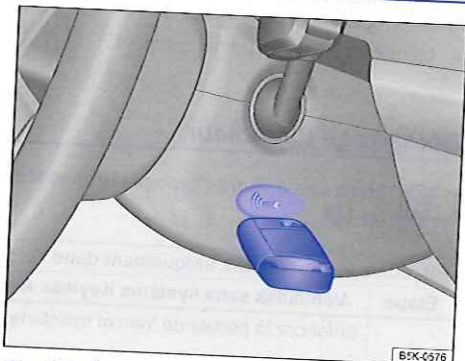


Fig. 139 À droite sur la colonne de direction : fonction de démarrage d'urgence sur les véhicules équipés du système Keyless Access



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

Vous ne pouvez commander le bouton de démarrage que si une clé du véhicule valable se trouve dans le véhicule.

Lorsque vous quittez le véhicule le verrouillage électronique de colonne de direction est activé par l'ouverture de la porte du conducteur lorsque le contact d'allumage est coupé $\Rightarrow$ page 222.

Mise et coupure du contact d'allumage

- Appuyez brièvement une seule fois sur le bouton de démarrage sans actionner la pédale de frein ou d'embrayage $\Rightarrow$ .

Fonction de démarrage d'urgence

Si aucune clé du véhicule valable n'a été détectée dans l'habitacle, effectuez une fonction de démarrage d'urgence. Un voyant correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Cela peut être le cas par exemple en cas de pile faible ou déchargée dans la clé du véhicule :

- Tenez la clé du véhicule à droite contre le revêtement de la colonne de direction immédiatement après avoir appuyé sur le bouton de démarrage $\Rightarrow$ fig. 139.
- Le contact est mis automatiquement et le moteur est éventuellement démarré.

Coupure d'urgence

S'il n'est pas possible d'arrêter le moteur en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage, vous devez effectuer une coupure d'urgence :

- Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage en l'espace de 3 secondes ou maintenez-le actionné pendant plus d'une seconde $\Rightarrow$  au chapitre Arrêt du moteur à la page 194.
- Le moteur s'arrête automatiquement.

Fonction de redémarrage du moteur

Si, une fois le moteur arrêté, aucune clé du véhicule valable n'est détectée dans le véhicule, vous pouvez faire redémarrer le moteur dans les 5 secondes qui suivent. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

Une fois ce laps de temps écoulé, il n'est plus possible de faire démarrer le moteur s'il n'y a pas de clé du véhicule valable dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de causer des blessures graves.

- Lors de la mise du contact d'allumage *n'enfoncez pas la pédale de frein ou la pédale d'embrayage*. Autrement, le moteur pourrait démarrer immédiatement.

AVERTISSEMENT

Une utilisation distraite ou sans surveillance de la clé du véhicule risque de causer des accidents et d'entraîner des blessures graves.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller le véhicule, démarrer le moteur ou mettre le contact d'allumage et activer ainsi les équipements électriques comme les lève-glaces.



Sur les véhicules avec moteur diesel et système Keyless Access, le démarrage du moteur peut se faire attendre si le moteur doit être préchauffé.

Démarrage du moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Étape	Véhicules sans système Keyless Access	Véhicules avec système Keyless Access
1.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 5 soit effectuée.	
1 a.	Sur les véhicules avec boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre.	
2.	Amenez le levier de vitesses au point neutre ou le levier sélecteur en position P ou N.	

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Étape	Véhicules sans système Keyless Access	Véhicules avec système Keyless Access
3.	Uniquement sur les véhicules avec moteur diesel : pour le préchauffage, amenez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur en position ⇒ fig. 137 ①. Le témoin de contrôle  s'allume dans le combiné d'instruments.	
4.	Tournez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur en position ⇒ fig. 137 ② – n'accélérez pas.	Appuyez brièvement sur le bouton de démarrage ⇒ fig. 138 – n'accélérez pas. Une clé de véhicule valable doit se trouver dans le véhicule pour le démarrage du moteur.
5.	Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé du véhicule dans le contact-démarrreur. Lorsque vous relâchez la clé du véhicule, celle-ci retourne en position ⇒ fig. 137 ①.	
6.	Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ.	Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ. Exécutez la fonction de démarrage d'urgence, si nécessaire ⇒ page 192.
7.	Désactivez le frein de stationnement électronique lorsque vous souhaitez démarrer ⇒ page 207.	

⚠ AVERTISSEMENT

Ne quittez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne. Le véhicule pourrait se déplacer soudainement, en particulier lorsqu'une vitesse est engagée ou qu'un rapport a été sélectionné, et provoquer des accidents et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT

Un accélérateur de démarrage peut exploser ou entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage.

ⓘ MISE EN GARDE

- Le démarreur ou le moteur peut être endommagé en cas de tentative de démarrage du moteur pendant la marche du véhicule ou lorsque le moteur est redémarré immédiatement après avoir été coupé.
- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Pour démarrer le véhicule, ne le poussez pas ou ne le faites pas remorquer. Du carburant imbrûlé risque d'endommager le catalyseur.



Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt. Démarrez plutôt immédiatement dès que les glaces sont dégagées. Le moteur atteint ainsi plus rapidement sa température de fonctionnement et les émissions de polluants sont moindres.



Lors du démarrage du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés.



Après le démarrage du moteur froid, celui-ci peut brièvement être plus bruyant à cause de son fonctionnement. Ce phénomène est normal et il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.



Sur les véhicules avec moteur diesel, il peut y avoir, par des températures extérieures inférieures à +5 °C (+41 °F), une légère formation de fumée sous le véhicule lorsque le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant est mis en marche.



Pour le démarrage d'un moteur MultiFuel en mode bioéthanol E85, une certaine température de fonctionnement est nécessaire. Réchauffez le moteur si nécessaire ⇒ page 195. Voir les informations sur le bioéthanol ⇒ page 327.

Arrêt du moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Étape	Véhicules sans système Keyless Access	Véhicules avec système Keyless Access
1.	Immobilisez entièrement le véhicule $\Rightarrow$  .	
2.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 4 soit effectuée.	
3.	Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P.	
4.	Actionnez le frein de stationnement électronique $\Rightarrow$ page 207.	
5.	Tournez la clé du véhicule dans le contact-démarreur en position $\Rightarrow$ fig. 137  .	Appuyez brièvement sur le bouton de démarrage $\Rightarrow$ fig. 138. Si vous ne pouvez pas couper le moteur, effectuez une coupure d'urgence $\Rightarrow$ page 192.
6.	Sur les véhicules à boîte mécanique, engagez la 1 ^{re} vitesse ou la marche arrière.	

AVERTISSEMENT

N'arrêtez jamais le moteur tant que le véhicule se déplace. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Les sacs gonflables et les rétracteurs de ceintures sont hors fonction lorsque le contact d'allumage est coupé.
- Le servofrein ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté. Pour arrêter le véhicule, la pédale de frein doit être davantage enfoncée.
- La direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté et il vous faut exercer un effort plus important pour braquer le véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- Lorsque vous retirez la clé du véhicule du contact-démarreur, il est possible que le blocage de direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus manœuvrer.

MISE EN GARDE

Si le moteur a été fortement sollicité pendant une longue durée, il se peut qu'il surchauffe après son arrêt. Afin d'éviter tout endommagement du moteur, laissez tourner le moteur au point mort pendant env. 2 minutes avant de l'arrêter.

 Sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique, la clé du véhicule peut uniquement être retirée du contact-démarreur lorsque le levier sélecteur se trouve en position P.

 Après l'arrêt du moteur, le ventilateur du radiateur dans le compartiment-moteur peut continuer à tourner pendant quelques minutes même lorsque le contact d'allumage est coupé ou que la clé du véhicule est retirée. Le ventilateur de radiateur se désactive automatiquement.

Antidémarrage électronique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 189.

L'antidémarrage aide à empêcher le démarrage du moteur avec une clé étrangère ainsi que le déplacement du véhicule.

Un microprocesseur est intégré à la clé du véhicule. Il permet de désactiver automatiquement l'antidémarrage lorsque vous insérez la clé du véhicule dans le contact-démarreur.

L'antidémarrage électronique s'active automatiquement dès que vous retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur. Sur les véhicules équipés du système Keyless Access, la clé du véhicule doit se trouver à l'extérieur du véhicule ⇒ page 54.

C'est la raison pour laquelle le moteur ne peut être démarré qu'avec une clé adéquate codée d'origine Volkswagen. Des clés de véhicule codées sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ⇒ page 47.

En cas d'utilisation d'une clé du véhicule non appropriée, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Vous ne pouvez alors pas faire démarrer le véhicule.

i Le fonctionnement irréprochable du véhicule n'est garanti que par l'utilisation de clés d'origine Volkswagen.

Réchauffage du moteur

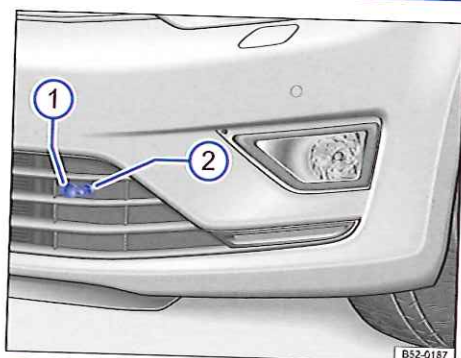


Fig. 140 Dans le pare-chocs avant : prise ② pour le réchauffage du moteur.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 189.

Lors du réchauffage du moteur, le liquide de refroidissement est lentement réchauffé par une résistance chauffante alors que le véhicule est à l'arrêt. Pour cela, les câbles fournis doivent être branchés à une prise de courant de 230 volts ou de 115 volts, par ex. dans un garage. Lorsque le liquide de refroidissement est suffisamment réchauffé, le moteur atteint sa température de fonctionnement beaucoup plus rapidement après son démarrage. Ceci a pour effet de réduire la consommation de carburant ou les émissions polluantes pendant la phase de montée en température.

En fonction de la température extérieure, le réchauffage du moteur peut durer jusqu'à 3 heures ⇒ page 327.

Branchement du réchauffage de moteur

- Utilisez uniquement les câbles fournis.
- Tous les câbles et toutes les fiches utilisés doivent être en bon état ⇒ ⚠.

- Ouvrez le capuchon ⇒ fig. 140 ①.
- Branchez le câble de connexion dans la prise ②.
- Reliez le câble de raccordement au câble d'alimentation.
- Branchez le câble de raccordement à une prise de 230 volts ou de 115 volts mise à la terre et protégée par un disjoncteur différentiel.
- Avant de démarrer le moteur, débranchez toujours le câble de connexion et fermez le capuchon ①.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte du réchauffage de moteur peut provoquer des courts-circuits, des décharges électriques, des incendies et des blessures graves voire mortelles.

- Branchez toujours le câble de raccordement à une prise de 230 volts ou de 115 volts mise à la terre et protégée par un disjoncteur différentiel contre l'eau, l'humidité et d'autres liquides.
- Ne branchez jamais le réchauffage de moteur à une prise classique, indépendamment du fait qu'elle soit protégée ou non.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de prises et de câbles de raccordement non appropriés ou endommagés et le non respect des consignes de sécurité générales en vigueur peuvent entraîner des courts-circuits, des accidents et des blessures graves voire mortelles.

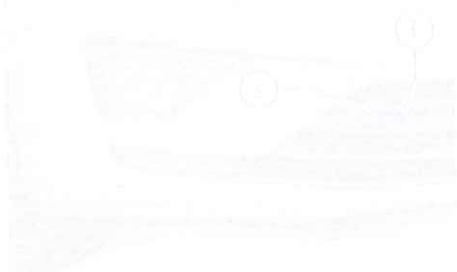
- N'utilisez jamais de prises et de câbles de raccordement endommagés. Contrôlez l'état des fiches et des câbles avant chaque utilisation.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne procédez jamais à des modifications ou des réparations sur les composants électriques.
- Protégez toujours les connecteurs contre l'eau, l'humidité et d'autres liquides.



En cas d'utilisation occasionnelle du réchauffage de moteur, testez le disjoncteur différentiel une fois par mois. En cas d'utilisation régulière, testez-le toutes les semaines.



Passage des rapports

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	198
Pédales	199
Boîte mécanique : engagement d'une vitesse	200
Boîte automatique : engagement d'un rapport	201
Passage des rapports avec la commande Tiptronic	203
Conduite avec boîte automatique	204
Dysfonctionnement de la boîte automatique	205
Recommandation de rapport	206

Les remarques relatives à la boîte de vitesses automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique et à la boîte DSG® à double embrayage.

L'engagement de la marche arrière et l'activation du contact d'allumage entraînent ce qui suit :

- Le feu de recul s'allume.
- Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) se met automatiquement en mode recyclage de l'air ambiant pendant que vous reculez.
- L'essuie-glace arrière se met en circuit si les essuie-glaces avant sont activés.
- Le cas échéant, le système d'aide au stationnement (ParkPilot), l'affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ainsi que la caméra de recul s'enclenchent.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vue d'ensemble de la console centrale ⇒ page 13
- Cadres ⇒ page 20
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 207
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 230
- Caméra de recul (Rear Assist) ⇒ page 240
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 245

- Limiteur de vitesse ⇒ page 258
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 263
- Climatisation ⇒ page 305
- Gestion moteur et système d'épuration des gaz d'échappement ⇒ page 401
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 409

AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage, en particulier sur des routes glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez le Kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et la circulation le permettent.

AVERTISSEMENT

Ne faites jamais « patiner » le frein trop souvent et trop longtemps ou n'actionnez pas la pédale de frein trop souvent et trop longtemps. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.

MISE EN GARDE

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Ceci augmente l'usure.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.

Témoins d'alerte et de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 197.

Allumé	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement de la boîte de vitesses	 Arrêtez de rouler ! Le levier sélecteur étant en position P , laissez refroidir la boîte de vitesses. Si l'avertissement ne s'éteint pas, arrêtez de rouler et faites appel à un spécialiste. Des dégâts importants risquent sinon de survenir sur la boîte de vitesses ⇒ page 205.
	Pédale de frein non actionnée !	Appuyez à fond sur la pédale de frein. Voir également ACC (régulateur de distance) ⇒ page 263
	Pédale de frein non actionnée	Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport. Voir également Frein de stationnement électronique ⇒ page 207

Clignote	Cause possible	Remède
	La touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée. Cela empêche tout démarrage.	Encliquez le blocage du levier sélecteur ⇒ page 202.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, gardez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument ou des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule. ◀

Pédales

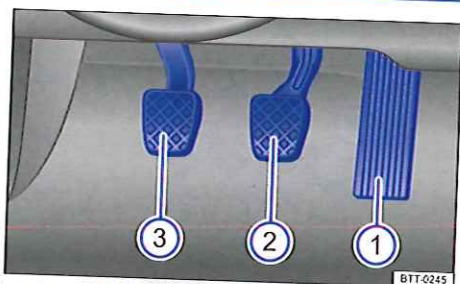


Fig. 141 Pédales sur véhicules avec boîte de vitesses mécanique : ① accélérateur, ② pédale de frein, ③ pédale d'embrayage

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 197.

L'utilisation et la liberté de mouvement de toutes les pédales ne doivent en aucun cas être entravées par des objets ou des tapis de sol.

N'utilisez que des tapis de sol laissant la zone du pédalier libre et pouvant être fixés au plancher sans risque de glisser.

En cas de défaillance d'un circuit de freinage, vous devez enfoncer la pédale de frein plus profondément que d'habitude pour obtenir l'immobilisation du véhicule.

AVERTISSEMENT

Des objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte du contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

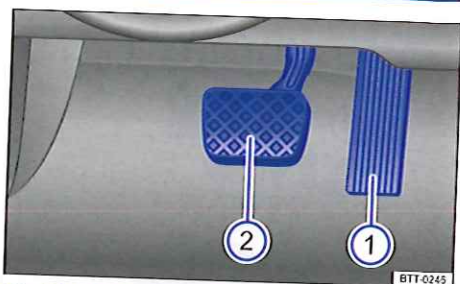


Fig. 142 Pédales sur véhicules avec boîte automatique : ① accélérateur, ② pédale de frein.

AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours les tapis de sol au plancher pour qu'ils évitent de glisser.
- Ne posez jamais de tapis ou d'autres revêtements de sol sur ceux qui sont déjà installés.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.

MISE EN GARDE

L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé. En cas de défaillance d'un circuit de freinage, par exemple, une plus longue course de la pédale de frein est nécessaire pour immobiliser le véhicule. Pour cela, la pédale de frein doit être enfoncée plus fortement et plus vigoureusement qu'à l'habitude.

Boîte mécanique : engagement d'une vitesse

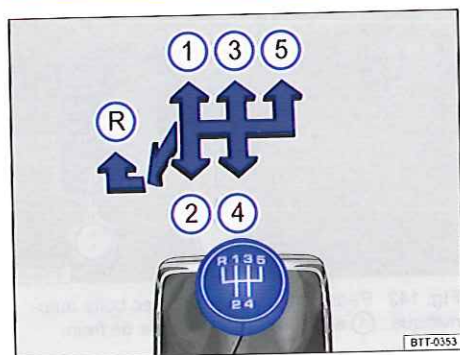


Fig. 143 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 5 vitesses.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 197.

Les positions des différentes vitesses sont représentées sur le levier de vitesses $\Rightarrow$ fig. 143 ou $\Rightarrow$ fig. 144.

- Appuyez sur la pédale d'embrayage et maintenez-la.
- Amenez le levier de vitesses dans la position souhaitée $\Rightarrow$.
- Relâchez la pédale d'embrayage pour engager.

Dans certains pays, il faut appuyer à fond sur la pédale d'embrayage afin de démarrer le moteur.

Passage de la marche arrière

- N'engagez la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position $\Rightarrow$.
- Amenez le levier de vitesses au point mort puis poussez-le vers le bas.
- Amenez le levier de vitesses au maximum vers la gauche puis poussez-le vers l'avant en position de marche arrière $\Rightarrow$ fig. 143 ou $\Rightarrow$ fig. 144 .
- Relâchez la pédale d'embrayage pour engager.

Rétrogradage

Durant la conduite, il est recommandé de toujours rétrograder en passant au rapport immédiatement inférieur et en veillant à ne pas rouler à trop haut régime $\Rightarrow$. Si, à vitesse élevée ou à haut régime, vous rétrogradez en sautant un ou plusieurs rap-

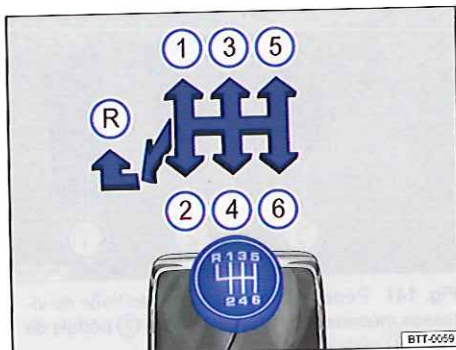


Fig. 144 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 6 vitesses.

ports, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent d'être endommagés même si vous n'embrayez pas $\Rightarrow$.

Kick-down

Sur les véhicules équipés d'un limiteur de vitesse $\Rightarrow$ page 258, le dispositif kick-down vous permet de dépasser la limitation de vitesse mémorisée, par ex. lorsque vous effectuez un dépassement.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, le régulateur du limiteur de vitesse se désactive temporairement pendant le dépassement de la vitesse mémorisée.

Le régulateur du limiteur de vitesse se réactive dès que le véhicule repasse à une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée et que l'accélérateur n'est plus actionné à fond.

Si le profil de conduite **Eco** est activé $\Rightarrow$ page 295 sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), la puissance du moteur est régulée automatiquement de manière à permettre une accélération maximale du véhicule dès que vous enfoncez l'accélérateur au-delà du point dur.

AVERTISSEMENT

Quand le moteur tourne, le véhicule se déplace dès qu'une vitesse est enclenchée et que vous levez le pied de la pédale d'embrayage. Il en est de même lorsque le frein de stationnement est activé.

- N'engagez jamais la marche arrière tant que le véhicule est en mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT

Un rétrogradage effectué de manière incorrecte à une vitesse trop faible peut entraîner la perte du contrôle du véhicule et provoquer ainsi des accidents et des blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

Si, le véhicule roulant à vitesse élevée ou à haut régime, vous engagez un rapport trop faible, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent de subir des dommages considérables. Il en est de même si vous continuez d'enfoncer la pédale d'embrayage et n'embrayez pas.

⚠ MISE EN GARDE

Suivez ce qui suit afin d'éviter des endommagements et une usure prématurée :

- En conduisant, ne posez pas votre main sur le levier de vitesses. La pression de la main se transmet aux fourchettes de commande de la boîte de vitesses.
- Veillez à ce que le véhicule soit complètement immobilisé avoir d'engager la marche arrière.
- Appuyez toujours à fond sur la pédale d'embrayage lors du changement de vitesse.
- En côte, n'immobilisez pas le véhicule en faisant « patiner » l'embrayage lorsque le moteur tourne.

Boîte automatique : engagement d'un rapport

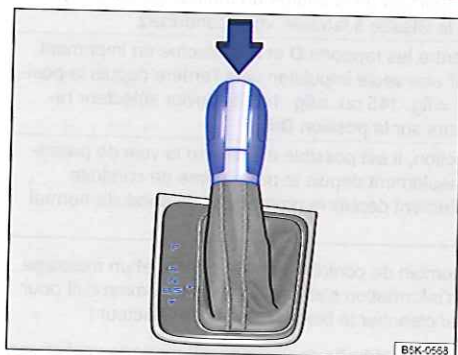


Fig. 145 Véhicules à direction à gauche : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 197.

Le levier sélecteur est doté d'un blocage. Pour changer de rapport à partir de la position P, mettez le contact d'allumage, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur dans le sens de la flèche ⇒ fig. 145

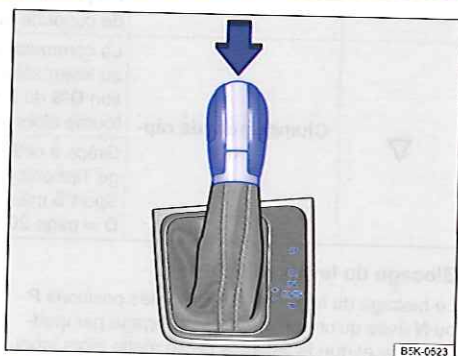


Fig. 146 Véhicules à direction à droite : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche).

ou ⇒ fig. 146. Pour faire passer le levier sélecteur de la position N à la position D ou R, enfoncez au préalable la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

Lorsque le contact d'allumage est mis, la position du levier de vitesses ainsi que la vitesse engagée apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Position du levier sélecteur	Désignation	Signification ⇒ ⚠
P	Frein de parking	Les roues motrices sont bloquées mécaniquement. N'engagez-le que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Pour désengager la position du levier sélecteur, appuyez sur la pédale de frein et mettez le contact d'allumage.
R	Marche arrière	La marche arrière est engagée. N'engagez-la que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
N	Point mort	La boîte de vitesses est au point mort. Aucune force motrice n'est transmise aux roues et il n'y a pas de frein-moteur.
D	Position permanente de marche avant (programme normal)	Le passage des rapports de marche avant est automatique. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.
S	Position permanente de marche avant (programme sport)	La boîte de vitesses monte tous les rapports de marche avant automatiquement <i>plus tard</i> et les descend automatiquement <i>plus tôt</i> que dans la position D du levier sélecteur afin d'exploiter pleinement les réserves de puissance du moteur. Le rapport avant maximal n'est alors pas engagé. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.
▽	Changement de rapport	La commutation entre les rapports D et S s'effectue en imprimant au levier sélecteur <i>une seule</i> impulsion vers l'arrière depuis la position D/S du levier ⇒ fig. 145 ou ⇒ fig. 146 . Le levier sélecteur retourne alors toujours sur la position D/S . Grâce à cette fonction, il est possible d'atteindre la voie de passage Tiptronic non seulement depuis le programme de conduite Sport S mais également depuis le programme de conduite normal D ⇒ page 203 .

Blocage du levier sélecteur

Le blocage du levier sélecteur sur les positions **P** ou **N** évite qu'un rapport ne soit engagé par inadvertance et que le véhicule ne se mette alors inopinément en mouvement.

Pour relâcher le blocage du levier sélecteur, le contact d'allumage étant mis, actionnez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez simultanément sur la touche de blocage du levier sélecteur.

Le levier sélecteur n'est pas bloqué lors d'un passage rapide par la position **N** (par ex. en passant de **R** à **D**). Ceci permet par ex. de « dégager » le véhicule lorsque celui-ci est embourbé. Si le levier se trouve en position **N** alors que la pédale de frein n'a pas été enfoncée pendant env. plus d'une seconde et que la vitesse du véhicule est inférieure à env. 5 km/h (3 mph), le blocage du levier sélecteur s'enclenche.

Dans des cas rares cependant, sur les véhicules avec boîte à double embrayage DSG®, il se peut que le blocage du levier sélecteur ne s'enclenche pas. La propulsion du véhicule est alors sans effet afin d'éviter tout risque de démarrage inopiné. Le

témoin de contrôle vert (S) clignote et un message d'information s'affiche. Procédez comme suit pour enclencher le blocage du levier sélecteur :

- Sur la boîte de vitesses à 6 rapports : actionnez la pédale de frein, puis relâchez-la.
- Sur la boîte de vitesses à 7 rapports : amenez le levier sélecteur en position **P** ou **N**, puis engagez une vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

L'engagement d'une mauvaise position du levier de vitesses peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures graves.

- N'accélérez jamais lorsque vous engagez une vitesse.
- Si le moteur tourne et qu'un rapport est engagé, le véhicule se met en mouvement dès que vous relâchez la pédale de frein.
- N'enclenchez jamais la marche arrière ou le frein de parking lorsque le véhicule roule.

⚠ AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de causer des blessures graves.

- En tant que conducteur, vous ne devez jamais quitter votre siège alors que le moteur tourne et qu'un rapport est enclenché. Si vous devez quitter votre véhicule lorsque le moteur tourne, vous devez toujours enclencher le frein de stationnement électronique et amener le levier sélecteur sur la position P.

- Lorsque le moteur tourne et que le rapport D, S, ou R est engagé, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Même lorsque le moteur tourne au ralenti, la transmission de la force motrice n'est pas entièrement interrompue et le véhicule « rampe ».

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'engagez jamais le rapport R ou P lorsque le véhicule est en mouvement.
- Ne quittez jamais le véhicule lorsque le rapport N est engagé. Peu importe si le moteur tourne ou est à l'arrêt, le véhicule roule dans une pente.

ⓘ MISE EN GARDE

Si, le véhicule étant à l'arrêt, le frein de stationnement électronique n'est pas activé et la pédale de frein relâchée en position P du levier sélecteur, il est possible que le véhicule avance ou recule de quelques centimètres.

i Si vous amenez par inadvertance le levier sélecteur sur la position N pendant la marche, levez le pied de l'accélérateur. Attendez que le régime moteur soit au ralenti avant d'engager de nouveau un rapport.

Passage des rapports avec la commande Tiptronic

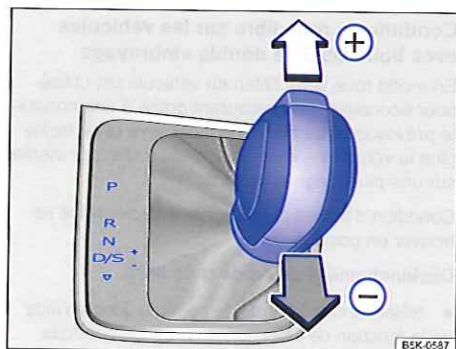


Fig. 147 Levier de vitesses dans la voie de passage Tiptronic (véhicules à direction à gauche). Position symétriquement opposée pour les véhicules à direction à droite.

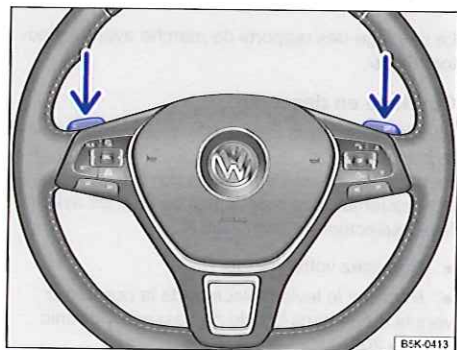


Fig. 148 Volant avec 2 palettes pour passage des rapports de la commande Tiptronic.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 197.

Sur les véhicules avec boîte automatique, vous pouvez passer les rapports supérieurs et rétrograder manuellement avec la commande Tiptronic. Lorsque le système se commut sur le programme Tiptronic, le rapport actuel est conservé. Ceci est possible tant que le système ne change pas de vitesse automatiquement en raison de la situation de conduite actuelle.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide du levier sélecteur

- Poussez le levier sélecteur de la position D/S vers la droite dans la voie de passage Tiptronic ⇒ **⚠** au chapitre *Boîte automatique : engagement d'un rapport* à la page 202.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'avant (+) ou vers l'arrière (-) pour passer les rapports ⇒ **fig. 147**.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide des palettes

- Dans le programme de conduite **D** ou **S** ou dans la voie de passage Tiptronic, actionnez les palettes au volant → **fig. 148** (flèches).
- Tirez la palette de droite (+ OFF) vers le volant pour monter en rapports.
- Tirez la palette de gauche (-) vers le volant pour rétrograder.
- Pour quitter le programme Tiptronic, tirez la palette de droite (+ OFF) vers le volant de direction durant environ une seconde.

Vous quittez automatiquement le programme Tiptronic si les palettes ne sont pas activées pendant un moment et si le levier sélecteur ne se trouve pas dans la voie de passage Tiptronic.

Conduite avec boîte automatique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 197.

Le passage des rapports de marche avant est automatique.

Conduite en descente

Plus la déclivité est importante, plus le rapport sélectionné doit être petit. Les petites vitesses augmentent l'efficacité de freinage du moteur. Ne descendez jamais des montagnes ou collines avec le levier sélecteur au point mort **N**.

- Réduisez votre vitesse.
- Poussez le levier sélecteur de la position **D** vers la droite dans la voie de passage Tiptronic → page 203.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'arrière pour rétrograder.
- **OU** : rétrogradez à l'aide des palettes au volant → page 204.

Arrêt et démarrage en côte

Plus la pente est abrupte, plus le rapport sélectionné doit être petit.

Si un arrêt ou un démarrage en côte est effectué lorsque le moteur tourne, utilisez la fonction Auto Hold → page 225.

Si vous effectuez un arrêt en côte alors qu'un rapport est engagé, empêchez systématiquement le véhicule de rouler en appuyant sur la pédale de frein ou en activant le frein de stationnement élec-

⚠ MISE EN GARDE

- Au moment de l'accélération, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport immédiatement supérieur juste avant que le moteur n'atteigne le régime maximum autorisé pour le rapport engagé.
- Quand vous rétrogradez manuellement, la boîte de vitesses change de rapport lorsque le moteur ne risque plus de tourner en sursrégime. <

tronique. Ne relâchez la pédale de frein ou ne désactivez le frein de stationnement électronique que pour redémarrer → ①.

Conduite en roue libre sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage

En mode roue libre, l'élan du véhicule est utilisé pour économiser du carburant grâce à une conduite prévoyante. Le moteur est débrayé et ne freine plus le véhicule – le véhicule peut rouler par inertie sur une plus longue distance.

Condition d'activation : le levier sélecteur doit se trouver en position **D**.

Déclenchement du mode roue libre

- Sélectionnez le profil de conduite **Eco** à l'aide de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) → page 295.
- Levez le pied de l'accélérateur. Le moteur est débrayé et tourne au ralenti. Le véhicule roule sans être freiné par le moteur.

Interruption du mode roue libre

- Actionnez brièvement la pédale de frein ou tirez la palette de gauche (-) vers le volant.

Kick-down

Le kick-down permet une accélération maximale en position **D**, **S** ou en position Tiptronic.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, la boîte automatique rétrograde en fonction de la vitesse et du régime moteur. Toute la puissance d'accélération du véhicule est ainsi exploitée →  ►

Quand le kick-down est activé, le passage automatique au rapport immédiatement supérieur n'a lieu que lorsque le régime-moteur maximal prévu est atteint.

Si le profil de conduite **Eco** est activé → page 295 sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), la puissance du moteur est régulée automatiquement de manière à permettre une accélération maximale du véhicule dès que vous enfoncez l'accélérateur au-delà du point dur.

Système de départ automatique

Sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage à 6 rapports, le système de départ automatique permet de réaliser une accélération maximale départ arrêté.

- Désactivez l'ASR → page 207.
- Appuyez sur la pédale de frein avec le pied gauche et maintenez-la enfoncée.
- Amenez le levier sélecteur en position **S** ou en position **Sport** sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) → page 295.
- Appuyez sur l'accélérateur avec le pied droit jusqu'à ce que le régime moteur atteigne environ 3 200 tr/min.
- Levez le pied gauche du frein → ⚠. Le véhicule démarre avec une accélération maximale.
- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération !

⚠ AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage, en particulier sur des routes glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Adaptez toujours votre style de conduite au trafic.
- Utilisez le kick-down ou accélérez rapidement uniquement lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent et que les autres usagers de la route ne sont mis en danger ni par l'accélération du véhicule ni par votre style de conduite.
- Veillez à ce que les roues motrices ne patissent pas et que le véhicule ne dérape pas lorsque l'ASR est désenclenché, en particulier en cas de chaussée glissante.
- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération.

ⓘ MISE EN GARDE

- Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, n'essayez pas d'empêcher votre véhicule de rouler en accélérant. La boîte de vitesses automatique risque alors de surchauffer et d'être endommagée.
- Ne laissez jamais rouler le véhicule en position **N**, en particulier lorsque le moteur est arrêté. La boîte de vitesses automatique n'est alors pas lubrifiée et peut par conséquent être endommagée.

Dysfonctionnement de la boîte automatique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 197.

Programme de secours

Lorsque toutes les indications de position du levier sélecteur sont affichées en surbrillance (sur fond clair) sur l'afficheur du combiné d'instruments, il y a dysfonctionnement du système. La boîte automatique se trouve en programme de secours. En programme de secours, le véhicule peut encore être conduit mais à une vitesse réduite et uniquement dans certains rapports.

Dans le cas de la boîte à double embrayage DSG®, il se peut alors, dans certains cas, que vous ne puissiez plus rouler en marche arrière.

Dans tous les cas, faites immédiatement contrôler la boîte de vitesses automatique par un atelier spécialisé.

Surchauffe de la boîte à double embrayage DSG®

La boîte à double embrayage peut devenir trop chaude en cas de démarrage fréquent, lorsque le véhicule « rampe » longuement ou en cas de circulation en accordéon. Le témoin d'alerte ⓘ et l'affichage éventuel d'un message texte sur le combiné d'instruments vous signalent la surchauffe. De plus, un avertissement acoustique peut retentir. Arrêtez-vous et laissez refroidir la boîte de vitesse → ⓘ.

Malgré un rapport engagé, le véhicule n'avance ni ne recule

Si le véhicule ne se déplace pas dans la direction souhaitée, il se peut que le système n'ait pas engagé correctement le rapport. Appuyez sur la pédale de frein et engagez de nouveau le rapport.

Si le véhicule ne se déplace toujours pas dans la direction souhaitée, le système présente un dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste et faites contrôler le système.

⚠ MISE EN GARDE

- Lorsqu'il est signalé pour la première fois que la boîte est surchauffée, le véhicule doit être arrêté dans un endroit sûr ou rouler à plus de 20 km/h (12 mph).
- Si le message texte et l'avertissement sonore surviennent env. toutes les 10 secondes, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité et le moteur coupé. Laissez refroidir la boîte de vitesses.
- Afin d'éviter tout endommagement de la boîte de vitesses, ne continuez votre route que lorsque l'avertissement sonore ne retentit plus. Tant que la boîte de vitesses est surchauffée, évitez d'effectuer tout démarrage ou de rouler au pas.

Recommandation de rapport

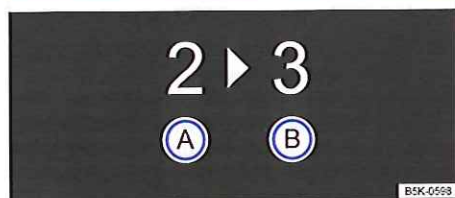


Fig. 149 Afficheur du combiné d'instruments : recommandation de rapport

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 197.

Selon l'équipement du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer pendant la marche une valeur correspondant à une recommandation pour le choix d'un rapport économique.

Sur les véhicules équipés d'une *boîte automatique*, le levier sélecteur doit pour cela se trouver dans la voie de passage Tiptronic ⇒ page 203.

Légende de la fig. 149 :

- Ⓐ Rapport actuellement engagé
- Ⓑ Rapport recommandé

Aucune recommandation de rapport ne vous est proposée si vous avez engagé le rapport idéal. Le rapport actuellement engagé apparaît sur l'afficheur.

Informations relatives au « nettoyage » du filtre à particules

La commande du système d'échappement détecte un filtre à particules obstrué et favorise l'autonettoyage du filtre à particules par le biais d'une recommandation ciblée. Pour cela, il peut s'avérer nécessaire de rouler exceptionnellement à un régime moteur plus élevé ⇒ page 401.

⚠ ATTENTION

La recommandation de rapport ne constitue qu'une aide et ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Le conducteur porte l'entière responsabilité du choix correct du rapport engagé dans toutes les situations de conduite (par ex. lors d'un dépassement, lors de parcours en montagne et en cas de traction d'une remorque).



Un rapport sélectionné de manière optimale permet d'économiser du carburant.



Sur les véhicules équipés de boîte mécanique, l'affichage de la recommandation de vitesse disparaît lorsque vous actionnez la pédale d'embrayage. Sur les véhicules équipés de boîte automatique, la recommandation de rapport disparaît lorsque vous désengagez le levier sélecteur de la voie de passage Tiptronic.

Freiner, s'arrêter et se garer

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	208
Frein de stationnement électronique	210
Stationnement	211
Informations sur les freins	212
Systèmes d'assistance au freinage	214
Activation et désactivation de l'ASR	216
Liquide de frein	217

Les **systèmes d'assistance de freinage** se composent du dispositif antiblocage (ABS), du système d'assistance au freinage d'urgence (AFU), du blocage électronique de différentiel (EDS), de l'antipatinage (ASR) et du programme électronique de stabilisation (ESP).

Informations complémentaires et avertissements :

- Traction d'une remorque → page 161
- Systèmes d'assistance au démarrage → page 225
- Roues et pneus → page 368
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 385

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec des plaquettes de frein usées ou avec un système de freinage perturbé risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Si le témoin d'alerte  s'allume seul ou simultanément avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

⚠ AVERTISSEMENT

Un stationnement inapproprié peut entraîner des blessures graves.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la di-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

rection risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer ni contrôler le véhicule.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, etc.
- Lorsque vous arrêtez ou garez le véhicule, activez toujours le frein de stationnement électronique.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils pourraient en effet désactiver le frein de stationnement électronique, actionner le levier sélecteur ou le levier de vitesses et mettre ainsi le véhicule en mouvement. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lève-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Par exemple, selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

ⓘ MISE EN GARDE

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique, puis levez le pied de la pédale de frein.
- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils ►

❗ MISE EN GARDE (suite)

peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.

- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des

❗ MISE EN GARDE (suite)

bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. ◀

Témoins d'alerte et de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Allumé	Cause éventuelle → 	Pour y remédier
	Frein de stationnement électronique actionné	 Arrêtez de rouler ! Désactivez le frein de stationnement électronique → page 210.
	Dysfonctionnement du système de freinage.	 Arrêtez de rouler ! Faites immédiatement appel à un spécialiste → page 212.
	Niveau de liquide de frein insuffisant.	 Arrêtez de rouler ! Contrôlez le niveau de liquide de frein → page 217.
	Figurant en plus du témoin de contrôle ABS  : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	Plaquettes de frein avant usées.	Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé. Contrôlez toutes les plaquettes de frein et faites-les remplacer si nécessaire.
	Désactivation de l'ESC liée au système.	Coupez puis remettez le contact d'allumage. Parcourez éventuellement un court trajet.
	Dysfonctionnement de l'ESC.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
	Conjointement avec le témoin de contrôle ABS  : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	La batterie a été reconnectée.	Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (10 – 12 mph). Si le témoin de contrôle reste allumé, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule → page 347.
	ASR désactivé manuellement	Activez l'ASR → page 216. Activation automatique de l'ASR en coupant puis en remettant le contact d'allumage. ▶

Allumé	Cause éventuelle →	Pour y remédier
	Figurant en plus du témoin de contrôle ESC : dysfonctionnement de l'ABS.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	Figurant en plus du témoin d'alerte : ABS défaillant.	
	Pédale de frein non actionnée	Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport.

Clignote	Cause possible	Remède
	ESC ou ASR en phase de régulation.	Levez le pied de l'accélérateur. Adaptez votre style de conduite en fonction de l'état de la chaussée.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour un contrôle de fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais les témoins d'alerte qui s'allument ou les messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

Rouler avec des freins de mauvaise qualité peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Si le témoin d'alerte du système de freinage ne s'éteint pas ou s'il s'allume en cours de route, soit le niveau du liquide de frein est trop bas dans le réservoir, soit le système de freinage ne fonctionne pas correctement. Arrêtez-vous immédiatement et faites appel à un spécialiste → page 217, *Liquide de frein*.
- Si le témoin d'alerte du système de freinage s'allume en même temps que le témoin de contrôle d'ABS , il se peut que la fonc-

AVERTISSEMENT (suite)

tion de régulation de l'ABS soit défaillante. Les roues arrière risquent par conséquent de se bloquer relativement vite lors du freinage. En se bloquant, les roues arrière peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule ! Si possible, réduisez la vitesse et roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche afin de faire contrôler le système de freinage. Évitez alors toute manœuvre brusque de freinage ou de conduite.

- Si le témoin de contrôle d'ABS ne s'éteint pas ou s'allume en cours de route, l'ABS ne fonctionne pas correctement. Vous ne pouvez freiner le véhicule qu'avec les freins normaux (sans intervention de l'ABS). La protection offerte par l'ABS est alors indisponible. Rendez-vous dès que possible dans un atelier spécialisé.
- Si le témoin d'alerte s'allume individuellement ou simultanément avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument et des messages texte risque de provoquer l'endommagement du véhicule.

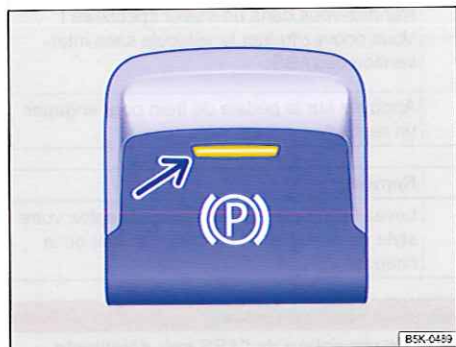


Fig. 150 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche du frein de stationnement électronique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Le frein de stationnement électronique remplace le frein à main.

Activation du frein de stationnement électronique

Le véhicule étant à l'arrêt, il est possible d'actionner le frein de stationnement électronique à tout moment. Le contact d'allumage étant coupé, actionnez toujours le frein de stationnement électronique lorsque vous quittez ou garez le véhicule.

- Tirez la touche  $\Rightarrow$ fig. 150 et maintenez-la dans cette position.
- Lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche $\Rightarrow$ fig. 150 (flèche) et le témoin de contrôle rouge sont allumés  sur l'afficheur du combiné d'instruments, le frein de stationnement électronique est actionné $\Rightarrow$ page 208.
- Relâchez la touche.

Désactivation du frein de stationnement électronique

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche  $\Rightarrow$ fig. 150. Appuyez en même temps à fond sur la pédale de frein ou appuyez légèrement sur l'accélérateur lorsque le moteur tourne.
- Le témoin de contrôle intégré à la touche $\Rightarrow$ fig. 150 (flèche) et le témoin de contrôle  rouge sur l'afficheur du combiné d'instruments s'éteignent.

Désactivation automatique du frein de stationnement électronique lors du démarrage

Le frein de stationnement électronique se desserre automatiquement lors du démarrage si vous avez fermé la porte du conducteur et bouclé votre ceinture de sécurité. **Sur les véhicules avec boîte de vitesses mécanique**, le conducteur doit en plus appuyer à fond sur la pédale d'embrayage avant de démarrer afin que le système détecte la nécessité de desserrer le frein de stationnement électronique.

Vous pouvez empêcher le desserrage automatique du frein de stationnement électronique en tirant de manière continue la touche  $\Rightarrow$ fig. 150 vers le haut pendant le démarrage.

Le frein de stationnement électronique ne se desserre qu'une fois la touche  relâchée. Le démarrage est alors facilité si vous tractez un poids important.

Activation automatique du frein de stationnement électronique lorsque vous quittez le véhicule de manière non conforme

Sur les véhicules équipés d'une boîte automatique, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement dès vous quittez le véhicule dans les cas suivants :

- le rapport **D, S ou R** est engagé ou le levier sélecteur se trouve en position Tiptronic et
- le contact d'allumage est mis et
- le véhicule est à l'arrêt et
- la porte du conducteur est ouverte.

Fonction de freinage d'urgence

N'activez la fonction de freinage d'urgence qu'en cas d'urgence, lorsque vous ne pouvez pas immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein $\Rightarrow$ .

- Maintenez la touche  $\Rightarrow$ fig. 150 tirée pour freiner le véhicule efficacement. Un signal sonore retentit en même temps.
- Relâchez la touche  ou accélérez pour interrompre le processus de freinage.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du frein de stationnement électronique peut entraîner des accidents et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez jamais le frein de stationnement électronique pour freiner le véhicule, excepté en cas d'urgence. La distance de freinage peut être bien plus importante car, selon les cas, seules les roues arrière sont freinées. Utilisez toujours la pédale de frein.
- N'accélérez jamais lorsqu'un rapport a été sélectionné ou une vitesse engagée à partir du compartiment-moteur lorsque le moteur tourne. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique a été activé.

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique, puis levez le pied de la pédale de frein.

i Véhicules avec boîte mécanique : si vous relâchez la pédale d'embrayage tout en accélérant, le frein de stationnement électronique se désactive automatiquement.

i Si la batterie est déchargée, le frein de stationnement électronique ne peut se désactiver. Effectuez un démarrage de fortune
⇒ page 447.

i Des bruits peuvent se faire entendre lors de l'activation ou de la désactivation du frein de stationnement électronique.

i Si le frein de stationnement électronique n'a pas été utilisé pendant une période prolongée, le système procède occasionnellement à des contrôles automatiques et audibles du véhicule lorsque celui-ci est garé.

Stationnement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 207.

Veillez respecter les dispositions légales pour l'arrêt et le stationnement d'un véhicule.

Immobilisation du véhicule

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

- Garez le véhicule sur un sol approprié ⇒ **⚠**.
- Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez coupé le moteur.
- Actionnez le frein de stationnement électronique ⇒ page 210.
- Sur les véhicules avec boîte automatique, amenez le levier sélecteur en position **P** ⇒ **⚠**.
- Coupez le moteur et retirez le pied de la pédale de frein.
- Retirez la clé du véhicule du contact-démarrateur.
- Le cas échéant, tournez légèrement le volant de direction pour que le dispositif de blocage de la direction s'enclenche.
- Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses mécanique, engagez la 1^{re} vitesse sur terrain plat ou dans une montée, ou la marche arrière dans une descente, et relâchez la pédale d'embrayage.

- Veillez à ce que tous les occupants, en particulier les enfants, descendent du véhicule.
- Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
- Verrouillage du véhicule.

Règles supplémentaires pour le stationnement sur une route en pente

Avant de couper le moteur, tournez le volant de telle manière que le véhicule garé heurte le trottoir avec ses roues avant s'il se met en mouvement.

- Si vous stationnez en pente dans le sens de la descente, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le trottoir
- Si vous stationnez en pente dans le sens de la montée, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le milieu de la chaussée.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

- Ne garez jamais le véhicule de sorte que les pièces du système d'échappement entrent en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé.

AVERTISSEMENT

Si vous quittez le véhicule de manière non conforme, sans amener le levier sélecteur en position P, le véhicule risque de rouler. Ceci peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Lorsque vous quittez le véhicule, veillez toujours à amener le levier sélecteur en position P et à actionner le frein de stationnement électronique et tenez compte impérativement des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique, puis levez le pied de la pédale de frein.

MISE EN GARDE (suite)

- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous gardez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.

- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. <

Informations sur les freins



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Des garnitures ou plaquettes de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 200 à 300 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être « rodées » . La légère réduction de la force de freinage peut toutefois être compensée par une pression plus importante sur la pédale de frein. **Pendant le rodage, la distance de freinage est, en cas de freinage à fond ou de freinage d'urgence, plus élevée** que lorsque les plaquettes de frein sont rodées. Pendant la période de rodage, évitez les freinages d'urgence et les situations entraînant de fortes sollicitations des freins. Par exemple, lorsque vous suivez un véhicule de très près.

L'usure des plaquettes de frein dépend principalement des conditions d'utilisation et du style de conduite. Si vous effectuez principalement de courts trajets en ville ou possédez un style de conduite sportif, il convient de faire vérifier plus souvent l'épaisseur des plaquettes de frein dans un atelier spécialisé.

En cas de conduite avec des **freins mouillés**, par ex. après un passage à gué, pendant de fortes pluies ou après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques de frein. Il faut faire sécher les freins dès que pos-

sible en freinant prudemment à partir d'une vitesse assez élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route .

La formation d'une **pellicule de sel sur les disques et les plaquettes de frein** diminue l'efficacité de freinage et rallonge la distance de freinage. Si vous n'avez pas freiné pendant une période prolongée sur des routes sur lesquelles du sel de déneigement a été répandu, éliminez la pellicule de sel par abrasion en freinant avec précaution .

Les longues périodes d'immobilisation, un faible kilométrage ainsi qu'une faible sollicitation des freins favorisent la **corrosion** sur les disques de frein ainsi que l'**encrassement** des plaquettes de frein. En cas de sollicitation faible ou nulle des plaquettes de frein et de corrosion, Volkswagen vous recommande de nettoyer les disques et plaquettes de frein en effectuant à plusieurs reprises des freinages puissants à partir d'une vitesse élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route .

Dysfonctionnement du système de freinage

Si, en freinant, vous constatez que le véhicule ne freine plus comme d'habitude (augmentation soudaine de la distance de freinage), il se peut qu'un circuit de freinage soit défaillant. Le témoin d'alerte  s'allume alors et un message texte s'affiche éventuellement. Rendez-vous immédiatement à l'atelier spécialisé le plus proche afin d'y faire

éliminer ce dysfonctionnement. Roulez alors à vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage beaucoup plus longues et attendez-vous à devoir exercer une pression plus forte sur la pédale de frein.

Servofrein

Le servofrein, qui ne fonctionne que lorsque le moteur tourne, amplifie la pression que le conducteur exerce sur la pédale de frein.

Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage ⇒ .

AVERTISSEMENT

Les plaquettes de frein neuves ne disposent pas tout de suite d'une efficacité de freinage optimale.

- Des plaquettes de frein neuves ne fournissent pas l'effet de freinage optimal pendant les 300 premiers kilomètres et doivent d'abord être « rodées ». Vous pouvez augmenter une efficacité de freinage réduite en appuyant plus fortement sur la pédale de frein.
- Pour réduire le risque d'accident, de blessures graves et de perte du contrôle du véhicule, il convient de rouler avec une prudence particulièrement accrue lorsque le véhicule est équipé de plaquettes de frein neuves.
- Pendant la période de rodage des plaquettes de frein neuves, ne roulez jamais trop près d'un autre véhicule et évitez toute situation susceptible de solliciter fortement les freins.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'ils ont surchauffé, les freins sont moins efficaces et la distance de freinage est considérablement plus longue.

- En descente, les freins sont particulièrement sollicités et s'échauffent très rapidement.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins.
- Les spoilers avant de deuxième monte ou endommagés peuvent gêner la ventilation des freins et entraîner ainsi leur surchauffe.

AVERTISSEMENT

Les freins humides, givrés ou recouverts d'un film de sel freinent plus tardivement et rallongent la distance de freinage.

- Testez avec précaution les freins.
- Lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent, effectuez toujours quelques freinages prudents pour sécher les freins et éliminer la couche de givre ou le film de sel.

AVERTISSEMENT

La conduite sans servofrein peut allonger considérablement la distance de freinage et risque ainsi de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne laissez jamais rouler le véhicule en roue libre alors que le moteur est arrêté.
- Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage.

MISE EN GARDE

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.

 En cas de contrôle des plaquettes de frein avant, il est recommandé de contrôler également les plaquettes de frein arrière. Il convient de procéder régulièrement à un contrôle visuel de l'épaisseur des plaquettes de frein en les contrôlant à travers les ouvertures des jantes ou par le dessous du véhicule. Si nécessaire, démontez les roues pour pouvoir procéder à un examen complet. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Systèmes d'assistance au freinage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Les systèmes d'assistance au freinage ESC, ABS, AFU, ASR et EDS fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne et contribuent grandement à la sécurité active.

Programme électronique de stabilisation (ESC)

L'ESC aide à réduire les risques de dérapage et à améliorer la stabilité directionnelle en freinant les différentes roues dans certaines situations de conduite. L'ESC reconnaît les situations critiques de comportement dynamique, par ex. une tendance au survirage ou au sous-virage du véhicule ou le patinage des roues motrices. Grâce à des interventions de freinage ciblées ou à une réduction du couple moteur, le système contribue à stabiliser le véhicule.

L'ESC est soumis à certaines limites. Il est à noter que l'ESC ne peut annuler l'effet des lois de la physique. L'ESC ne sera pas en mesure d'aider le conducteur dans toutes les situations auxquelles il est confronté. C'est le cas par exemple lors d'une modification subite de l'état de la chaussée. Si une chaussée sèche est subitement couverte d'eau, de boue ou de neige, l'ESC ne pourra intervenir de la même manière que sur une route sèche. Si le véhicule « fait de l'aquaplanage » (roule sur un film d'eau au lieu du revêtement de la chaussée), l'ESC n'est pas en mesure d'aider le conducteur à manœuvrer le véhicule étant donné que le contact du véhicule avec le revêtement de la chaussée est interrompu et qu'il n'est ainsi pas possible de freiner ni de manier le véhicule. Lorsque les virages sont pris à vive allure, notamment sur des routes sinueuses, l'efficacité de l'ESC dans des situations de conduite difficiles n'est pas aussi grande que lorsque vous roulez à vitesse réduite.

Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation. L'ESC n'est pas en mesure d'annuler l'effet des lois de la physique, d'améliorer la transmission disponible ni de stopper le véhicule sur la chaussée lorsque celui-ci quitte la route suite à une inattention du conducteur. En revanche, l'ESC améliore la possibilité de reprise de contrôle du véhicule et il aide à suivre la direction souhaitée de la route dans des situations de conduite extrêmes en intervenant sur les mouvements de braquage du conducteur. Si vous roulez à une vitesse telle que le

véhicule dévie de la route avant que l'ESC ne puisse intervenir, aucune intervention de l'ESC ne sera possible.

L'ESC intègre les systèmes ABS, AFU, ASR et EDS.

Si, dans certaines situations de conduite, la motricité n'est plus suffisante, il est possible de désactiver l'antipatinage (ASR) dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche  et en effleurant les boutons de fonction  et  (Système ESC)
⇒ page 33.

Veillez à ce que l'ASR soit réactivé lorsqu'une motricité suffisante est de nouveau disponible.

Freinage anticollisions multiples (Multi Collision Brake)

En cas d'accident, le système de freinage anticollisions multiples (Multi Collision Brake) peut aider le conducteur à réduire les risques de dérapage du véhicule et d'impacts consécutifs au premier choc grâce à un freinage automatique.

Le freinage anticollisions multiples ne fonctionne qu'en cas de collision frontale, latérale et par l'arrière, lorsque le calculateur de sac gonflable constate un seuil de déclenchement correspondant et que l'accident se produit à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Le freinage du véhicule est assuré automatiquement par l'ESC à condition que le système de freinage hydraulique, l'ESC et l'équipement électrique ne soient pas endommagés sous l'effet de la collision et restent opérationnels.

Les actions suivantes entraînent la désactivation de la fonction de freinage automatique :

- Lorsque le conducteur appuie sur l'accélérateur. Aucun freinage automatique n'est effectué.
- Lorsque la pression de freinage résultant de l'actionnement de la pédale de frein est plus importante que la pression de freinage établie par le système. Le véhicule est alors freiné manuellement.

Dispositif antiblocage (ABS)

L'ABS empêche le blocage des roues lors du freinage jusqu'à l'arrêt du véhicule et aide le conducteur à manier le véhicule et à garder le contrôle du véhicule. Cela signifie que le véhicule a moins tendance à déraper, même en cas de freinage d'urgence :